



MÉLANGES
ASIATIQUES,

OU CHOIX

DE MORCEAUX CRITIQUES

ET DE MÉMOIRES

RELATIFS AUX RELIGIONS, AUX SCIENCES, AUX COUTUMES, A L'HISTOIRE ET A LA GÉOGRAPHIE DES NATIONS ORIENTALES;

PAR M. ABEL-RÉMUSAT.

TOME PREMIER.



PARIS,

LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

Imp.-Lib. de la Société Asiatique, édit.-prop. du Journal Asiatique,

Rue St.-Louis, N° 46, au Marais,

ET RUE RICHELIEU, N° 67, VIS-A-VIS LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

1825.



MÉLANGES

ASIATIQUES.

MÉLANGES
ASIATIQUES,

OU CHOIX

DE MORCEAUX CRITIQUES

ET DE MÉMOIRES

RELATIFS AUX RELIGIONS, AUX SCIENCES, AUX COUTUMES, A L'HISTOIRE ET A LA GÉOGRAPHIE DES NATIONS ORIENTALES;

PAR M. ABEL-RÉMUSAT.



TOME PREMIER.

PARIS,

LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,
Imp.-Lib. de la Société Asiatique, édit -prop. du Journal Asiatique,
Rue St.-Louis, N° 46, au Marais,
ET RUE RICHELIEU, N° 67, VIS-A-VIS LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

1825.



IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ.

AVERTISSEMENT
DES ÉDITEURS.

Il fut un tems, déjà éloigné de nous, où le commerce indispensable des savans des différentes contrées trouvait, à se former, des obstacles très-multipliés; ce n'était qu'à l'aide de relations particulières qu'ils pouvaient, sans quitter leur pays, se faire part d'une foule de recherches intéressantes, d'observations de détail et de particularités singulières, qui, par leur application à l'objet de leurs études, leur paraissaient non-seulement dignes d'échapper à l'oubli, mais de plus très-propres à accélérer les progrès de la science. De là le prix extraordinaire que l'on attachait à ces lettres instructives et précieuses; de là le soin tout-à-fait remarquable que l'on mettait à les conserver, puis à les réunir, pour en former plus tard d'utiles collections, qui, pour l'utilité et la variété des matières, devenaient souvent l'objet de l'attention du public: telles sont les lettres si justement appréciées de Peiresc, d'Holstenius, de Cuper, de Lacroze et de plusieurs autres savans, qui ne prévoyaient guère qu'une correspondance manuscrite, et qu'ils n'avaient pas destinée à voir le jour,

aurait l'honneur d'être mise au rang et souvent même au-dessus de leurs plus importans ouvrages.

Mais, du moment où l'on eut conçu l'idée d'un premier recueil périodique, les travaux dont nous venons de parler, changèrent de direction. Autant par amour-propre que par désir d'être utiles, les gens de lettres dûrent naturellement s'empresser de consigner dans ces ouvrages les résultats journaliers de leurs études, les faits qui s'y rapportaient, et leurs jugemens sur les productions analogues. Aussi, comme on l'a vu depuis quarante ans, rien n'a été plus propre à favoriser les progrès de certaines branches de nos connaissances, que cette espèce de correspondance publique, qui, jusques-là, resserrée dans un cercle étroit d'amis, peut désormais répandre ses avantages sur tous les points du globe civilisé, entre les savans de toutes les nations. Cette publicité a fait éclore des opinions contradictoires; mais la discussion, qui est, comme on sait, l'ame de la littérature, en a, plus d'une fois, fait sortir la vérité : or, c'est là le principal but qu'on doit se proposer en écrivant, et c'est aussi ce qui assure à des recueils tels que le *Magasin Encyclopédique* et le *Journal des Savans*, une place distinguée dans nos bibliothèques, non pas seulement comme des archives littéraires et de vastes répertoires de documens historiques et phi-

lologiques, mais encore comme des trésors d'érudition et de véritables monumens académiques.

Ces recueils cependant ont un inconvénient assez grave : c'est qu'après quelques années, le nombre de leurs volumes, autant que leur prix excessif, les rend inadmissibles pour la plupart des bibliothèques particulières; d'où il résulte que beaucoup de morceaux d'un intérêt réel, sont comme noyés dans un déluge d'opuscules de circonstance, et deviennent inutiles ou demeurent inconnus aux amateurs qui n'ont pas la faculté de se procurer ces immenses collections, ou qui ignorent l'existence de ces morceaux.

Persuadés que le mérite d'un ouvrage consiste dans sa spécialité, et désireux depuis long-tems de nous attacher à une branche de littérature qui, à défaut d'autres avantages, assure du moins celui d'être utile à une classe honorable d'écrivains, nous bornons, autant qu'il est possible, les opérations de notre librairie au cercle limité de la *littérature asiatique;* tout ce qui nous semble de nature à intéresser MM. les Orientalistes rentre dans nos attributions : c'est ainsi, sans parler d'autres publications, que nous avons fait paraître, l'an dernier, les *Mémoires relatifs à l'Asie,* par M. J. Klaproth, ouvrage qui a obtenu l'assentiment du public (1). Ce premier succès nous

(1) *Mémoires relatifs à l'Asie, contenant des recherches historiques,*

a, en quelque sorte, imposé l'obligation de poursuivre le dessein que nous avions de réunir un grand nombre de mémoires, d'articles et de petits traités relatifs à des questions d'histoire ou de géographie, publiés séparément ou dans des recueils périodiques, et nous en commençons l'exécution en nous occupant de rassembler les travaux divers d'un de nos savans français qui, par d'utiles productions, nous semble avoir acquis le droit de juger les ouvrages des savans étrangers.

M. Abel-Rémusat, l'auteur de ces *Mélanges*, s'est placé en effet au premier rang parmi ceux de nos écrivains qui ont le plus contribué, depuis douze ans, à ranimer ce goût, presque général aujourd'hui en Europe, pour tout ce qui se rattache à l'antiquité des nations de l'Asie Orientale. Ce n'est pas seulement par des ouvrages de longue haleine, ou par des livres d'enseignement classique, que l'on peut se flatter d'atteindre ce but : de nombreuses dissertations sur des points de critique ou de philosophie, des mémoires d'une étendue peu considérable, des fragmens tirés des ouvrages écrits dans les langues de

géographiques et philologiques sur les peuples de l'Orient, par *M. J. Klaproth*. Paris, 1824, un vol. in-8°, pap. fin satiné, avec carte et pl. 7 f. 50.

La continuation de cet intéressant recueil est sous presse, et paraîtra incessamment.

l'Asie, et livrés à la connaissance des Européens, tels sont, à notre avis, les moyens les plus sûrs de faire bien connaître et bien apprécier tout ce qui a paru de plus remarquable dans les contrées lointaines où l'on cultive le plus la littérature orientale, et nous ne craignons pas d'être démentis, en disant que M. Abel-Rémusat est un de ceux qui a tiré de ces moyens le parti le plus avantageux. Ses fragmens, ses mémoires, ses analyses avaient été imprimés séparément, en petit nombre, ou insérés successivement dans le *Moniteur*, le *Magasin Encyclopédique*, les *Mines de l'Orient*, le *Journal des Savans*, le *Journal Asiatique*, etc.; en les présentant ainsi rapprochés dans un seul et même ouvrage, nous nous flattons d'obtenir le suffrage des amateurs qu'ils peuvent intéresser, et auxquels nous épargnerons de longues recherches, qui, attendu l'extrême rareté de certaines pièces, risqueraient de rester infructueuses.

Le concours de l'auteur était une condition nécessaire, et son assistance devait nous être particulièrement utile. Il s'est chargé lui-même de réunir les morceaux qui étaient épars dans les recueils étrangers ; il les a classés suivant la nature des matières qui y étaient traitées ; il en a soigneusement revu le style, et, dans certains cas, modifié le con-

diverses et dans des vues particulières, et il a joint, aux fragmens qui avaient déjà vu le jour, plusieurs morceaux entièrement inédits.

Le titre de *Mélanges Asiatiques* annonce assez que cette collection ne contiendra pas les morceaux plus ou moins étendus que M. Abel-Rémusat a consacrés à divers sujets de philosophie, d'histoire naturelle, de physiologie ou de médecine, ou à des discussions sur des points d'histoire ou de philologie étrangers à l'Asie. Ce sont des matériaux tout préparés pour une seconde collection qui pourra quelque jour être ajoutée à celle-ci.

Les *Mélanges Asiatiques* formeront quatre volumes, dans lesquels les matières seront distribuées ainsi qu'il suit :

Le premier volume comprendra divers morceaux relatifs à la prédication du christianisme dans l'Orient, aux deux religions du *Logos* et de *Bouddha*, à quelques sujets appartenant aux sciences naturelles; les observations sur la grammaire générale et la philosophie du langage, les écritures orientales, l'histoire de l'Inde et les relations diplomatiques entretenues à diverses époques par les princes de l'Asie, entre eux ou avec les Européens.

Le second volume sera consacré tout entier à des

considérations paléographiques, philosophiques et littéraires sur les écritures et le langage des Chinois.

Le troisième et le quatrième seront composés des extraits et fragmens relatifs à la littérature, à la géographie et à la biographie.

On trouvera dans chaque volume les planches ou cartes nécessaires à l'intelligence des mémoires qui y sont rassemblés. Du reste, M. Abel-Rémusat a mis autant de soin à éviter l'emploi des caractères exotiques, que d'autres peuvent en prendre pour les rechercher. Le public est en général peu disposé à goûter les productions qu'on a surchargées de ces doctes ornemens. L'opinion particulière de l'auteur est qu'à l'exception de quelques points de grammaire arabe qu'il est impossible de discuter sans ce secours, et des ouvrages destinés aux étudians qui le réclament impérieusement, peu de discussions historiques ou littéraires en laissent sentir le besoin, et que l'usage exclusif de notre langue et des caractères auxquels nous sommes accoutumés, n'entrave en rien la marche des discussions, quand elles ont un objet réel et digne de l'attention des lecteurs instruits.

DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS.

Paris, Août 1825.

MÉLANGES
ASIATIQUES.

SUR LES TRADUCTIONS DE LA BIBLE
EN LANGUE CHINOISE.

Traduction de l'Évangile Saint-Marc.

(1811.)

Les versions syriaque, arabe et copte des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, sont au nombre des secours le plus précieux que la piété ait prêtés à l'érudition : exécutées, pour la plupart, par des hommes profondément versés dans la connaissance des langues, elles ont l'avantage d'offrir aux étudians des textes variés, d'une grande étendue, dont le sens est connu d'avance, et dont l'exactitude est bien assurée; car l'importance et la gravité du sujet n'ont pas dû permettre aux traducteurs de se départir un seul instant de l'attention la plus sévère et de la fidélité la plus scrupuleuse. Ce sera donc toujours un service important à rendre aux philologues, que de multiplier le nombre de semblables

versions ; et, indépendamment de tout autre motif, il serait fort à désirer que la Bible fût traduite dans les langues de tous les peuples qui ont des livres, et qu'on pût enrichir ou même compléter ces magnifiques recueils de versions qu'on nomme *Polyglottes*.

Des vues encore plus nobles et des considérations d'un ordre supérieur ont dirigé l'établissement de cette *Société de la Bible*, qui a entrepris en Angleterre de publier les livres saints dans toutes les langues ; quel que soit le succès qu'elle obtienne, relativement au but principal qu'elle s'est proposé, ses efforts ne peuvent être que très-utiles à l'avancement des lettres et aux progrès de la philologie. C'est une entreprise également honorable pour ceux qui en ont conçu le projet, et pour ceux dont les talens contribueront à l'exécuter ; et leurs noms se placeront dans la mémoire des savans, à côté de ceux des Ximenès, des Walton et des Montanus.

De toutes les versions de la Bible qui restaient encore à faire dans les langues de l'Asie, celle qui était destinée à la nation la plus puissante, la plus nombreuse, la plus civilisée, devait naturellement fixer d'abord l'attention des nouveaux propagateurs du christianisme. Personne n'est plus que moi convaincu de l'utilité d'une telle entreprise, mais personne aussi n'en sent mieux toutes les difficultés ; elles sont telles, à mon avis, que les hommes les plus versés dans la langue de Confucius, aidés d'un savant théologien et de quelques néophytes chinois, bien instruits des sciences de la Chine, auraient encore de la peine à les surmonter entièrement. On peut se rappeler, à l'appui de mon assertion, les discussions qui s'élevè-

rent, il y a plus d'un siècle, sur la signification de quelques caractères chinois; elles ne provenaient pas d'un vain amour de la dispute ou d'ignorance de part ni d'autre, mais de ce que le sens des mots chinois ne correspond presque jamais qu'imparfaitement au sens des nôtres, et de ce que, dans les occasions importantes, il faut souvent comparer bien des textes, accumuler bien des autorités, fournir bien des preuves, avant de prononcer avec certitude sur la valeur d'une expression. On ne doit donc pas être surpris que quelques erreurs aient échappé aux traducteurs de l'Évangile de saint Marc [1], quelque instruits qu'ils soient dans la langue chinoise; et je n'aurais jamais pensé à les relever, si la nature d'un pareil travail ne le mettait en quelque sorte à l'abri de la critique européenne, et si quelques-unes de ces erreurs, touchant à des points d'une haute importance, ne m'avaient fait comme un devoir d'en avertir les auteurs et les éditeurs, de peur qu'elles ne se reproduisent dans les éditions subséquentes ou dans la version du reste des livres saints.

Ma première remarque tombera sur un objet qui pourra paraître minutieux à quelques personnes; je veux parler de la forme ou du *style* des caractères employés dans cet Évangile. On a choisi les *Hing chou* (caractères écrits d'une manière cursive), ou plutôt les *Kiaï chou* (caractères carrés d'impression [2]); mais ils sont, pour la plupart, écrits sans grâce, dessinés assez exactement, mais avec

[1] Cette version a paru d'abord sous la forme d'un volume à la chinoise, c'est-à-dire imprimé avec planches de bois, sur papier plié double, de 56 feuilles ou doubles pages, format grand in-8°.

[2] Voyez, sur la différence de ces deux sortes de caractères, la Grammaire chinoise, page 6.

pesanteur, et dépourvus de cette élégance qui fait pardonner les fautes mêmes, en décelant une main négligemment habile. Ce n'est pas là sans doute un défaut essentiel; mais il peut paraître tel aux Chinois, qui sont assez portés à regarder un livre mal imprimé comme étant un livre mal pensé. Il me semble donc qu'on aurait dû choisir, pour les éditions des livres chrétiens, les beaux *Kiaï chou*, ou caractères carrés, dont se sont communément servis les missionnaires catholiques dans leurs ouvrages chinois, et les faire écrire par une main exercée; on eût évité par là d'ajouter aux préventions que les lettrés ont déjà contre le fonds des matières contenues dans les livres étrangers, celles que ne manquera pas de leur inspirer l'inélégance extérieure de celui-ci.

Le premier chapitre de la version que j'examine commence par ces mots : *Kia yin-tchi chi, eximiæ vocis initium;* sur quoi je ne ferai qu'une observation, c'est que les auteurs ont assez inutilement, à mon avis, changé l'expression *fou yin, vox felicitatis* (adoptée par les missionnaires catholiques pour traduire *Évangile*), en *Kia yin*, qui signifie à peu près la même chose. Avec des esprits aussi amis de l'exactitude que le sont les lettrés chinois, il ne faut pas tergiverser sur le choix des mots, ni les changer sans une absolue nécessité.

La phrase suivante : *Naï I-sou Ki-li-chi-to chin-tchi tseu-ye* (*ex Jesu Christo Spiritus Filio*), fournit matière à deux remarques : en premier lieu, les caractères dont on s'est servi pour rendre le son des mots *Jesu Christo*, ne sont pas ceux qu'avaient adoptés les Jésuites pour cet objet. Ceux-ci se lisent : *Ye-sou Ki-li-*

sse-tou; et, quoiqu'il soit bien peu important d'employer les uns ou les autres, puisqu'ils représentent également bien, ou pour mieux dire, également mal, le son original, cette variété est mauvaise, en ce qu'elle peut faire croire aux Chinois peu instruits, qu'il s'agit de noms différens. La même observation peut s'étendre aux autres noms propres qu'on lit dans la version de saint Marc : ils sont tous exprimés par des caractères différens de ceux dont s'étaient servis les missionnaires catholiques. Bien plus, les mêmes noms sont rendus diversement en plusieurs endroits de la même version : celui de la Galilée, par exemple, est écrit *Kia-li-le-ye*, chap. I, v. 9; *Kia-li-li-ya*, même chapitre, v. 14; *Kia-le-le-ya*, même chapitre, v. 16, et peut-être autrement encore ailleurs. *Nazareth* est orthographié *Na-cha-lie-tou*, chap. I, v. 9, et *Na-cha-li-tou*[1], même chapitre, v. 24. La chose va même quelquefois jusqu'à changer entièrement le son. *Jérusalem* est exprimé dans un endroit par des caractères qui doivent se prononcer *I-lo-cha-lin*, et dans un autre endroit, on lit le nom de cette ville *Yeou-sa-ling*. Je demande s'il est possible qu'un Chinois devine qu'il s'agit, dans les deux passages, d'une seule et même ville.

Quoique ces petites irrégularités, qui peuvent occasioner de la confusion, ne soient pas absolument indifférentes, elles ne sont rien auprès de l'impropriété du mot *Chin*, adopté par les nouveaux missionnaires pour rendre l'idée de Dieu : *I-sou Ki-li-chi-to Chin-tchi*

[1] La différence est légère en lettres européennes; mais les caractères n'offrent pas la même analogie.

tseu-ye; Jesus Christus τοῦ *Chin* filius; c. I, v. 1. *Chin-tchi we iu-Chin ye;* τοῦ *Chin* negotia τῷ *Chin;* c. XII, v. 17. *Chin pang;* τοῦ *Chin* regnum; c. I, v. 14 et 15, et *passim.*

On se rappelle la querelle qui s'éleva sur la fin du dix-septième siècle, par rapport à quelques points de la doctrine des Chinois, et à quelques expressions qu'on accusait les Jésuites missionnaires d'admettre dans le langage de la religion, et d'appliquer aux idées chrétiennes dans un sens erroné. L'une de ces expressions, sur laquelle la discussion fut plus vive et plus prolongée, était le mot de *Chang-ti*, suprême Seigneur, par lequel on n'était pas sûr que les Chinois entendissent bien un Dieu spirituel, infini, créateur et tout-puissant. Malgré tout ce qui fut dit alors sur cet objet, les savans missionnaires, qui s'étaient servis de cette expression dans leurs ouvrages chinois, ne demeurèrent pas convaincus qu'elle eût chez la totalité, ou même chez le plus grand nombre des écrivains anciens, le sens que lui ont prêté récemment les matérialistes chinois; cependant, pour éviter toute confusion sur un objet de cette importance, on convint de remplacer à l'avenir les mots équivoques de *Chang-ti*, suprême Seigneur, par ceux de *Thian tchu*, Maître du Ciel, qui avaient l'avantage de faire contraste avec celui de *Thian*, consacré en quelque sorte comme le nom du ciel matériel des philosophes et des lettrés. Depuis ce tems, tous les missionnaires qui ont écrit en chinois ont désigné DIEU par le nom de *Thian tchu*, Jésus-Christ par celui de *Thian tchu yi tseu*, fils unique du Maître du Ciel, et la religion chré-

tienne par *Thian tchu kiao*, la loi du Maître du Ciel. Ces expressions ont passé dans la langue, et les Chinois n'en emploient jamais d'autres en parlant des chrétiens et des objets de leur culte, dans leurs livres d'histoire, de géographie et de politique.

Il faudrait des motifs bien puissans pour changer ces dénominations, et si l'on voulait s'y décider, il n'en est point qui pût remplacer le mot *Thian tchu* avec plus d'avantages que celui de *Chang-ti*. Mais il n'est assurément pas d'expression qui soit moins convenable sous tous les rapports, plus inexacte, plus fausse, plus opposée aux idées des chrétiens de toutes les sectes, que celle de *Chin* que les missionnaires anglais y substituent.

Chin, suivant les dictionnaires, est l'*homme vivant*, par rapport à l'*homme mort*; l'*ame*, par rapport au *corps*; ce qui est *subtil* par opposition à ce qui est *grossier*; il marque l'*excellent*, le *spirituel*, ce qui est supérieur à l'homme. Un roi, un philosophe qui surpasse de beaucoup les autres, s'appellera *Chin*. C'est encore la force imprimée aux choses pour différens objets et différentes opérations, mais que les sens ne peuvent percevoir directement, sorte de vertu occulte naturellement existante dans tous les êtres, opérant les effets naturels, non-seulement dans le ciel et sur la terre, mais dans les plantes, les montagnes et les eaux [1]. Si l'on prend le mot *Chin* par rapport à ceux de *Chi* et de *Kouei*, le premier signifiera *les Esprits célestes*; le

[1] *Declaratio sub juramento super ea quæ Romæ, annis præteritis, proposita sunt, juxtà cultum ritusque Sinarum, erga suos è vitâ discessos majores; auctore P. Antonio à Sanctâ-Mariâ*, 1661, manuscrit.

second, *ceux de la Terre ;* et le troisième, les *Manes*, ou les ames des hommes morts. Si l'on met seulement en opposition les mots *Chin* et *Koueï*, on les prend par rapport aux deux substances fondamentales de la philosophie chinoise, *Yin* et *Yang*, et alors la force imprimée au *Yang* s'appelle *Chin*, qu'on peut en ce sens confondre avec le mot *Hoen*, et la force imprimée au *Yin*, se nomme *Koueï*, qui signifie à peu près la même chose que *Pe*. L'extension, la dilatation, le progrès ou le passage du néant à l'être, toute acquisition quelconque, s'exprimeront par *Chin;* le resserrement, la contraction, le décours ou le passage de l'être au néant, toute perte quelconque, se marqueront par *Koueï*. Enfin, pour terminer cette explication dont l'importance de la matière peut seule faire excuser la longueur, « tout ce qui, » suivant *Meng-tseu*, a un certain degré de sainteté et » qui ne peut être compris, s'appelle *Chin* [1]. »

Si l'on ajoute à ce que je viens de dire, que plusieurs empereurs, tels que *Iu*, ont reçu le nom de *Chin*, qui n'a pas alors d'autre valeur que le *Divus* des Latins ; que la tablette de Confucius, celle des ancêtres, des empereurs après leur mort, se nomment *Chin p'haï*, *Chin weï*, etc. ; qu'il n'est point dans les deux sectes de *Bouddha* et des *Tao-chi*, un seul génie, un seul esprit qui ne puisse être honoré du titre de *Chin;* que ces sectaires mêmes ne le donnent qu'aux divinités d'un ordre inférieur, et ne s'en servent jamais pour désigner leur

[1] *Ching eul pou k'ho tchi-tchi, wei Chin.* Omnes illi qui sancti vel excellentiores putantur, quos hominibus noscere non licet, dicuntur *Chin*. Tseu-Weï, au mot *Chin*. Rad. 113, tr. 5.

Dieu suprême, auquel ils donnent des noms plus sacrés [1]; on en conclura que ce mot, qui n'a pas une signification moins vague et moins étendue que les mots français *génie, esprit*, etc., peut bien, en un certain sens, être employé pour indiquer l'*ame du monde*, mais qu'il ne doit en aucune manière être choisi pour désigner Dieu, si ce n'est comme épithète et comme marquant l'un de ses attributs.

La phrase qui a donné lieu à cette discussion, et toutes celles de la même version où se trouve le même nom, sont donc entachées d'une faute grave, et propres à donner de la religion chrétienne une idée entièrement fausse, puisque leur véritable sens est : Jésus-Christ, fils d'un Esprit..... le royaume des esprits ou des génies, etc. Il faut absolument que ce mot soit remplacé par ceux de *Thian tchu*, et qu'on dise *Thian tchu-tchi tseu, Thian tchu pang*, etc. Ces phrases pourront avoir moins de grâce, mais elles seront plus chrétiennes, et je crois que les savans auteurs de la version que j'examine ne balanceront pas pour sacrifier une vaine recherche d'élégance à l'exactitude de la pensée.

L'étendue que j'ai cru devoir donner à ma précédente remarque, m'impose l'obligation d'être court pour les

[1] C'est le mot *Thian* (ciel) que les Bouddhistes ont adopté pour rendre le mot samskrit *deva*; ainsi ils disent *Thian-tchi thian*, pour *Devatideva*, le Dieu des Dieux; *Fan-thian*, le *Dieu Brahma*, etc. Les Mandchous ont suivi cet usage et employé de la même manière le mot *abka*, qui veut dire ciel. Il en a été de même chez les Mongols pour le mot *tangri*, et c'est ainsi qu'en turk cette dernière expression a perdu le sens de ciel matériel, pour ne plus désigner que le Dieu créateur de l'Univers. Voyez les Recherches sur les langues tartares, t. I, p. 297.

autres ; je ne saurais cependant passer sous silence une impropriété du même genre dans les mots dont on se sert pour rendre ceux de *Saint-Esprit*, l'*Esprit-Saint*, etc. On a adopté pour cet objet l'expression de *Chin hoen*, qui, à l'entendre dans le sens le plus favorable, ne signifie autre chose que l'*ame spirituelle*. Tous les missionnaires que nous connaissons, tant anciens que modernes, se sont toujours accordés pour désigner la troisième personne de la Trinité par les mots de *Ching Chin*, qui sont la traduction littérale de ceux de Saint-Esprit. Quelques-uns à la vérité avaient hasardé l'expression de *Ching foung*, plus conforme au sens littéral et primitif des mots *spiritus* et πνεῦμα; mais d'autres, craignant l'interprétation impie [1] ou même ridicule [2] du mot *foung*, peu rassurés d'ailleurs par le mot *Chin*, *Esprit*, dont j'ai développé ci-dessus les différentes acceptions, avaient pris le parti de désigner l'Esprit-Saint par les syllabes insignifiantes *Sse-pi-li-to San-to*, qui ne sont que la transcription chinoise de *Spiritus sanctus* [3], et se réservaient d'en expliquer le sens de vive voix. Je suis bien éloigné de recommander cette dernière méthode qui rend les phrases inintelligibles et ridicules, et qui, pour éviter de donner des idées fausses, se borne à ne pas en donner du tout.

[1] Voyez la consultation du P. Rodrigue, missionnaire, faite à Macao, en réponse aux difficultés sur le nom chinois du Saint-Esprit, que lui avait adressées le procurateur de la congrégation de la Propagande. Cette consultation, restée en manuscrit, est signée de dix missionnaires, et datée de 1763.

[2] *Foung* signifie littéralement *vent*, *souffle*.

[3] *Ching kiao ji ko.* T. I, p. 7, dans le *Sin King*, ou Symbole des Apôtres.

Cette précaution, qui consiste à mettre des transcriptions au lieu de traductions, et à rendre le son sans faire connaître le sens, a été prise deux fois par les savans auteurs de la version de saint Marc, mais assez mal à propos à mon avis, et d'une manière qui n'est ni heureuse, ni intelligible. Au chapitre V, vers. 9, le démon dit à Jésus : « Je m'appelle Légion, parce que nous sommes plusieurs : » *Legio mihi nomen est, quia multi sumus.* Les nouveaux interprètes traduisent : *'Ou ming Le-kiao-'an, youan 'o peï pou chao-i;* mot à mot : *Mei nomen* Le-kiao-'an, *quia nos non pauci* (*sumus*). Qne signifie une pareille phrase pour un Chinois ? Ce motif du nom de *Le-kiao-'an* dont le sens n'est pas expliqué, fait un effet bizarre qu'il était difficile d'éviter en traduisant textuellement.

L'autre passage où l'on a transcrit sans expliquer, est au chap. XII, v. 17, à ces mots : *Reddite igitur quæ sunt Cæsaris, Cæsari.* Le mot de *César* qui n'est ici que pour signifier empereur, maître légitime, est rendu par les syllabes *Ssc-cha-lou,* qui n'ont aucun sens pour un lecteur chinois, et qui ôtent entièrement la moralité de ce précepte.

Remarquons en passant qu'on eût pu transcrire le nom de César en y joignant l'épithète de *ti,* empereur, qui en eût fixé la signification; mais qu'en ce cas il eût fallu le rendre par *Kaï-sa,* qui est la transcription usitée dans les annales chinoises, ou par *Ke-sa-eul,* qui sont les mots chinois dont le son approche le plus de la véritable prononciation.

Je terminerai toutes ces remarques par une observation

générale sur le style dans lequel est conçue cette version; ce n'est ni du *Kouan hoa*, ni du *Wen tchhang* : c'est un style mixte qu'un missionnaire appelle *Pan wen pan sou, moitié littéraire et moitié vulgaire*, qui est assez convenable pour le commun des Chinois, mais ne saurait satisfaire les lettrés. Il est bien fâcheux que le *Kou wen*, le style des *King* et de Confucius, soit si fort au-dessus de la portée des Européens; car il conviendrait admirablement au Nouveau Testament par son laconisme et son énergie. Mais les plus habiles missionnaires catholiques ont reconnu combien il serait difficile d'en approprier les phrases simples et peu variées, à la représentation d'un texte dont on veut suivre exactement la marche, conserver toutes les formes, et reproduire religieusement les moindres particularités. Le *Kou wen* est comme le latin du siècle d'Auguste; on ne peut l'imiter qu'en empruntant les termes mêmes des auteurs qui l'ont fixé; on ne peut l'employer qu'en forme de centons, et cette manière d'écrire, qui convient à certains genres de compositions, ne saurait nullement convenir à une traduction, dont le premier mérite est d'être fidèle.

Je n'ai pu comparer la nouvelle version avec aucune autre : il est assez singulier qu'il ne s'en trouve point dans le riche fonds de théologie chinoise que possède la Bibliothèque du roi. On a bien annoncé quelquefois, dans les ventes publiques, des ouvrages chinois, sous le nom des *Quatre Évangélistes*; mais ces indications étaient fausses, les ouvrages dont il s'agit n'étant que des livres de prières. Il eût été assez curieux d'établir un parallèle suivi entre l'Évangile de saint Marc et celui qui fait partie du

Nouveau Testament traduit en chinois par J. Basset, en sept volumes, qui est à la bibliothèque de la Congrégation *de Propagandâ fide* [1]. Les missionnaires catholiques n'ont jamais cru devoir s'occuper de répandre les livres de la Bible dans les langues de l'Asie où les protestans s'empressent de les faire passer. Ils voulaient y préparer le terrain avant d'y déposer la semence, et c'était peut-être le plus sûr moyen de la faire fructifier. Quand on voit les derniers commencer par où les autres auraient pu finir, on ne saurait s'empêcher d'être frappé d'un contraste si marqué dans les ministres de deux communions chrétiennes, animés d'un même zèle, mais dirigés par des principes opposés.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la publication isolée d'un des livres de la Bible ne saurait remplir entièrement les intentions de la Société, et qu'on doit s'empresser autant que possible de mettre au jour les autres, même ceux de l'Ancien Testament. Sans cela l'exposition de la doctrine chrétienne serait fort imparfaite, et l'intelligence de ceux mêmes des livres qu'on aurait publiés, toujours fort difficile ou même impossible. On doit avouer aussi qu'il est impossible de rendre le texte des livres saints tout-à-fait intelligible à une nation qui est dans une ignorance complète de notre histoire ancienne, de nos mœurs et de nos coutumes, en se refusant à y joindre un commentaire, ou au moins quelques notes historiques et géographiques. Mais jusqu'ici rien n'annonce que les nouvelles versions puissent présenter

[1] Catalogue des livres de cette congrégation, par Andreas Candela. Manuscrit.

cet avantage; et si elles se présentent aux Asiatiques sans être accompagnées du secours indispensable d'une instruction orale, on peut, tout en rendant hommage à l'habileté de ceux qui les ont rédigées, douter qu'elles leur fassent atteindre le but auquel ils aspirent.

A l'époque où les observations qu'on vient de lire furent rédigées, les communications qu'on pouvait avoir en France avec l'Angleterre et ses colonies asiatiques, étaient si rares et soumises à de si grandes restrictions, qu'il était fort difficile de se former une juste idée de la nature et de l'étendue des travaux des missionnaires britanniques Un seul exemplaire de la version chinoise de l'Évangile de saint Marc, était parvenu à Paris par une voie détournée, et avait fourni matière à des réflexions qu'on a reproduites ici, parce qu'on les croit utiles, qu'elles touchent à des questions graves, et qu'elles n'ont pas cessé d'être applicables aux ouvrages de ce genre exécutés depuis. Mais il devient nécessaire d'y ajouter quelques détails plus circonstanciés sur la double version de toute la Bible en chinois, commencée dès-lors, et maintenant terminée par les soins des révérends Morrison, Milne et J. Marshman.

Ce dernier, l'un des fondateurs de l'établissement des missionnaires Baptistes, à Sirampour, était, comme on l'a appris depuis, l'auteur de la version de saint Marc, publiée en 1811. Avec le secours d'un Arménien nommé Lassar, qui avait rapporté de Canton à Calcutta quelques

ouvrages chinois, et ramené avec lui deux naturels du pays, M. Marshman s'était livré, dès 1805, à l'étude de la langue chinoise, dans l'intention d'entreprendre la traduction de la Bible. Quoique principalement occupé de cette grande entreprise, dont l'idée lui avait été suggérée par le docteur Buchanan, M. Marshman sut encore trouver le tems de composer plusieurs ouvrages littéraires, dont on parlera ailleurs. Depuis qu'il eut fait imprimer la version de saint Marc, les autres livres de l'Ancien et du Nouveau Testament furent traduits les uns après les autres, et dans l'espace d'un petit nombre d'années. Il a ainsi publié séparément l'Évangile de saint Jean [1], la Genèse, les Épîtres de saint Paul aux Romains et aux Corinthiens, et sans doute quelques autres encore. Enfin, en 1823, M. Marshman fils présenta à la Société Biblique de Londres, un exemplaire complet de la Bible en chinois, formant un très-gros volume grand in-8°. On possède cet ouvrage à la bibiothèque du Roi, et il se trouve aussi dans celle de la Société Asiatique.

Cependant le révérend R. Morrison, qui s'était rendu à Canton pour y apprendre le chinois, et se mettre en état d'interpréter les livres saints dans cette langue, poursuivait de son côté les mêmes vues, avec un zèle et une ardeur infatigables. Il avait, de plus que son estimable émule, l'avantage d'habiter au milieu de la nation dont il voulait étudier l'idiome, d'y trouver toutes sortes de secours et de lumières, et de s'exercer, sous les yeux des

[1] *The Gospel of the Apostle John, translated into Chinese. Scrampore, printed at the mission press*, 1813, grand in-8° de 72 pages, avec un frontispice anglais.

maîtres du pays, à écrire et à composer en chinois. En outre, il s'était muni, en partant d'Angleterre, de la copie d'un manuscrit qu'on possède au Museum britannique, et qui contient la vie de Jésus-Christ, tirée des Évangiles, les Actes des apôtres, et presque toutes les Épîtres de saint Paul, mis en chinois par un missionnaire catholique [1]. C'était une grande avance, pour la version du Nouveau Testament, que d'avoir un si grand nombre de passages déjà traduits, et il suffisait le plus souvent de les lier ensemble par des phrases qu'il était aisé de construire sur le même modèle. Aussi, dès l'année 1813, les Actes des apôtres avaient été imprimés, et la traduction du Nouveau Testament était déjà terminée. On ne tarda pas à en donner deux éditions, l'une en petit format, que les éditeurs appellent in-12, l'autre avec plus de luxe, et sur grand papier, s'approchant davantage de notre in-4°. On vit successivement paraître la Genèse, le Lévitique, les Nombres, les Psaumes, Samuël, le Livre des rois, Job, plusieurs prophètes ; et en venant en Europe cette année, M. Morrison a rapporté les premiers exemplaires de la Version complète de la Bible, rédigée à Canton par ses soins et par ceux de M. Milne.

Nous n'entreprendrons point une critique détaillée, moins encore un parallèle suivi des deux Versions chinoises de la Bible. Un tel examen nous entraînerait dans

[1] Voyez sur ce manuscrit la notice que de Murr en a donnée d'après M. Montucci, à la suite de la deuxième édition des *Notitiæ SS. Bibliorum Judæorum in imperio sinensi*, du P. Kœgler, Norimb, 1802, et le *Retrospect of the first ten yea rs of the protestant mission to China*, page 56.

un détail infini, et n'aurait qu'une utilité médiocre. On doit des louanges égales aux hommes respectables, dont le zèle, la patience et les talens ont amené à fin cette double entreprise. En rendant un juste hommage au mérite de son concurrent, M. Morrison a eu la modestie de faire remarquer lui-même combien le manuscrit de l'*Harmonie des Évangiles* avait dû contribuer à la perfection de son travail particulier [1]. M. Marshman a dû suppléer, à force d'application et de travail, à ce qui lui manquait du côté des secours. Si pourtant l'on voulait caractériser le fruit des veilles de ces deux interprètes des livres saints, on pourrait dire que la version de Sirampour est plus littérale, et que celle de Canton est plus conforme au goût chinois. Il faut avouer en même tems que le parti qu'on a cru devoir prendre, dans l'une comme dans l'autre, de s'interdire la moindre note et la plus petite explication, de se borner, en un mot, à l'impression du texte de la Bible, sans aucun éclaircissement, ce parti, tout conforme qu'il est à l'esprit des communions protestantes, rendra toujours la lecture de ces deux versions presqu'également pénible et peu attrayante pour les Chinois.

Chacun des traducteurs a suivi, pour l'impression de sa version, une méthode particulière. M. Marshman a fait graver en acier des types chinois, qui ont été frappés et coulés à la manière ordinaire, de sorte qu'on les a employés comme nos caractères mobiles. La publication de la Bible entière a dû exiger environ quatre mille types [2]. On les a arrangés d'après l'ordre des radi-

[1] *Retrospect*, etc., p. 56.

[2] La gravure de chaque poinçon ne coûte qu'environ deux shillings.

caux dans des casses qui occupent une salle demi-circulaire disposée à cet effet. Les plus usités, ceux qui reviennent à chaque ligne sont placés sous la main du compositeur, comme les lettres de notre *bas-de-casse*. Les autres sont tenus à l'extrémité de la salle où l'on va les chercher au besoin. C'est, dit-on, un exercice assez fatigant que de *composer* avec des types aussi multipliés. Un ouvrier habile ne peut en assembler qu'environ mille par jour, ce qui ne fait que deux pages de l'édition de la Bible. Les caractères de M. Marshman sont beaucoup plus élégans que ceux qui avaient servi pour l'Évangile de saint Marc; ils sont plus petits et très-bien gravés. Cependant les procédés qu'il a fallu suivre pour la composition et le tirage n'imitent que très-imparfaitement l'impression chinoise; les gens du pays n'y seront jamais trompés, et du premier coup-d'œil ils reconnaîtront une main étrangère dans ces livres qui, dès-lors, deviendront pour eux un objet de défiance.

M. Morrison, habitant à Canton, et pouvant employer à son gré des copistes et des graveurs du pays, n'avait aucune raison d'abandonner l'emploi de la stéréotypie chinoise pour les procédés de l'imprimerie européenne, dont l'usage est si embarrassant quand il s'agit de plusieurs milliers de signes à graver, à fondre, à ranger et à réunir ensuite pour la composition. On trouvera ailleurs quelques détails concernant cette partie des soins qu'a exigés la publication de la Bible; il suffira de dire ici que des deux éditions du Nouveau Testament, imprimées à Canton, la plus petite ne saurait être mise à côté des livres classiques ordinaires des Chinois, et que l'au-

tre, en caractères cursifs, assez élégans, est encore, sous le rapport de la typographie, fort au-dessous de la plupart des livres chrétiens que l'on doit aux missionnaires catholiques.

La répétition des noms propres, si multipliés dans quelques-uns des livres de l'Ancien Testament, est un des inconvéniens inséparables d'une traduction chinoise de la Bible. Les prononciations de la langue chinoise sont si différentes de celles des autres langues, que la transcription des mots étrangers y est toujours difficile, et nécessairement imparfaite et irrégulière; les noms hébreux dont la Bible est remplie, deviennent absolument méconnaissables, et, sous ce rapport, rien ne produit un effet plus étrange en chinois, que certaines parties de la Genèse, des Nombres et des Paralipomènes, dans les deux versions. On peut douter que le premier chapitre de saint Mathieu soit supportable pour des oreilles chinoises, et bien certainement un Européen qui ne serait pas prévenu, ne saurait de quoi il est question si on lui parlait de *Ya-pe-la-han*, qui a engendré *I-sa-khe*, qui était père de *Ya-ko-pe*, père de *Jou-ta*, qui eut *Fa-li-sse*, de *Ta-ma-eul*, etc., ou de *I-laï-sou-eul*, fils de *Chi-ti-ou-eul* de la tribu de *Lieou-pian*, et de *Ya-hi-i-sse-eul*, fils de *Aï-ti-a-ni*, de la tribu de *Pian-tche-min*. Sans doute il était impossible d'éviter tou sces noms, et le mauvais effet qu'ils produisent tient à la nature même de la langue chinoise. Toutefois on aurait pu souhaiter qu'ils fussent transcrits d'une manière plus régulière que ne l'a permis la prononciation anglaise des formes hébraïques, qu'ils ont conservées dans les Bibles de

la Grande-Bretagne ; il serait encore à désirer que les mêmes noms fussent toujours orthographiés de la même manière, et qu'on ne trouvât pas, par exemple, le nom d'Abraham écrit dans la même ligne *A-pa-lan* et *A-pe-lan* [1]. Enfin il n'eût pas été impossible d'éviter quelques-unes de ces cacophonies, en traduisant quelques mots qu'on s'est assez mal à propos borné à transcrire, comme quand on a mis *Ki-li-ping* pour *Chérubin*, et *Li-wei-ti-kou* pour *Lévitique ;* ces expressions sont tout-à-fait inintelligibles pour un Chinois.

Les observations précédentes ne sont que des minuties auprès de celles qu'on avait hasardées au sujet du mot *Chin*, employé dans l'Evangile de saint Marc pour représenter le nom de Dieu. Les deux traducteurs, qui ne sont pas toujours d'accord entr'eux sur d'autres points, se sont réunis dans l'usage qu'ils ont cru devoir faire de ce mot ; et l'on doit penser qu'ils se sont décidés avec la maturité convenable, puisqu'ils ont l'un et l'autre eu connaissance des objections auxquelles ce terme chinois avait donné lieu ; on a même essayé de répondre pour eux à ces objections ; d'abord, par une dissertation fort savante, qui est restée en manuscrit ; ensuite par un article signé **Z**, qui a été inséré dans un recueil peu connu qui se publiait à Malaca [2], article auquel l'éditeur de ce recueil, feu M. Milne, a ajouté des réflexions pleines de justesse et de raison. On fait observer l'extrême difficulté de trouver, pour désigner le Créateur, un nom convenable dans la langue

[1] Voyez ci-dessus, pag. 5, d'autres exemples de ces transcriptions irrégulières.

[2] *Hindo-Chinese Gleaner*, t. III, p. 97.

d'un peuple qui n'a jamais eu que des idées très-vagues et très-peu exactes sur la première cause, et l'on remarque qu'il y a dans nos versions mêmes de la Bible, selon qu'elles représentent des livres originairement écrits en hébreu ou en grec, une variété à laquelle il est à peu près impossible de s'accommoder, puisqu'il y est parlé de Dieu, tantôt sous un nom qui représente un de ses principaux attributs, comme quand on dit Κυριος, *Dominus*, le Seigneur, tantôt sous des dénominations particulières, telles que celles de *Elohim*, *Adonaï*, *Iehovah*. Enfin, l'on se croit fondé à assimiler la position des missionnaires qui vont annoncer la parole divine aux extrémités de l'Asie, à celle des premiers apôtres, quand ils vinrent prêcher l'Évangile aux Grecs et aux Romains; et l'on compare le parti pris à l'égard de ce point important de l'interprétation des livres saints, par MM. Marshman et Morrison, à ce qui fut fait, lorsqu'en annonçant à des nations païennes un Être tout-puissant, créateur et rémunérateur, on se vit forcé d'employer les mots de Θεος et de *Deus*, lesquels avaient été appliqués jusque-là sans distinction à une foule d'êtres inférieurs et de pouvoirs subalternes, dont la notion n'avait presque rien de commun avec celle que le christianisme nous enseigne sur la Divinité.

Il est superflu de rentrer dans une discussion qui paraît avoir été suffisamment approfondie; toutefois il peut être bon de montrer en peu de mots que ces observations ne détruisent en rien les objections qui avaient été faites contre l'usage du mot *Chin*, comme équivalent de *Deus*. Il y aurait beaucoup à dire sur le parallèle des Grecs et des Romains avec les Chinois, sous le rapport de leur

aptitude à recevoir les vérités de la religion chrétienne. Pour s'en tenir au sujet qui nous occupe, il semble peu exact d'avancer que ceux-ci soient aussi bien préparés que le furent les premiers, à concevoir de dignes idées de la Divinité. Plus d'un philosophe, chez les anciens, avait ennobli, par l'usage auquel il les avait rappelés, ces noms que le vulgaire prodiguait à ses idoles; et ceux qui s'étaient instruits aux écoles de Platon et de Cicéron, avaient d'avance dans l'esprit la plupart des idées que les mots de Θεος et de *Deus* éveillent dans le souvenir d'un chrétien. D'ailleurs la prédication orale, qui, dans l'Occident, ne fut jamais séparée de l'enseignement écrit, suffisait pour préserver les peuples de l'Europe latine des erreurs auxquelles demeureront long-tems exposés les lecteurs des Bibles chinoises publiées par les missionnaires protestans.

Cette difficulté, commune à toutes les langues dans lesquelles on veut commencer à enseigner des vérités nouvelles, est encore plus grande en chinois, parce que les mots qui ont servi à désigner le Souverain Être, semblent avoir contracté plus ou moins de cette acception matérielle, à laquelle on doit par-dessus tout éviter de prêter une apparence de confirmation. Le mot de *Tao* (verbe, λόγος) est le moins sujet à cet inconvénient; mais la secte de polythéistes qui l'a adopté, est trop décriée parmi les lettrés de la Chine, pour que les chrétiens puissent songer à se donner avec elle une sorte de conformité qui les exposerait au mépris universel. Celui de *thian* (ciel) a le désavantage d'être équivoque jusque dans les passages où le bon sens indique que les anciens philosophes chi-

nois ont dû avoir en vue un Etre intelligent, libre et spirituel; et quant à celui de *Chang-ti* (Suprême Seigneur), préférable peut-être à tous les autres, on doit avouer qu'il ne s'applique pas, dans les livres de la haute antiquité, à un Être tout-puissant, mais à un ou plusieurs esprits dont on suppose que les régions célestes reconnaissent le pouvoir.

Si l'on ne veut admettre aucune de ces dénominations comme propre à entrer dans le langage des chrétiens, il reste la ressource des expressions forgées ou détournées de leur sens primitif, et employées, par convention, avec une acception nouvelle. Je ne m'arrête pas aux transcriptions qu'on en voudrait faire, à l'exemple de quelques anciens missionnaires, qui disaient et écrivaient en japonais et en tartare *Deous, logos*, etc. Milne repousse avec raison [1] ce moyen insignifiant de faire connaître le son des mots, et d'en laisser ignorer le sens; et j'avoue que je ne saurais même approuver ceux de nos missionnaires qui y ont eu recours en écrivant *Sse-pi-li-to san-to* (Saint-Esprit) *Ya-meng* (Amen), etc.; mais les mots de *Thian-tchu* (Seigneur du ciel), adoptés par tous les Chinois catholiques, depuis le tems de Ricci, et celui de *Chin* (Esprit), nouvellement introduit par MM. Marshman et Morrison, ont au moins cet avantage, qu'ils expriment quelque chose de l'idée qu'on veut inculquer aux convertis : le premier, en offrant la notion d'un Être supérieur à ce ciel matériel que le commun des Chinois adore; et le second en désignant une substance pure et différente de toutes celles dont les attributs peuvent frap-

[1] *Retrospect*, etc.

per nos sens. Cette dernière propriété est ce qui a décidé les missionnaires protestans à faire usage du mot *Chin ;* mais, tout en la relevant pour leur justification, Milne ne dissimule pas les inconvéniens qui l'accompagnent. Il reconnaît la plupart de ceux qui nous avaient frappés, et notamment le plus grave de tous, qui consiste en ce que jamais ce mot n'a été employé par les Chinois dans un sens approchant de celui de *Divinité*. Cet aveu semble décisif; car si l'on peut se trouver réduit, par la disette des termes propres, à la nécessité d'employer en pareil cas des expressions équivoques, et joignant au sens principal qu'on veut rendre d'autres acceptions moins relevées, au moins faut-il que ce sens principal soit du nombre de ceux que l'usage leur a d'avance attribués, et c'est ce qui ne s'observe nullement à l'égard du mot *Chin*, dont toutes les significations ont été fidèlement exposées ci-dessus.

Le mot *Thian-tchu* présentait, à notre avis, tous les avantages du mot de *Chin*, sans avoir aucun de ces inconvéniens ; il était de plus consacré par un long usage, et l'on peut dire qu'il était devenu chinois. Il eût donc été bon de le conserver, ne fût-ce que pour ne rien innover dans une matière et au milieu d'un pays où les innovations ne sauraient être d'aucune utilité. Ce terme (Seigneur du ciel), suivant Milne, semble tenir de près aux anciennes notions du polythéisme, et les idées qu'il excite dans l'esprit sont infiniment au-dessous de celles que les juifs et les chrétiens se forment de Dieu. Cette double observation ne peut tirer à conséquence, par les raisons qui ont été précédemment énoncées. Il est fâcheux d'être obligé d'ajouter qu'elle n'est pas le vrai motif du

parti pris par les missionnaires anglais, et que celui qui les a guidés est moins propre à mériter l'approbation des esprits impartiaux et éclairés. « En admettant, dit Milne, que les catholiques et les protestans reconnaissent le même Dieu..., cependant, comme les vues des uns et des autres, en ce qui concerne les doctrines, les cérémonies et le culte, sont excessivement différentes (*are so exceedingly different*), il y avait peut-être quelque convenance à choisir un terme différent de celui que les catholiques employaient. La confusion de deux partis, dont la foi et les pratiques diffèrent en un si grand nombre de points essentiels, eût été la conséquence naturelle de l'emploi de ce mot, genre de compromis dont ni l'un ni l'autre n'eût été flatté, et qui eût pu donner lieu à beaucoup d'inconvéniens, comme on n'en doutera pas en considérant l'état actuel de la Chine [1]. »

Ainsi, c'est pour éviter d'être confondus avec les disciples de nos missionnaires, que ceux de la communion protestante ont abandonné un terme reçu, admis à la Chine, connu de tout le monde et généralement compris dans son véritable sens, et qu'ils l'ont remplacé par un mot nouveau, équivoque, vague, et qui, de leur aveu, n'a jamais, dans la plus noble de ses acceptions, signifié Dieu, mais seulement *Esprit*. C'est pour se distinguer des chrétiens qui les avaient devancés dans la prédication de l'Évangile, qu'ils ont voulu s'écarter de la route qui leur était ouverte, et changer le langage qu'une grande nation s'était accoutumée à entendre. Ils ont risqué de rendre inintelligibles tous les passages de la Bible où il

[1] *Hindo-Chinese Gleaner*, t. III, p. 101.

est question du vrai Dieu ; d'attaquer l'essence du christianisme dans les textes mêmes qui en sont le fondement, et cela de peur d'être pris pour des catholiques, non pas en enseignant les dogmes particuliers à l'Église romaine, mais en exprimant ces vérités primordiales, dont la connaissance est le lien de toutes les communions chrétiennes sans exception. Nous doutons qu'une telle conduite obtienne l'assentiment des hommes qui souhaitent, sans distinction de secte, que la parole de Dieu soit annoncée aux nations infidèles, et qu'on puisse lire l'Évangile dans tous les langages et dialectes de l'univers.

L'extrême gravité du sujet que nous venons d'effleurer sera notre excuse auprès de ceux qui pourront trouver que nous avons consacré trop d'espace, ou apporté trop d'intérêt à cette discussion. L'homme estimable que nous avons combattu a malheureusement cessé de vivre, et l'erreur fâcheuse que nous lui reprochons peut encore être réparée par ceux qui lui ont survécu. Il est à désirer qu'un futile sentiment de vanité littéraire ne les détourne pas d'une amélioration indispensable, et que dans les éditions subséquentes de la Bible chinoise, le mot impropre de *Chin* soit remplacé, soit par celui de *Thian-tchu*, qu'avaient adopté les Ricci et les Prémare, soit par celui de *Chang-ti*, que Milne lui-même regardait comme le plus convenable, et qu'il eût vraisemblablement préféré, s'il eût été possible de le consulter, lorsque les premiers livres du Nouveau Testament furent livrés à l'impression.

SUR LA MISSION DES BAPTISTES

DANS L'INDE.

(1818.)

Le compte que les missionnaires Baptistes de l'Inde ont coutume de rendre à leurs frères d'Angleterre, contient souvent des faits relatifs à cette littérature biblique nouvellement créée au milieu des adorateurs de Brahma, et dont les rapides progrès auront bientôt fait passer les livres saints dans une foule de dialectes dont le nom même était inconnu il y a vingt ans.

Dans le mémoire pour 1815, on annonçait que la totalité des Écritures était imprimée en *ouriya.* Une lettre de M. W. Pearce, datée de Sirampour, au mois de janvier 1818, annonçait qu'on venait de commencer une seconde édition du Nouveau Testament dans ce dialecte, laquelle se tire à 4,000 exemplaires, et qu'on était déjà parvenu, dans l'impression, au milieu de l'Évangile de saint Mathieu.

La version bengali est maintenant rendue aussi correcte qu'on avait lieu de l'espérer, et les moyens de la répandre deviennent de jour en jour plus faciles. On a commencé une nouvelle édition de toute l'Écriture, tirée à 5,000 exemplaires, avec un caractère neuf et beaucoup plus petit que celui de la première, de sorte que la Bible,

qui formait cinq volumes de 800 pages, sera maintenant renfermée dans un seul volume de 850 pages. C'est M. Lawson, artiste distingué, qui a gravé ce petit caractère, et qui a réduit de même les autres caractères orientaux, et en particulier le caractère chinois dans lequel on a imprimé la Bible entière [1]. Les missionnaires ont le projet de faire imprimer en outre 5,000 exemplaires du Nouveau Testament en bengali, lequel ne formera qu'un volume d'environ 180 pages.

Dans le samskrit, qui est le latin de l'Hindoustan, et qui est entendu dans l'Hindoustan par tous les hommes instruits, les livres historiques sont maintenant complets, et l'impression est arrivée jusqu'au milieu de Jérémie. On espérait avoir fini ce volume dans trois mois, et avoir ainsi imprimé la Bible entière dans cette langue.

La Bible hindi est encore plus avancée, et l'on comptait qu'en un mois la dernière partie pourrait être distribuée. La première édition complète des Écritures se trouvera alors achevée, ainsi que la seconde édition du Nouveau Testament.

En mahratte, les livres historiques ont été imprimés, et les hagiographes, avancés jusqu'au milieu des Proverbes.

En langue sikh, le Pentateuque vient d'être achevé, et l'on commmence les livres historiques.

En telinga, le Nouveau Testament était imprimé jusqu'à l'épître aux Thessaloniciens, et l'on espérait que le volume serait terminé avant que la lettre fût arrivée en Angleterre.

[1] Voyez ci-dessus, p. 18.

Dans le Nouveau Testament *paschtou*, l'impression était avancée jusqu'à la première épître de saint Pierre, et, dans les dialectes d'Assam et de Watch, jusqu'à l'épître aux Romains. L'impression de la version bradj-bhassa sera continuée, malgré l'éloignement du frère Chamberlain, qui en avait la direction.

On a fini saint Marc en karnata, et l'on va continuer saint Luc. Depuis le dernier rapport, on n'a pas fait de grands progrès dans les versions *kunkuna, moultani, sindhi*, kaschmirienne, *bikanir, nipol, oudnipore, marwar, djaïpour*, et *khasi*, à cause de la difficulté de se procurer des secours pour les langues de ces pays rarement visités par les voyageurs. On les continuera néanmoins, aussitôt que les versions hindi et samskrite seront terminées. On a déjà fait la distribution de l'Evangile de saint Mathieu dans quatre des langages qu'on vient de nommer.

L'impression des traductions de Sirampour a été retardée, jusqu'à un certain point, par celle de plusieurs ouvrages élémentaires pour les écoles bengalies, aussi bien que des Bibles catholiques en malai et en arménien, pour la Société Biblique auxiliaire de Calcutta. Malgré ce retard, on apprend avec surprise que l'imprimerie fournit, indépendamment des épreuves chinoises qui sont envoyées au docteur Marshman, douze épreuves par semaine au vénérable et laborieux éditeur, le docteur Carey.

Le frère Aratoun, Arménien de Surate, ayant désiré d'aller chercher sa famille qu'il avait laissée dans cette ville, a traversé tout l'Hindoustan pour y arriver. Dans une lettre, datée de Benarès, il annonçait à ses frères de

Calcutta qu'il avait distribué, ou laissé pour être distribués aux différentes stations qui s'étaient trouvées sur sa route, dix mille deux cent cinquante volumes ou brochures, dont la plus grande partie étaient des livres de la Bible, en bengali, persan, hindi, samskrit, kaschmirien, mahratte, arabe, sikh, beloutsche, bradj-bhassa, et chinois. Un Arménien trouve, pour ces distributions, des facilités qui manqueraient à un Européen. Mais on ne voit pas à qui il a pu donner des versions de la Bible en chinois, dans nn voyage au travers de l'Hindoustan. Une caisse d'exemplaires de cette version a été envoyée à Java, où il se trouvera plus de personnes en état de la lire. Les troubles d'Amboyne ont empêché le frère Jabez Carey d'y faire le bien qu'on attendait de lui, mais la tranquillité paraît prête à s'y rétablir. On compte aussi pouvoir faire entrer un frère dans les provinces chinoises de l'empire Barmans (c'est ainsi que s'exprime M. Pearce), et le voyage d'un Européen dans des contrées si peu connues, doit procurer de grands avantages à la géographie et à l'histoire des langues de cette partie du monde.

COUP D'ŒIL

SUR LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA MISSION PROTESTANTE

A MALACA.

La situation intermédiaire de la péninsule malaise, à une distance presqu'égale des possessions britanniques dans l'Hindoustan, et des ports les plus fréquentés par les vaisseaux européens, la proximité des mers de la Chine, la nécessité d'avoir, non loin des frontières de cet empire, un lieu où les missionnaires puissent prendre des mesures pour y pénétrer, et même un lieu pour s'y réfugier en cas de persécution, tout semble se réunir pour faire de Malaca le chef-lieu des missions protestantes dans les contrées au-delà du Gange, et par conséquent pour donner de l'importance à l'établissement créé à Malaca par M. Milne. Déjà l'on y a réuni une imprimerie, une bibliothèque et des écoles pour les naturels. Les productions littéraires qu'on en voit sortir, quoique principalement destinées à offrir aux missionnaires protestans les renseignemens et les moyens de communication qui leur sont nécessaires, pourront inspirer de l'intérêt, même en Europe, si leurs auteurs s'attachent à recueillir des notions neuves et curieuses sur les peuples au milieu desquels ils vivent. C'est ce

qu'on peut observer dès à présent dans le *Glaneur Hindo-chinois*, où, parmi une foule de détails relatifs aux affaires personnelles des missionnaires, de particularités biographiques, de comptes rendus des dépenses, et de relevés de souscriptions, on remarque de tems à autre quelques faits de l'histoire politique ou littéraire, dignes de fixer l'attention des savans. C'est ce qu'on trouve pareillement dans un volume assez rare [1] qui, consacré en très-grande partie à l'histoire très-circonstanciée et très-minutieuse de la mission protestante dans les contrées situées au-delà du Gange, pendant les douze années qui viennent de s'écouler, ne laisse pas de contenir aussi diverses remarques sur des sujets relatifs à la littérature, à l'histoire et à la mythologie de la Chine et des contrées voisines. Les talens de M. Milne, et les connaissances dont il a fait preuve dans une autre production [2], justifient suffisamment le soin que nous allons prendre en examinant celle-ci.

M. Milne commence par tracer l'exposé des tentatives qui ont été faites à diverses époques pour introduire et faire fleurir le christianisme dans l'empire chinois. Dès les premiers pas, il se présente plusieurs questions au sujet desquelles les compilateurs de son pays, seuls guides que l'auteur ait suivis pour l'histoire ecclésiastique, ne

[1] *Retrospect of the first ten years of the protestant Mission to China (now, in connection with the Malay, denominated the Ultra-Gange's Missions), accompanied with miscellaneous remarks on the literature, history and mythology of China, etc., by* William Milne. Malacca, printed at the anglo-chinese press, 1820, in-8° de 376 pages.

[2] *The Sacred Edict :* on trouvera un extrait de cet ouvrage dans le tome II de ces Mélanges.

fournissent pas de lumières suffisantes. C'est pour n'avoir pas eu d'autres sources à sa disposition, qu'en parlant de l'introduction des Nestoriens ou plutôt des Jacobites à la Chine, il laisse apercevoir des doutes qui n'ont rien de fondé, et qu'une étude plus approfondie de l'histoire orientale eût complétement dissipés. « Deux » remarques, dit M. Milne, s'offrent à moi relativement » aux Nestoriens de la Chine: la première, c'est qu'aucun » rapport chinois authentique que j'aie encore vu, ne » fait la moindre mention de cette secte...., et qu'à l'ex» ception de la pierre de Si-'an, dont *quelques* mis» sionnaires de Rome ont parlé, je n'ai jamais vu ni » entendu dire que les écrivains chinois aient eu con» naissance d'aucun monument, d'aucune inscription, » d'aucun reste d'anciennes églises; la seconde remar» que, c'est qu'aucune partie des doctrines des Nestoriens » ou des cérémonies de leur culte, ne s'est mêlée avec » les systèmes païens de la Chine, autant du moins que » j'ai pu le découvrir. »

Il n'y a pas besoin d'une longue discussion pour faire voir que ces deux remarques, et la conclusion qu'il serait naturel d'en tirer, sont également dépourvues de fondement. Pour commencer par la dernière, il n'y a rien d'étonnant à ce que deux sectes religieuses, étrangères l'une à l'autre par leur origine, la nature de leurs dogmes, la langue de ceux qui les professent, n'aient rien pris l'une de l'autre, pendant l'espace de quelques siècles, où elles ont pu se trouver en contact sur quelques points du vaste empire de la Chine. Les polythéistes chinois n'ont rien emprunté non plus des musulmans qui vivent

au milieu d'eux depuis une époque très-rapprochée de celle de l'hégire. En second lieu, ceux qui pensent que le système hiérarchique des Lamas, un grand nombre de leurs usages liturgiques et plusieurs de leurs dogmes ont été introduits dans le bouddhisme par un effet de la décadence et de la dégénération du nestorianisme au treizième siècle [1], voient, dans cette imitation des formes extérieures du christianisme, une trace assez évidente du séjour des Nestoriens dans l'Asie orientale. Quant au silence des écrivains au sujet des Nestoriens, il ne prouve pas plus que celui qu'ils ont gardé au sujet des Juifs qui se sont établis depuis des siècles au milieu des Chinois, sans que ceux-ci s'en soient aperçus, ou qu'ils aient daigné en faire la remarque. Sans doute ils les ont confondus avec d'autres sectes occidentales dont ils parlent assez souvent, et qui, suivant eux, adorent l'Esprit du ciel [2]. La relation mise sous le nom d'Abouseïd el Hassan, qui témoigne qu'un grand nombre de chrétiens périrent à la prise de la ville de Cumdan, en 877 [3]; nos voyageurs du moyen âge, qui ont trouvé les Nestoriens établis à la cour des princes mongols [4]; les historiens musulmans, qui font mention de plusieurs impératrices tartares et chinoises attachées à la religion de Jésus, tout s'accorde à prouver que les Nestoriens s'étaient en effet répandus

[1] Voyez ci-après le morceau intitulé : *Discours sur l'Origine de la Hiérarchie Lamaïque.*

[2] Rech. tart., tom. I, p. 286. Cf. Mém. chin., tom, XVI, p. 379.

[3] Anciennes relations des Indes et de la Chine, p. 51.

[4] Rubruq. C. XLV; Marc-Pol, l. II, c. 6, etc.; Haytho, *Hist. orient.* C. II, p. 3, ed. Mull.

dans l'Asie orientale, entre le septième et le treizième siècle de notre ère. Quant au monument de Si-'an-fou, il ne sera pas inutile, puisque l'occasion s'en présente, de faire quelques observations propres à lever des doutes qui n'auraient pas été si accrédités, si l'on n'avait trop long-tems négligé d'y répondre. M. Milne s'en serait sans doute garanti s'il eût connu ce monument autrement que par la mention qu'en ont faite *quelques* missionnaires catholiques, et notamment le P. Lecomte [1], qui paraît être le seul qu'il ait lu sur cette matière. Je sais que l'authenticité de l'inscription de Si-'an-fou a été contestée par certains écrivains [2], lesquels ont été jusqu'à en nier l'existence, et à accuser les missionnaires qui en ont parlé, d'avoir supposé ce monument par une fraude pieuse. Quand cette supposition eût été praticable au milieu d'une nation défiante et soupçonneuse, dans un pays où les particuliers et les magistrats sont également mal disposés pour des étrangers, et surtout pour des missionnaires; où tout le monde a l'œil ouvert sur leurs moindres démarches; où l'autorité veille avec un soin extrême à tout

[1] *Nouveaux Mémoires*, tom. II, p. 197.

[2] *Essai sur les mœurs*, chap. 11, édit. de Desoer, tom. IV, pag. 136; D'Argens. *Lettres Chinoises*, tom. VIII, pag. 745. Il n'est pas vrai que *le sage Navarette*, comme dit Voltaire, convienne que l'inscription était une de ces fraudes pieuses qu'on s'est toujours trop aisément permises. Il rapporte avec simplicité l'objection tirée du silence des Annales; mais il ajoute : *Lo que hazen en contra de cosa* tan clara para nosotros, *es que siendo los Chinas tan cuydadosos en sus annales*, etc. Il ajoute que les gouverneurs ont vérifié le fait, et qu'il ignore le résultat de l'enquête, et il finit en disant : *Lo que sabemos de cierto, es que no faltò a aquellos siervos de Dios, supuesta la historia referida*, etc. Navarette, *Tratados historicos*, tom. II, l. 6, p. 105

ce qui tient aux traditions historiques et aux monumens de l'antiquité; il serait encore bien difficile d'expliquer comment les missionnaires auraient été assez hardis pour faire imprimer et publier à la Chine, et en chinois, une inscription de dix-huit cents mots qui n'aurait jamais existé; comment ils auraient pu imiter le style chinois, contrefaire la manière des écrivains de la dynastie des Thang, rappeler des usages peu connus, des circonstances locales, des dates conçues dans les figures mystérieuses de l'astrologie chinoise [1], et le tout sans se démentir un seul instant, et de manière à en imposer aux plus habiles lettrés, intéressés, par la singularité même de la découverte, à en discuter l'authenticité. On devrait donc supposer qu'un lettré chinois, et un lettré des plus érudits, se serait joint aux missionnaires pour en imposer à ses compatriotes. Mais ce n'est pas tout: les bords de l'inscription sont couverts de noms syriens en beaux caractères stranghelos. Le faussaire savait donc le syriaque, et il était en état de faire graver sous ses yeux, avec exactitude, quatre-vingt-dix lignes de l'écriture syrienne qui était en usage autrefois, et dont la connaissance est aujourd'hui peu répandue. Dans la liste des prêtres syriens qu'on lit sur ce monument, plusieurs portent des noms peu connus encore à l'époque où on en place la découverte, avant la publication des extraits d'Assemani, tels que *Ahad-Gusnasph, Atdaspha, Yeschouadad, Izdbouzid*, etc. [2]. Le faussaire était donc un homme qui

[1] Visdelou, *Suppl. à la Bibl. orientale*, p. 375, 381.

[2] *Chin. illustr.*, p. 41. — *Prodrom. Copt.*, p. 83. — Müller, *Monum. sinic. Comment. onomast.*, p. 29.

avait fait une étude approfondie des monumens syriaques dans les originaux. D'ailleurs, il ne suffirait pas d'expliquer la supposition de l'inscription dans l'édition chinoise, et dans les copies rapportées par les PP. Semedo [1], Martini [2] et Boym [3]; il faut encore rendre raison de la fabrication du monument; car la pierre existe : elle a dix pieds de haut sur cinq de large; on en a pris des empreintes en y posant du papier transparent après l'avoir enduite d'encre, et la gravure réduite d'une de ces empreintes est à la Bibliothèque du roi. De plus, ce ne sont pas les missionnaires qui l'ont trouvée dans la terre, mais des ouvriers chinois qui creusaient les fondemens d'une maison particulière; c'est le gouverneur chinois qui l'a fait relever et placer sur un piédestal, dans un temple d'idoles du voisinage, et cela sans se douter qu'il était la dupe d'une fraude pieuse. Ainsi il avait fallu faire composer cette inscription en chinois par un lettré gagné à prix d'argent, y faire ajouter des lignes syriaques par un écrivain habile à tracer le stranghelo, faire bien soigneusement graver le tout sur la pierre, enfouir cette pierre sans qu'on s'en aperçût, diriger les fouilles des maçons de la ville, de manière qu'ils la retrouvassent. Que de fourberies, que de soins, que de difficultés, que de risques même, chez un peuple comme les Chinois! Et dans quel but? Pour établir d'une manière plausible ce qu'on

[1] Voyez *Relatione della grande monarchia della China*, part. I, c. XXXI, p. 194.

[2] *Atlas chinois*, p. 55.

[3] *Gloria regni sinensis crux, ad calcem Floræ sinensis*; et dans la Collection de Thévenot, p. 29 de la *Brefve Relation de la Chine*.

savait d'ailleurs, qu'aux septième et huitième siècles de notre ère, des Syriens avaient construit quelques églises à Si-'an-fou, et qu'un certain nombre de Chinois avaient embrassé l'hérésie nestorienne ou jacobite. Voilà sans doute un objet peu digne des moyens qu'on était forcé d'employer; on ne devine pas ce que le catholicisme avait à gagner dans tout cela, ni comment les Jésuites pouvaient se trouver récompensés de leurs peines, en voyant leur inscription placée dans un temple d'idoles au fond de la province de Chen-si.

Après avoir parlé des Nestoriens, M. Milne trace l'histoire de la mission catholique; et, s'il ne rend pas toujours une justice complète aux hommes vénérables qui l'ont illustrée, on voit qu'il n'en est empêché que par cet esprit de secte, qui produit sur les personnes les mieux intentionnées le même effet que l'esprit de parti. Néanmoins, il termine le compte qu'il rend des travaux des Jésuites, des Dominicains et des autres missionnaires de l'église romaine, par cette déclaration : « Le savoir, les » vertus personnelles et le zèle ardent de plusieurs d'entre » ces missionnaires, méritent d'être imités par tous ceux » qui viendront après eux, seront égalés par un petit » nombre, et ne seront peut-être surpassés par aucun. » Ce jugement, dont personne ne contestera l'équité, mais qu'on n'attendrait pas d'un méthodiste aussi rigide que se montre ailleurs M. Milne, fait beaucoup d'honneur à son impartialité. C'est encore aux compilateurs anglais qu'il s'en rapporte pour la première période de l'introduction du catholicisme en Chine; et l'on voit assez, par quelques-unes de ces observations, que les recherches

d'érudition qu'on peut faire à Malacca ne sont ni très-profondes ni très-étendues. En rappelant que le pape Clément V érigea *Cambalu* en siége archiépiscopal, vers l'an 1305, il remarque que quelques personnes pensent que Cambalu est la même ville que Péking; mais il ajoute qu'il ignore sur quoi est fondée cette supposition, et que, si cela est, ce doit être un nom tartare. Cette dernière conjecture est très-juste; mais le rapprochement qui en est l'objet n'a jamais été mis en doute. Cambalu [1] ou Khan-balikh (*la ville royale* en mongol) est le nom que portait, au treizième siècle, Péking, parce que c'était le lieu de la résidence de Khoubilaï, près duquel fut envoyé en ambassade Jean de Monte-Corvino, depuis honoré du titre d'archevêque, et auteur d'une traduction en mongol des Psaumes et du Nouveau Testament [2].

En faisant l'histoire des divisions qui éclatèrent entre les missionnaires catholiques, et qui, suivant l'auteur, ont contribué plus que toute autre chose à les ruiner dans l'esprit des païens, le but de M. Milne est, dit-il, de garantir les missionnaires protestans de malheurs semblables, auxquels des causes sans nombre peuvent les exposer; car son principal objet, en recherchant les traces

[1] Il est curieux de trouver dans un *Nouveau Barrême*, imprimé en 1798, où l'on fait connaître les changes de Paris avec les principales villes de commerce, celui de Cambalu et de Samarkand; le premier est dit-on, de 300 fr. pour 48 *tolerdax*, et le second, de 300 fr. pour 180 *spinax*. (*Nouv. Bar.* p. 856.) Il est difficile de deviner où l'auteur a puisé ces noms de monnaies, et comment il a pu se procurer de pareils renseignemens.

[2] *Epist.* Johan. de Monte-Corvino, *apud Wadding. Ann. min.* tom. VI, p. 69. Voyez, dans le tom. II, la vie de J. de Monte-Corvino.

des tentatives faites à diverses époques pour répandre l'Évangile à la Chine, est d'éclairer ses confrères sur les causes qui en ont entravé le succès. Il veut aussi faire voir que la nouvelle entreprise de la société des missionnaires de Londres est justifiée par l'état déplorable où se trouve actuellement le christianisme dans cette contrée, encore enveloppée dans les épaisses ténèbres des superstitions païennes, ou abandonnée (ce sont les expressions de M. Milne) « à une odieuse dureté de cœur, sous l'in-» fluence d'un scepticisme raffiné, et de vaines spécula-» tions qui supposent un univers sans Dieu. » La société des missionnaires a envoyé M. Morrison et ses compagnons au bout de l'Asie pour faire cesser cet état de choses, et elle a la confiance qu'ils y réussiront.

Le tableau des croyances et des opinions qui ont cours chez les Chinois, tel que le trace M. Milne, ne semble pas propre à fortifier cette espérance. Ce tableau, dont les traits principaux ne sauraient être neufs, après tant d'ouvrages où l'on a cherché à en présenter de pareils, offre dans ses détails des vues ingénieuses et des observations intéressantes. L'auteur se montre en général libre des préjugés qui ont égaré plusieurs auteurs anglais, et notamment M. Barrow, quand ils ont voulu traiter une matière qu'ils n'avaient pas suffisamment approfondie. Son parallèle des idées philosophiques des Chinois avec celles des Platoniciens et des anciens Égyptiens, prouve qu'il s'est formé des idées justes de la doctrine contenue dans les livres classiques, et qu'il est loin de partager l'indifférence irréfléchie de quelques-uns de ses compatriotes, au sujet de ces monumens si propres à jeter du

jour sur l'histoire de l'esprit humain et sur les communications des peuples dans l'ancien monde.

M. Milne raconte en détail les circonstances qui ont donné à la société des missionnaires l'idée de faire traduire la Bible en langue chinoise, travail qui avait longtems été jugé inexécutable; l'auteur attribue cette opinion répandue en Angleterre au peu de connaissances que ses compatriotes avaient eues de la Chine jusqu'à ces derniers tems, et aux idées fausses qu'ils s'étaient formées de la langue et de l'écriture des Chinois. Un mémoire de W. Mosely, tendant à prouver la possibilité d'exécuter cette entreprise, fut accueilli avec faveur par les personnes qui prenaient intérêt au progrès du christianisme en Asie, et l'on résolut d'envoyer à la Chine quelques hommes zélés qui se consacreraient pendant plusieurs années à l'étude de la langue, pour être en état d'y faire passer les Écritures. M. Morrison, qui avait dû accompagner Mungo-Park dans sa dernière et funeste expédition, fut désigné le premier pour remplir les vues de la société des missionnaires. Ce zélé propagateur de l'Écriture, qui s'est rendu célèbre depuis cette époque par des travaux justement estimés, n'avait alors pour tout secours qu'un fragment de dictionnaire, et une harmonie des évangiles dont la copie fut faite pour lui par un Chinois nomme *Young-sang-tak*, d'après un manuscrit célèbre du *British Museum* [1]. Muni de ces deux morceaux et des lettres de recommaudation de la société, il partit d'Angleterre au com-

[1] Voyez la notice qu'en a donnée M. Montucci, à la suite des *Notitiæ SS. Bibliorum* de Murr, p. 68 seqq., et ce qui a été dit du même manuscrit, ci-dessus, p. 16.

mencement de 1807, et arriva la même année à Macao. Les circonstances de son séjour dans cette ville et dans celle de Canton sont racontées par M. Milne avec le plus grand détail, d'après un manuscrit de M. Morrison lui-même. Ce récit, beaucoup trop minutieux pour que nous nous attachions à en donner l'extrait, ne laisse pas de contenir quelques faits curieux sur la manière dont les étrangers sont obligés de vivre au milieu des Chinois. Nous ne pouvons nous arrêter non plus à faire connaître tous les efforts, jusqu'à présent peu fructueux, que M. Morrison a tentés pour répandre le christianisme parmi les habitans de Canton. Il suffira de dire en général qu'on s'est, dans les commencemens, abstenu par prudence des instructions orales, de peur de s'ôter les moyens d'étudier à loisir la langue dans le pays même, si, comme tout contribuait à le faire craindre, une prédication ouverte venait à causer de l'ombrage aux magistrats. On s'en est tenu à la publication de diverses parties des Écritures, et de quelques ouvrages de piété.

Les premiers livres imprimés publiés furent les Actes des Apôtres, dont M. Morrison avait apporté une copie prise sur le manuscrit du *British Museum*. Ils furent bientôt suivis par l'Évangile de saint Luc, deux catéchismes, et les Épîtres. Le style adopté pour ces traductions, fut celui des compositions de littérature. Les motifs de le préférer furent que ce style est plus généralement entendu par le peuple; qu'on peut comprendre, en les entendant lire à haute voix, les livres qui sont écrits de cette manière, ce qui n'a pas lieu pour le style élevé des livres classiques; et enfin qu'en prêchant, si cela arrive

un jour aux missionnaires méthodistes, on pourra citer textuellement les paroles des livres saints. A toutes ces raisons on en peut joindre une autre : c'est qu'il est plus aisé d'atteindre un certain degré de perfection dans ce style littéraire que dans celui des livres classiques, qu'un étranger n'imitera jamais qu'imparfaitement. Le docteur Johnson disait que celui qui voulait se perfectionner tout-à-fait dans le bon style anglais, devait passer les jours et les nuits à lire Addison ; les traducteurs des livres saints se sont proposé d'imiter le San-koue-tchi, roman célèbre qui est à la Chine ce que le *Spectateur* était aux yeux de Johnson, un modèle achevé de perfection, dont on ne parle qu'avec admiration, qu'on regarde comme inimitable, et que pour cela même on imite autant qu'on le peut. Je ne sais jusqu'à quel point les traces de cette imitation se font sentir dans la version chinoise des livres saints. Le succès qu'elle pourra avoir parmi les lettrés dépendant en grande partie du style dans lequel elle est écrite, ce n'est pas là une circonstance indifférente aux intérêts de la mission protestante.

Les Anglais ont éprouvé, dans les commencemens, beaucoup de difficultés pour l'impression de leurs livres chinois. Les naturels qu'ils étaient forcés d'employer comme traducteurs, réviseurs, graveurs ou imprimeurs, persuadés qu'on les obligeait de travailler à des ouvrages prohibés par les lois de l'empire, faisaient payer fort cher leur coopération. Ces dépenses et les risques qui y étaient joints, méritent quelque attention, quand on sait, d'après une liste exacte que donne M. Milne, que le nombre total des exemplaires des livres chinois, publiés

en 1818, tant à Canton qu'à Macao et à Malacca, s'élevait à cent quarante mille deux cent quarante-neuf, celui des livres malais à vingt mille cinq cents, sans compter la grammaire chinoise de M. Morrison ; imprimée à Sirampour, deux dictionnaires chinois-anglais, les dialogues familiers, le Glaneur hindo-chinois rédigé par M. Milne, la traduction de l'Édit sacré par le même missionnaire, et l'ouvrage même auquel nous empruntons ces détails. Parmi les ouvrages chinois qui ont été publiés de cette manière, l'auteur en distingue trente-deux qu'il fait connaître par des notices particulières. On y remarque la Bible presque entière, une esquisse de l'histoire de l'Ancien Testament, la vie de Jésus-Christ, un *Monthly Magazine*, ou recueil périodique en chinois, un *Catéchisme géographique* avec quatre cartes, etc. Voilà, comme on voit, toute une littérature créée au bout du monde et à notre insu, par deux ou trois hommes infatigables, assistés d'un certain nombre de personnes zélées et libérales. Ces grandes entreprises du prosélytisme religieux ont quelque chose de remarquable à l'époque où nous vivons, d'autant plus que ceux qui les dirigent, ou du moins ceux qui les exécutent, semblent, pour le moment, rester étrangers à toute vue politique et commerciale.

Les détails dans lesquels est entré M. Milne au sujet de l'impression de ces divers ouvrages, l'ont conduit à donner quelques renseignemens intéressans sur l'art de l'imprimerie chez les Chinois. Ce qu'il dit de la date de l'invention de cet art est peu exact, et doit être rectifié d'après les textes qui seront cités plus bas. On ne saurait la rapporter, comme il l'a fait, à l'an 923, *septième*

année Thian-tching, par la double raison que ce *nom d'années* n'a commencé qu'en 926, et n'a duré que quatre ans. M. Milne a sans doute été induit en erreur par la Table chronologique du docteur Morrison. Quant aux procédés d'impression, l'auteur en compte trois. Le *mou-pan*, ou l'impression stéréotype en planches de bois, est le plus ordinaire et le plus commode. Les planches sont faites de poirier ou de jujubier, deux arbres dont le bois est, suivant les Chinois, d'un beau grain, dur, onctueux, luisant, d'un goût aigrelet, et difficilement attaqué des vers. On taille les planches de forme carrée, d'un demi-pouce d'épaisseur, assez grandes pour contenir la double page d'un livre chinois ; on les lisse des deux côtés avec un rabot de menuisier, puis on les enduit d'une pâte faite avec du riz bouilli, ou quelque autre substance glutineuse, pour effacer les petites inégalités qui auraient pu échapper au rabot, et adoucir la surface du bois, de manière qu'il reçoive mieux l'impression des caractères. Le manuscrit qu'on veut imprimer, régulièrement transcrit, est envoyé à l'imprimeur, qui l'applique à l'envers sur la planche, avant que l'enduit glutineux soit sec, et l'y colle proprement en se servant d'une brosse ou de sa main ; il fait ensuite sécher la planche au soleil ou devant le feu ; après quoi il enlève avec ses doigts la feuille, qui laisse sur l'enduit une épreuve exacte des caractères : on taille alors en creux tout ce qui est resté blanc, en ménageant avec soin les traits des caractères qui demeurent saillans ; c'est ce qu'on appelle *gravure masculine*, *yang-wen*. Dans la *gravure féminine*, *yen-wen*, qui est employée très-rare-

ment, et seulement pour certains usages particuliers, les caractères sont gravés en creux, et les épreuves en offrent la trace en blanc sur un fond noir. Pour *tirer*, on met la planche sur une table, on y passe légèrement l'encre avec une brosse; la feuille y est appliquée et pressée avec une autre brosse sèche, faite, dit M. Milne, avec le poil de l'arbre appelé *tang*(*made of the hair of the taung tree*). Un ouvrier peut ainsi tirer deux mille feuilles par jour : on les place ensuite entre deux planches surmontées d'une grosse pierre. C'est de cette manière qu'on imprime en Chine, depuis neuf cents ans, des livres de toute grandeur, depuis le format de nos in-128, jusqu'à celui que les Anglais nomment *elephant-folio*. Le procédé de la gravure n'exige que de l'adresse et nullement la connaissance des caractères ; aussi les ouvriers impriment-ils les écritures étrangères aussi bien que la leur. M. Milne parle d'un livre intitulé *Loung'wei pi chou*, en quatre-vingts volumes in-12, dont les huit derniers sont consacrés à la géographie générale, et contiennent de très-courtes notices sur les pays voisins de la Chine, et sur ceux de l'occident, l'Inde, la Perse, l'Arabie, la Turquie, l'Europe, l'Afrique, l'Archipel malais, Formose, la Corée et la Tartarie. Dans cet ouvrage curieux, outre divers échantillons des monnaies et des costumes de différentes nations, on trouve aussi des *spécimen* de sept différentes langues et des caractères qui leur sont propres, telles que le barman, le samskrit, le pali et l'arabe. Deux des volumes renferment un riche vocabulaire d'une langue étrangère que M. Milne ne nomme pas, et dont les caractères sont gravés en bois, aussi bien que les

caractères chinois qui en font connaître le sens et la prononciation.

Nous ajouterons que nos missionnaires ont souvent fait graver des pages et même des livres entiers en latin, par des ouvriers qui vraisemblablement ne savaient pas un mot de cette langue. C'est de cette manière qu'ont été publiés plusieurs ouvrages relatifs aux affaires de la mission des Jésuites, entremêlés de passages chinois et mandchous, quelques vocabulaires chinois et latins, la grammaire chinoise du P. Varo en espagnol, et deux des livres de Confucius, de l'édition dite de Goa. On se contentait d'écrire le plus nettement possible une copie sur du papier transparent, et les graveurs chinois, après avoir collé ce papier sur une planche, en évidaient les blancs, sans avoir besoin de lire une seule lettre de l'écriture dont ils suivaient les traits. Ces sortes de livres offrent donc une copie figurée, ou comme on dit à présent, un *fac-simile* très-exact de l'écriture des missionnaires qui les ont transcrits [1].

[1] L'excessive fidélité des ouvriers chinois, quand ils s'attachent à imiter les produits d'une industrie étrangère, est connue de tout le monde, et on en cite des exemples très-singuliers. Pour ne pas sortir du sujet qui nous occupe, nous indiquerons seulement les copies qu'on trouve dans une de leurs collections de gravures, de deux estampes européennes du seizième siècle. Ces estampes représentant des sujets pieux, et entourées de légendes analogues, avaient sans doute été recueillies par quelque curieux chinois, et reproduites, selon l'usage du pays, sur des bâtons d'encre. On les a reprises et fait graver de nouveau dans un livre où l'on a réuni toutes sortes de dessins et de compositions pittoresques. Malgré toutes ces transcriptions qui auraient pu rendre le caractère des estampes méconnaissable, on y retrouve le style original parfaitement bien conservé, et les légendes même en sont très-lisibles, quoiqu'en lettres italiques très-petites.

L'impression en types mobiles n'est point inconnue à la Chine, ainsi qu'on aura occasion de le montrer plus bas; mais l'usage en est assez borné. On ignore si les types mobiles en métal, dont on s'est servi dans certaines circonstances, étaient *gravés* ou *frappés*. Le plus ordinairement, ces types sont gravés en bois. On les nomme en chinois *ho-tseu* (caractères vivans), ou *tshiu-tchin* (perles amassées). C'est avec des caractères de cette espèce que s'imprime le *Youan-men-pao*, ou le Journal de Canton, qui paraît tous les jours, et dont chaque numéro contient environ cinq cents caractères; mais l'impression en est si mauvaise, qu'on peut à peine le lire. L'Histoire des îles Lieou-khieou, en quatre volumes, a été imprimée avec des caractères mobiles gravés en cuivre. Les missionnaires catholiques ont aussi fait usage de types chinois mobiles en bois, et c'est de cette manière qu'ont été imprimés, au collége de Saint-Joseph, à Macao, deux volumes de la Vie de la Sainte Vierge, et vingt-six volumes de la Vie des Saints, deux ouvrages qui, sous le rapport de l'exécution typographique, ne peuvent nullement entrer en comparaison avec les beaux livres gravés à la manière ordinaire des Chinois, que les Jésuites ont fait imprimer à Péking et ailleurs.

Un dernier procédé dont M. Milne ne dit qu'un mot, serait le plus curieux des trois, si l'on était entré dans plus de détails pour le faire connaître; on le nomme *La-pan*, c'est-à-dire, *planches de cire*. Il consiste à étendre une couche de cire sur une forme en bois, et à y tailler les caractères avec un outil à graver; on tire ensuite à la manière ordinaire, c'est-à-dire, en frottant

légèrement le papier avec une brosse. Cette méthode est rarement employée, si ce n'est dans un cas d'urgence et quand on est très-pressé. M. Milne ne l'a pas vu mettre en exécution : il serait à désirer que l'on pût se procurer des renseignemens plus précis sur un moyen qui paraît si simple et si expéditif, d'avoir des épreuves d'une espèce de caractères pour lesquels notre typographie sera toujours difficile à employer, et nos divers procédés de gravure aussi dispendieux qu'embarrassans.

Ceux qui aiment à connaître ce qu'il en coûte chez les différens peuples pour contribuer à la diffusion des lumières, verront avec plaisir l'aperçu des frais d'impression d'un livre chinois. Les missionnaires ont eu occasion de prendre à cet égard des informations exactes, quand ils ont entrepris de publier leur version du Nouveau Testament. On leur a demandé, pour la gravure de dix mille caractères, 11, 21, 30 et jusqu'à 47 dollars espagnols, c'est-à-dire, 60 francs, 114 fr., 167 et 254 fr. environ : la gravure commune ne coûtait que le tiers de ce prix. Ainsi chaque caractère, du plus beau genre de gravure, revient à deux centimes et demi, au taux le plus élevé : chaque caractère revient, à Paris, à un prix au moins soixante fois plus considérable ; de sorte que le Nouveau Testament, contenant six cent onze pages, et environ deux cent vingt-sept mille trois cents caractères, lequel a coûté à la Chine 500 dollars, ou 2,700 francs, coûterait en France plus de 340,000 fr., sans compter les frais de tirage et le papier. Ce détail minutieux fait voir la différence énorme qui existe pour le prix de la main-d'œuvre entre l'Europe et la Chine, et comment on peut

mettre à fin, dans cet empire, des entreprises auxquelles il serait téméraire de songer en France et en Angleterre.

On trouve dans l'ouvrage de M. Milne des notions précises, et le plus souvent réduites en tableaux et exprimées avec des chiffres, sur les opérations de la société des missionnaires dans les contrées au-delà du Gange. Elle a en tout cinq stations, savoir, la Chine, Malaca, Pinang, Batavia et Singapour, dirigées par neuf missionnaires, six au milieu des Chinois, et trois parmi les Malais; douze écoles pour les naturels, cinq pour les Chinois, dont une en Chine, une à Batavia, trois à Malaca, deux à Pinang, et cinq autres pour les Malais. L'évangile est prêché en malais, et dans trois dialectes chinois, celui de Canton, celui du Fou-kian, et celui qu'on nomme vulgairement *mandarinique*. On favorise l'émigration des familles chinoises, et on les engage à venir s'établir sur les terres dont le gouvernement britannique peut disposer à la côte de Malaca et dans l'île de Singapour, à l'embouchure de la mer de Chine, occupée par les Anglais depuis le printems de 1819. Les missionnaires voient, dans le concours de ces circonstances, des motifs de compter sur le succès de leur prédication évangélique. Il y a beaucoup de leurs compatriotes qui ne partagent pas toutes leurs espérances sous ce rapport; mais il n'en est aucun, sans doute, qui ne voie avec un vif intérêt ces excursions, ces études littéraires, cette abondante moisson de documens de toute espèce, qui semblent avoir pour effet principal, sinon pour objet immédiat, d'ouvrir de nouveaux débouchés à leur industrie, et de préparer les voies à leur commerce et à leur politique.

SUR LES NOUVELLES LETTRES ÉDIFIANTES[1].

Le titre de cet ouvrage rappelle une collection chère à tous les amis des lettres, et que, depuis long-tems, on regrettait de voir interrompue. Ce recueil, dont la rédaction est due aux soins successifs des PP. Verjus, Patouillet et Duhalde, a été plusieurs fois réimprimé sous différentes formes et avec quelques additions, notamment dans l'édition qui en a été faite à Toulouse en 1810. Mais, depuis l'époque de la suppression des Jésuites, on a cessé d'imprimer périodiquement les lettres venues des missions, et les personnes qui prenaient intérêt au progrès de ces utiles entreprises, n'ont pu en être informées que par des relations isolées, qui ont été publiées à de longs intervalles, et se sont succédé sans régularité. Il a paru des volumes séparés de ces relations, désignés comme pouvant servir de suite aux *Lettres édifiantes*, à Paris, en 1785, 1787 et 1789; à Liége, en 1794; à Londres, en 1797 et 1800; à Rome, en 1806; à Lyon, en 1808. La difficulté de les réunir fera sans doute accueillir avec plaisir une collection où l'on se propose de les rassembler toutes, et de disposer par ordre chrono-

[1] *Nouvelles Lettres édifiantes des Missions de la Chine et des Indes Orientales.* Paris, Leclère, 1818-1823, 8 volumes in-12.

logique les pièces relatives aux missions étrangères, depuis 1767 jusqu'à présent.

L'ancien recueil portait le titre de *Lettres édifiantes et curieuses :* le nouveau est seulement intitulé *Lettres édifiantes ;* et cette différence, qui s'observe dans les deux frontispices, est justifiée par le contenu des deux ouvrages. Je ne place point ici cette remarque par un vain esprit de critique, ni pour en faire la matière d'un reproche contre les personnes respectables auxquelles on en doit la publication; mais peut-être, avant de finir cet article, aurai-je occasion de répéter cette observation, et d'y joindre quelques réflexions que je ne crois pas sans importance.

La préface qu'on a mise à la tête du premier volume, offre un exposé rapide de la fondation, des progrès, de la décadence, de l'état actuel, ainsi que des besoins des cinq missions de la Chine, du Tonquin occidental, de la Cochinchine, de Siam et des *Malabares*. L'introduction qui vient après, donne, avec plus de détails, l'histoire particulière des missions de la Chine, d'où sont venues les lettres et les relations qui forment les deux premiers volumes, ainsi que celles qui doivent remplir encore quelques-uns des volumes suivans. Nous ne citerons, dans les faits qui y sont rappelés, que ceux qui ont rapport à ces derniers tems, et dont on n'a pas encore eu connaissance par les relations imprimées. La mission du *Sse-tchhouan* comprend, outre la province de ce nom, les deux provinces voisines, le Yun-nan et le Koueï-tcheou. La première des trois renfermait, dit-on, en 1770, dix à douze mille chrétiens; en 1792, on en comptait vingt-cinq mille;

en 1801, plus de quarante mille; et en 1809, cinquante-deux mille. Leur nombre s'était encore accru jusqu'à la fin de 1814, où commença la persécution qui coûta la vie à M. Duffresse, évêque de Tabraca et vicaire apostolique. Dans le Yun-nan, on ne portait le nombre des chrétiens, en 1809, qu'à deux mille cinq cents, et dans le Koueï-tcheou, à quinze cent soixante-dix-huit. Tout le reste de la Chine est partagé en trois évêchés titulaires, Peking, Macao et Nanking. Il y a dans le premier environ quarante mille chrétiens; on en compte trente-trois mille dans celui de Nanking; quant à l'évêché de Macao, dont dépendent les deux provinces de Kouang-si et de Kouang-toung, il ne s'y trouve qu'environ sept mille Chinois convertis à la foi catholique. Le Fou-kian, le Chen-si, le Kan-sou et le Chan-si réunis, en contiennent, dit-on, soixante mille. On voit, par ce calcul, qu'il y aurait, suivant les missionnaires, près de deux cent mille chrétiens à la Chine. Ou nous nous trompons fort, ou ce résultat est assez éloigné des idées qu'on se fait généralement de l'état de décadence et de la ruine presque totale du christianisme dans cet empire.

Un autre fait non moins contraire à cette opinion, que nous croyons assez répandue, c'est ce qu'on observe dans un tableau des catéchumènes formés annuellement, et des adultes et enfans baptisés dans les seules provinces du Sse-tchhouan, du Yun-nan, et du Koueï-tcheou, depuis 1767 jusqu'en 1813. Le nombre des uns et des autres va généralement croissant jusqu'en 1809, et décroît à peine dans les quatre années suivantes, au point que les catéchumènes formés en 1767 au nombre de quarante-deux,

ne sont pas, dans cette année 1809, moins de trois mille cent quatre-vingt-cinq. Les enfans des infidèles, baptisés en 1771, n'étaient qu'au nombre de soixante-dix-sept; en 1813, il s'en est trouvé trente-six mille quatre cent soixante-dix; et, comme la période de tems qu'embrasse ce tableau n'est pas celle où l'on peut naturellement supposer un accroissement proportionné dans le nombre des missionnaires, dans les secours qui leur ont été accordés, ni dans les facilités qu'ils ont obtenues pour la prédication, on a peine à imaginer comment les succès ont pu augmenter en raison inverse des ressources, et comment il s'est formé tant de nouveaux chrétiens dans des circonstances qui auraient pu faire craindre l'entière destruction des anciennes chrétientés.

Il est naturel de chercher l'explication de cette contradiction apparente, dans la nature et l'espèce des conversions; mais peut-être doit-on avouer que cette explication n'est pas entièrement satisfaisante. A mesure que, par l'effet de diverses circonstances, le nombre des missionnaires venu d'Europe a diminué, on a tâché de les remplacer par des prêtres chinois, dont on a toujours considéré la formation comme un des plus sûrs moyens de favoriser les progrès du christianisme. Celles des fonctions des missionnaires qui n'exigent pas absolument le concours des personnes revêtues du sacerdoce, sont remplies avec zèle par les catéchumènes les plus instruits, et les femmes mêmes sont utilement employées, parce qu'elles peuvent plus facilement pénétrer dans les maisons des infidèles, et y conférer, à la dérobée, le baptême aux enfans malades, en feignant de leur administrer des re-

mèdes. On ne peut dissimuler que ce ne soit sur le nombre des chrétiens de cette espèce que porte en particulier l'augmentation dont nous avons parlé, et qui, sous ce rapport, n'est pas très-difficile à concevoir.

Cette nécessité où se trouvent les missionnaires, de faire participer les naturels du pays à la propagation du christianisme, n'est pas une des parties de leur conduite qui contribue le moins à indisposer contre eux le gouvernement chinois et ses agens. C'est une chose dont les lettrés sont bien informés, que les *bonzes d'Occident*, comme ils appellent les missionnaires, n'ont d'autre objet, en venant à la Chine, que d'y prêcher leur religion; et, quoique les lois de l'état et les édits des empereurs le leur défendent sévèrement, on n'est point surpris de les trouver souvent en faute. Mais on ne saurait souffrir, disent les magistrats dans leurs déclarations, de voir ces hommes venus d'Europe mettre en usage toutes sortes de moyens pour séduire les esprits peu éclairés, les détourner de la bonne voie, leur faire embrasser une loi étrangère, et les obliger à renoncer aux usages et aux cérémonies qui sont comme la base du bon ordre et le fondement de l'empire. Ce qui peut-être excite encore à un plus haut degré l'indignation et la défiance des Chinois, c'est la pension de quatre cent cinquante-cinq livres que la Propagande envoie aux missionnaires, tant européens que chinois. Ces derniers leur paraissent, au moyen de cette pension, devenus de véritables espions, ou des agens d'une puissance étrangère, dont ils redoutent l'influence, faute d'être en état d'en apprécier les vues.

On ne saurait donc être surpris de ce que les magistrats

chinois, ne pouvant concevoir les véritables motifs qui font agir les chrétiens, et leur prêtant les intentions les plus coupables, les traitent, quand ils les surprennent en flagrant délit, comme des criminels d'état, convaincus non-seulement d'une désobéissance formelle aux décrets des empereurs, aux lois de l'empire, aux préceptes des saints de l'antiquité et aux leçons des philosophes, mais fortement soupçonnés de machinations et de manœuvres contre la sûreté de l'état. C'est sous ce point de vue qu'il faut envisager les persécutions auxquelles ils sont perpétuellement exposés, et qui se renouvellent tantôt dans une province, tantôt dans une autre, et quelquefois dans tout l'empire. Cette manière de voir n'excuse pas tout-à-fait, mais elle explique les rigueurs et les cruautés exercées contre les missionnaires, dont plusieurs ont été tout récemment victimes de leur zèle. Les circonstances de leur arrestation, l'instruction de leur procès, les emprisonnemens et les châtimens corporels auxquels ils sont ordinairement condamnés, étant les effets d'une loi constante, offrent peu de variété. Les deux volumes que nous avons sous les yeux ne sont remplis que du récit de ces souffrances, qu'un lecteur qui prend intérêt à leurs peines se lasse plutôt de lire, que ces hommes courageux ne se lassent de les endurer.

Effectivement, en parcourant les relations écrites par M. Gleyo, par M. Pottier, évêque d'Agathopolis, par M. de Saint-Martin, on ne trouve, aux noms près, qu'une répétition d'aventures presque semblables; les mêmes fatigues sont toujours soutenues avec le même courage; les missionnaires dénoncés aux autorités locales, sont

souvent réduits à se cacher dans les maisons des chrétiens, ou même à errer dans les lieux les moins habités. Quand on les arrête, on les conduit devant le tribunal du magistrat, ou, comme ils ont coutume de s'exprimer, devant le *prétoire ;* on leur ordonne de renoncer à leur religion, et leur refus est toujours puni des mêmes peines, qui consistent, pour les magiciens, chefs de secte et prédicateurs de fausses doctrines, dans une bastonnade qui se donne avec de longs morceaux de bambou de deux pouces de diamètre, fendus dans leur longueur; en soufflets appliqués sur les joues avec un instrument composé de deux semelles de cuir de bœuf cousues à une extrémité, et détachées dans le reste de leur étendue; et dans une sorte de question qu'on donne en serrant les chevilles des pieds dans une machine faite de trois planches d'un bois dur qu'on nomme *kia-kouen*. Le choix de ces différens supplices est à peu près à la discrétion des magistrats, qui n'en usent pas tous avec la même rigueur; mais, depuis long-tems, il ne s'est guère passé d'année où les missionnaires n'aient été exposés à des tourmens de ce genre ; aussi n'ont-ils guère eu le tems de faire des observations scientifiques ou des recherches littéraires, et il y aurait de la cruauté à leur en faire un reproche. On peut dire même que, quoique les morceaux qui composent le nouveau recueil soient, pour la plupart, d'un intérêt moins général que ceux qui font partie des anciennes *Lettres édifiantes*, il y a lieu d'être étonné de ce qu'il s'y trouve encore tant de particularités curieuses et d'observations bien faites, qui annoncent ce que les mêmes hommes auraient pu exécuter s'ils avaient été placés dans d'autres circonstances.

Il y a, par exemple, plusieurs remarques utiles sur les mœurs dans la lettre d'un ancien missionnaire qui, après avoir passé les plus belles années de sa vie dans la province du Fou-kian, est revenu consacrer une vieillesse vénérable à l'administration de ces mêmes missions, qu'il avait servies par son zèle et édifiées par ses exemples. Dans la contrée qu'habitait M. de Chaumont, les Chinois n'élèvent ordinairement qu'une ou deux filles; ils noient les autres, au moment de leur naissance, dans un seau d'eau qui est placé à dessein près du lit de la mère. C'est un motif de pitié assez singulier qui les y engage, afin qu'elles n'aient pas le tems de sentir les misères de la vie, et aussi par la crainte qu'ils ont eux-mêmes de s'attacher trop tendrement à ces filles; car, une fois qu'ils ont commencé à en élever une, ils sont on ne peut plus sensibles au moindre mal qui lui arrive. Une femme, qui était nourrice des enfans d'une famille chrétienne, montrait d'heureuses dispositions pour le christianisme, et néanmoins elle n'osait se résoudre à recevoir le baptême; elle dissimula long-tems le motif qui l'en détournait; mais enfin elle avoua au missionnaire qu'elle était retenue par la crainte qu'elle avait, devenue chrétienne, de ne plus pouvoir faire mourir les filles qu'elle mettrait au monde.

On croit assez communément que le célibat est regardé, à la Chine, comme un déshonneur; qu'un célibataire y est sans considération, et qu'une fille qui ne se marie pas est un pesant fardeau pour une famille. M. de Chaumont réfute cette opinion par des exemples : il a vu une fille païenne qui, par attachement pour ses parens, avait renoncé au mariage, et qui jouissait néanmoins de l'af-

fection de sa famille. Les prêtres idolâtres gardent le célibat, et, comme le remarque très-bien M. de Chaumont, ce n'est pas pour cette raison qu'ils sont méprisés. Beaucoup de filles chrétiennes gardent la virginité par motif de religion ; les païens du voisinage le savent et les respectent. Ils savent aussi que les missionnaires catholiques font profession de chasteté, et ils ne les en estiment que plus. Les jeunes veuves, soit chrétiennes, soit païennes, qui refusent de passer à de secondes noces, sont généralement respectées. J'ajouterai à ces observations qu'il est tellement faux qu'on ait peu d'estime pour les personnes qui s'abstiennent du mariage, qu'au contraire la loi détermine les honneurs à rendre aux filles et aux veuves qui passent leur vie dans le célibat. On leur accorde des titres posthumes, on élève pour elles de ces arcs de triomphe en bois, qui servent à prolonger pendant quelques années le souvenir des belles actions et l'autorité des bons exemples. Il y a toujours dans les biographies chinoises, lesquelles, comme on sait, sont classées méthodiquement, un chapitre pour les *thoung-niu* ou vierges célèbres, et un autre pour les *tching-lieï* ou veuves fidèles ; ces chapitres sont quelquefois assez étendus ; mais cependant il faut avouer qu'en général il y a trop d'avantages pour les Chinois à laisser une postérité, et que leurs préjugés sur les honneurs qu'ils peuvent attendre de leurs enfans après leur mort sont trop puissans, pour que le célibat soit jamais chez eux l'état d'un grand nombre de personnes.

Un autre morceau qui rompt un peu l'uniformité du récit des missionnaires, est la traduction d'un écrit

chinois affiché à Macao le 15 mai 1785, et contenant les arrêts rendus par le tribunal des causes criminelles de Peking contre les missionnaires et les chrétiens, et approuvés par l'empereur. Dans une pièce de ce genre, on voit à découvert les opinions des Chinois, et les préjugés qui les animent contre les chrétiens. « Ceux qui suivent la religion du Seigneur du ciel, y est-il dit, reconnaissent un souverain pontife, qui est chargé du gouvernement de toute la religion; au-dessous de lui sont des archevêques, et après ceux-ci des évêques, et, en dernier lieu, les *pères spirituels*. Tous ceux qui professent cette religion, ont pour règle de faire abstinence une fois tous les sept jours; ils honorent et révèrent la croix et les médailles; ils exhortent les hommes à la vertu; il récitent les prières en langue européenne; on donne à tous ceux qui observent cette religion, des rosaires, des images, des calendriers, etc. S'il s'en trouve parmi eux qui gardent le célibat dès l'enfance, et qui sachent la langue et les lettres européennes, ils peuvent être admis à aider les prédicateurs de la religion. On leur envoie alors une permission du souverain pontife, pour être faits prêtres, ensuite on leur fait tenir tous les ans quatre-vingt-cinq piastres.... Tous ceux qui se trouvent dans les provinces, et qu'on appelle *chin-fou* (pères spirituels), et qui sont honorés par les chrétiens, comme s'ils étaient des officiers ou magistrats, doivent être punis grièvement et d'une manière proportionnée à leurs crimes. Quant aux gens ignorans, qui se sont laissé séduire par l'appât des richesses, de l'argent ou des secours qu'ils espéraient recevoir des prédicateurs, nous jugeons qu'ils

doivent être condamnés à l'exil dans le pays de Ili, où ils seront donnés pour esclaves aux mandarins qui y résident; et si quelques-uns de ces malfaiteurs ont reçu de l'argent des prédicateurs, leurs maisons et leurs biens doivent leur être ôtés et confisqués. » Après avoir rapporté quelques dispositions relatives au châtiment de ceux qui ont amené ou introduit en Chine les prédicateurs de la religion, et de ceux qui ont reçu cette même religion de leurs parens et ancêtres, on ajoute : « *Toutes ces choses sont déterminées conformément aux lois : on doit les respecter et les mettre en pratique* [1]. »

Si l'on fait réflexion à l'état où se trouve un missionnaire que son zèle conduit à la Chine, qui se voit transporté loin de sa patrie, de sa famille, de ses amis, dans un empire où tout est nouveau pour lui, les personnes et les choses, les lois et les usages, la langue et les mœurs, au milieu d'hommes qui lui sont étrangers, qui méconnaissent ses intentions, qui interprètent mal ses actions, qui nourrissent contre lui une injuste défiance; on concevra que, dans cet état d'isolement, il ne peut guère chercher d'appui que dans le sentiment qui le lui a fait embrasser volontairement et avec connaissance de cause; et qu'il est bien excusable s'il est quelquefois tenté de s'exagérer à lui-même la seule idée qui puisse le sou-

[1] Sir George Staunton, auquel on est redevable de la publication de l'ouvrage le plus propre peut-être à faire juger l'administration des Mandchous (je veux parler du code pénal de ces peuples), a inséré, dans l'appendice de cet estimable ouvrage, deux édits impériaux concernant la propagation du christianisme en Chine, donné en 1805. Ces deux pièces, qui sont fort curieuses, seront sans doute réimprimées dans la suite de la collection des *Lettres édifiantes*, quand on sera parvenu à l'époque à laquelle elles se rapportent.

tenir dans ses souffrances. On ne doit donc pas être surpris de voir aux missionnaires un certain tour d'esprit qui se faisait déjà remarquer dans l'ancienne collection de leurs lettres, mais qui ne peut manquer de frapper encore davantage dans la nouvelle. On se rendra compte, sans avoir recours à d'odieuses suppositions, de cette propension qu'ils laissent voir à expliquer par des moyens surnaturels les événemens qui arrivent, soit à eux, soit à leurs néophytes, de ces conversions inespérées dont leurs récits sont remplis, de ces guérisons miraculeuses, de ces changemens soudains et inexplicables dans la conduite de leurs persécuteurs. On leur pardonnera de croire souvent que la Providence, dont le secours leur est si nécessaire, agit en Chine par d'autres voies que celles que nous observons en Europe. L'idée que nous nous formons du caractère des hommes qui se consacrent à la prédication de l'évangile, permet sans doute de ne pas leur accorder à tous des lumières également étendues; mais elle s'oppose à ce qu'on puisse, en aucun cas, suspecter leur candeur et leur droiture, qualités sans lesquelles il est impossible de concevoir leur courage et leur persévérance, dans une carrière où la malignité la plus ingénieuse ne saurait imaginer qu'ils soient guidés par le plus petit intérêt humain.

On ne peut douter que la suite de cette collection, qui comprendra les lettres venues du Tonquin, de la Cochinchine et de Siam, ne doive contenir des morceaux très-importans sur ces pays, que l'on connaît encore si peu, et sur lesquels l'ancienne collection ne renferme que des fragmens de peu d'étendue, et, s'il faut le dire,

d'une valeur médiocre. La mission du Tonquin, par exemple, a joui pendant quelque tems d'une tranquillité dont les effets ne se feront pas seulement sentir par les progrès du christianisme. Un missionnaire qui habite actuellement à Paris, a acquis une connaissance assez approfondie du Tonquinois, pour que les travaux dont on lui sera redevable puissent offrir le plus haut degré d'intérêt. On a, en général, des idées assez fausses sur cet idiome, ainsi que sur ceux des nations voisines; on les regarde comme des dialectes du chinois, et l'on pense que les caractères de ces derniers, lus par tous les peuples du midi de la Chine, ainsi que par ceux du Japon, conformément à la prononciation de chacun d'eux, sont cependant interprétés partout de la même manière : de sorte, dit-on, que les Chinois, les Tonquinois, les Cochinchinois, les Japonais, s'entendent par écrit, sans pouvoir converser entre eux. Cette assertion, ainsi présentée d'une manière absolue, est très-inexacte. La connaissance des caractères chinois est assez généralement répandue, pour que certains livres, ceux de Confucius, par exemple, soient entendus des lettrés de ces différens pays ; mais cela n'empêche pas que les livres ordinaires n'offrent de grandes différences, soit par rapport à la construction et à la phraséologie, soit pour les caractères, dont on altère fréquemment le sens, en prenant pour particules certains signes qui ont une signification propre en chinois, ou en faisant le changement inverse. Il y a aussi dans chaque contrée des caractères particuliers qu'on entremêle au discours, et qui, dans le Tonquin, par exemple, sont ordinairement formés de

deux parties, l'une qui indique le sens, l'autre qui marque le son que le caractère doit avoir en tonquinois. La grammaire de ce dernier idiome semble offrir aussi des particularités curieuses, sur lesquelles on peut espérer des éclaircissemens dans les prochains volumes des *Lettres édifiantes*. La chronologie annamitique est encore fort peu connue, et l'on doit souhaiter qu'elle soit éclaircie d'après les livres du pays, et non, comme l'a vainement tenté le P. Gaubil, d'après les ouvrages chinois, qui sont à cet égard très-insuffisans. Le Traité des sectes religieuses chez les Tonquinois, par le P. Adrien de Sainte-Thècle, ouvrage très-important qui est resté en manuscrit, mériterait certainement de trouver une place dans les *Lettres édifiantes*, puisqu'il est également intéressant pour la religion et pour l'histoire philosophique des peuples asiatiques. Enfin, les royaumes de l'Inde ultérieure, moins fréquemment visités, moins bien décrits que la Chine, et dont nous avons moins de livres, doivent devenir le sujet de recherches historiques de toute espèce, que peut-être on ne peut plus attendre des missionnaires de la Chine en aussi grand nombre qu'autrefois, parce qu'eux-mêmes nous ont fourni les moyens de pousser plus loin celles qu'ils avaient entreprises.

Quoi qu'il en soit, on doit savoir beaucoup de gré aux éditeurs d'avoir pris le parti de rendre publiques les relations qu'ils possèdent, et souhaiter que la collection commencée se continue, et devienne chaque jour plus intéressante : c'est ce qui ne saurait manquer d'arriver, si les missionnaires qui sont dès à présent partis pour la Chine, et ceux qui doivent les suivre, marchent sur les

traces de leurs prédécesseurs. On ne peut se dissimuler que, dans cet empire, un des moyens les plus efficaces, pour la propagation du christianisme, ne soit d'entourer les missionnaires de cette espèce de considération que peut seule leur mériter, auprès des lettrés, une connaissance approfondie de la langue, des caractères, ainsi que des doctrines qui sont enseignées dans les livres classiques, et des faits de l'histoire chinoise, ou bien encore ces notions d'astronomie et de mathématiques à l'aide desquelles ils obtinrent une si haute faveur au tems de Khangh-i. Ce n'est que de cette manière qu'un certain nombre d'entre eux peuvent être admis à la cour, et acquérir, avec des charges honorables, les moyens d'être utiles à leurs frères des provinces, et de protéger les chrétiens. L'étude de la langue de Confucius, et par conséquent celle des sciences chinoises, n'est plus heureusement hérissée des mêmes difficultés qu'autrefois, et l'on ne saurait trop recommander aux jeunes ecclésiastiques qui se destineront à cette mission jadis si florissante, de se livrer à cette étude avant leur départ d'Europe. D'un autre côté, les savans doivent désirer ardemment d'avoir, comme autrefois, à la Chine, dans la personne des missionnaires, des correspondans aussi éclairés que bien placés pour recueillir toutes sortes de renseignemens utiles et authentiques. C'est donc faire à la fois des vœux pour les progrès de la religion, et pour l'avancement des sciences et des lettres, que de souhaiter de voir la mission de la Chine produire encore des Gaubil, des Prémare et des Parrenin.

Les deux premiers volumes de cette intéressante collection, renfermaient les lettres de la mission de Chine depuis 1767 jusqu'en 1792. Celles qui sont contenues dans les trois volumes suivans, complettent le recueil des lettres venues de cette même mission, et en donnent l'histoire jusqu'au 16 septembre 1818. On y a joint plusieurs pièces relatives à l'établissement du christianisme dans le royaume de Corée, et la suite des lettres écrites par les missionnaires de Siam depuis 1760 jusqu'en 1819. Ainsi, dans ces trois volumes, les éditeurs achèvent de donner au public tout ce qui restait de la correspondance des missionnaires de la Chine, continuée jusqu'à notre tems, et ils commencent en même tems à s'acquitter de l'engagement qu'ils ont pris relativement aux missions des Indes orientales.

Il nous reste peu de chose à dire des lettres des missions de la Chine. Elles offrent toutes le même caractère et le même genre de renseignemens que celles dont nous avons déjà parlé. Ainsi que nous en avons averti nos lecteurs, on ne doit pas s'attendre à trouver dans la nouvelle Collection cette variété, cet intérêt, qui faisaient le charme de l'ancienne : les circonstances ont bien changé; et les missions ne sont plus dans cet état florissant, qui permettait à plusieurs savans prédicateurs de l'Évangile de consacrer à des recherches scientifiques et littéraires les courts intervalles de loisir que leur laissaient les fonctions de leur ministère. Privés de l'appui que les jésuites établis à la cour leur assuraient autrefois, livrés dans les provinces aux persécutions des magistrats, victimes de la haine des sectaires, des soupçons du gouvernement,

et des préventions des Chinois de toutes les classes, sans cesse exposés aux mauvais traitemens, aux châtimens corporels, à l'emprisonnement et quelquefois à la mort, on ne saurait s'étonner de les voir exclusivement occupés des peines de leurs frères, et l'on ne peut surtout s'empêcher d'admirer leur zèle, leur courage et leur persévérance.

Il ne faudrait pas conclure de ces observations, que les lettres des missionnaires ne puissent offrir une lecture attachante à ceux-là mêmes qui seraient peu touchés du récit de leurs souffrances, parce qu'ils ne prendraient qu'un faible intérêt à la cause qui les leur fait supporter. Sans doute, il n'en est pas dans la nouvelle Collection qu'on puisse comparer, par exemple, à celles du P. d'Entrecolles, sur la fabrication de la porcelaine, ou du P. Bouchet, sur la philosophie des Hindoux; mais en revanche il n'en est aucune dans laquelle on ne trouve des détails de mœurs, des traits remarquables du caractère chinois, et quelques faits historiques qui nous seraient inconnus, si les missionnaires n'avaient pris soin de nous les conserver. C'est ainsi que M. de Saint-Martin, évêque de Caradre, dans une relation de la mission du Sse-tchhouan, pour l'année 1791, nous fournit des détails curieux sur une révolte qui éclata dans cette province, et qui avait pour objet de massacrer tous les Tartares, de detruire la dynastie régnante, et de mettre à sa place un jeune aventurier de la lie du peuple, qu'on voulait faire passer pour un rejeton de la famille impériale des Ming. Plusieurs lettres de MM. Dufresse, Saint-Martin et Tranchant, donnent aussi des renseignemens

curieux sur les progrès et l'origine d'une autre révolte qui eut lieu dans la même province, en 1796. Elle fut excitée par la secte *du Nénufar blanc ;* et ce fut la plus considérable, la plus étendue qui eût encore troublé l'empire depuis le commencement de la dynastie mandchoue. De tout tems ennemie des Tartares, la secte dont on vient de parler a toujours nourri le projet de les chasser de la Chine, et de mettre un Chinois sur le trône. Elle a fait, à différentes époques, plusieurs tentatives qui ont échoué; mais elle n'a jamais renoncé à ses desseins. Elle travaillait surtout à augmenter le nombre de ses partisans, et le feu de la révolte couvait depuis plusieurs années dans le district de Ta-tcheou, où cette secte est très-répandue. Plusieurs riches particuliers faisaient secrètement fabriquer des armes dans leurs maisons; et il y en avait qui exerçaient jusqu'à soixante ou quatre-vingts jeunes gens à l'art militaire, sous prétexte de les préparer au concours pour l'admission aux degrés. Les dénonciations qui avaient révélé le complot au gouvernement, n'ayant pas été écoutées, la rébellion éclata le 15 octobre 1796. Les révoltés incendièrent d'abord leurs propres maisons, et un grand marché voisin, massacrèrent les dignitaires du canton qui avaient été leurs principaux accusateurs, et généralement tout ce qui refusa de les suivre, de sorte que leur nombre, qui avait été d'abord peu considérable, s'éleva bientôt à trois cent mille hommes. Plusieurs corps de troupes envoyés contr'eux furent successivement défaits par eux, et ils se maintinrent pendant plus de six ans. Enfin, en 1802, ils furent dispersés, et l'un des principaux chefs fut pris et

écorché vif à Ta-tcheou, sa patrie, où six ans auparavant il avait levé l'étendart de la révolte. La province se trouva à peu près pacifiée. Mais on sait que des séditions du même genre ont éclaté depuis en différentes parties de l'empire. La secte du Nénufar blanc, et beaucoup d'autres sociétés secrètes, toutes formées en haine du gouvernement actuel, et dans l'intention de rendre le trône à une famille chinoise, ne cessent d'exciter des troubles, et finiront sans doute par réussir à chasser les Mandchous de la Chine; ce qui ne saurait être regardé, même en Europe, comme un événement indifférent.

Le renouvellement des édits contre la religion chrétienne, qui eut lieu en 1805, fut causé par une circonstance qui peint bien le caractère du peuple chinois. On saisit, parmi des papiers adressés par le P. Adéodat à des Européens établis à Canton, une carte de la province de Chan-toung. Ce fut pour le gouvernement une source de soupçons, qui ne purent jamais être dissipés totalement. On alla jusqu'à penser que l'envoi de cette carte avait pour but de favoriser une descente des Anglais dans cette province. Tous les Européens furent enveloppés dans la suspicion, et ceux mêmes qui étaient employés au tribunal des Mathématiques, mis aux arrêts et gardés à vue. Les livres chrétiens furent brûlés, les inscriptions des églises effacées, et un grand nombre de néophytes, condamnés à la cangue, ou exilés en Tartarie, ou réduits en esclavage. On peut voir par-là les inconvéniens auxquels s'exposent ceux des missionnaires à qui l'on demande des renseignemens géographiques ou statistiques sur la Chine. L'empereur publia à cette occasion un décret qui

est rapporté ici, mais dont la traduction n'est peut-être pas exempte d'inexactitude. « Les Chinois, dit ce prince, ne doivent point embrasser la loi des Européens; à plus forte raison les Mandchous ne le doivent pas. » Et ailleurs : « On ne doit pas, dit-il, croire à la religion de Fo, ni à celle des Tao-sse, encore moins à celle des Européens : la suivre, c'est se dégrader de la dignité humaine. »

Je n'attaque pas l'authenticité du fond de ces pensées qui sont tout-à-fait dans le goût chinois, quoique l'expression soit évidemment altérée; mais j'ai peine à croire que l'empereur de la Chine ait trouvé mauvais de voir nommer Dieu *le Maître de l'Univers*, comme s'il en était lui seul maître, et qu'en attribuant ce domaine à Dieu, on donnât atteinte à l'autorité impériale. Le titre de l'empereur de la Chine est *fils du ciel*, ou plutôt *fils de Dieu*, et c'est du ciel, le Dieu suprême des Chinois, qu'il tient son autorité, suivant leurs meilleurs philosophes.

L'un des derniers événemens racontés par les missionnaires de la Chine, est la terrible persécution que le vice-roi de Sse-tchhouan fit souffrir aux chrétiens de cette province en 1815, et qui coûta la vie à plusieurs Chinois, tant prêtres que laïcs, ainsi qu'au respectable M. Dufresse, évêque de Tabraca, décapité le 14 septembre de cette année. Depuis ces funestes événemens, la mission de la Chine est loin d'être redevenue florissante. Les documens postérieurs font connaître de nouvelles persécutions survenues en différens endroits. Le bruit s'est même répandu que, pour extirper plus com-

plétement le christianisme dans l'empire, le gouvernement avait pris la résolution de ne plus recevoir aucun Européen à la cour, même en qualité d'astronome ou de mathématicien. Cette nouvelle serait également affligeante pour les amis des sciences et pour ceux de la religion; car elle nous priverait de la dernière source de renseignemens utiles où nous puissions puiser. Les livres seuls nous resteraient, et ce serait sans doute une raison de les compulser avec plus d'ardeur que jamais.

Toutes les lettres des missionnaires de la Chine, publiées dans les volumes que nous possédons, étant consacrées au récit des événemens survenus dans les différentes chrétientés, et ces événemens se réduisant presque tous à des persécutions tantôt générales, tantôt particulières, on ne doit pas s'attendre à y trouver beaucoup de variété. En effet, comme on l'a dit, les aventures des missionnaires, des catéchumènes et des néophytes, se ressemblent toutes, et leurs histoires paraissent tracées sur le même modèle. Toutefois ces histoires sont encore utiles pour faire juger du génie du peuple chinois, et de son aversion pour les cultes étrangers, si éloignée de la tolérance qu'on s'était plu à lui prêter; on y apprend aussi, comme les éditeurs en font la remarque, des détails curieux sur la manière de procéder devant les tribunaux, ou, comme disent les missionnaires, devant le prétoire, et des notions intéressantes sur les mariages, les funérailles et quelques autres points des mœurs chinoises. Une remarque que nous avions eu occasion de faire précédemment, trouve sa réponse dans les réflexions judicieuses que le vénérable M. Dufresse fait, en rapportant divers

traits qui ont, dit-il, paru merveilleux et surnaturels à ceux à qui ils sont arrivés, ou qui en ont été témoins. « Je ne prétends pas, continue-t-il, les donner pour tels; ils peuvent être l'effet d'une pieuse imagination agitée par les inquiétudes, la tristesse, ou par la crainte, ou par la maladie du corps. Je ne les rapporte que comme des traits qui ont donné lieu à des réflexions salutaires, et opéré quelques conversions. »

Quoique la dernière moitié du tome V, contenant les lettres des missionnaires relatives à la Corée et au royaume de Siam, soit en général rempli de faits du même genre que la partie de l'ouvrage qui a rapport à la Chine, elle sera peut-être jugée d'un plus grand intérêt, parce que ces deux pays sont beaucoup moins connus. On n'a, sur la Corée, que quelques notes du P. Régis, et un petit nombre d'observations recueillies par les Anglais, qui ont navigué dans la mer Jaune il y a quelques années. La relation de l'établissement du christianisme dans cette contrée, rédigée en latin par M. Govea, évêque de Peking, sera donc lue avec plaisir, ainsi qu'une lettre des chrétiens de Corée, écrite le 18 septembre 1811. Le premier morceau avait déjà été imprimé à Londres à une époque où les missionnaires français, persécutés à la Chine, n'avaient pas d'asile dans leur patrie; mais les exemplaires en étaient très-rares, et cette relation était presque inconnue en France, de même que plusieurs pièces du même genre, pareillement publiées dans l'étranger, et qu'on a eu soin de réimprimer dans cette Collection.

Quant au royaume de Siam, quoique la religion chrétienne y ait été prêchée depuis plus de cent cinquante

ans, elle y a fait assez peu de progrès, de l'aveu même des missionnaires. Le nombre des chrétiens répandus dans ce pays ne monte pas à trois mille; encore la plupart sont-ils ou Portugais d'origine, descendus de ceux qui s'établirent dans ces contrées depuis le seizième siècle, ou Cochinchinois transportés à Siam dans des tems de troubles. Le séminaire et le collége que les vicaires apostoliques français avaient établis à Juthia, vers 1658, avaient été destinés à former un clergé de naturels du pays, et à donner l'éducation ecclésiastique à des jeunes gens de différentes nations, notamment à des Chinois, des Tonquinois, des Cochinchinois et des Siamois. Cet établissement fut entièrement renversé, en 1767, par l'irruption des Barmans. Par la suite, M. Létondal, procureur des missions françaises à Macao, forma une institution du même genre dans l'île de Poulo-pinang, ou du prince de Galles, au détroit de Malaca; mais ce collége, qui pourrait être utile aux missions du Tonquin et de la Cochinchine, est lui-même menacé d'une destruction prochaine, et il y a lieu de craindre que sa ruine n'entraîne celle de la mission de Sse-tchhouan, laquelle tirait de grands avantages des prêtres chinois qui venaient s'y instruire. Les lettres des missionnaires de Siam embrassent l'espace qui s'est écoulé depuis 1760 jusqu'en 1810, et qui a été, pour le royaume de Siam comme pour beaucoup d'autres, assez fertile en grands événemens. L'invasion du Pégu par les Barmans, la guerre cruelle qu'ils firent aux Siamois, la ruine totale du royaume de Siam, en 1767, et les diverses révolutions qui en furent la suite, sont racontées par les missionnaires avec des détails qu'il est utile de recueillir, parce qu'ils jettent du jour sur l'his-

toire de ces contrées. C'est avec surprise qu'on voit au milieu de ces événemens, un Français, nommé Jean Barthel, remplir les fonctions d'amiral chez les Barmans. On sait aussi que plusieurs autres individus de notre nation ont également occupé des charges importantes à la cour des rois de Siam et de la Cochinchine, et c'est même à l'un de ces derniers, feu M. Dayot, qu'on doit le magnifique atlas de la Cochinchine, gravé par ordre du roi, en 1818, et qui est sans contredit un des plus beaux monumens qu'on ait élevés à la science géographique dans des pays si éloignés de l'Europe. Nous ne devons pas oublier de dire qu'on trouve dans ces trois volumes deux notices biographiques fort intéressantes : l'une sur l'infortuné Dufresse, mort victime de son zèle et de l'intolérance chinoise; l'autre sur M. de Chaumont, qui, après avoir prêché l'évangile pendant huit ans dans la province de Fou-kian, était devenu directeur du séminaire des missions étrangères, et procureur de celle de la Chine à Paris, où il est mort l'année dernière (1819). Nous croyons que ce vénérable missionnaire avait eu part à la publication des deux premiers volumes des nouvelles Lettres édifiantes, où l'on trouve une relation composée par lui. Celui de ses collaborateurs qui l'a remplacé dans ses pénibles fonctions, peut ajouter beaucoup à l'intérêt et à l'utilité de ce Recueil, si, en en publiant la suite, il se décide à y joindre les importantes observations qu'il a faites pendant un séjour de plusieurs années au Tonquin, sur la langue, l'écriture, l'histoire et la géographie de cette contrée.

Le tome VI des *Lettres édifiantes* se recommande à l'attention des lecteurs par un morceau plein de ce genre d'intérêt qui distingue l'ancienne Collection, et que nous avions regretté de ne pas toujours trouver au même degré dans la nouvelle. Ce volume renferme la première partie des lettres qui ont été écrites par les missionnaires du Tonquin, depuis 1766 jusqu'en 1786; les événemens dont elles font mention exigeaient des éclaircissemens que le savant et modeste rédacteur du Recueil s'est chargé de fournir, en composant, d'après les mémoires qu'il a recueillis lui-même dans le pays, et d'après les ouvrages originaux, une notice géographique et historique sur le Tonquin, la Cochinchine et les pays voisins.

La partie de la presqu'île orientale de l'Inde, qui s'étend depuis les frontières méridionales de l'empire Chinois jusqu'à la pointe de Camboge, et des rivages de la mer de la Chine, aux limites du pays des Barmans et du royaume de Siam, est partagée par les géographes européens en cinq parties principales, le Tonquin au nord, la Cochinchine plus au midi, le Laos à l'ouest de ces deux pays, Camboge et Ciampa à l'extrémité méridionale. Mais cette distribution, qui n'est fondée ni sur des limites naturelles, ni sur la distinction des races d'hommes qui habitent ces contrées, a en outre l'inconvénient de ne s'appliquer ni à l'état politique actuel, ni à leur état ancien. De plus, les dénominations en usage ont été, ou totalement inventées, ou du moins altérées par les voyageurs; et elles diffèrent beaucoup de celles qui ont cours dans le pays même, ce qui contribue à augmenter l'embarras et la confusion. Ces divers royaumes ont souvent

été soumis aux Chinois, quelquefois réunis entre eux, d'autres fois séparés. La suite de ces révolutions, les époques où elles ont eu lieu sont entièrement inconnues; tout ce qu'on en sait vient d'un mémoire rédigé par le P. Gaubil, d'après les écrivains chinois [1]. Au contraire, les renseignemens fournis par l'auteur de l'introduction dont nous parlons, sont puisées pour la première fois dans les annales tonquinoises, et c'est ce qui les rend plus dignes d'être examinées avec attention. On ne s'étonnera donc pas si nous nous arrêtons à les faire connaître par un extrait un peu détaillé.

Le Tonquin, maintenant réuni à la Cochinchine, est nommé, par les habitans du pays, *Kiao-tchi* ou *An-nan;* le premier de ces noms, qui signifie *orteils croisés*, a été imaginé par les Chinois, qui ont cru remarquer une disposition particulière dans les orteils des Tonquinois. L'autre nom, qui signifie *midi pacifique*, est un de ces titres d'honneur que les empereurs de la Chine accordent aux états voisins de leurs frontières, et qui, dans le système de leur politique, expriment toujours les rapports de soumission de ces états à l'égard de l'empire. Du nom d'*Annam*, transcrit par les Portugais, se sont formées les dénominations d'*Annamite* ou *Annamitiques* que les anciens missionnaires ont mis en usage. Comme le mot *an* (paix) se trouvait faire partie du *petit nom* de l'un des derniers rois du pays, ce prince a changé le nom d'*Annam* en celui de *Viet-nam* (en chinois *Youeï-nan*), qui

[1] Inséré dans le trente-unième Recueil des anciennes *Lettres édifiantes*, et réimprimé à la tête du tome XII de l'*Histoire générale de la Chine*, par les soins de Deshautesrayes.

est le nom actuel de ce royaume. Celui de Tonquin n'est presque point usité en chinois [1], et il est même tout-à-fait impropre pour désigner ce pays ; car on l'exprime par deux mots chinois *Toung-king*, qui signifient *cour orientale;* or on ne voit nulle raison pour que les Chinois aient donné ce nom à une contrée située précisément au sud de leurs frontières, et l'on n'a jamais parlé chinois dans les pays tels que le Laos, Ava et Siam, à l'égard desquels la Tonquin est oriental.

Le Tonquin est divisé en onze *tchou* (en chinois *tcheou*) ou provinces, dont l'auteur donne les noms suivant la prononciation du pays, et l'orthographe portugaise [2]. La capitale, nommée *Thang-long-thanh* (ville du dragon jaune), n'appartient à aucune de ces provinces, mais elle sert de noyau ou centre commun aux quatre premières, qui sont appelées les provinces du midi, de l'est, du nord et de l'ouest, suivant la position qu'elles occupent par rapport à cette ville. Cette capitale, qu'on

[1] On le trouve dans quelques ouvrages japonais, mais les géographes chinois n'en font pas usage. Je serais porté à croire que les Japonais l'ont emprunté des Européens.

[2] Les onze provinces sont : 1° *Son-nam*, ou en langage vulgaire et familier *Tchou-nam*, la province du midi ; 2° *Haï-douong*, ou *Tchou-dong*, la province de l'est ; 3° *Kinh-bac*, ou *Tchou-bac*, la province du nord ; 4° *Pon-tâï*, ou *Tchou-doaï*, la province de l'ouest ; 5° *Yén-kouang*, ou *Tchou-yen-kouang* ; 6° *Lang-bac*, ou *Cha-lang* ; 7° *Thaï-ngien* ou *Tchou-thaï* ; 8° *Touyen-kouang*, ou *Tchou-touyen* ; 9° *Houng-hoa*, ou *Tchou-houang* ; 10° *Thanh-hoa*, ou *Tchou-thanh* ; 11° *Nghe-an*, ou *Tchou-nhge*. Le catalogue tonquinois compte deux provinces de plus, savoir : *Thouan-hoe* et *Kouang nam*, toutes deux au midi de *Nghe-an*. Ce sont deux provinces démembrées de la Cochinchine, et qui furent réunies au Tonquin à la fin du quinzième siècle, par *Le Thanh-Tong*, quatrième roi de la dynastie tonquinoise.

désigne aussi par le nom de *Ke-tcho*, fut fondée sous celui de *La* (en chinois *Lo*), au septième siècle, du tems que le Tonquin n'était encore qu'une province de la Chine. Chaque province a un gouverneur militaire, nommé *Houan-tran* ou *Tran-thou*, et un juge civil, nommé *Hiep-tran*. Elle est en outre divisée en plusieurs *fou* ou départemens, qui ont chacun un préfet militaire et un préfet civil. Chaque *fou* est encore subdivisé en un certain nombre de *huien* ou arrondissemens, dont chacun est aussi régi par un commandant militaire, *Kouan-fan-soucât*, et un officier civil, *Koan-fan-tri*. Les *huien* sont composés de plusieurs *tong* ou cantons, et chaque canton renferme plusieurs *cha*, qui sont comme nos communes ou municipalités; il y a un grand nombre qui sont partagées en *thon* ou sections, lesquelles ont chacune leur maire et président. La ville royale forme à elle seule un *fou* partagé en deux *huien*, qui ont chacun dix-huit *fouong* ou quartiers.

Dans l'état actuel, la Cochinchine ne forme plus un état distinct de celui du Tonquin. Le nom qu'on lui donne dans nos géographies lui vient des Portugais, qui l'ont formé de la dénomination de *kiao tchi* (orteils croisés), jointe au nom de la Chine, et non pas, comme on l'a cru [1], d'une ville de *Khetche*, ni d'un prétendu mot japonais, de *kotchi*, qui signifierait la même chose qu'*annam* [2], c'est-à-dire pays méridional [3], comme on l'a

[1] *Relation del Tonquino*, p. 2.

[2] Borri, *Relation de la Cochinchine*, p. 2.

[3] Le midi se nomme *minami* en Japonais.

répété dans toutes les compilations géographiques. Les limites qui séparent la Cochinchine du Tonquin au nord, et du Ciampa au midi, ont beaucoup varié, et sont difficiles à fixer pour chaque époque. Ce qu'on peut dire de plus exact, c'est que le nom de Cochinchine s'applique aux parties méridionales du Tonquin, et celui de Ciampa aux parties méridionales de la Cochinchine. Ce dernier royaume est divisé en quinze provinces, toutes rangées le long de la côte. On sait que le littoral de la Cochinchine est aussi bien, et peut-être mieux connu que certaines côtes de l'Europe, depuis la publication du magnifique travail de M. Dayot [1]. Mais l'intérieur est à peu près inconnu, et les missionnaires eux-mêmes ne nous donnent que très-vaguement les noms et la position des provinces. La capitale de tout le royaume, *Fou-chouan*, est dans la province de *Houe*, ou de la cour, a 16° 30' de latitude nord. Elle est bâtie dans une île formée de plusieurs bras d'un fleuve que d'assez grands vaisseaux peuvent remonter, mais dont l'entrée est difficile. Les fortifications de cette ville ont été construites à l'européenne, en 1804; il en est de même de Saïgon, fortifiée en 1790, par le capitaine Victor Olivier, et de quelques autres villes. A Fou-chouan il n'y a, dans l'intérieur des fortifications, que le palais du roi, les habitations de sa garde et les tribunaux. Le peuple et une grande partie des magistrats demeurent dans les communes environnantes, situées de l'autre côté du fleuve.

Le Ciampa, dont on trouve la première mention dans

[1] Cartes hydrographiques de la côte de la Cochinchine, publiées en 1818 au dépôt de la Marine.

Marc Pol [1], et dont les missionnaires de la Cochinchine parlent fort souvent dans leurs lettres, était autrefois un royaume fort considérable, que les Européens n'ont connu qu'au moment de sa décadence, et qui n'existe plus maintenant. Avant le quinzième siècle de l'ère chrétienne, il était borné au nord par le Tonquin, et au midi par le Camboge; il renfermait donc tout ce qui est connu sous les noms de Cochinchine et de Ciampa. L'auteur de la notice nous fournit l'occasion de faire un rapprochement important, en nous apprenant que le Ciampa est nommé, par les Tonquinois et les Cochinchinois, *Tchiem thanh*. Ce nom est la prononciation tonquinoise de celui de *Tchan-tching*, par lequel on a pensé que les Chinois désignaient la Cochinchine. Ainsi, ce dernier royaume et le Ciampa font un seul et même état; et son histoire nous est connue par des renseignemens fort détaillés, que renferme le cent-troisième livre de Pian-i-tian, et dont quelques auteurs ont déjà donné l'extrait [2]. Le roi du Tonquin, quatrième de la deuxième dynastie *Lé*, s'empara, vers la fin du quinzième siècle, d'une grande partie du royaume de Ciampa, la réunit à ses états, et en forma deux provinces, qu'il nomma *Thouan-hoa* et *Kouang-nam*. Les anciens habitans sont maintenant réduits à un très-petit nombre; ils vivent retirés dans les montagnes de la seule province de *Binh-thoüan*, dont ils ont abandonné toutes les côtes aux Cochinchi-

[1] Voyez *Édition de Marden*, p. 585.

[2] *Histoire des Huns*, tome I, p. 172. — *Mémoires chinois*, tome IV, p. 39.

nois. Ainsi, le nom de Ciampa doit à l'avenir disparaître de nos cartes, ou du moins se borner au canton qui est à l'ouest de la baie de *Fan-ran*, au-dessous du port de Camraigne. Les restes de ce peuple conservent leurs anciens usages ; ils ont un chef de leur nation, qui est subordonné au gouvernement cochinchinois de la province de *Binh-thouan*. Il avait encore, il n'y a pas longtems, le titre de roi ; mais il n'a plus maintenant que celui de *Tran*, qui signifie gouverneur.

Nous avons peu de choses à dire du Camboge; les détails que nous avons donnés sur ce pays, en traduisant la description qu'en a faite un voyageur chinois [1], laissent peu de choses à désirer, et ce que l'auteur dit de l'état actuel du Camboge n'est pas très-circonstancié. Les montagnes qui sont à l'orient sont habitées par les sauvages nommés *Moï*, *Ro-moï* ou *Ke-moï*. Le Camboge est maintenant appelé *Kao-miên* ou *Kao-mên* par les Tonquinois. Plus anciennement, ils le nommaient *Tchan-lap*, ce qui est la même chose que le *Tchin-la* des Chinois. Ces sortes de synonymies sont utiles à recueillir, parce qu'elles fournissent le moyen de rapprocher les traditions qui ont été conservées au sujet d'un même pays par des peuples différens, et de remonter, avec le secours des Annales de la Chine, jusqu'à l'époque où ces contrées ont cessé d'être considérées comme des parties de l'empire chinois.

Deux autres pays obtiennent encore une mention de

[1] *Description historique et géographique du royaume de Camboge*, traduite du chinois, et que l'on trouvera dans la suite de ces Mélanges.

l'auteur de cette Notice : l'un est le *Laos*, ou *Aï-lao* des Tonquinois, dont il ne dit qu'un mot ; l'autre est le *Kan-kao*, appelé *Hà-tiên* par les Cochinchinois, et *Palmerinha* par les Portugais. C'est une petite souveraineté située à l'extrémité méridionale du Camboge, sur la côte orientale du golfe de Siam. Le chef de cette souveraineté ne prend point le titre de roi, mais celui de gouverneur. Il relevait d'abord des rois de Camboge; maintenant il est tributaire du roi de Cochinchine. Ses états sont contigus à la basse Cochinchine, et sont censés en faire partie. La ville de *Kan-kao* ou *Hà-tiên*, qui est la résidence du gouverneur, est au dixième degré de latitude nord, à l'embouchure d'une rivière qui communique avec le grand fleuve du Camboge.

La chronologie des rois du Tonquin forme la deuxième et, à notre avis, la plus importante partie de la Notice dont nous rendons compte : extraite des Annales tonquinoises, la succession des rois et celle des différentes révolutions que ce royaume a essuyées, paraissent mériter beaucoup de confiance, surtout depuis le dixième siècle de notre ère, époque où le Tonquin, jusque-là gouverné par des vice-rois, comme une simple province de la Chine, commença d'avoir ses souverains particuliers. L'auteur, en rédigeant cette Chronique, a rempli une lacune historique, puisque nous n'avions encore la succession des princes du Tonquin que par l'entremise des historiens chinois, dont les récits diffèrent, sur plusieurs points, de ceux des écrivains du pays.

Ces derniers placent en tête de leur histoire une dynastie de *Hông-mang*, laquelle, ayant été fondée par un

arrière-petit-fils de Chin-noung, empereur de la Chine, régna pendant dix-huit générations, et non, comme le dit notre auteur, pendant dix-huit siècles, le mot chinois ne pouvant se rendre par cette dénomination européenne. Cette remarque a quelqu'importance, parce que la durée totale de la dynastie, que l'auteur porte à deux mille six cent vingt-deux ans, non-seulement peut, comme il l'avoue lui-même, mais doit nécessairement être réduite à cinq cent quarante ans, en comptant, suivant l'usage chinois, trente ans pour une génération, et cesse dès-lors d'avoir rien d'invraisemblable. Je ne veux pas au reste affaiblir, par cette observation, les motifs que l'auteur a eus de révoquer en doute l'authenticité de cette partie des Annales du Tonquin. C'est déjà une forte raison d'en soupçonner la sincérité, que d'y trouver un fondateur issu de l'un des anciens empereurs de la Chine, dont l'existence historique est pour le moins fort douteuse. Cette première liste des rois, qu'on ne donne pas ici en entier, peut offrir d'autres signes d'incertitude et de fausseté, et je me garderai bien de la défendre contre celui qui, l'ayant tirée des sources, a pu mieux qu'un autre juger du degré de confiance qu'elle mérite.

Aux rois des dix-huit générations (car c'est par ce titre qu'on les désigne), succèdent deux petites dynasties, celle de *Thouk* et celle de *Trieou*, dont les durées réunies mènent de l'an 252 à l'an 106 avant Jésus-Christ. C'est au premier prince de la seconde, *Vou-dé*, que *Kao-ti*, fondateur de la dynastie impériale des Han, donna pour la première fois le titre de roi de *Nam-viet* (*Nan-youeï* en chinois). Après le règne de

Thouât-douong, son quatrième successeur, le Tonquin fut soumis immédiatement à la Chine, et gouverné par des vice-rois, jusqu'au dixième siècle. Toute cette époque est remplie par quelques révoltes et par d'autres événemens, dont il serait curieux de comparer le récit dans les Annales de la Chine et dans celles du Tonquin. On y trouverait, je crois, d'assez grandes différences, qu'il serait intéressant d'expliquer. Vers le milieu du dixième siècle, une dynastie nommée *Ngo* fut fondée par le gendre d'un général chinois, et dura vingt-neuf ans. Alors commencèrent proprement les dynasties tonquinoises, dont la première, appelée *Dinh*, fut fondée en 968 par un pâtre nommé *Bo-linh;* et la deuxième, nommée *Lè*, fut établie en 981 par *Daï-hành.* Viennent ensuite la dynastie *Ly*, fondée en 1010, celle de *Tran*, qui commença en 1226, la deuxième dynastie *Le*, établie en 1428, le règne des usurpateurs cochinchinois *Taï-son*, de 1788 à 1802, et enfin la dynastie des rois de Cochinchine nommés *Nguyen*, dont le dernier mort, *Gia-laong*, a laissé le trône en 1820 à son fils *Minh-menh.*

Les révolutions et les événemens qui ont amené tous ces changemens de dynasties, depuis le seizième siècle, sont racontés dans un précis très-bien rédigé qui en fait connaître les causes et les principales circonstances. La plus remarquable est l'institution d'une charge de généralissime, devenue héréditaire dans la famille d'un général, bientôt disputée à ses descendans et arrachée par une autre famille, qui forma dans l'état un pouvoir rival de celui du roi, et donna naissance à une double ligne de souverains, les uns de droit, sous le titre de *voua, roi,* les autres

de fait, sous le titre de *kioua*, seigneurs. Les guerres avec les rois de la Cochinchine, devenus peu à peu indépendans des rois du Tonquin, furent une autre source de troubles et de désordres. Pendant tout le dix-septième et une partie du dix-huitième siècle, le Tonquin et la Cochinchine formèrent deux états réellement distincts et dont les peuples, par l'effet des guerres continuelles, devinrent ennemis l'un de l'autre, malgré leur commune origine. La dynastie des *Nguyen* de la Cochinchine eut à souffrir, comme celle des rois du Tonquin, de l'usurpation des *Taï-son*, et un de ses princes, réduit à se réfugier à la cour de Siam, ayant rencontré dans une île du golfe de Siam, M. Pigneaux, évêque d'Adran, qui se disposait à passer à Pondichéry, confia à ce prélat ce qu'il avait de plus précieux, son fils aîné, héritier présomptif de la couronne, âgé seulement de cinq ans. Cet évêque vint en France en 1786, avec son royal élève, afin d'implorer le secours et la protection de Louis XVI, en faveur du roi légitime de la Cochinchine. Les ordres donnés par le roi de France ne purent être exécutés, ce qui n'empêcha pas le roi de Cochinchine de rentrer en possession de quelques-unes de ses provinces, à la faveur de la division survenue entre les chefs *Taï-son*. Les circonstances ayant continué de lui être favorables, et le secours de plusieurs officiers français, qui s'étaient attachés à son service, ayant introduit quelque discipline dans les armées, et quelqu'ordre dans son gouvernement, le roi de la Cochinchine entra en 1802 dans le Tonquin, s'en rendit maître, et, ayant fait mettre à

mort tous les chefs de la famille *Taï-son*, il réunit sous sa domination les deux états; il fut reconnu roi par l'empereur de la Chine en 1804; et, la même année, il changea le nom du royaume qui, depuis long-tems s'appelait *An-nam*, en celui de *Viet-nam.* Son successeur a été installé le 14 ou le 15 février 1820, et a donné à son règne le nom de *Minh-mềnh* (en chinois *Ming-ming*, brillante providence). L'auteur complette cette intéressant exposé par une table des souverains de la Cochinchine de la famille *Nguyen*, actuellement régnante, depuis l'an 1600 jusqu'à ce jour. Tous ces détails, absolument neufs, étaient indispensables pour éclaircir les mentions en apparence contradictoires, que plusieurs missionnaires ont faites à différentes époques, des divers princes de ces contrées. On pourra les compléter en les comparant aux nombreux matériaux que les Chinois nous ont transmis sur l'histoire du Tonquin, de la Cochinchine et des pays voisins, matériaux qui remplissent quinze livres du *Pian i tian*, et formeraient facilement trois ou quatre volumes in-8°.

Les autres morceaux dont se compose la Notice que nous venons d'extraire, sont d'un intérêt moins général, quoique fort importans pour les lecteurs des *Lettres édifiantes.* L'un est la succession des évêques français, vicaires apostoliques du Tonquin et de la Cochinchine. L'autre traite de l'ordre établi dans les missions françaises de ces deux royaumes. Le premier fait connaître la suite des affaires de la religion chrétienne; le second en représente l'état actuel. Dans le dernier surtout on rencontre

beaucoup de particularités curieuses des coutumes du pays, et l'on en peut dire autant d'une lettre de M. Reydellet, écrite en 1766, et qui est la première du volume. Les autres, qui vont jusqu'en 1786, offrent le même genre de mérite, et le même degré d'intérêt que nous avons remarqué dans les premières livraisons de ce recueil [1].

[1] Voyez ci-dessus, p. 66 et 67.

SUR LA VIE ET LES OPINIONS

DE LAO-TSEU,

PHILOSOPHE CHINOIS DU SIXIÈME SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE.

PEU de sujets, dans le domaine de l'Histoire ancienne, sont propres à faire naître plus de curiosité, que les antiques rapports, et les liaisons maintenant presqu'oubliées, qui doivent avoir existé entre ces nations, dont l'origine remonte aux premiers âges du monde. A l'intérêt déjà si vif, qu'inspire tout ce qui tient aux mœurs, aux arts, au génie des Égyptiens, des Assyriens, des Perses, des peuples de l'Inde et de la Chine, se joint une sorte d'étonnement, quand on croit apercevoir quelques traces de communications qu'on est accoutumé à regarder comme impossibles. Une seule particularité de ce genre, quand elle est bien constatée, fournit matière à une foule de questions piquantes, et à un plus grand nombre de conjectures. Telle est la cause de l'empressement que les savans ont toujours mis à les rassembler et à les expliquer. Souvenirs fugitifs, traditions presqu'effacées, analogies dans les usages et dans les opinions, tout a été recueilli avec avidité. Les faits les plus minutieux ont acquis de l'importance par le but qu'on se proposait d'atteindre, et qui n'était autre, en réalité, que de retrouver, en marquant les relations des peuples, l'origine

et la succession des sciences, des arts et de la civilisation.

C'est aussi là le motif qui a engagé tant d'hommes judicieux à rechercher l'histoire des fables et des erreurs, vaste et importante partie de l'histoire de l'esprit humain. Car s'il ne s'agissait pour nous que de prendre une idée plus juste et plus précise des écarts auxquels notre entendement est exposé, nous pourrions bien, sans aller si loin et sans remonter si haut, en trouver, autour de nous, et dans nous-mêmes, les preuves les plus satisfaisantes, et les exemples les plus multipliés. Pour l'objet qui l'occupe, l'antiquaire laisse de côté ces méprises communes dans lesquelles notre raison se laisse naturellement entraîner, en tout tems et en tout lieu, par un effet de sa faiblesse et de son orgueil; mais il s'attache de préférence à ces erreurs si singulières, à ces imaginations si bizarres, ou à ces subtilités tellement raffinées, qu'il est difficile de croire qu'elles aient été trouvées deux fois. Pour lui, les plus fortes absurdités sont les meilleures, parce qu'elles sont mieux caractérisées, et que les conclusions qu'il en déduit sont plus rigoureuses. C'est ainsi qu'on peut tirer parti des erreurs mêmes en faveur de la vérité, et faire tourner les fables au profit de l'histoire. Car enfin la vérité est une, et peut se trouver partout sans rien prouver; mais le champ du mensonge est immense, et quand on s'y rencontre, il faut bien qu'il y ait quelque raison pour cela. Que deux hommes raisonnent juste, à trois mille lieues l'un de l'autre, cela n'a rien d'extraordinaire, et peut s'attribuer au bon usage qu'ils font de leurs facultés. Mais s'ils se trompent tous deux sur

le même sujet, et précisément de la même manière, il y a à parier que leur méprise vient d'une source commune, et qu'ils ont eu le même instituteur.

Il y a ainsi telle erreur grossière qui a fait le tour du monde, plus vite que n'aurait pu faire une vérité, et dont on est bien embarrassé de suivre la marche, et de tracer l'itinéraire. Comment se fait-il, par exemple, que ces notions fantastiques, par lesquelles les anciens savaient si bien suppléer au défaut de connaissances géographiques, aient été portées à l'autre extrémité du continent? Les hommes sans tête, qui ont les yeux sur la poitrine; ceux dont les oreilles sont si grandes, que l'une leur sert de matelas quand ils sont couchés, tandis qu'ils s'enveloppent de l'autre comme d'une couverture; les amazones, les pygmées et leurs combats avec les grues, les cyclopes et tous ces monstres dont l'imagination des Grecs avait peuplé les régions qui leur étaient inconnues, reparaissent chez les mythologues de l'Asie orientale. Les mêmes attributs leur sont assignés, les mêmes aventures les caractérisent. On a seulement été contraint de changer le lieu de la scène, et, par une sorte de réciprocité, l'Occident est devenu pour les anciens Chinois, ce que l'Orient était pour les Grecs, le séjour ordinaire des monstres, et la région des êtres chimériques. Du reste, on a mis à conserver ces folies une scrupuleuse exactitude, qu'on souhaiterait de rencontrer souvent dans les sujets raisonnables. Les Kalmuks connaissaient, peut-être avant nous, les héros de ces contes puérils, dans lesquels Perraut n'a pas même eu le mérite de l'invention, et l'aventure des *Bottes de sept lieues* paraît avoir eu cours

d'abord chez les sujets de Tchingkis-khan. Il importe peu que ces rapports roulent sur des circonstances frivoles ou de futiles absurdités. Ce n'est pas de leur plus ou moins de valeur qu'il s'agit. L'analogie existe, elle ne saurait être attribuée au hasard. En l'expliquant, on résoudrait des problêmes historiques qui méritent toute notre attention.

Si de ces erreurs populaires on passe à celles des hommes instruits, je veux dire aux anciens systèmes de philosophie, on y trouve des marques non moins caractéristiques, et la matière de rapprochemens tout aussi concluans. Ceux-ci offraient à l'érudition une matière intéressante et digne de l'exercer. Aussi ont-ils été remarqués depuis long-tems. Mais si l'on ne manque pas de faits de ce genre, recueillis dans les écrits des philosophes grecs et orientaux, on manque moins encore de systèmes imaginés pour en rendre raison. Toutefois, l'explication des rapports qu'on observe dans les opinions philosophiques des divers peuples de l'antiquité, laisse encore beaucoup à désirer. Comme il n'y a pas de meilleur moyen d'éprouver les hypothèses, et de simplifier les explications, que de multiplier les aperçus, en augmentant le nombre des faits, j'ai entrepris d'en ajouter un à tous ceux qu'on avait déjà réunis, et, dans cette vue, j'ai soumis à un examen approfondi la doctrine d'un philosophe très-célèbre à la Chine, fort peu connu en Europe, et dont les écrits très-obscurs, et par conséquent très-peu lus, n'étaient guères mieux appréciés dans son pays, où on les entendait mal, que dans le nôtre, où l'on en avait à peine ouï parler.

Les traditions qui avaient cours au sujet de ce philo-

sophe, et dont on devait la connaissance aux missionnaires, n'étaient pas de nature à encourager des recherches sérieuses. Ce qu'on savait de plus positif, c'est que ce sage, qu'une des trois sectes de la Chine reconnaît pour son chef, était né, il y a environ deux mille quatre cents ans, et qu'il avait fait un ouvrage qui est venu jusqu'à nous, sous le titre pompeux de *Livre de la Raison et de la Vertu.* De ce titre est venu celui de ses sectateurs, qui s'appellent eux-mêmes *Docteurs de la Raison*, et qui soutiennent, par mille extravagances, cette honorable dénomination. C'est d'eux qu'on avait appris que la mère de leur patriarche l'avait porté neuf fois neuf ans dans son sein, et qu'il était venu au monde avec les cheveux blancs, ce qui lui avait valu le nom de LAO-TSEU, *vieil enfant*, sous lequel on a coutume de le désigner. On savait encore que, vers la fin de sa vie, ce philosophe était sorti de la Chine, et qu'il avait voyagé bien loin à l'Occident, dans des pays où, suivant les uns, il avait puisé ses opinions, et où, selon les autres, il les avait enseignées. En recherchant les détails de sa vie, j'ai rencontré beaucoup d'autres traits merveilleux qui lui sont attribués par les sectaires ignorans et crédules, qui s'imaginent suivre sa doctrine. Ainsi, comme ils ont admis le dogme de la transmigration des ames, ils supposent que celle de leur maître, quand elle vint animer son corps, n'en était pas à sa première naissance, et que déjà précédemment elle avait paru plusieurs fois sur la terre. On sait que Pythagore prétendait avoir régné en Phrygie sous le nom de Midas, qu'il se souvenait d'avoir été cet Euphorbe que blessa Ménélas, et

qu'il reconnut dans le temple de Junon, à Argos, le bouclier qu'il avait porté au siége de Troyes. Ces sortes de généalogies ne coûtent rien à ceux qui les fabriquent; aussi celle qu'on a faite à Lao-tseu est-elle des plus magnifiques. Entre autres transformations, son ame était descendue, bien des siècles auparavant, dans les pays occidentaux, et elle avait converti tous les habitans de l'empire romain, plus de six cents ans avant la fondation de Rome.

Il me parut que ces fables pouvaient se rapporter à l'origine des principes enseignés par Lao-tseu, et peut-être offrir quelque souvenir des circonstances qui les avaient portées jusqu'au bout de l'Asie. Je trouvai curieux de rechercher si ce sage, dont la vie fabuleuse offrait déjà plusieurs traits de ressemblance avec celle du philosophe de Samos, n'aurait pas avec lui, par ses opinions, quelqu'autre conformité plus réelle. L'examen que je fis de son livre confirma pleinement cette conjecture, et changea du reste toutes les idées que j'avais pu me former de l'auteur. Comme tant d'autres fondateurs, il était sans doute bien loin de prévoir la direction que devaient prendre les opinions qu'il enseignait, et, s'il reparaissait encore sur la terre, il aurait lieu de se plaindre du tort que lui ont fait ses indignes disciples. Au lieu du patriarche d'une secte de jongleurs, de magiciens et d'astrologues, cherchant le breuvage d'immortalité, et les moyens de s'élever au ciel en traversant les airs, je trouvai dans son livre un véritable philosophe, moraliste judicieux, théologien disert et subtil métaphysicien. Son style a la majesté de celui de Platon, et, il faut le dire aussi,

quelque chose de son obscurité. Il expose des conceptions toutes semblables presque dans les mêmes termes, et l'analogie n'est pas moins frappante dans les expressions que dans les idées. Voici, par exemple, comme il parle du souverain être : « Avant le chaos qui a précédé » la naissance du ciel et de la terre, un seul être exis» tait, immense et silencieux, immuable et toujours » agissant. C'est la mère de l'Univers. J'ignore son nom, » mais je le désigne par le mot RAISON...... L'homme a » son modèle dans la terre, la terre dans le ciel, le ciel » dans la Raison, la Raison en elle-même. » La morale qu'il professe est digne de ce début. Selon lui, la perfection consiste à être sans passions, pour mieux contempler l'harmonie de l'Univers. « Il n'y a pas, dit-il, de » plus grand péché que les désirs déréglés, ni de plus » grand malheur que les tourmens qui en sont la juste » punition. » Il ne cherchait pas à répandre sa doctrine. « On cache avec soin, disait-il, un trésor qu'on a dé» couvert. La plus solide vertu du sage consiste à savoir » passer pour un insensé. » Il ajoutait que le sage devait suivre le tems, et s'accommoder aux circonstances; précepte qu'on pourrait croire superflu, mais qui, sans doute, devait s'entendre dans un sens un peu différent de celui qu'il aurait parmi nous. Au reste, toute sa philosophie respire la douceur et la bienveillance. Toute son aversion est pour les cœurs durs et les hommes violens. On a remarqué ce passage sur les conquérans : « La paix » la moins glorieuse est préférable aux plus brillans » succès de la guerre. La victoire la plus éclatante n'est » que la lueur d'un incendie. Qui se pare de ses lauriers

» aime le sang, et mérite d'être effacé du nombre des » hommes. Les anciens disaient : Ne rendez aux vain- » queurs que des honneurs funèbres ; accueillez-les avec » des pleurs et des cris, en mémoire des homicides » qu'ils ont faits, et que les monumens de leurs victoires » soient environnés de tombeaux. »

La métaphysique de Lao-tseu offre bien d'autres traits remarquables, que je me suis attaché à développer dans un mémoire particulier, et que, par divers motifs, je me vois contraint de passer sous silence en ce moment. Comment, en effet, donner une idée de ces hautes abstractions et de ces subtilités inextricables, où se joue et s'égare l'imagination orientale? Il suffira de dire ici que les opinions du philosophe chinois, sur l'origine et la constitution de l'Univers, n'offrent ni fables ridicules ni choquantes absurdités, qu'elles portent l'empreinte d'un esprit noble et élevé, et que, dans les sublimes rêveries qui les distinguent, elles présentent une conformité frappante et incontestable avec la doctrine que professèrent un peu plus tard les écoles de Pythagore et de Platon. Comme les pythagoriciens et les stoïciens, notre philosophe admet pour première cause la *Raison*, être ineffable, incréé, qui est le type de l'univers, et n'a de type que lui-même. Ainsi que Pythagore, il regarde les ames humaines comme des émanations de la substance éthérée, qui vont s'y réunir à la mort, et, de même que Platon, il refuse aux méchans la faculté de rentrer dans le sein de l'ame universelle. Avec Pythagore, il donne aux premiers principes des choses les noms des nombres, et sa cosmogonie est en quelque sorte algébrique.

Il rattache la chaîne des êtres à celui qu'il appelle *Un*, puis à *Deux*, puis à *Trois*, qui, dit-il, ont fait toutes choses. Le divin Platon, qui avait adopté ce dogme mystérieux, semble craindre de le révéler aux profanes. Il l'enveloppe de nuages dans sa fameuse lettre aux trois amis; il l'enseigne à Denys de Syracuse, mais par énigmes, comme il le dit lui-même, de peur que, ses tablettes venant sur terre ou sur mer à tomber entre les mains de quelqu'inconnu, il ne puisse les lire et les entendre. Peut-être le souvenir récent de la mort de Socrate contribuait-il à lui imposer cette réserve. Lao-tseu n'use pas de tous ces détours, et ce qu'il y a de plus clair dans son livre, c'est qu'un être trine a formé l'univers. Pour comble de singularité, il donne à cet être un nom hébreu à peine altéré, le nom même qui désigne dans nos livres saints celui qui a été, qui est, et qui sera, JEHOVAH (IHV). Ce dernier trait confirme tout ce qu'indiquait déjà la tradition d'un voyage de Lao-tseu dans l'Occident, et ne laisse aucun doute sur l'origine de sa doctrine. Vraisemblablement, il la tenait ou des juifs des dix tribus que la conquête de Salmanazar venait de disperser dans toute l'Asie, ou des apôtres de quelque secte phénicienne, à laquelle appartenaient aussi les philosophes qui furent les maîtres et les précurseurs de Pythagore et de Platon. En un mot, nous retrouvons dans les écrits de ce philosophe chinois, les dogmes et les opinions qui faisaient, suivant toute apparence, la base de la foi orphique, et de cette antique sagesse orientale dans laquelle les Grecs allaient s'instruire à l'école des Égyptiens, des Thraces et des Phéniciens.

Maintenant qu'il est certain que Lao-tseu a puisé aux mêmes sources que les maîtres de la philosophie ancienne, on voudrait savoir quels ont été ses précepteurs immédiats, et quelles contrées de l'Occident il a visitées. Nous savons, par un témoignage digne de foi, qu'il est venu dans la Bactriane; mais il n'est pas impossible qu'il ait poussé ses pas jusque dans la Judée ou même dans la Grèce. Un Chinois à Athènes, offre une idée qui répugne à nos opinions, ou pour mieux dire, à nos préjugés sur les rapports des nations anciennes. Je crois, toutefois, qu'on doits'habituer à ces singularités, non qu'on puisse démontrer que notre philosophe chinois ait effectivement pénétré jusque dans la Grèce, mais parce que rien n'assure qu'il n'y en soit pas venu d'autre vers la même époque, et que les Grecs n'en aient pas confondu quelqu'un dans le nombre de ces Scythes et de ces hyperboréens qui se faisaient remarquer par l'élégance de leurs mœurs, leur douceur et leur politesse.

Au reste, quand Lao-tseu se serait arrêté en Syrie après avoir traversé la Perse, il eût déjà fait les trois quarts du chemin, et parcouru la partie la plus difficile de la route au travers de la Haute-Asie. Depuis qu'on s'attache exclusivement à la recherche des faits, on conçoit à peine que le seul désir de connaître des opinions, ait pu faire entreprendre des courses si pénibles. Mais c'était alors le tems des voyages philosophiques; on bravait la fatigue pour aller chercher la sagesse, ou ce qu'on prenait pour elle; et l'amour de la vérité lançait dans des entreprises où l'amour du gain, encore peu inventif, n'eût osé se hasarder. Il y a dans ces excursions lointaines quelque chose de

romanesque qui nous les rend à peine croyables. Nous ne saurions nous imaginer qu'à ces époques reculées, où la géographie était si peu perfectionnée, et le monde encore enveloppé d'obscurité, des philosophes pussent, par l'effet d'une louable curiosité, quitter leur patrie, et parcourir, malgré mille obstacles, et en traversant des régions inconnues, des parties considérables de l'ancien continent. Mais on ne peut pas nier tous les faits qui embarrassent, et ceux de ce genre se multiplient chaque jour, à mesure qu'on approfondit l'histoire ancienne de l'Orient. Ce qu'on serait tenté d'en conclure, c'est que les obstacles n'étaient pas si grands que nous le supposons, ni les contrées à traverser, si peu connues. Des souvenirs de parenté liaient encore les nations de proche en proche; l'hospitalité, qui est la vertu des peuples barbares, dispensait les voyageurs de mille précautions, qui sont nécessaires parmi nous. La religion favorisait leur marche, qui n'était, en quelque sorte, qu'un long pélerinage de temple en temple et d'école en école. De tout tems aussi, le commerce a eu ses caravanes; et dès la plus haute antiquité, il y avait en Asie des routes tracées qu'on a suivies naturellement jusqu'à l'époque où la découverte du cap de Bonne-Espérance a changé la direction des voyages de long cours. En un mot, on a cru les nations civilisées de l'ancien monde plus complétement isolées, et plus étrangères les unes aux autres, qu'elles ne l'étaient réellement, parce que les moyens qu'elles avaient pour communiquer entre elles, et les motifs qui les y engageaient, nous sont également inconnus. Nous sommes peut-être un peu trop disposés à mettre sur le

compte de leur ignorance ce qui n'est qu'un effet de la nôtre. A cet égard, nous pourrions justement nous appliquer ce que dit, par rapport à la morale, un des disciples les plus célèbres du sage dont nous venons de rechercher les opinions : « Une vive lumière éclairait la » haute antiquité; mais à peine quelques rayons sont venus jusqu'à nous. Il nous semble que les anciens étaient » dans les ténèbres, parce que nous les voyons à travers » les nuages épais dont nous venons de sortir. L'homme » est un enfant né à minuit; quand il voit lever le soleil, » il croit qu'*hier* n'a jamais existé. »

SUR QUELQUES ÉPITHÈTES DESCRIPTIVES

DE BOUDDHA,

QUI FONT VOIR QUE BOUDDHA N'APPARTENAIT PAS A LA RACE NÈGRE.

QUOIQUE ce soit en général une recherche assez futile que celle qui a pour objet les dénominations par lesquelles les Hindous désignent leurs divinités, parce qu'on a souvent lieu de les croire arbitrairement forgées par les poètes, il en est quelques-unes qui sont tellement consacrées par l'usage, qu'on y doit voir, non pas de simples ornemens du style, ou des moyens de remplir les hémistiches, mais l'énoncé d'une opinion bien arrêtée sur les attributs de l'être auquel on les applique. De cette nature sont les épithètes descriptives de Bouddha, dont le nombre est très-considérable, mais qui, étant toutes prises dans les livres regardés comme révélés, et faisant allusion, soit à des traits de la vie de ce personnage mythologique, soit aux qualités qui servent à le caractériser, n'ont pu changer depuis qu'elles ont été imaginées, et servent à le désigner, dans les litanies, les invocations et les légendes, d'une manière fixe et invariable. On trouvera plus bas une liste très-complète de ces épithètes [1],

[1] Voyez aussi les *Mines de l'Orient*, t. IV, p. 183-201, et le *Journal des Savans* de novembre 1816, p. 175.

puisée dans les sources les plus authentiques; j'y reviens en ce moment pour y chercher la solution d'une question qui a occupé quelques systématiques européens, et qui, par un hasard singulier, se trouve liée au grand problème de l'origine des arts, de la civilisation et des religions orientales.

Le célèbre président de la société de Calcutta, W. Jones, auquel on ne saurait refuser une grande autorité dans les sujets relatifs à la littérature de la Perse et de l'Hindoustan, mais dont les discours prononcés aux séances annuelles de la société me paraissent devoir être lus avec une extrême défiance, en ce qui a rapport aux antiquités de l'Asie, W. Jones est, je crois, un des auteurs qui ont parlé de la manière la plus expresse des statues de Bouddha avec les cheveux crépus, faites visiblement, dit-il, *à dessein de le représenter dans son état naturel* [1]. C'est là une des particularités citées par cet ingénieux auteur, au nombre des *faits incontestables ;* c'est même, on peut le dire, le seul qu'il indique parmi ces faits, qui autorisent, suivant lui, à penser que l'Éthiopie et l'Hindoustan furent peuplés par la même race. « On » peut ajouter à l'appui de cette idée, continue-t-il, qu'il » est difficile de distinguer les montagnards du Behar et » du Bengale, dans quelques-uns de leurs traits, et sur- » tout dans les lèvres et le nez des Abyssins modernes, » et que, suivant Strabon, les anciens Hindous ne diffé- » raient des Africains qu'en ce qu'ils avaient la chevelure » droite et unie, tandis que celle des Africains était lai-

[1] *Recherches asiatiques*, traduction française, t. I, p. 515.

» neuse ou crépue, différence qui provenait principale-
» ment, pour ne pas dire entièrement, de l'humidité ou
» de la sécheresse respective de leurs atmosphères. » Je ne m'arrêterai pas à relever l'erreur matérielle contenue dans ces derniers mots, et qui, depuis les travaux des naturalistes modernes, n'a plus besoin d'être réfutée. Je ne prendrai même, dans ce qui précède, que l'assertion relative à Bouddha, laissant à d'autres le soin d'apprécier les conséquences qu'on veut en tirer, et le système entier auquel elle se rapporte. Cette manière de circonscrire la question me dispense de citer ici les passages d'autres écrivains qui ont adopté, modifié ou étendu les idées de W. Jones à cet égard. C'est cet auteur seul que je combats; et je ne m'attache ici qu'à celle de ses opinions qui tendrait à faire considérer Bouddha comme ayant été, dans l'opinion de ses adorateurs, un Éthiopien, étranger à la race indienne, un véritable nègre d'Afrique, aux lèvres épaisses, au nez épaté, aux cheveux crépus.

Je puiserai exclusivement mes preuves dans les écrits des Bouddhistes eux-mêmes; et je n'ai pas besoin de faire remarquer combien leur témoignage est supérieur à celui des savans de l'Europe, et même à celui des auteurs attachés au culte de Brahma, les seuls que les auteurs anglais ont consultés, lesquels, en parlant de Bouddha, auraient pu céder aux préjugés de leur secte, ou corrompre involontairement les traditions que les premiers avaient le plus grand intérêt à garder intactes. Je ne fais même cette remarque que pour mieux classer les autorités, et je n'ai pas en vue d'éluder les témoignages des Brahmanes; car on n'en a invoqué aucun dans cette question, et je ne crois

pas qu'il en existe qu'on eût pu invoquer. Mais les livres sacrés des Bouddhistes, attribués par eux au fondateur de leur religion, ont certainement été composés en samskrit, et, suivant toute apparence, à une époque très-rapprochée de celle où l'on a coutume de placer l'existence terrestre de Bouddha, c'est-à-dire au moins neuf siècles avant notre ère. Ces livres existent en originaux, dans les pays où sa religion est devenue dominante : on s'est attaché à les conserver avec un soin scrupuleux; et les versions qu'on en a faites à des époques que nous connaissons, en chinois, en mongol ou en tibetain, rédigées avec cette fidélité presque servile qui caractérise les Orientaux, représentent si exactement les textes, qu'indépendamment des noms et des mots samskrits qu'on y a laissé subsister, on y reconnaît le génie indien, et jusqu'à la phraséologie primitive. Nous possédons ici le résumé complet, et bon nombre d'extraits de ces onvrages [1], qu'il est, j'ose le dire, indispensable de lire, avant de hasarder une opinion sur un point quelconque de la doctrine des Bouddhistes.

C'est dans ces livres qu'on trouve les différens noms donnés à Bouddha, rangés et distribués en sections : la première en contient cinquante-huit, beaucoup plus, par conséquent, que l'Amarasinha. Mais ces noms expriment presque tous les perfections morales et les facultés de Bouddha, considéré comme divinité : c'est *Devatideva*, le Dieu des Dieux; *Dharmmasouâmi*, l'honorable roi

[1] L'ouvrage chinois qui offre ce résumé, èst une *somme* théologique intitulée *San-tsang fa sou*, et composée au tems de la dynastie des *Ming*. Il est à la Bibliothèque de l'Arsenal.

de la doctrine; *Mahâtmâ*, le grand saint; *Narottamah*, le plus élevé des hommes; *Gounasâgarah*, la mer de vertus, etc. Il n'y a rien à tirer de ces dénominations pour l'objet qui nous occupe.

Mais les Bouddhistes ne se sont pas bornés à faire l'énumération des qualités morales par lesquelles leur principale divinité l'emporte sur tous les autres êtres : ils ont aussi fait une description des qualités corporelles qui la distinguèrent dans sa forme humaine, et ils ont composé une série de phrases d'où il est possible de tirer un portrait complet de Bouddha, considéré comme être matériel et terrestre. Sous ce rapport, on lui assigne trente-deux qualités visibles (en mandchou *lackchan*), et quatre-vingts sortes de beautés (en mandchou *saïn naimk*). C'est là, sans doute, qu'il est naturel d'aller chercher les traits qu'il serait nécessaire de connaître pour déterminer celle des variétés de l'espèce humaine à laquelle a pu appartenir le personnage qu'on a, depuis sa mort, adoré sous le nom de Bouddha : or, loin de trouver, dans cette réunion de cent douze phrases consacrées à la description de son corps humain, rien qui se rapproche de la figure des nègres, si aisée à caractériser, si difficile à méconnaître, nous observons dans ce nombre plusieurs traits qui appartiennent évidemment à la race indienne, et qu'il est impossible d'appliquer à celle des noirs de l'Afrique.

Bouddha est surnommé *Souvarnnatchavih*, au teint d'or (en mandchou, *Aïsin botchongo*); ce qui doit sans doute s'entendre du teint olivâtre des Hindous, et ne peut s'appliquer aux Africains. *Souvarna* (or) ne peut.

dit-on, être pris qu'en bonne part, pour dire un teint éclatant et d'une belle couleur. En effet, les Hindous, suivant W. Jones lui-même [1], donnent à Bouddha un teint entre le blanc et le rouge : ce qui, ajoute-t-il, aurait peut-être convaincu M. Bailly, s'il avait connu la tradition indienne, que le dernier grand législateur de l'Orient était un Tartare. Sans en tirer une conséquence aussi forcée, nous n'avons aucune raison de ne pas admettre la tradition indienne. Bouddha avait de plus un beau corps, *prittagâtrah* (en mandchou, *beye ambalingô khotsikon*); un corps sans tache et tout brillant, *mrischtagâtrah* (en mandchou, *beye gou-i gese itsikhi akô ;* littéralement, un corps sans tache comme la pierre de *iu*) [2]. Il n'avait sur la surface de son corps aucune de ces marques qu'on nomme communément *taches de rousseur*, ni taches noires, *vyapagatalikâlagagâtrah* (en mandchou, *beye de samkha mersen akô*); ses ongles étaient de la couleur du cuivre rouge, *âdamrankhah* (en mandchou, *khitahkôn giouan ni botchongo*); ses lèvres étaient roses comme le fruit nommé *bimba*, c'est-à-dire, suivant les uns, comme le fruit du cornouiller; suivant d'autres, comme la bryone des Indes, *bimbapratihimoua* (en mandchou, *femen bimba toubikhe-i adali foulgiyan*).

Les cheveux de Bouddha étaient de la couleur du lapis

[1] *Recherches asiatiques*, traduction française, t. II, p. 56.

[2] C'est-à-dire comme le jade, qui est ordinairement d'un blanc verdâtre, et qu'on a coutume de comparer à la graisse de porc. Voyez le *Journal des Savans* de décembre 1818, et le *Mémoire sur la pierre de iu*, à la suite de mon *Histoire de la ville de Khotan*.

lazuli, *souparipoûrnottamangah* (en mandchou, *founiyekhe rasiwar wekheï gese sakhaliyan*). *Bleu* est sans doute ici dans le sens de *noir*, comme dans ce vers d'Ovide :

Regnaque cæruleis in sua portat equis [1].

Toutefois on pourrait aussi l'entendre de ces reflets azurés qu'on remarque dans les cheveux d'un noir foncé, mais qui ne se font pas voir dans la chevelure laineuse des Africains. Ses cheveux étaient en boucles arrondies, *pradakschinyavattâkecha* (en mandchou, *chourdere idsiskôn fauniyeke*); et voilà sans doute ce que, dans des figures de Bouddha exécutées par des artistes inhabiles, on aura pu prendre pour des cheveux crépus : mais, comme si l'on eût songé à prévenir cette manière d'interpréter le mot *boucles*, on trouve une autre épithète qui en fixe le sens. Les cheveux de Bouddha n'étaient point mêlés ni crépus, *apamloutitakecha* (en mandchou, *oudchouï founiyekhe sirenekhekô*). Enfin, ce qui est décisif, il avait le nez proéminent, *toungandsah* (en mandchou, *ovoro den*), expression qui serait probablement bien rendue par celle de *nez aquilin*, mais qui, bien certainement, ne peut en aucune manière s'appliquer au nez épaté des nègres de l'Afrique.

Je ne puis qn'en appeler au témoignage des personnes à qui la langue samskrite est familière, pour l'exactitude de l'interprétation des phrases de cet idiome que j'ai traduites, non pas immédiatement, mais par le moyen du chinois, du mongol et du mandchou. Je n'ai choisi que

[1] *Fast.*, lib. IV, v. 446.

celles qui m'ont paru les plus caractéristiques; mais, en parcourant les autres dans la traduction que je donne ci-dessous de la partie du livre qui les contient [1], on en pourra remarquer d'autres qu'il serait presque aussi difficile de concilier avec l'idée de W. Joues, et bien certainement on n'en trouvera pas une seule qui la favorise. Sans rien préjuger de la question qu'on pourrait élever sur la réalité de l'existence historique du personnage appelé *Bouddha*, il est bon de remarquer qu'on n'a admis dans cette description du corps de ce personnage que des traits qui peuvent s'appliquer à un homme, sans aucune de ces formes bizarres, ni de ces qualités merveilleuses, dont les Hindous sont si prodigues dans la représentation de leurs divinités.

Je ne voudrais pas tirer un grand avantage des nombreuses légendes où l'on fait jouer à Bouddha un rôle entièrement fabuleux, parce qu'il n'est pas aussi certain qu'on n'y ait admis arbitrairement aucun trait destiné à relever des perfections imaginaires, et qu'on pourrait supposer que la pureté des traditions indiennes se serait altérée par leur transport à la Chine ou en Tartarie. Il est pourtant digne de remarque qu'aucun trait de ces légendes n'a le moindre rapport à la physionomie étrangère qu'on voudrait attribuer à Bouddha, et que ce dieu y est toujours représenté au contraire avec un degré de beauté égal à sa puissance. Quand Bouddha se fut incarné dans le sein de la belle Maya, le ventre de cette femme privilégiée devint tout à coup comme un pur cristal, au

[1] Voyez aussi les *Mines de l'Orient*, t. IV, p. 183-200.

travers duquel on voyait l'enfant, beau comme une fleur, agenouillé et appuyé sur ses deux mains [1]. Pour ne pas répéter ce qu'on lit à ce sujet dans divers ouvrages anglais, et dans le tome II des Mémoires de Pallas, voici quelques particularités tirées d'un livre mongol, qui a pour titre, *Khamouk nomood-yin dourban ounan arkhagi oloksan orkhibaï* (les quatre vérités démontrées, choisies dans la doctrine universelle). Après que Chakiamouni, ou Bouddha, eut achevé le cours de ses pénitences, plusieurs dieux (Tenggeri) descendirent du ciel pour l'inviter à répandre sa doctrine. Il était alors entouré de ses cinq disciples, *Yang-chi-godiniya, Datol, Niangsen, Langba* et *Sangden*. Ces cinq personnages, conservant encore quelques doutes sur la véritable nature de leur maître, se demandaient entr'eux s'il était bien réellement un *Bourkhan khoubilgan*, c'est-à-dire un dieu du premier ordre incarné, et ils disaient : Si Goodam est devenu Bourkhan, nous devons suivre sa doctrine; mais s'il ne l'est pas, pourquoi l'adorerions-nous? Pendant qu'ils parlaient ainsi, Godinya se sentit émouvoir intérieurement, en voyant que la couleur du corps de Bouddha devenait tout à coup comme dorée, et qu'une auréole entourait sa tête. Le disciple reconnut alors la divinité du Bourkhan.

Dans la vie de Bouddha, écrite en mongol sous le titre de *Manigombo*, on raconte que ce saint personnage, durant le tems de sa pénitence, vivait dans un désert, où il ne se nourrissait que de graines de chardon, de

[1] Inscription d'Islamabad.

miel, de figues et d'autres fruits sauvages, et ne mettait aucune interruption à ses méditations. Ce genre de vie épuisa promptement ses forces, et il maigrissait de jour en jour. Une femme brahmane, qui était sa parente, lui apportait de l'herbe fraîche, appelée *goucha*, pour renouveler son lit de repos. Une fois, cette femme se mit à le prier de vouloir bien changer de manière de vivre. Chakia se rendit à ses prières, et permit qu'on amenât dans le voisinage un troupeau de cinq cents vaches, dont le lait servirait à le nourrir. Dès ce moment, il devint si beau et si fort, qu'il ressemblait à une enclume dorée et bien polie.

Selon le même ouvrage, quatre jeunes filles, qui étaient sœurs, ayant entendu vanter la beauté de Bouddha, eurent envie de le séduire, et vinrent se présenter devant lui dans l'état le plus favorable à leur dessein. Le Bourkhan, les regardant d'un œil sévère, leur témoigna son indignation en faisant du bruit avec ses doigts. Mais ces femmes s'étant hasardées à lui dire : O Goodam, quel est le témoin menteur qui ose soutenir que tu es le saint par excellence ! Goodam courroucé frappa la terre de sa main, et s'écria : Voilà mon témoin ! A l'instant on vit paraître *Oki-yin tangri*, le génie de la terre, qui dit à haute voix : C'est moi qui suis le témoin de la vérité. Les quatre sœurs se jetèrent alors aux pieds de Goodam, et l'adorèrent en lui disant : Que l'adoration universelle te soit faite, visage pur et parfait, sagesse préférable à l'or, impénétrable majesté, source de la religion des trois périodes de l'éternité ! Pour conserver la mémoire

de cette conversion, on bâtit en cet endroit un temple *à la séduction vaincue.*

Enfin, le même Mani-gombo dit que, dans sa jeunesse, Chakia-mouni portait le nom de *Arda-chidi.* Sa beauté était plus qu'humaine; et souvent, quand il cherchait l'ombre des figuiers pour y goûter le repos, un peuple immense l'empêchait de s'y livrer, accourant de toutes parts pour contempler les trente-deux *lakchan* et les quatre-vingts *naïrak*, c'est-à-dire, comme je l'ai expliqué plus haut, les cent douze qualités visibles qui caractérisaient sa figure terrestre.

On peut croire que, si je n'avais pas voulu me borner à réfuter l'assertion de W. Jones, seulement en ce qui concerne les traits de la race nègre attribués à Bouddha, il m'eût été facile d'accumuler un grand nombre de preuves d'un autre genre pour faire voir que ce personnage n'était pas, comme il l'a supposé, un Éthiopien venu d'Afrique dans l'Hindoustan, et que, sa naissance une fois admise comme un fait historique, toutes les traditions, sans exception, s'accordent à la placer dans un des royaumes de l'Inde centrale : c'est un fait établi par trop de témoignages, tous d'accord ensemble, quoiqu'indépendans les uns des autres, pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter. Mais, quand bien même quelques statues de Bouddha auraient offert des cheveux crépus, il y aurait bien des manières de rendre compte de ce fait, et un savant anglais nous en fournit une qui n'est peut-être pas la plus mauvaise. Dans une notice sur les *Djaïnas*, rédigée et traduite à Madjeri par le brahmane

Cavelly-Boria, d'après des documens fournis par un prêtre de cette secte, on assure que les *Mahâvratas*, ou ascétiques de la seconde classe, ne doivent pas faire usage de rasoirs, mais qu'ils emploient leurs disciples à leur arracher les cheveux par la racine; sur quoi le major C. Mackenzie fait la remarque que ces sectaires attribuent aux effets de cette opération l'apparence qu'offre la tête de leurs Gourous, et que les Européens ont supposée représenter des cheveux bouclés ou crépus [1]. Voilà une explication qui dispenserait de faire de Bouddha un nègre à chevelure laineuse. Quand il serait certain que ce dieu aurait reçu, dès l'antiquité, le surnom de *Mali*, qui est donné dans le Vyacarana [2], non pas au législateur Bouddha, mais au génie de la planète Mercure, qui ne signifie pas *noir*, comme l'a cru le P. Paulin de Saint-Barthélemi, mais seulement *tacheté*, et qui, dans tous les cas, pourrait fort bien avoir été appliqué à des habitans du Dakschin par les Indiens du nord; un fait de cette nature mériterait-il d'être compté parmi les particularités qui peuvent faire connaître l'origine de la civilisation indienne, et autoriser à penser qu'elle a pu être portée d'Éthiopie dans l'Hindoustan, et qu'elle avait pris naissance chez les Nègres? Qu'il me soit permis de l'observer ici : des circonstances aussi minutieuses ne sont guère propres à jeter du jour sur des questions aussi

[1] *Asiat. Research.*, t. XI, p. 249.

[2] Au mot *malinam*, et dans l'*Amarasinha*, p. 10. Ce surnom s'applique uniquement à Bouddha, considéré comme le génie de la planète Mercure, et nom comme être humain et corporel. C'est à M. Chézy que je dois l'explication de ce mot samskrit.

étendues et aussi compliquées. Les rapports qu'on croit apercevoir entre plusieurs points des croyances et des institutions de l'Inde et de l'Égypte, donnent lieu à des problêmes importans et difficiles ; mais ce n'est pas en alléguant quelques raisons spécieuses, en se livrant à des considérations qui ont toujours quelque chose de superficiel, qu'on parviendra à résoudre ces problêmes, à donner une base solide à ces rapprochemens. Quand les antiquités des deux pays ne seront plus enveloppées de ténèbres épaisses; quand on possédera des renseignemens plus précis sur les annales et la chronologie de l'Hindoustan; quand il sera moins difficile d'acquérir des notions exactes sur le fond des doctrines égyptiennes, sur la nature des hiéroglyphes et des autres emblêmes de l'Égypte; quand enfin les points essentiels, d'après lesquels seulement il est permis de porter un jugement dans des questions de cette nature, auront cessé d'être, de part et d'autre, des termes à peu près inconnus; alors il sera tems d'entreprendre une comparaison qui, ne pouvant, dans l'état actuel de nos connaissances, s'étendre ni à l'histoire, ni à la langue, ni à la religion, semblerait être un essai prématuré, qui ne donnerait naissance qu'à des hypothèses vagues, et ne saurait avoir aucun résultat véritablement historique.

SUR LA SUCCESSION

DES TRENTE-TROIS PREMIERS PATRIARCHES

DE LA RELIGION DE BOUDDHA.

LES savans anglais qui cultivent, dans la patrie même des Brahmanes, le riche domaine des antiquités de l'Hindoustan, n'ont pas encore été assez heureux pour se procurer un seul traité historique, propre à servir de base à une chronologie constante et régulière. On s'est peut-être un peu trop empressé d'en conclure qu'il n'existait en samskrit aucun ouvrage de ce genre, et qu'apparemment les Hindous n'avaient jamais écrit d'annales dans leur langue sacrée. Cette supposition, peu conforme à la vraisemblance, paraît d'ailleurs en contradiction avec ce qu'on observe dans certains ouvrages modernes, tels que l'*Aïn Akberi*, où des notions chronologiques sont recueillies et discutées d'après des monumens plus anciens, et surtout avec l'existence des chroniques qu'on sait avoir été traduites du samskrit en persan [1], et de listes de rois de

[1] Voyez en particulier celle du Kaschemire, composée par Heider Malek, en 1617; celles de Delhi, de Gualior, d'Adjoudea, de Malva, de Guzarate, de Bengale, dans l'ouvrage du P. Tieffenthaler, et les Observations d'Anquetil du Perron, à la tête du même ouvrage, p. 32-35.

presque toutes les parties de l'Hindoustan, lesquelles ne peuvent avoir été tirées que de quelques traités historiques qui nous sont encore inconnus. On serait convaincu de l'impossibilité de découvrir jamais des matériaux de ce genre, qu'il ne faudrait pas encore renoncer à l'espoir de voir les traditions anciennes sur l'Hindoustan se débrouiller et s'arranger dans un ordre satisfaisant pour la critique : c'est à quoi pourront servir un jour les nombreuses inscriptions qu'on trouve à chaque pas dans l'Inde, et qu'il sera peut-être facile de déchiffrer et de classer chronologiquement. Enfin, si les souvenirs des Brahmanes étaient définitivement jugés stériles en renseignemens historiques, ce jugement du moins ne saurait s'étendre aux écrits des Bouddhistes, qui sont remplis de traditions curieuses. A la vérité, les originaux de ces derniers, en langue *fan* ou samskrite [1], sont renfermés dans les bibliothèques des grands monastères de la Chine et du Tibet, et l'on aura peut-être de la peine à s'en procurer des copies ; mais on peut, en attendant, faire usage des traductions et des extraits qui en ont été rédigés en mongol, en tibetain, en chinois, en japonais; et ce que nous en possédons doit exciter quelque intérêt, en faisant voir qu'on pourra y puiser, quand on voudra, ce qui a manqué jusqu'à présent à l'étude des antiquités indiennes, et, ce qui est indispensable pour leur concilier l'attention des esprits sages et des hommes éclairés, des notions précises sur l'époque et le lieu des principaux événemens, des détails exacts sur la chronologie et la géographie ancienne de l'Hindoustan.

[1] *Recherches sur les langues tartares*, t. I, p. 373.

Pour nous en tenir au premier point, il y a peu d'époques, dans l'histoire orientale, qu'il puisse être aussi important de déterminer avec certitude, que celle de Bouddha, à laquelle se rattache l'histoire d'une des plus grandes révolutions qui se soient opérées dans les croyances de plusieurs peuples orientaux. Cependant il n'y en a guère jusqu'à présent de plus incertaine pour les Européens, puisque le même auteur n'a pas craint de la faire varier de plus de mille ans [1]. Une pareille variation ne serait pas de nature à inspirer de la confiance pour une époque fondamentale; mais on peut assurer qu'elle n'existe pas dans les monumens originaux, dont l'accord est au contraire un fait assez remarquable, eu égard à l'étendue des pays où ont été recueillies les traditions qui le constatent. Tout ce qui peut éclaircir et confirmer ce point capital dans la chronologie asiatique, mérite sans doute d'être recueilli et livré à la discussion. Je pense donc qu'on ne verra pas sans intérêt une liste de trente-trois personnages que les Bouddhistes nomment *illustres*, et par lesquels, suivant ces sectaires, la doctrine secrète

[1] Couplet place la naissance de Bouddha en 1026 (*Proœm. declar. in Confuc. Sinar. philos.*, p. xxviij); le P. Adrien de Ste-Thècle (ms. *de Sectis Anamitarum*), en 1029; Deguignes, en 1027 (*Hist. des Huns*, t. II, p. 223); le P. Horace de Pinnabilla (*apud* Georg. *Alph. tib.*, p. 42), en 959; Kæmpfer (*Gesch. von Japan.*, l. II, c. 1, p. 172) en 1027; Aboul-Fazel (*Ayeen Akbery*, t. II, p. 434), en 1366; Pallas (*Mongol. Vælkersch.*, t. II, p. 11), en 988, ou (*idem*, t. II, p. 19), en 2044. L'auteur de l'article *Bouddhah*, dans la *Biographie universelle*, place cette même naissance au commencement du quinzième siècle avant l'ère chrétienne (vers 400), et le fait mourir en 542, cent quarante-deux ans avant sa naissance, à l'âge de quarante-neuf ans; mais ces derniers calculs ne s'accordent pas entr'eux, et sont tout-à-fait contraires aux traditions les plus certaines et les plus généralement reçues.

a été transmise successivement depuis Bouddha lui-même, jusqu'à une époque postérieure à celle où les livres sacrés qui lui sont attribués furent traduits en chinois [1]. L'importance de ce document pour la chronologie et pour l'histoire de la philosophie pourra être développée ailleurs : il suffit en ce moment de le présenter sous une forme abrégée. S'il eût été connu plus tôt, on eût peut-être émis moins d'idées hasardées sur l'antiquité des diverses opinions bouddhiques, et en particulier sur l'origine de la hiérarchie des grands Lamas.

La liste en question est insérée dans l'Encyclopédie japonaise [2], comme un morceau propre à éclaircir une carte de l'Hindoustan tracée avec sa division en plus de soixante royaumes, d'après les notions qui ont été consacrées par les sectateurs de Bouddha [3]. Le nom de la province ou du royaume de l'Inde où chacun des *illustres* ou patriarches a pris naissance, est soigneusement marqué, d'après la nomenclature géographique particulière à cette carte ; et cela rendrait souvent nécessaires des explications qui exigeraient à leur tour de longues recherches. On ne rapporte pas avec moins de soin le nom de chaque personnage, en caractères chinois, et en

[1] La première traduction des livres de Bouddha en chinois fut faite, en 418, par un religieux de l'Inde septentrionale, nommé *Fo-tou-pa-to-lo*; la seconde est de l'an 69[?]. Voyez les *Recherches sur les langues tartares*, t. I, p. 377, et corrigez la citation du *San-tsang-fa-sou*, en mettant K. 38, p. 12, au lieu de K. 36, p. 16.

[2] Liv. LXIV, p. 21 et suivantes. On la trouve pareillement dans l'édition chinoise du *San-thsaï-thou-hoeï*, à l'article de la vie des hommes célèbres.

[3] *Idem*, p. 13-14.

lettres japonaises, de manière à représenter assez fidèlement le nom samskrit primitif. On ajoute le nom de la caste ou de la tribu, avec quelques détails biographiques, souvent mêlés de circonstances fabuleuses, dans le goût des légendes ordinaires des Bouddhistes. Mais ce qui est bien plus singulier, c'est qu'on marque presque toujours la date de la mort, ou du moins l'époque de la vie de chacun, en les rapportant aux années connues du règne des empereurs chinois. Ces rapprochemens, qui supposent les moyens d'établir à volonté des synchronismes entre l'histoire de l'Inde et celle de la Chine, paraissent tirés d'un ouvrage que nous n'avons pas en Europe, mais qui doit être répandu chez les Bouddhistes de la Chine et du Japon ; car on le cite ici sans ajouter aucune remarque qui puisse le faire présumer rare ou peu connu. Je tirerai de cette suite de notices un petit nombre de faits, en insistant particulièrement sur les dates qui me paraissent constituer une particularité neuve, importante et digne de toute l'attention des hommes instruits.

La naissance de Chakia-mouni (ou du personnage historique auquel on a donné postérieurement le nom du dieu Bouddha) est fixée au huitième jour de la quatrième lune de la vingt-quatrième année du règne de Tchao-wang, de la dynastie des Tcheou, c'est-à-dire, suivant le calcul de Deguignes, à l'an 1029 avant J.-C.; et sa mort, à la cinquante-deuxième année de Mou-wang, le 15 de la deuxième lune, c'est-à-dire, à l'an 950. La durée de sa vie est par conséquent de soixante-dix-neuf ans. Avant de mourir, il laissa le *secret des mystères* à son dis-

ciple Mahakaya [1]. Celui-ci était un Brahmane né dans le royaume de *Makata*, situé dans l'Inde centrale. On ne marque l'époque précise ni de sa naissance ni de sa mort; on sait seulement qu'il vivait la cinquième année de Hiao-wang (905 avant J.-C.). Il est le premier qui ait reçu le titre de *tsun-tche*, en japonais *sonzia*, qui signifie *illustre*, *honorable*, et qui est accordé aux saints de la religion de Bouddha. Mahakaya est aussi compté comme le premier des *ancêtres* (*tsou*), c'est-à-dire, des patriarches qui ont reçu et transmis le dépôt de la doctrine ésotérique. Il la tenait directement de Bouddha lui-même, et la laissa à son successeur, le second des patriarches, nommé *Ananta*, c'est-à-dire *joie*, *jubilation* [2], ou, comme on a coutume d'abréger son nom, simplement *Anan*. *Anan* était la tribu des Cha-ti-li (Kchatriya), né dans l'Inde centrale, et dans la ville qu'on nomme *Royale*. Il était même fils d'un roi nommé, en chinois, *Pe-fan*, et neveu de Chakia. On le dit contemporain de I-wang, qui cessa de régner en 879; ses *charira*, ou reliques, furent recueillies et conservées dans des temples élevés exprès [3]. Le troisième patriarche, nommé *Chang-na-ho-sieou*, était de la tribu des Veïsyas : il naquit dans le royaume de *Makora* [4], cent ans après le voyage

[1] Voyez *Proœmial. declar in Confuc. Sin. philos.*, p. xcij.

[2] Je m'attache, dans toutes ces transcriptions, à rendre la prononciation japonaise; mais M. Chézy, auquel j'ai dû soumettre ce que les Chinois rapportent de noms indiens, m'apprend qu'il faut lire ici *Ananda* (joie); *Ananta* signifierait *sans fin*.

[3] Voyez *Hist. de Khotan*, p. 51.

[4] Il n'y a pas, sur notre carte de l'Inde suivant les Bouddhistes, de

que Chakia avait fait dans ce pays, et fut soumis à la transmigration (c'est ainsi qu'on indique la mort de ces patriarches) la vingt-troisième année du règne de Siouan-wang (805). Son successeur, *Yeou-pho-kiou-to*, ou en japonais Ouvakikta, était de la tribu des Soudras ou laboureurs, et du royaume de Tcha-li. Sa *transmigration* eut lieu la onzième année de Phing-wáng (760). Le cinquième, *Ti-to-kia* ou Daïtaka, était du royaume de Makata; on ignore à quelle tribu il appartenait, et l'époque précise de sa mort est pareillement inconnue : on sait seulement qu'il était contemporain de Tchouang-wang, mort en 683, après un règne de quinze années. Conformément à l'un des usages des samanéens et des gymnosophistes qui avaient le plus frappé les anciens [1], il se jeta dans les flammes, et laissa des reliques qui furent recueillies.

Le sixième, nommé *Mi-che-ka*, était né dans l'Inde centrale, et vivait du tems de Siang-wang, dont le règne finit en 619. Il mourut de la même manière que le précédent. Son successeur Pasoumi, de la famille de Bha-

royaume ainsi nommé : je crois qu'il faut lire *Matoura*; mais, pour résoudre toutes les difficultés géographiques qui se rencontrent dans le morceau dont nous donnons l'extrait, il faudrait une dissertation assez étendue, et nous devons nous abstenir d'effleurer une matière qu'il nous serait impossible de traiter ici d'une manière approfondie.

[1] *Cf.* Strab., liv. XV; — Quint. Curt., liv. VIII, c. 9; — Lucian. *de Mort. Peregr.*, etc., etc. On verra plus bas que cet usage a passé, des patriarches dont il s'agit, aux grands Lamas leurs successeurs, avec cette différence essentielle que les samanéens d'autrefois se jetaient vivans dans un bûcher, et que ceux d'à présent n'y sont déposés qu'après leur mort. Voyez Pallas, *Sammlungen historischer Nachrichten*, u. s. f., t. II, p. 296.

rata, était né dans l'Inde septentrionale ; sa mort est de la dix-neuvième année de Ting-wang (588). Le huitième patriarche, nommé *Fou-tho-nan-ti,* ou Boudhanandi, du royaume de Kamara, et de la tribu de Gaotama, mourut la douzième année de King-wang (533). Il eut pour successeur Boudhamita, de la famille des Veïsyas et du royaume de Ti-kia, lequel mourut par le feu la vingt-cinquième année de King-wang (495). Le dixième patriarche était de l'Inde centrale, et se nommait *Hie.* Il périt la vingt-deuxième année de Tching-wang (417), de la même mort que plusieurs de ses prédécesseurs. Celui qui vint après lui se nommait *Founayache;* il était de la tribu de Gaotama, et du royaume de Hoa-chi (famille des fleurs). Il mourut pendant le règne de An-wang, lequel dura depuis 401 jusqu'en 376. Son successeur est *Maming,* ou le célèbre Phou-sa, nommé en samskrit *Deva-Bodhisatoua* [1].

Celui-ci, qui, dans l'ordre des divinités incarnées, vient immédiatement après Bouddha, a donné à toute la classe des dieux du second ordre les différens noms qu'il a reçus dans les langues des divers peuples bouddhiques. Les Hindous le nomment *Bodhisatoua,* ce qui signifie *intelligence affectueuse* ou *sensible* [2]; les Tibetains ont changé ce nom en celui de *Djangtchhoub* ou Djangtchhoubsemspah, et les Chinois l'ont abrégé pour en faire celui de Phou-sa, que, par une méprise très-ridicule, quelques idolâtres chinois, et, d'après eux, beaucoup de missionnaires ont donné pour le nom de la

[1] *San-tsang-fa-sou*, liv. IX, p. 15.

[2] *Kio-yeou-tsing ; San-tsang-fa-sou*, liv. XLV, p. 14, *et passim.*

déesse de la porcelaine. On lui a prodigué les titres les plus honorables, tels que ceux de *très-intelligent, très-victorieux, tout-puissant et très-saint fils de Bouddha, et né de sa bouche*. Nous n'avons point en ce moment à rechercher le sens allégorique ou métaphysique de tous ces noms; mais il est très-important de déterminer l'âge du personnage historique auquel on les a attribués, parce que Bodhisatoua paraît avoir été un des réformateurs auxquels la philosophie bouddhique est le plus redevable. Georgi a émis une foule de conjectures hasardées à ce sujet : il prend Bodhisatoua pour Sommonakodom ou Bouddha [1], et ailleurs pour un religieux célèbre à la Chine dans le quatrième siècle après notre ère, sous le nom de *Fo-thou-tchhing* [2], et même pour Scythianus ou Manès [3]. Par suite de cette erreur, il le fait vivre au milieu du troisième siècle de notre ère. Je dois avouer que les auteurs chinois eux-mêmes varient sur l'époque de cet homme célèbre. Les uns le font vivre trois cents ans après Bouddha [4], d'autres mettent six cents ans d'intervalle [5], et d'autres enfin jusqu'à huit cents [6] ; mais le livre de *Mahaya*, d'où est empruntée la succession des patriarches, tranche cette difficulté, puisqu'il fait mourir Bodhisatoua la trente-septième année de

[1] *Alphab. tib.*, p. 241.

[2] *Idem*, p. 304. — Sur *Fo-thou-tchhing*, voyez l'article biographique qui lui est consacré dans le deuxième volume.

[3] *Georg.*, p. 304.

[4] *Encycl. jap.*, liv. LXIV, p. 25.

[5] Livre de *Mo ha-ya*, cité là même.

[6] *San-tsan-fa-sou*, liv. IX, p. 15.

Hian-wang (332), six cent dix-huit ans après la mort de Chakia-mouni. Il était né dans le royaume de Po-lo-naï, et avait reçu de Founayache le dépôt de la doctrine qu'il transmit au treizième patriarche, nommé *Kabimara*. Celui-ci voyagea dans l'Inde occidentale, et livra son corps aux flammes, la quarante-unième année de Nan-wang, 274 avant Jésus-Christ.

Son successeur, dont nous ne connaissons pas le nom samskrit, est appelé en chinois *Loung-chou*, du mot *chou*, qui signifie *arbre*, parce qu'il naquit au pied d'un arbre, et du mot *loung*, qui signifie *dragon*, parce qu'il entra en mourant dans le *palais du dragon*, qui est le paradis des contemplatifs. Il était de l'Inde méridionale, et de la race de *Fan-tchi* [1]. On a de lui un livre en cent chapitres sur la prudence ou la pénétration en matière de théologie bouddhique. Il mourut la trente-cinquième année du règne de Chi-hoang, de la dynastie des Thsin (212), laissant le dépôt des mystères à Kanadeva, de la caste des Veïsyas, et né dans l'Inde méridionale. Kanadeva voyagea dans le pays de Kia-pi-lo, qui est au sud-ouest du Nipol. Ce fut là qu'il fit connaissance avec Ragourata, qu'il désigna pour son successeur. Il mourut sous le règne de Wen-ti, de la dynastie des Han, lequel finit en 157 avant Jésus-Christ. On ne lui donne pas le titre d'*illustre*, mais celui de *taï-sse*, qui signifie *grand maître*, et qui est vraisemblablement la traduction du titre samskrit de *mahagourou*. Ragourata vint dans la ville de Chi-lo-fa, sur les bords de la rivière d'or, et ce fut là qu'il trouva Senganandi, qui, quoique fils du roi

[1] Le mot chinois *Fan* répond à celui de Brahma.

de cette ville, était tout entier livré aux spéculations mystiques. Il lui apprit la doctrine secrète, et mourut ensuite, la vingt-huitième année de Wou-ti (113). Senganandi vint dans le pays de Mati, et y désigna pour son successeur Kayacheta; après quoi il mourut, la treizième année de Tchao-ti (74 avant Jésus-Christ). Kayacheta était de la tribu d'*Otsouran* ou *Yo-theou-lan;* il voyagea dans le pays de Fergana, et ce fut là qu'il fit choix, pour lui succéder, du fils d'un Brahmane, nommé *Koumarada;* il mourut la vingtième année de Tching-ti (13 avant notre ère). Koumarada avait eu quelque peine à embrasser la doctrine de Bouddha, dont il était destiné à devenir l'appui et le dix-neuvième patriarche. Il voyagea dans le centre de l'Inde, et mourut la quatorzième année du règne de l'usurpateur Wang-mang, vingt-trois ans après Jésus-Christ. Le vingtième patriarche, nommé *Chayata*, était né dans l'Inde septentrionale; il mourut la dix-septième année de Ming-ti, l'an 74 de notre ère. Celui qui lui succéda était un veïsya du royaume de Fa-lo-youeï, nommé *Po-sieou-pan-theou* ou *Basioubandzou*, à qui l'on donne le titre de *grand maître*, et qui mourut sur un bûcher du tems de An-ti, c'est-à-dire avant l'an 125. Avant sa mort, il était venu dans le royaume de Na-ti, et avait fait choix, pour lui succéder, de Manoura, second fils du roi de ce pays. Manoura avait trente ans quand il fut choisi pour grand maître par le vingt-unième patriarche. Il voyagea dans l'Inde occidentale et dans le pays de Fergana, où il mourut du tems de Houan-ti (avant l'an 167), après avoir désigné pour vingt-troisième patriarche un religieux

de la tribu des Brahmanes, nommé *Hou-le-na.* Celui-ci voyagea dans le centre de l'Inde; on ignore l'époque de sa transmigration. Le vingt-quatrième patriarche était un mendiant de la caste des Brahmanes, nommé (en chinois) *Sse-tseu*, le maître ou le lion; il mourut la vingt-septième année de Tsi-wang, de la dynastie des 'Weï [1]. Son successeur, Pochesseto ou Basiasita, était encore un Brahmane de la Cophène ou du pays de Kandahar; il mourut du tems de Ming-ti des Tsin orientaux, c'est-à-dire avant l'an 325, après avoir voyagé dans l'Inde centrale, et fait choix pour son successeur de Poujoumito, second fils du roi Thian-te (vertu céleste) dans l'Inde méridionale. On ignore l'époque de sa mort, et, par conséquent, celle de l'avénement du vingt-septième patriarche, *Pan-jo-to-lo* ou *Banneyadara.* Celui-ci était né dans l'Inde orientale, mais il vint dans l'Inde du midi, où le roi du pays lui fit présent d'une perle d'un prix inestimable. Le patriarche la fit voir à un jeune homme nommé *Bodhidana*, et lui demanda s'il connaissait quelque chose de plus précieux que cette perle. « Rien dans le siècle, répondit Bodhidana; mais la doctrine jette un éclat plus vif, et ce qu'il y a de plus précieux dans le siècle n'est rien si on le compare au trésor de la loi.» Le vingt-septième patriarche se brûla lui-même la première année taï-ming de Hiao-wou-ti (457), et laissa l'héritage de la doctrine secrète à ce Bodhidana, de la caste des Kchatrias, et fils du roi de Mawar, dans l'Inde mé-

[1] *Tsi-wang*, autrement nommé *Ti-fang*, n'a régné que quatorze ans, depuis 240 jusqu'en 253 : ainsi il faut que le nombre 27 soit mis ici par erreur.

ridionale, lequel changea son nom en celui de Bodhidharma, et fut le vingt-huitième patriarche, et le dernier qui ait fixé son séjour dans l'Hindoustan. Effectivement, il s'embarqua sur la mer du midi, vint à la Chine, et se fixa près de la célèbre montagne de Soung, dans le voisinage de la ville de Ho-nan, où il mourut le 5 de la dixième lune, la dix-neuvième année taï-ho (495 de Jésus-Christ). « Je suis venu dans ce pays, dit-il en mou-» rant, pour étendre la loi, et délivrer les hommes de » leurs passions. Chaque fleur produit cinq pétales qui » se nouent en fruit : c'est ainsi que j'ai rempli ma des-» tinée. » Il laissa le secret de la doctrine à un Chinois qui prit le nom mystique de *Tsouï-kho* (pénétration capable), et fut en même tems le vingt-neuvième patriarche depuis Bouddha, et le second de ceux qui vécurent à la Chine. On en compte quatre autres, honorés du titre de *grands maîtres*, et qui complètent le nombre des trente-trois patriarches [1].

Le nom de Bodhidharma, écrit *Ta-mo* par les Chinois, a donné naissance à des erreurs singulières. D'anciens missionnaires l'ont pris pour saint Thomas. Le P. Couplet a cru qu'il s'agissait du vingt-huitième *descendant* de Bouddha [2]; et Georgi, en adoptant cette supposition erronée, et, de plus, en commettant une erreur de cent générations, ou environ trois mille ans, fait de *Ta-mo*

[1] *Tsouï-kho*, de la famille *Ki*, mort en 592, à l'âge de 107 ans; *Seng-thsan*, mort en 606; *Tao-sin*, de la famille *Sse-ma*, mort en 651; *Houng-jin*, de la famille de *Tcheou*, mort en 673; *Souï neng*, de la famille *Lou*, appelé à la cour, et mort en 713.

[2] *Proœmial. declar.*, p. xxxiij.

le cent vingt-huitième descendant de Chakia [1], et pense qu'il est le même qu'un certain Thomas, disciple de Manès [2]. Il est superflu de relever ce qu'il y a d'absurde dans ces rapprochemens, puisque les époques ne concordent pas ; mais ce qu'il est important de remarquer, c'est que celle de Bodhidharma est sûre, parce qu'elle est fondée sur des témoignages historiques précis, et fournis par des contemporains ; de sorte qu'on peut en partir avec confiance pour remonter jusqu'à Bouddha. La succession des patriarches offre une série de points intermédiaires qui paraissent mériter toute confiance. La seule objection qu'elle fasse naître, c'est que l'espace qui s'est écoulé entre la mort de Bouddha et celle de Bodhidharma étant de quatorze cent quarante-cinq ans, et rempli par le règne de vingt-huit patriarches seulement, il en résulterait une durée moyenne d'un peu plus de cinquante ans pour chaque règne ; par conséquent, si chaque patriarche devait avoir connu son prédécesseur, et s'être instruit sous lui dans les mystères, une vie d'au moins soixante-dix ans pour des hommes dont plusieurs ont péri d'une mort violente quoique volontaire. Les notices sur la vie de ces personnages, si nous les avions dans toute leur étendue, donneraient peut-être la solution de cette difficulté ; mais la meilleure réponse se trouverait sans doute dans l'usage qui subsiste encore pour les grands Lamas, auxquels on a coutume de donner pour successeurs, après leur mort, de très-jeunes enfans,

[1] *Alphab. tib.*, p. 20.

[2] *Idem*, p. 419.

chez lesquels on suppose que l'ame du défunt est venue s'établir de nouveau. Du reste, on ne trouve aucune invraisemblance, rien qui puisse faire présumer une supposition. Sur vingt-huit patriarches, il y en a deux dont l'époque n'est pas assignée, et huit pour lesquels on se borne à un rapprochement indéfini avec les règnes des empereurs chinois : cela même confirme les autres dates dont l'indication est plus précise. Un faussaire n'eût pas manqué de les donner toutes avec la même exactitude, et il ne lui eût rien coûté de fixer le mois et même le jour de la mort de chaque patriarche. J'ai dit que le récit de leur vie était mêlé de fables : elles sont presque toutes relatives aux aventures qu'en qualité de *Khoubilgan*, ou d'êtres supérieurs pouvant renaître à volonté, leurs ames ont éprouvées avant et après leur existence terrestre. A cela près, rien n'est plus conforme à l'idée que les anciens nous ont laissée des gymnosophistes et des samanéens, que la conduite de ces hommes voués à la vie religieuse, se condamnant aux plus rudes austérités, se livrant aux méditations les plus prolongées, et finissant presque tous par mourir sur un bûcher, victimes volontaires de leur zèle et de leur croyance au dogme de la transmigration des ames. Il n'est pas même certain que la dignité des patriarches ait été tout-à-fait inconnue aux Grecs, et l'on pourrait leur appliquer ce que dit Strabon [1] de ces philosophes qui résidaient à la cour des rois des Indes pour y prendre soin des affaires relatives au culte des dieux. Des supérieurs pour les religieux

[1] L. XV.

bouddhistes furent pareillement établis, sous divers titres, près des princes de la Chine et de la Tartarie, aussitôt qu'ils eurent embrassé le bouddhisme. Le nombre en augmenta avec celui des monastères. Ainsi la hiérarchie se forma d'elle-même, et naquit en quelque sorte de la nécessité de soumettre la foule de ceux qui avaient embrassé la vie monastique à un gouvernement régulier; car, suivant un auteur bouddhiste, les religieux mendians qui n'ont pas de chef sont comme un cheval sans frein. Dès le milieu du troisième siècle, un certain Koumara eut le titre de *Maître du royaume* (*Koue-sse*) à la cour du roi des *Koueï-tseu* (Bisch-balikh); le célèbre Fo-thou-tching fut nommé grand *Ho-chang* ou chef des religieux, au commencement du quatrième siècle. Les patriarches, une fois établis à la Chine, y reçurent différens titres, entr'autres ceux de *grands maîtres* et de *princes spirituels de la loi*: l'origine de ces derniers titres est de l'an 706. Enfin, les princes mongols suivirent le même exemple, et attachèrent à leur cour, comme directeurs de conscience et chefs des affaires spirituelles, des *maîtres du royaume* (*Koue-sse*), ou *maîtres de l'empereur* (*Ti-sse*), qui, dans leur établissement au Tibet, ont donné naissance à la dynastie des grands Lamas.

DISCOURS

SUR L'ORIGINE DE LA HIÉRARCHIE LAMAÏQUE[1].

Il ne faut pas s'étonner si ceux qui ont choisi l'histoire de l'Asie pour objet principal de leurs études, sont souvent ramenés, dans le cours de leurs recherches, à s'occuper des antiques croyances, et même des opinions superstitieuses de cette partie du monde qui a précédé toutes les autres dans la carrière de la civilisation. On y prend involontairement cet intérêt qu'inspire tout ce qui a pu concourir à l'amélioration des mœurs, au développement des esprits, tout ce qui a contribué à policer les hommes, et à leur donner le goût des travaux paisibles. Peut-être

[1] Ce résumé d'un travail étendu, a été lu dans la séance générale de l'Institut, le 24 avril 1824. Dans un extrait, tel que le comporte une lecture publique, il a été impossible de conserver les preuves et les développemens qui auraient montré la solidité de ces Recherches. Le mémoire entier, destiné à la collection de l'Académie, contiendra la série chronologique de tous les patriarches de la religion de Bouddha, distribués en trois séries, savoir : 1° les patriarches des Indes, jusqu'à leur passage à la Chine, au cinquième siècle de notre ère; 2° les *maîtres de la doctrine*, résidant à la cour des rois de la Chine et de la Tartarie, jusqu'au treizième siècle; 3° les grands Lamas, dont l'institution est due à l'influence des sectes chrétiennes, depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours. Ce mémoire, qui a pour objet l'une des questions les plus importantes de l'histoire orientale, renferme des recherches et des discussions, dont il n'a été possible de donner ici qu'un aperçu très-sommaire et très-superficiel.

se mêle-t-il aussi à une judicieuse curiosité, quelque chose de ce plaisir que l'on goûte à contempler les erreurs des autres, et des travers dont on se sent exempt. Le spectacle des folies humaines n'est pas entièrement perdu pour les esprits méditatifs ; et comme toutes les nations, plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie, se le sont alternativement donné les unes aux autres, l'innocente satisfaction qu'il procure est une de celles dont on doit le moins craindre de voir tarir la source.

La religion samanéenne, une des plus célèbres de l'Asie orientale, présente peut-être, à un plus haut degré que toute autre, ces divers avantages réunis. Ceux qui l'ont instituée étaient de ces sages de l'antique Orient, qui aimaient à s'exprimer par énigmes et par symboles, qui dédaignaient de dire raisonnablement des choses raisonnables, et qui, pour rien au monde, n'auraient voulu émettre une vérité, sans l'avoir préalablement déguisée en extravagance. Quelques dogmes très-ingénieux, une morale assez épurée, pouvaient recommander le Bouddhisme auprès des hommes sensés ; mais des fables absurdes devaient surtout lui faire trouver grâce aux yeux du vulgaire. Le système mythologique le plus embrouillé qui soit né en Asie, s'y trouve combiné avec des subtilités métaphysiques, telles que jamais aucune école d'Occident n'en a enseigné d'aussi complétement inintelligibles, même depuis cinquante ans. En voilà plus qu'il ne faut pour expliquer les succès qu'il a obtenus chez des nations peu éclairées, et les millions de sectateurs qu'il compte encore aux extrémités de notre continent.

L'une des branches de cette religion, celle qui est

établie au Tibet, sous la suprême direction du grand Lama, a excité, sous un autre rapport, la vive curiosité des Européens. Les premiers missionnaires qui en ont eu connaissance, n'avaient pas été peu surpris de retrouver, au centre de l'Asie, des monastères nombreux, des processions solennelles, des pélerinages, des fêtes religieuses, une cour pontificale, des colléges de lamas supérieurs, élisant leur chef, souverain ecclésiastique et père spirituel des Tibetains et des Tartares. Mais comme la bonne foi n'était pas moins une vertu de leur tems qu'un devoir de leur profession, ils n'avaient pas même songé à dissimuler des rapports si singuliers, et, pour les expliquer, ils s'étaient bornés à considérer le lamisme comme une sorte de christianisme dégénéré, et les traits qui les avaient frappés, comme autant de vestiges du séjour que les sectes syriennes avaient fait autrefois dans ces contrées [1]. Ils oublièrent toutefois une condition essentielle : c'était de déterminer l'âge de cette hiérarchie lamaïque; car rien, dans ce qu'ils en rapportaient, n'autorisait à en placer la naissance plutôt après qu'avant l'ère chrétienne. On croit parfois qu'on peut, sans inconvénient, laisser dans l'obscurité des événemens qui ne nous touchent guère; puis il se trouve que ces événemens sont liés à des questions du plus haut intérêt. Comme tout se tient dans les affaires humaines, il n'y a pas, en histoire, de vérités indifférentes, ni de faits qu'il ne soit prudent d'éclaircir. L'esprit de système s'empara de

[1] Cette opinion a été soutenue par Thévenot, l'abbé Renaudot, les pères d'Andrada, Horace de la Penna et Georgi; par Deguignes, Lacroze et plusieurs autres.

ceux-ci ; et des assertions émises avec une sorte de mystère, ou accompagnées de certaines réticences, en apparence bénévoles, ont laissé bien des personnes en doute si la théocratie lamaïque, au lieu d'avoir été formée des débris des sectes chrétiennes établies dans l'Asie orientale, ne serait pas, au contraire, le modèle antique et primitif, d'après lequel auraient été calquées les institutions du même genre, qui ont pris naissance en différentes parties de l'ancien monde [1]. Cette nouvelle supposition n'était pas très-naturelle ; mais elle reportait une origine de plus dans ces montagnes du Tibet, les plus hautes du globe, et d'où l'imagination des savans s'est plu à faire descendre les premiers hommes avec leurs idiomes, leurs arts et leurs croyances. Elle semblait propre à expliquer des conformités surprenantes, et à débrouiller des traditions confuses. D'ailleurs, quand une hypothèse cadre avec de certaines idées très-répandues, on n'a pas assez fait en montrant qu'elle est peu conforme à la vraisemblance, et il est plus sûr d'établir définitivement qu'elle est contraire à la vérité. J'ai donc cru qu'il ne serait pas inutile d'opposer à celle-ci quelques preuves positives ; qu'il pouvait être bon de mettre un terme à toutes ces petites ruses du siècle dernier, à ces vains artifices d'une secte aux abois, et c'est ce qui m'a conduit à rechercher l'origine des grands Lamas, l'époque de cette singulière institution, et les variations qu'elle a su-

[1] Voyez les notes sur le Voyage du P. d'Andrada, celles qui sont jointes à la traduction française de Thunberg, des *Recherches asiatiques*, et plusieurs autres ouvrages modernes, où l'esprit de système a cherché à se couvrir des dehors d'une érudition superficielle et mensongère.

bies avant d'arriver à l'état où nous la voyons. La lumière, sur ce sujet, nous est venue du fond de l'Orient, et, sans un fragment précieux qui nous a été conservé dans l'Encyclopédie des Japonais, nous serions encore réduits aux notions vagues dont on s'était contenté jusqu'à présent, et que les plus savans missionnaires n'avaient pu dissiper complétement, faute d'avoir connu les textes précis et les faits positifs que des recherches suivies m'ont permis de découvrir.

On sait depuis long-tems que, dans l'opinion des Indiens, les ames des hommes et les dieux mêmes sont soumis à la transmigration, et assujettis à se montrer successivement dans l'univers sous des noms différens. Bouddha, ce divin réformateur, qui naquit il y a près de trois mille ans, dans la personne du législateur Chakia-mouni, a usé de ce privilége pour perpétuer sa doctrine, et la préserver à jamais de toute altération. En conséquence, à peine était-il mort, neuf cent soixante-dix ans avant notre ère, qu'il reparut immédiatement, et devint, lui-même, son propre successeur. Il tira beaucoup d'avantages de cette manière d'agir, et, s'y attachant invariablement pour la suite, il ne mourut plus que pour renaître. L'auteur japonais nous fournit pour l'espace de sept cents ans, les élémens de cette généalogie d'un genre tout nouveau, et telle qu'on n'en rencontre de semblable nulle part. Nous avons trouvé ailleurs la preuve que, suivant les bouddhistes, elle n'a pas cessé de se continuer depuis; et nous savons aussi que, dans leurs idées, le dieu Bouddha est encore vivant, à présent même,

sous le nom de grand Lama, dans la capitale du Tibet [1]. Nous voilà donc en état de suivre et de compléter la chaîne de cette transmigration : et, en traçant plus complétement que n'ont pu le faire les PP. Gaubil et Georgi, la succession de tous les personnages qui ont paru dans le monde avec la double qualité de dieux et de pontifes de la religion samanéenne, nous pourrons noter les changemens survenus dans leur condition humaine; car si leur nature divine n'a rien perdu en trente siècles, suivant l'opinion de leurs sectateurs, leur fortune terrestre a éprouvé bien des révolutions, comme nous allons le faire voir en peu de mots.

Les premiers patriarches, qui héritèrent de l'ame de Bouddha, vivaient d'abord dans l'Inde, à la cour des rois du pays, dont ils étaient les conseillers spirituels, sans avoir, à ce qu'il semble, aucune fonction particulière à exercer. Le dieu se plaisait à renaître tantôt dans la caste des brahmanes, ou dans celle des guerriers, tantôt parmi les marchands ou parmi les laboureurs, conformément à son intention primitive, qui avait été d'abolir la distinction des castes, et de ramener ses partisans à des notions plus saines de la justice divine et des devoirs des hommes. Le lieu de sa naissance ne fut pas moins varié :

[1] Il y a des lamistes qui regardent le Dalaï Lama du Tibet comme une incarnation de Man-tchu-sse-li (*Si-iu thoung wen tchi*, liv. XXIII, p. 1); ou Mansouschari (Conf. *Pallas, Samml. Nachricht.*, tom. II, p. 85); mais Mansouschari était lui-même un Bouddha, et selon les métaphysiciens de la secte, tous les dieux de ce rang ne sont qu'une seule et même divinité sous des appellations différentes. Ce n'est pas ici le lieu de débrouiller ce chaos, qui demande un ouvrage à part.

on le vit paraître tour-à-tour dans l'Inde septentrionale, dans le midi, à Candahar, à Ceylan, conservant toujours à chaque vie nouvelle la mémoire de ce qu'il avait été dans ses existences antérieures. On sait que Pythagore se ressouvenait parfaitement d'avoir été tué autrefois par Ménélas, et qu'il reconnut à Argos le bouclier qu'il avait au siége de Troyes ; de même un Lama qui écrivait en 1774 à M. Hastings, pour lui demander la permission de bâtir une maison de pierres sur les bords du Gange, faisait valoir, à l'appui de sa demande, cette circonstance remarquable, qu'il avait jadis reçu le jour dans les villes d'Allahabad, de Bénarès, de Patna, et dans d'autres lieux des provinces de Bengale et d'Orissa. La plupart de ces pontifes, quand ils se voyaient parvenus à un âge avancé, mettaient eux-mêmes fin aux infirmités de la vieillesse, et hâtaient, en montant sur un bûcher, le moment où ils devaient goûter de nouveau les plaisirs de l'enfance. Cet usage, la meilleure preuve de la confiance qu'ils avaient dans leur propre divinité, s'est transmis jusqu'à nos jours, avec cette modification essentielle, que les grands Lamas d'aujourd'hui, au lieu de se brûler vifs comme Calanus et Peregrinus, ne sont livrés aux flammes qu'après leur mort.

Au cinquième siècle de notre ère, Bouddha, alors fils d'un roi de Mabar, dans l'Inde méridionale, jugea à propos de quitter l'Hindoustan pour n'y plus revenir, et d'aller fixer son séjour à la Chine. On peut croire que cette démarche fut l'effet des persécutions des brahmanes, et de la prédominance du système des castes. Le dieu s'appelait alors *Bodhidharma ;* à la Chine, où l'on a

coutume de défigurer les mots étrangers, on l'a nommé *Tamo;* et plusieurs missionnaires, qui en avaient entendu parler sous ce nom, ont cru qu'il ne pouvait être question que de saint Thomas. La translation du siége patriarchal fut le premier événement qui changea le sort du bouddhisme. Proscrit dans la contrée qui l'avait vu naître, ce système religieux y perdit insensiblement le plus grand nombre de ses partisans; et les faibles restes auxquels il est maintenant réduit dans l'Inde, sont encore privés de cette unité de vues et de traditions, produite jadis par la présence du chef suprême. Au contraire, les pays où le bouddhisme avait précédemment étendu ses conquêtes, la Chine, Siam, le Tonquin, le Japon et la Tartarie, devenus sa patrie d'adoption, virent augmenter rapidement la foule des convertis. Des princes qui avaient embrassé le culte étranger, trouvèrent glorieux d'en posséder les pontifes à leur cour; et les titres de *précepteur du royaume* et de *prince de la doctrine*, furent décernés tour-à-tour à des religieux nationaux ou étrangers, qui se flattaient d'être animés par autant d'êtres divins et subordonnés au Bouddha vivant sous le nom de patriarche. C'est ainsi que la hiérarchie naquit sous l'influence de la politique; car les grades de toutes ces divinités à forme humaine ne furent souvent réglés que par la puissance des états où elles résidaient, et la prépondérance effective du protecteur pouvait seule assurer au Bouddha vivant la jouissance de sa suprématie imaginaire.

Pendant huit siècles les patriarches furent ainsi réduits à une existence précaire et dépendante, et c'est durant

cette période de confusion et d'obscurité que le fil de la succession avait dû échapper à toutes les recherches de l'histoire. Les *maîtres du royaume* formaient l'anneau inaperçu qui rattachait aux anciens patriarches des Indes la chaîne des modernes pontifes du Tibet. Ceux-ci durent l'éclat dont ils brillèrent au treizième siècle, aux conquêtes de Tchingkis-khan et de ses premiers successeurs. Comme jamais aucun prince d'Orient n'avait gouverné d'aussi vastes régions que ces potentats dont les lieutenans menaçaient à la fois le Japon et l'Égypte, Java et la Silésie, jamais aussi titres plus magnifiques n'avaient été conférés aux *maîtres de la doctrine*. Le Bouddha vivant fut élevé au rang des rois; et comme le premier qui se vit honoré de cette dignité terrestre était un Tibetain, on lui assigna des domaines dans le Tibet; et le mot de *Lama*, qui signifiait *prêtre* dans sa langue, commença, en lui, à acquérir quelque célébrité. La fondation du grand siége lamaïque de Poutala n'a pas d'autre origine que cette circonstance tout-à-fait fortuite, et elle ne remonte pas à une époque plus reculée. Selon Voltaire, il est *certain* que cette partie du Tibet où règne le grand Lama, était enclavée dans l'empire mongol, et que le pontife ne fut point inquiété par Tchingkis. Il donne même pour cette conduite des raisons très-plausibles, et Tchingkis-khan était assez bon politique pour les avoir senties; mais ce prince n'eut pas occasion d'exercer la déférence qu'on lui attribue pour le grand Lama, parce que, de son tems, il n'y avait point encore de grand Lama au Tibet. Le premier qui en posséda le rang, l'obtint du petit-fils du conquérant, trente-trois ans après la mort de ce dernier,

et le titre même de Dalaï Lama est postérieur de près de deux siècles aux événemens dont parle Voltaire. Qu'on examine de même les allégations relatives à l'Inde dont il aimait à étayer ses opinions systématiques : le plus souvent on les trouvera ou contredites par la chronologie, ou positivement démenties par les faits. C'est une observation qu'il est bon de ne pas perdre de vue en lisant la *Philosophie de l'histoire* et l'*Essai sur les mœurs*, et qui peut s'étendre à bien d'autres objets que les traditions des Indiens.

A l'époque où les patriarches bouddhistes s'établirent dans le Tibet, les parties de la Tartarie qui avoisinent cette contrée étaient remplies de chrétiens. Les Nestoriens y avaient fondé des métropoles et converti des nations entières. Plus tard les conquêtes des enfans de Tchingkis y appelèrent des étrangers de tous les pays; des Géorgiens, des Arméniens, des Russes, des Français, des musulmans, envoyés par le khalife de Bagdad; des moines catholiques, chargés de missions importantes par le souverain pontife et par St. Louis. Ces derniers portaient avec eux des ornemens d'église, des autels, des reliques, *pour veoir*, dit Joinville, *se ils pourraient attraire* ces gens *à nostre créance*. Ils célébrèrent les cérémonies de la religion devant les princes tartares. Ceux-ci leur donnèrent un asile dans leurs tentes, et permirent qu'on élevât des chapelles jusque dans l'enceinte de leurs palais. Un archevêque italien, établi dans la ville impériale par ordre de Clément V, y avait bâti une église, où trois cloches appelaient les fidèles aux offices, et il avait couvert les murailles de peintures représentant des sujets pieux.

Chrétiens de Syrie, romains, schismatiques, musulmans, idolâtres, tous vivaient mêlés et confondus à la cour des empereurs mongols, toujours empressés d'accueillir de nouveaux cultes, et même de les adopter, pourvu qu'on n'exigeât de leur part aucune conviction, et surtout qu'on ne leur imposât aucune contrainte. On sait que les Tartares passaient volontiers d'une secte à l'autre, embrassaient aisément la foi, et y renonçaient de même pour retomber dans l'idolâtrie. C'est au milieu de ces variations que fut fondé au Tibet le nouveau siége des patriarches bouddhistes. Doit-on s'étonner qu'intéressés à multiplier le nombre de leurs sectateurs, occupés à donner plus de magnificence au culte, ils se soient approprié quelques usages liturgiques, quelques-unes de ces pompes étrangères qui attiraient la foule; qu'ils aient introduit même quelque chose de ces institutions de l'Occident que les ambassadeurs du khalife et du souverain pontife leur vantaient également, et que les circonstances les disposaient à imiter? La coïncidence des lieux, celle des époques autorisent cette conjecture, et mille particularités, que je ne puis indiquer ici, la convertiraient en démonstration.

La dynastie qui détrôna les Mongols sembla vouloir l'emporter sur eux en zèle et en vénération pour les pontifes tibetains. Les titres qu'ils obtinrent alors devinrent de plus en plus fastueux. Ce fut le *grand roi de la précieuse doctrine, précepteur de l'empereur, le dieu vivant, resplendissant comme la flamme d'un incendie.* Huit rois, esprits subalternes, formèrent son conseil sous les noms de *roi de la miséricorde, roi de la*

science, roi de la conversion, etc., titres qui feraient concevoir la plus haute idée de leurs vertus et de leurs lumières, s'ils devaient être pris au pied de la lettre. Alors seulement, vers l'époque du règne de François Ier, naquit ce titre encore plus magnifique de Lama pareil à l'Océan, en mongol *dalaï lama*, par lequel on entend, non pas sa domination effective, qui n'a jamais été ni très-étendue, ni complétement indépendante, mais l'immensité de ses facultés surnaturelles, qui n'inspirent pas de jalousie aux princes chinois et tartares, et qu'ils ne font nulle difficulté de lui reconnaître, parce qu'elles ne les empêchent pas de les persécuter.

Les grands Lamas des divers ordres, et leurs vicaires ou patriarches provinciaux, tantôt soumis et tantôt réfractaires, avaient entr'eux de fréquentes altercations et de perpétuels sujets de mésintelligence. Leurs prétentions étaient alternativement favorisées et combattues par les chefs des tribus tartares établies dans le Tibet et les pays voisins. Rien n'était plus difficile que de rétablir l'ordre ou d'entretenir la concorde entre tant de personnages jaloux de leurs droits. Les empereurs mandchous, dont la puissance, née dans le dix-septième siècle, devait en peu de tems s'étendre sur l'Asie orientale, avaient échoué d'abord dans cette œuvre difficile. Depuis, ils ont eu recours à des argumens plus efficaces. Leurs armées ont pénétré dans le Tibet, des garnisons ont occupé les positions les plus importantes, et des commandans militaires ont été chargés du soin de maintenir la paix entre les habitans de ce nouvel Olympe. Le chef suprême des Lamas se trouve ainsi confondu parmi les moindres vassaux de

l'empereur de la Chine. On se rappelle ce décret dédaigneusement rendu par les Lacédémoniens : *Puisque Alexandre veut être dieu, qu'il soit dieu!* C'est avec un respect non moins dérisoire que le ministère des rites autorise le grand Lama à prendre le titre de *Bouddha vivant par lui-même, excellent roi du ciel occidental, dont l'intelligence s'étend à tout, dieu suprême et sujet obéissant.* Au tems où plusieurs princes se faisaient la guerre dans le Tibet, on avait vu plus d'un grand Lama, jouet de leurs querelles, arraché de son trône, privé de ses honneurs ou même inhumainement livré aux flammes. Ils ne sont plus en butte à de pareils excès, mais ils n'en sont pas moins exposés à l'abus de la force : seulement on les adore encore, même en les opprimant; et la civilité chinoise brille jusque dans les attentats dont ils peuvent devenir victimes. Un des principaux lamas ayant encouru la disgrâce de Khian-loung, se vit obligé, malgré sa répugnance, à venir faire un voyage à la cour. L'empereur l'y accueillit avec des honneurs extraordinaires, jusqu'à envoyer au-devant de lui son fils aîné, porteur de présens magnifiques. A peine le lama, charmé d'une si belle réception, était-il installé dans le monastère où l'on avait tout préparé pour son séjour, qu'il tomba malade, et qu'au bout de quelques jours, *il changea tout à coup de demeure;* c'est l'expression usitée en pareille circonstance. Les médecins du palais, que la bonté de l'empereur avait chargés de donner des soins au lama, n'eurent pas le moindre scrupule sur la nature de sa maladie. Toutefois l'empereur jugea à propos d'écarter tous les soupçons, et dans une lettre, assez peu

propre à remplir cet objet, il fait cette réflexion, que l'*aller et le venir n'étaient qu'une même chose pour le lama ;* ce qui veut dire qu'étant mort à Péking, il devait lui être indifférent de renaître dans le Tibet, et qu'il avait eu de moins la fatigue du retour. L'enfant qui hérita de l'ame du pontife voyageur, est ce même lama près de qui M. Turner eut une mission diplomatique à remplir en 1783. Les signes auxquels on reconnaît cette espèce de transmission ne sont pas à l'abri de la dispute ; car, dans le moment où nous parlons, ils sont l'objet d'un débat entre les lamas supérieurs et la cour de Péking : les Tibetains prétendent que le dernier grand Lama a légué son ame à un enfant né dans le Tibet ; et les ministres tartares, au contraire, croient être assurés que le pontife défunt est déjà *rené* dans la personne d'un jeune prince de la famille impériale, circonstance qu'ils regardent comme infiniment heureuse pour les intérêts de la religion samanéenne, et surtout comme très-conforme à la politique de la dynastie régnante.

Obligé de me borner à un aperçu bien sommaire d'un mémoire purement chronologique, je n'ai dû rechercher que des dates et des successions, sans pouvoir m'attacher à recueillir des traits plus propres à caractériser ces superstitions méridionales que les lamas ont naturalisées dans le Tibet. Les pratiques qu'ils y ont jointes, et dont quelques-unes surpassent tout ce que l'Asie a produit de plus ridicule en ce genre, sont justement ce qu'il y a de mieux connu par les relations des voyageurs, et je me crois tout-à-fait dispensé de les rappeler. Ce qu'il serait injuste de passer sous silence, ce sont les services

rendus à l'humanité par la religion bouddhique, et plus particulièrement par la branche que les lamas ont portée dans les pays du nord. La réforme samanéenne eût été un grand bienfait politique pour les habitans mêmes de l'Hindoustan, si elle avait pu prévaloir parmi eux sur le culte des brahmanes, de ces mortels si sages qui n'enseignent que des folies, qui craignent d'écraser un insecte, et qui tolèrent les sacrifices humains; défenseurs intéressés d'un ordre de choses où non-seulement les rangs, les dignités, les avantages de la vie sociale, mais les péchés et les mérites, les châtimens du vice et les récompenses de la vertu, sont, depuis trois mille ans, subordonnés à une classification fantastique, héréditaire et irrévocable. Moins entichés d'observances puériles et de préjugés barbares, les bouddhistes ont, à la vérité, permis l'usage de la chair des animaux, mais ils ont rappelé l'homme à la dignité qu'il tient de son Créateur; ils ont eu moins de respect pour les vaches et les éperviers, mais ils ont montré plus de commisération pour les artisans et les laboureurs. Hors des limites de la région arrosée par les rivières saintes, le salut des humains est impossible, suivant les brahmanes, et il est même inutile de s'en occuper. C'est justement dans ces climats déshérités des influences célestes, que la religion de Bouddha est allée répandre des principes généreux et salutaires, applicables à tous les peuples et à tous les pays. C'est elle qui a policé les pâtres du Tibet, et adouci les mœurs des nomades de la Tartarie. Ce sont ses apôtres qui, les premiers, ont osé parler de morale, de devoirs et de justice aux farouches conquérans qui venaient d'envahir et de dévaster l'Asie.

Au tems de Tchingkis, une égale férocité distinguait les nations de race turque et mongole, que la force avait momentanément réunies sous ses lois. Les premières sont toutes restées attachées à l'islamisme, et le fanatisme d'un culte intolérant n'a fait que renforcer leurs habitudes turbulentes et leur disposition au carnage et à la rapine. Au contraire, les nations mongoles ont successivement embrassé le culte lamaïque, et le changement qui s'est opéré dans leurs mœurs doit principalement être attribué à cette circonstance. Aussi pacifiques maintenant qu'ils étaient autrefois remuans et indociles, ils se livrent exclusivement au soin des troupeaux. On a vu chez eux des monastères, des livres, des imprimeries, et il n'y a pas quatre-vingts ans qu'une riche bibliothèque, formée par ces barbares, et qui avait échappé aux ravages de leurs guerres civiles, fut dispersée et détruite par trente Cosaques, que de savans académiciens y avaient envoyés pour faire des recherches d'histoire et de littérature. Beaucoup de Mongols, livrés à la vie contemplative et aux méditations philosophiques, ont éprouvé cette influence énervante, née du climat de l'Hindoustan, et que communique, même aux habitans du Nord, la religion paisible, originaire de cette contrée; car il ne faut pas oublier que le samanéisme est un culte voyageur, qui a pris naissance dans le midi, et qui, pour pénétrer au nord du grand Caucase, n'a pas même pris le chemin le plus court. C'est toutefois un hasard singulier, et qui excuse les méprises des savans à cet égard, que ces montagnes du Tibet, cet Olympe des fables indiennes, séjour des dieux, où le Gange prend sa source, et que mille

fictions brillantes ont rendues célèbres dans les souvenirs des Hindous, soient devenues effectivement la terre sacrée, où l'une des religions sorties de leur imagination a formé son plus solide établissement, et enfanté ses prodiges les plus réels. Les crédules pélerins, partis de Bénarès ou de Ceylan, peuvent gravir ces monts presque inaccessibles, et, se livrant à une illusion superstitieuse, honorer la personne de ce même Dieu que leurs ancêtres ont exilé de son climat natal, et que la succession des événemens a ramené, par mille révolutions, dans le lieu même où l'antique mythologie avait placé son berceau.

SUR L'ÉTENDUE

DE QUELQUES-UNS DES LIVRES SACRÉS DE BOUDDHA.

TOUT le monde a entendu parler de ce grand ouvrage théologique, véritable *somme* de la religion de Bouddha, qui a été traduit dans les principales langues de l'Asie orientale, et qui existe en tibetain sous le titre de *gandjour*. Cet ouvrage paraît assez étendu, puisqu'il est formé de cent huit gros volumes, et qu'il ne peut être porté qu'à dos de chameau; mais il n'approche pas des autres livres réputés sacrés, dont se compose cette littérature ascétique, théologique et mythologique. On est confondu en pensant que depuis bien des siècles on ait pu s'occuper à écrire des livres si longs et si vides de sens, des litanies qu'on ne peut achever de réciter qu'en y consacrant sa vie entière. Les bouddhistes paraissent mettre un prix tout particulier à l'étendue de leurs livres religieux; car c'est, pour ainsi dire, tout ce qu'ils en vantent; et, non contens d'en posséder plusieurs, qui sont réellement d'une longueur considérable, ils parlent encore, dans leurs fables, de livres imaginaires, infiniment plus volumineux, et qui sont par conséquent d'un bien plus grand prix à leurs yeux.

Je vais extraire ce qu'on lit à ce sujet dans deux articles du Dictionnaire théologique intitulé *San tsang fa sou*, ouvrage qui est lui-même assez considérable, puisqu'il est partagé en cinquante livres. On y voit les extraits de plus de trois cents traités réputés classiques, et d'un grand nombre de commentaires qui y sont soigneusement cités. Je ne crois pas nécessaire de dégager ce court exposé bibliographique des fables ridicules dont il est enveloppé dans mon original. Les absurdités d'un certain genre sont elles-mêmes des faits assez curieux, et elles ont leur utilité, en ce qu'elles aident à connaître la tournure d'esprit de ceux qui les admettent.

La réunion complète des livres où sont expliquées les différentes doctrines qui composent la philosophie de Bouddha, se nomme en chinois *Hoa yan*, ou la *fleur majestueuse*. On comprend sous ce nom beaucoup d'ouvrages qui n'ont jamais existé, et qu'on suppose avoir été rédigés par *Pi-lou-tche-na Jou-laï*, c'est-à-dire par *Bouddha, présent partout*, suivant l'interprétation que l'auteur chinois donne du mot samskrit *Pi-lou-tche-na*. La *fleur majestueuse* est partagée en dix classes, que je vais indiquer brièvement. Il sera aisé de distinguer dans ce nombre les livres qui sont réellement entre les mains des bouddhistes, de ceux dont une imagination désordonnée a supposé l'existence.

1° L'abrégé fondamental, *Lio pen king*, est un ouvrage divisé en trente-neuf sections et en quatre-vingts chapitres, contenant en tout quarante-cinq mille *khieï*; *khieï*, *khieï-tha* ou *kia-tho* est, suivant le rédacteur chinois, une expression samskrite qui désigne une pé-

riode de quatre membres de phrase chacun de cinq ou de sept mots. Ainsi le *Lio pen king* contient au moins neuf cent mille mots; mais comme c'est jusqu'à présent tout ce qui a été révélé des cent mille *khieï* qui composent le *Hoa-yan*, on l'a, pour cette raison, intitulé *Abrégé*;

2° Le troisième livre fondamental, *Hia pen king*. L'origine de ce livre est toute miraculeuse; un des *Phou-sa* ou dieux du second ordre, surnommé *Loung-chou*, étant entré dans le *palais des Dragons*, c'est-à-dire dans le paradis, y vit les trois parties du grand ouvrage qu'on nomme *Inimaginable*, ou le livre des *Cent sextillions*. La dernière de ces trois parties contenait cent mille *khieï*, distribués sous quarante-huit sections. *Loung-chou* s'attacha à les graver dans sa mémoire, et il les révéla ensuite aux *hommes du siècle*. La rédaction de cet ouvrage est attribuée à *Wen-tchu-sse-li* [1] (vertu ineffable) et à *A-nan*, le joyeux. On parle de ces deux premiers livres comme d'ouvrages qui existent réellement; il n'en saurait être de même des suivans;

3° Le econd livre fondamental, *Tchoung pen king*, un de ceux que vit *Loung-chou* dans le palais des Dragons, était composé de quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cents *khieï*, distribués sous douze cents sections;

4° Le premier livre fondamental que *Loung-chou* vit également dans ce palais fabuleux, contenait autant de *khieï* qu'il y a d'atomes dans trois mille univers, et autant

[1] Voyez pour ces deux personnages, ce qui en a été dit ci-dessus, p. 118 et 134.

de sections qu'il y a de ces mêmes atomes dans les quatre parties du monde terrestre ;

5° Le cinquième livre, intitulé *Pou-yan, tout œil*, contient toutes les *portes* de la loi. Quand on changerait l'Océan en encre et les herbes du mont *Sou-merou* en pinceaux, on ne pourrait parvenir à écrire une seule phrase de ce livre, prise dans un seul sens, pris dans une seule doctrine, prise dans une seule porte, prise dans une seule section. A plus forte raison on ne saurait transcrire en entier ce miraculeux ouvrage. On reconnaît dans ces extravagantes exagérations quelque chose du génie des rabbins, qui disent des choses presque semblables au sujet du Talmud ;

6° Le livre des *paroles semblables* porte ce titre, parce qu'en le créant Bouddha eut en vue les cent univers qui existent dans l'espace, et dont les habitans sont soumis à des lois analogues. Les transmigrations de Bouddha et les révolutions de la loi s'y exécutent simultanément, et on y prononce en même tems les mêmes phrases et les mêmes mots du livre de la loi ;

7° Le livre des *paroles dissemblables* est destiné aux mondes dont les habitans obéissent à des lois particulières, ont des besoins différens, et dont la condition exige des modifications dans la loi ;

8° Le livre du *maître et des compagnons* est dû à *Pi-lou-tche-na*, qui est le maître dont il est question ici, et aux dix Bouddha des dix parties du monde, lesquels sont désignés sous le nom de compagnons ;

9° Le livre *Kiouan-tchou*, ou des *Rapports*, doit son origine à l'affaiblissement des facultés intellectuelles

de Bouddha, lorsqu'il fut descendu dans la chaîne des êtres, c'est-à-dire, lorsqu'il se fut incarné. Pour remédier à cet affaiblissement, il composa ce livre, qui traite des trois *Rapports* ou du son et de l'ouïe, de la causalité et de l'intelligence, et des *Phou-sa* ou divinités du second ordre;

10° Le dixième livre enfin est nommé *Youan man*, ou *le complet*, parce qu'il embrasse tous les autres, et qu'une seule *parole* ou pour mieux dire, une seule phrase prise dans ce livre renferme la totalité de la doctrine [1].

Quels que soient le nombre et la forme primitive des livres que les bouddhistes regardent comme révélés, il est certain que la totalité de ceux qui existent en a été traduite immédiatement du samskrit en chinois, et cela, non pas une seule fois, mais à deux différentes reprises, sans compter les nombreuses traductions qui furent faites sous les Mongols. La première traduction fut rédigée sous la dynastie des *Tsin*, la quatorzième année *I-hi*, 418 de notre ère, par un religieux de l'Inde septentrionale, nommée *Fo-tou-pa-tho-lo* (le sage intelligent), dans la ville de *Yang-tcheou*. Cette version, faite sur les originaux samskrits, contenait trente-six mille *khieï* et soixante *kiouan* ou livres. La seconde traduction fut composée sous la dynastie des *Thang*, la première année *Tching-ching* (695), par un religieux de la ville de *Khotan*, nommé *Chi-tcha-nan-tho* (celui qui se plaît à l'étude), dans un temple de *Toung-tou*, dédié à Bouddha, dispensateur de la mémoire. La première traduction fut refaite en entier; on y joignit tous les sup-

[1] San tsang fa sou, liv. XXXVI, p. 16.

plémens nécessaires, on remplit toutes les lacunes ; et, les additions qu'on y fit, s'élevant à neuf mille *khieï*, il en résulta un livre complet de quarante-cinq mille *khieï* (au moins neuf cent mille mots distribués sous quatre-vingts livres). C'est cette dernière version qui a maintenant cours à la Chine, suivant un commentateur de la *Fleur majestueuse*, cité par le rédacteur du Dictionnaire théologique que j'ai sous les yeux.

On cessera d'être surpris de la prodigieuse étendue de ces livres, si l'on se rappelle qu'ils sont composés en grande partie de litanies, de formules de prières, d'invocations qu'on répète un grand nombre de fois de suite sans y rien changer et sans même chercher à y mettre un sens. On ne doit pas oublier non plus que les trois doctrines des Bouddhistes forment un système de philosophie aussi complet qu'on puisse l'attendre de la part des Hindous, et qu'elles comprennent les principes de la morale, les fables cosmogoniques et la description tant du monde réel que du monde fantastique, une foule de traditions allégoriques et mythologiques, et par-dessus tout, une métaphysique dont il est impossible d'atteindre le fond. Je ne crains pas d'être démenti en assurant que qui n'a pas lu quelques-uns des livres des Bouddhistes, ne connaît pas toute l'étendue de l'extravagance humaine, et n'a pas une idée complète du degré d'absurdité où peuvent conduire l'abus des méditations sans objet, et l'emploi désordonné des abstractions appliquées à des sujets où l'intelligence ne saurait atteindre. Je serai peut-être cru moins facilement si j'avance qu'au milieu de ces rêveries on rencontre souvent des allégories ingénieuses, et que,

du sein de cette métaphysique ténébreuse, on voit jaillir parfois des éclairs de génie, capables d'éveiller la curiosité et d'étonner l'imagination. C'est ce que je pourrai essayer de prouver un jour dans un autre ouvrage, où je rechercherai l'histoire d'une secte qui mérite sous bien des rapports de fixer l'attention des philosophes.

SUR UN VOCABULAIRE PHILOSOPHIQUE

EN CINQ LANGUES,

IMPRIMÉ A PEKING.

La Bibliothèque du Roi possède deux exemplaires d'un vocabulaire polyglotte, imprimé à la Chine et à la manière chinoise, c'est-à-dire avec planches de bois et sur papier de mûrier, plié sur les marges [1]. Cet ouvrage est formé de deux volumes, dont le premier contient quatre-vingt-dix-huit feuillets numérotés ou doubles pages, et le second quatre-vingt-seize. Il est sans titre; seulement l'un des deux exemplaires porte une étiquette extérieure conçue en ces termes : *Man, han, si-fan tsi yao*, c'est-à-dire littéralement : *Collection* ou *Recueil nécessaire des mots mandchous, chinois et tibetains*. Chaque page de ce vocabulaire est horizontalement partagée en cinq lignes. La première en gros caractères tibetains, la seconde en caractères tibetains plus petits, les deux suivantes en lettres mandchoues, et la dernière en caractères chinois. Comme l'ouvrage présente trois sortes d'écriture, on n'a indiqué non plus que trois langues dans le titre

[1] Il en existe un troisième exemplaire dans la collection d'un particulier, à Paris. J'en ai fait moi-même une copie, d'après les exemplaires de la Bibliothèque du Roi, et je destine cette copie à l'impression. J'y ai ajouté la transcription du samskrit en lettres françaises, et la traduction des mots et des phrases de l'original, en langue latine.

extérieur que je viens de rapporter. Nous verrons plus bas que les apparences en ont imposé au Chinois qui l'a écrit, et que les cinq lignes horizontales répondent véritablement à cinq langues différentes.

Avant d'entrer dans l'examen des objets contenus dans ce vocabulaire, disons en peu de mots à quelle occasion il a été composé. Le P. Amiot, qui avait adressé à M. Bertin l'un des exemplaires que possède maintenant la Bibliothèque du Roi, le lui annonce en ces termes dans une lettre datée de Péking, le 2 octobre 1783 : « Un » autre dictionnaire ou vocabulaire est celui qui a été » fait par ordre de l'empereur, en faveur de ceux de ses » sujets qui, par état ou par emploi, sont obligés à » des correspondances avec le Tibet. Je l'appelle dic- » tionnaire ou vocabulaire, quoiqu'il ne soit, à propre- » ment parler, qu'un recueil des mots les plus essentiels » à savoir, rangés par classes. Il a été composé dans le » palais même, et, pour ainsi dire, sous les yeux de Sa » Majesté, par les plus habiles Mandchous et Mongoux, » aidés par des *han-lin* chinois, et des docteurs tibe- » tains. Ces derniers furent envoyés par le grand Lama, » à la réquisition de l'empereur, qui s'en est servi pour » vérifier ce qu'on devait imprimer sur la religion, la » morale et les mœurs de ceux qui font profession de » suivre la doctrine de Fo, ouvrage qui fera partie de la » grande collection (en cent quatre-vingt mille volumes) » à laquelle on travaille toujours avec les mêmes soins et » la même assiduité. Le vocabulaire dont je parle ici, est » en deux volumes et en quatre langues, c'est-à-dire en » tangout, mandchou, mongol et chinois. Je m'étais

» proposé de le tirer de la classe des meubles inutiles, » en le mettant en français, comptant qu'à l'aide du » chinois et du mandchou, il me serait aisé d'en venir à » bout. Mais, tout en mettant la main à l'œuvre, des » difficultés sans nombre se sont présentées, et m'ont » fait changer d'avis [1]. »

Il y avait peut-être de la témérité à entreprendre une traduction dont les difficultés avaient rebuté le savant et laborieux Amiot. Mais le vif désir que j'avais de mettre à profit les mots et les phrases mongoles et tibetaines qui se trouvent dans ce vocabulaire, pour prendre une idée de ces langues, si peu connues jusqu'à présent, m'a engagé à la tenter, et une découverte que j'ai faite en examinant plus attentivement l'ouvrage, m'inspira le courage nécessaire pour la terminer. L'existence de ces deux lignes en lettres tibetaines, m'avait d'abord semblé d'autant plus surprenante que les mots de l'une paraissaient différer prodigieusement de ceux de l'autre, et que la première n'avait pas l'interponctuation syllabique, seul guide pour la lecture dans le système orthographique des Tibetains. Mais lorsque je fus un peu familiarisé avec la langue de ces peuples, il me fut aisé de reconnaître que la ligne supérieure du vocabulaire polyglotte y était totalement étrangère, et, quelques analogies m'ayant mis sur la voie, je pus me convaincre que le contenu de cette première ligne n'était autre chose que du pur samskrit écrit en lettres tibetaines. M. Chézy, à qui j'ai soumis un certain nombre de ces mêmes mots, transcrits en lettres européennes,

[1] Mémoires concernant les Chinois, t. XI, p. 616.

m'a confirmé pleinement dans ma conjecture, et m'a de plus appris que les nombreuses phrases qui s'y lisaient étaient composées suivant les règles particulières de l'antique langue des brahmanes. L'orthographe lui parut exactement rendue dans le plus grand nombre des mots, et j'ai acquis la certitude que les nuances mêmes de la prononciation samskrite y étaient fidèlement observées, surtout en ayant égard à la concordance établie par les Tibetains entre leur alphabet et le *dévanagari*, au moyen de quelques signes additionnels et de lettres retournées.

Encouragé par l'importance que m'a paru présenter un dictionnaire samskrit imprimé à la Chine, j'ai transcrit en lettres françaises toute la partie samskrite qui, dans l'original, était, comme je viens de le dire, en lettres tibetaines; et j'ai traduit toutes les explications chinoises, en marquant avec soin les différences qui s'observent quelquefois dans les parties mongole et mandchoue. En faisant ce travail, je me suis convaincu que cet ouvrage était moins un vocabulaire des mots le plus nécessaires, comme le dit le P. Amiot, qu'une sorte de recueil théologique, philosophique et moral, à l'usage des sectateurs de Bouddha dans l'Hindoustan, au Tibet, dans la Tartarie et à la Chine. Un vocabulaire par ordre de matières, quelque aride qu'on le suppose, est toujours une sorte d'aperçu encyclopédique qui peut faire juger, mieux qu'une dissertation, de la manière dont un peuple envisage les objets et classe ses idées. Mais la nature de celui-ci est telle, qu'un commentaire qui éclaircirait ce qu'il offre d'obscur, ou de peu connu, serait en même tems un

traité complet de la religion de Fo. Il établit d'ailleurs une synonymie authentique et du plus haut intérêt entre les noms propres, ou les expressions philosophiques particulières à ce culte, et les expressions et les noms originaux samskrits; l'ordre qui y est suivi est visiblement indien, et probablement emprunté de quelque dictionnaire samskrit, tel que l'Amarasingha. Le samskrit qu'il contient a en outre cela de curieux, qu'il diffère sur plusieurs points remarquables de la langue, telle qu'on la trouve à présent dans les livres ordinaires; il présente, par exemple, des racines bien certainement samskrites, qui ont passé dans les idiomes dérivés, et qui paraissent s'être perdues dans l'idiome primitif. Cette particularité, qui donne un nouveau prix au vocabulaire dont il s'agit, peut s'attribuer à la haute antiquité du dialecte indien qu'il nous conserve. Car c'est assurément la langue en usage au tems de la grande émigration des Bouddhistes, dans laquelle furent originairement écrits les livres sacrés que les Tibetains, les habitans de l'Inde ultérieure, les Mongols, les Chinois et même les Japonais, ont transportés postérieurement, chacun dans leur idiome particulier. C'est celle que j'ai retrouvée dans les écrivains chinois, désignée par le nom de langue *fan* [1], qui est la langue sacrée des Tibetains, et dans laquelle sont conçues les prières, les formules d'invocation, et les litanies que récitent continuellement les prêtres de la Chine, du Japon, du royaume de Siam et du Tibet, le plus souvent

[1] Voyez dans la suite de ces Mélanges, le morceau relatif à l'étude des langues étrangères chez les Chinois, et les *Recherches sur les langues tartares*, t. I, p. 373.

sans les entendre, au témoignage de nos missionnaires. Enfin, à l'intérêt des matières qui sont énumérées, le *Man han si fan tsi yao* joint encore l'avantage de fournir des exemples authentiques de langues peu connues, telles que le tibetain et le mongol, sur lesquelles nous n'avons eu jusqu'à présent que des renseignemens très-imparfaits.

Toutes ces considérations m'ont décidé à publier un ouvrage si propre à jeter du jour sur ce système philosophique d'origine indienne, qui sert de base aux croyances religieuses de tous les peuples de l'Asie orientale. Mais la traduction que j'en avais faite ne pourrait avoir de prix, qu'autant qu'elle serait accompagnée du quintuple original qu'elle était destinée à représenter. D'un autre côté, le défaut de types tibetains, tartares et chinois, s'opposait à l'impression textuelle qui eût fait connaître l'orthographe, et les caractères chinois qui étaient les plus difficiles à trouver, étaient précisément ceux qui se refusaient le plus à la transcription. J'ai pourtant pris ce dernier parti dans les morceaux que j'en ai extraits, et qu'on trouvera ci-dessous, c'est-à-dire que j'ai transporté en lettres européennes les cinq lignes du vocabulaire que cette opération a rendues faciles à publier. La transcription du mongol, du mandchou et du chinois, a été faite d'après le système orthographique que j'ai exposé en traitant de ces idiomes dans un ouvrage particulier. J'ai suivi, pour le tibetain et le samskrit, la concordance établie entre les alphabets tibetains et le dévanagari, par le syllabaire de Messerschmidt, et entre le dévanagari et notre alphabet français, par les meilleurs auteurs européens.

Au moyen de ces précautions, les personnes versées dans la littérature indienne pourront, à volonté, restituer en lettres *dévanagari* ou bengali, toute la partie samskrite du vocabulaire dont nous nous occupons.

Étranger jusqu'ici à l'étude de la langue samskrite, j'ai dû me borner à faire une transcription exacte des mots indiens, et une traduction fidèle des explications chinoises et tartares. Si le sens ou l'orthographe des mots samskrits, tels que je les ai exprimés, offrent quelques différences avec le samskrit de l'Hindoustan, on doit attribuer plusieurs de ces différences à l'antiquité du dialecte et aux altérations qu'il a pu subir au Tibet. Les autres peuvent être considérées comme l'effet inévitable de la double transcription qui a fait passer ces mots de l'écriture originale à l'écriture tibetaine, et de cette dernière dans notre alphabet européen.

Pour faire connaître l'ordre des matières suivi dans ce vocabulaire, je transcrirai les titres des soixante et onze sections ou *portes* dont il se compose. L'étendue de ces portes varie beaucoup; il y en a de très-courtes; quelques-unes, au contraire, sont fort considérables. Le nombre des mots ou des phrases qu'on trouve dans chaque section est souvent indiqué par le titre même qu'elle porte. Je remarque que les titres manquent constamment dans la colonne samskrite, et se trouvent toujours répétés et traduits dans les quatre autres, ce qui semblerait annoncer que l'ouvrage a été primitivement composé en samskrit, et transporté ensuite dans les autres idiomes. Les dénominations mystiques, et les termes de la morale ascétique des contemplatifs indiens, font la plus grande

partie de ce vocabulaire. L'interprétation que j'en donne exigerait beaucoup d'éclaircissemens, que je ne puis tous réunir en ce moment; telle qu'elle est, elle suffira, j'espère, pour faire concevoir une idée assez avantageuse des notions qui sont indiquées dans ce petit ouvrage.

TOME PREMIER.

1re Porte ou Section. Noms et surnoms de Fo, p. 1; cinquante-huit articles.
2. Noms des trois corps (la Doctrine, la Rémunération, la Transformation), p. 10; trois articles.
3. Les trente-deux qualités visibles [1], p. 11; trente-deux articles.
4. Les quatre-vingts beautés (de Bouddha), p. 19; quatre-vingts articles.
5. Les dix forces de Fo, p. 35; dix articles.
6. Les cinq connaissances, p. 39; cinq articles.
7. Les cinq corps de la doctrine, p. 41; cinq articles.
8. Les noms et surnoms de Phou-sa, p. 42; quinze articles.
9. Noms des différens Phou-sa, p. 45; vingt-huit articles.
10. Les cinq Actes de foi, p. 51; cinq articles.
11. Les dix terres, p. 53; dix articles.
12. Les dix *Pâramitâ*, p. 55; dix articles.
13. Les dix maîtres de la loi (ou les dix actions par lesquelles on peut l'apprendre), p. 57; dix articles.
14. Les quatre sentimens qui n'ont pas de mesure, p. 59; quatre articles.
15. Les trois portes de l'explication, p. 60; trois articles.
16. Les trois sortes d'intelligence, p. 63; trois articles.
17. Les quatre règles d'affection, p. 62; quatre articles.
18. Les dix-huit vides (ou substances spirituelles), p. 63, dix-huit articles.

[1] Voyez ci-dessus, p. 104, et la traduction des articles de cette section, ci-dessous.

19. Les connaissances de causalité (*Pradigabout*), p. 67; deux articles.
20. Noms des cantiques, p. 68; sept articles.
21. Les personnages illustres dont il est fait mention dans les cantiques, p. 70; dix-neuf articles.
22. Les douze causes, p. 73; dix-sept articles.
23. Les seize sortes de perfection, p. 76; seize articles.
24. Les trois études, p. 78; trois articles.
25. Les quatre réflexions sur les trente-sept secours de la loi, p. 79; quatre articles.
26. Les quatre efforts, ou les quatre sortes d'application, p. 81, dix articles.
27. Les quatre pieds du sceptre, p. 85; dix articles.
28. Les cinq fondemens ou racines, p. 89; cinq articles.
29. Les cinq forces, p. 90; cinq articles.
30. Les sept rameaux de connaissances, p. 91; sept articles.
31. Les huit voies de rectitude, p. 93; huit articles.
32. Les deux points fixes de la contemplation, p. 95; deux articles.
33. Les cinq amas, p. 96; cinq articles.
34. Les cinq racines, p. 97; cinq articles.
35. Les cinq proportions (les cinq qualités sensibles), p. 98; cinq articles.

TOME II.

1. Les cinq clartés (sciences), p. 1; cinq articles.
2. Les sept provisions de vertu, p. 2; sept articles.
3. Les quatre choses qui se prennent et se donnent, p. 4; quatre articles.
4. Les choses qui prolongent la vie, p. 5; six articles.
5. Les trois qualités naturelles, p. 6; trois articles.
6. Les quatre moyens d'obtenir le bonheur, p. 7; cinq articles.
7. Les propriétés du vide (ou de la substance spirituelle), p. 9; cinq articles.
8. Les titres des livres sacrés, p. 10; trente articles.

9. Les douze parties de l'enseignement, p. 15; douze articles.
10. Les douze actions qui instruisent et qui purifient, p. 18; douze articles.
11. Les noms des mondes, p. 21; quatre articles.
12. Les noms des quatre îles (*Dwipa*), p. 23; douze articles.
13. Les trois mondes, p. 25; trois articles.
14. Les six dieux du monde des êtres sensibles, p. 26; six articles.
15. Les trois dieux de la première classe, dans le monde des êtres visibles, p. 28; trois articles.
16. Les trois dieux de la seconde classe, p. 29; trois articles.
17. Les trois dieux de la troisième classe, p. 30; trois articles.
18. Les neuf dieux de la quatrième classe, p. 31; neuf articles.
19. Les quatre dieux du monde des êtres sans forme, p. 33; quatre articles.
20. Les quatre grandeurs (élémens), p. 35; quatre articles.
21. Les quatre grandes couleurs, p. 36; quatre articles.
22. Les huit petites couleurs, p. 37; huit articles.
23. Les neuf formes, p. 38; neuf articles.
24. Les quatre odeurs, p. 40; quatre articles.
25. Les six saveurs, p. 41; six articles.
26. Les sept touchers, p. 42; sept articles.
27. Les quatre manières de naître, p. 43; quatre articles.
28. Les états de l'homme, p. 44; cent trente-neuf articles.
29. Les degrés de parenté, p. 63; trente-huit articles.
30. Les parties du corps, p. 69; cent douze articles.
31. Les huit choses difficiles ou pénibles, p. 82; huit articles.
32. Les six imperfections, p. 84; six articles.
33. Les vingt résultats des imperfections, p. 85; vingt articles.
34. Les points cardinaux, p. 88; dix-neuf articles.
35. La grandeur et la petitesse, le haut et le bas, p. 91; vingt-cinq articles.
36. Les heureux présages, p. 95; quatorze articles.

En tout neuf cent quatre-vingt-treize articles, dont plusieurs offrent des phrases composées d'un assez grand

nombre de mots, et qui, dans la partie samskrite, occupent quelquefois toute la largeur de la page.

Pour achever de faire connaître cet ouvrage, je vais transcrire ici le contenu de quelques-unes des sections les plus intéressantes ; je donnerai la première dans les cinq langues, et les autres en samskrit seulement, en me contentant de marquer les différences qui peuvent se trouver dans les quatre autres parties.

PREMIÈRE PORTE.

Noms et surnoms de *Fo*.

1. *Samskrit*, Bouddha. *Tibetain*, Sang-rgiyas. *Mandchou*, Foutsikhi. *Mongol*, Bourkhan. *Chinois*, Fo.

2. Bhagavânra. *bTchom-ldèn-das*. Eteme yongkiyafi tcholgoroko. *Ildjou tagoun nœktchiksen*. Tchhou yeou hoaï. Celui qui sort pour remporter la victoire.

3. Tathâgata. *De-bjin-gchegs-pa*. Inekou dsikhe. *Tagountchilan-ireksen*. Jou-laï, *comme venu*. Ces mots singuliers, *comme venu*, forment un des noms que les bouddhistes donnent le plus fréquemment à Bouddha ; il est, dans les quatre langues, littéralement traduit du samskrit.

4. Arhatra. *dGra-btchhom-pa*. Bata-be etekhe. *Taïn-i tarouksan*. Ying-houng. Le tibetain, le mongol et le mandchou, portent ici : *Celui qui a vaincu les ennemis*. Le chinois dit : *Celui qui rend à chacun suivant ses mérites*.

5. Samyaksambouddha. *Yad-dag-par-rdsogs paï-sangs-rgiyas*. Ouneuggi khafouka Foutsikhi. *Onager toukhoul-uksan Bourkhan*. Tching-pian-tchi. Bouddha qui pénètre la vérité. Le chinois porte : *Qui sait exactement toutes choses*.

6. Vidyâtcharnasampanna. *Rig-pa-dang-jabs-sou-ldan-pa*. Oulkhisou yaboung yonggiyakha. *Oukhakhan kiket kol tagouldar*. Ming hing tsou. Celui dont le pied suffit à une marche lumineuse.

7. Sougatah. *bDe-par-gchigs-pa*. Saïn-i yabounga. *Saïba*.

oudouksan. Chen-chi. Celui qui marche avec bonté ou dans le bien.

8. Lôgavitra. *hDjig-rten-mkhien-pa*. Djalan-be boulekouchere. *Yirtintchou-yi aïladouktchi*. Chi-kian-kiaï. Celui qui réfléchit les générations.

9. Anouttaram. *bLan-med-pa*. Douïboulen akô. *Tangsalôkeï*. Wou-chang-sse. Le maître qui n'a pas de supérieur. Il y a en mandchou et en mongol, celui qui n'a pas d'égal ou qui ne peut être comparé à personne.

10. Pourouchadamyasârathi. *Skes-bou-hdoul-paï-kha-lo-bskiyour-ba*. Ergengge-be biloume dasara. *Tôroulkidan-i nomokhat-khan yiloukdouktchi*. Thiao-iu-tchang-fou. Le vieillard protecteur et gouverneur. Il y a en mandchou et en mongol *celui qui protège les étres vivans.*

11. Lokadjyachtha. *hDjig-rten-gyi-gtso-bo*. Dchalan-i wesikhoun. *Yirtindjou-yin erkin*. Chi-thsun. Personnage honorable du siècle.

12. Sarvadjña. *Thams-tchad-mkhiyen; pa Ma-koun-mkhiyen*. Eiten-be sara, eïtsi bireme sara. *Khamouk-i aïladouktchi, ba khoudala-yi aïladouktchi*. Pian-tchi, hoe phou-tchi. Celui qui sait *tout*, ou *toutes choses*. (Cette alternative qui n'ajoute rien au sens, se trouve dans les quatre dernières langues.)

13. Trâyâ. *sKyob-pa*. Karmatchoun. *Aboural*. Tchhang-young-hou. Le défenseur ou le protecteur éternel.

14. Devatideva. *Lhaï-yang-lha*. Apkaï-abka. *Tangri-yin-tangri*. Thian-tchoung-thian. Le Dieu des dieux.

15. Mahârchi. *Drang-srong-tchhen-po*. Amba endouri. *Yake arsi*. Ta kio sian. Le grand esprit intelligent.

16. Dharmmasouâmî. *Tchhos-kyi-rtchhe*. Nomoun-i wesikhoun. *Noum-oun boukhta*. Fa tsun wang. Le précieux roi de la doctrine.

17. Richabha. *Khiou-mtchhog*. Feniyen-tsi tcholgoroko. *Sourouk-oun manglaï*. Tchoung tchoung-tsun. Celui qui l'emporte sur les autres, qui est hors de rang. Le plus illustre de tous.

18. Nâyaka. *hDrin-pa.* Yarkhôdara baksi. *Oudouridouktchi.* Tao-yin-sse. Le maître qui enseigne la voie.

19. Adôyabâdi. *gñis-sou-med-par-gsoung-pa.* Dchouwede akôi giyangnara. *Khoyar ôkeï nomlaktchi.* Than-pou-eul-fa. Celui qui n'enseigne pas deux lois.

20. Soodouaodanih. *Zang-gtsang-gi-sros.* Bolgo amousounga khan-i dchouï. *Arikhon iakedou-yin kôbagoun.* Thsing-fan-wang taï-tseu. Le fils aîné du roi *Thsing fan.* Le nom de ce roi, père de Bouddha, signifie littéralement *pur mangeur.* C'est aussi le sens des mots mandchous et mongols qui l'expriment [1].

21. Dechabalah. *Stobs-btchou.* Dchouwan khôsounga. *Arban kôtchoutou.* Chi-li. Dix fois fort.

22. Mâradjitra. *bDoung-thoul.* Ari-be dakhaboure. *Simnoun-i noumoukhatkatchi.* Fou ma. Celui qui subjugue le mauvais génie *Ma*, nommé en mandchou *Ari*, et en mongol *Simnoun.* Selon le Dictionnaire universel chinois-mandchou, le génie *Ari* est nommé en chinois *Thoung-thian koueï.* Ce nom signifie *Démon qui pénètre dans les cieux.*

23. Mahâtma. *bDag-ñid-tchhen-po.* Amba endouringge. *Yake tosboriltou.* Ta ching. Le grand saint.

24. Vidjayi. *rNam-par-rgyal-pa.* Oumesi etengge. *Masita ilakouktchi.* Phou-ching. Très-victorieux.

25. Vibhoûh. *Khab-bdug.* Oukherilekhe edchen. *Tôgemal edjan.* Phou-tsun. Maître universel.

26. Vichouantarah. *Tams-tchad-sgrol.* Bireteï dooboure. *Khamouk-i getoukektchi.* Phou tou. Celui qui surpasse tout, ou qui règle tout.

27. Sarvadharmmachouarah. *Tchhos-thams-tchad-kyi-dwang-tchhoug.* Eiten nomoun-i toosenga. *Khamouk nomoun erketou.* Tchou-fa tseu tsaï. Celui qui est de lui-même toutes les lois, ou qui a en lui la majesté de toutes les lois.

28. Gounasâgarah. *Yon-tan-rgyam-thso.* Erdemou-i mederi. *Erdam-oun dalaï.* Te-haï. Mer de vertus.

[1] Voyez les *Recherches asiatiques*, trad. française, t. II, p. 425.

29. Charanamra. *sKyabs.* Akdatchoun. *Idakel.* Thsoung-chi. Celui en qui tous mettent leur confiance.

30. Vâdisimahah. *sMra baï-seng-ge.* Khafoukiyanga Arsalan. *Okoulakou-yin arslan.* Choue fa sse. Lion qui parle de la loi.

31. Narattama. *Mi-mtchhog.* Niyalmaï sousoultonga. *Kô-moun-ou tagetou.* Jin-tchoung tsouï chang. Celui qui est supérieur à tous les hommes en intelligence.

32. Mârâvhibhouh. *bDoung-thil-giyis-gnon.* Ari-be khoron-i gidara. Sannoun-i *sôr yer tarouktchi.* Weï li kiang ma. Celui qui subjugue le mauvais génie *Ma* par sa force et sa majesté. On a vu précédemment ce que c'était que le génie *Ma.*

33. Apratipoudkala. *Gang-thog-zla-med.* Dchergi akô boudgali. *Tangsal ôkeï boutkeli.* Wou chang cheou tche. Le vieillard sans supérieur.

34. Bântadocha. *Skyon-bsal-ba.* Oufaratchoun getereke. *Kem-i arilkaktchi.* Wou-yan. *Sans péché.* Il y a en mandchou et en mongol *celui qui balaie les péchés.*

35. Hatavichah. *Doug-btchom-pa.* Kokirakô-be geterem-boure. *Koor-i tarouktchi.* Tchu-hoaï. Celui qui détruit et qui renouvelle; en mandchou et en mongol *celui qui soumet les pervers.*

36. Anatgâdjitra. *Lous-med-thoul.* Beye akôngge-be dakha-boure. *Baya-ôkeï-yi noumoukhatkaktchi.* Tou wou siang. Celui qui gouverne les êtres incorporels.

37. Châtabhidjâh. *mDon-ches-droug-lden.* Ninggoun cheng-geï yongkiyanga. *Yirkoukan djôg bilig-tou.* Kiu lou chin thoung. Celui qui suffit aux six devins, ou qui égale les six esprits.

38. Bhavântakrita. *Sring-mthar-tchhin.* Dchalan-be tou-khembouke. *Sansar-i etchoutkektchi.* Chi-tchhou chi kian. Celui qui sort dans l'intervalle des générations. En mandchou et en mongol, *celui qui termine les siècles.*

39. Aghahantah. *sDig-hdjom-pa.* Souï-be miyaboure. *Ni-goul-i tarouktchi.* Li i thsi nieï. Celui qui est éloigné de tous les crimes. En mandchou et en mongol, *celui qui dissipe ou diminue les crimes.*

40. Sidouarthah. *Dondroub*. Tousa-be mouteboure. *Tousa bôdouksan*. Tchhing thsieou. Celui qui achève, qui perfectionne.

41. Châkiasinhah. *Châkia-sing-ge*. Chagiya-i arsalan. *Chakia-yin arslan*. Che-kia sse tseu. Le lion de Chakya. Cette phrase, qui est construite uniformément dans les cinq langues, fait voir que le mot de *chakia* est comme un nom de famille ou de tribu, et non pas un nom de Bouddha lui-même, comme on a coutume de le supposer.

42. Varadah. *mTchhog*. Wesikhoun-be boure. *Tagetou ôklikctou*. Thsouï chang chi. Le suprême bienfaiteur. En mandchou, *celui qui donne de précieux biens*.

43. Vîrah. *dPâ-ba*. Batourou. *Bakhadour*. Ta-hioung. Héros.

44. Niravatyah. *Kha-nam-tho-mi-mdâ-ba*. Endeboukou akô. *Magousiyal ôkeï*. Wou kou. Sans péché.

45. Vîtatrichnah. *Sred-pa-dud-bral-ba*. Bouyen-tsi aldjakha. *Khouritchal-etcha khaktchaksan*. Wou yo. Sans désir.

46. Nirâdânah. *Len-pa-mi-mdâ-ba*. Gonggib u akô. *Abkoui ôkeï*. Wou thsiu. *Sans prise*; j'ignore le sens de cette phrase. Mais le mandchou *gouggibou* et le mongol *abkoui* signifient également l'action de prendre.

47. Vischroutah. *rNam-par-drags-pa*. Oumesi algin. *Masi aldarsiksan*. Thsouï chang ming tchhing. Dispensateur de la vraie gloire.

48. Choubhadharmakara. *dGe-baï-tchhos-kyi-hdjoung-nes*. Khôtouri nomoun-i sekiyen. *Bog tou nom karkouï yin oron*. Chen fa ken pen. Source ou fondement de la loi de bonté.

49. Choutchi. *gTched-ba*. Bolgongo. *Arigoun*. Thsing-tsing. Très-pur.

50. Anousama. *dPe-med-pa*. Tekheren akô. *Oligerlasi ôkeï*. Wou-pi. Sans pareil.

51. Trikâladjñâ. *Dous-gsoum-mkhyen-pa*. Ilan forgon be sara. *Kourban tchag-i aïladouktchi*. Pian tchi san chi. Celui qui connait les trois tems.

52. Nirmala. *Drim-med-pa*. Itsikhi akô. *Ggir ôkeï*. Wou th... Sans tache...

53. Nirdjouara. *Nad-mi-mdâ-ba*. Nimekou akô. *Ebtchin ôkeï*. Wou ping. Sans maladie.

54. Souryavansa. *ñi-ma-i-rigs*. Choun-i khalanga. *Naran-ou idjagour-tou*. Ji-sing. Parent du soleil, de la famille du soleil.

55. Adgîrasa. *ñi-maï-rgyoung*. Choun-i khôntsikhinga. *Naran-ou ôdoukou-tou*. Ji-tsou. Allié ou parent du soleil.

56. Gootama. *Goou-tam*. Goodam. *Goodam*. Khiu-than. C'est l'un des noms les plus célèbres de Bouddha, particulièrement dans l'Inde orientale, où il a formé le nom composé de *Somonakodom*.

57. Ikchakoulanandhana. *Bou-ram-ching-paï-rigs-dgâ-ba*. Dchantchoukhôndche foulekhengge-de ourgoundchere. *Bouram moudou-tou-yin idjagour-dour bayasouktchi*. Youeï kan tche sing. Celui qui se réjouit ou qui se plaît dans la canne à sucre. Le mongol et le chinois portent littéralement : *Qui gaudet in familia sacchari*.

58. Brabhou. *mDâ-bdag*. Salikhanga edchen. *Aouka edjan*. Tchu tchhi. Maître, gouverneur.

2e PORTE [1].

Noms des *trois corps*.

1. *Dharmmakâya*, corps de la loi.
2. *Sambhogakâya*, corps des aisances et commodités de la vie.
3. *Nirmanakâya*, corps de la transformation, ou de la conversion.

3e PORTE.

Noms des trente-deux qualités visibles (de Bouddha), nommées en mandchou et en mongol, *lakchan*.

1. *Ouchnichachiraskatâ*, les cheveux rassemblés en nœud, sur un tubercule charnu placé au sommet de la tête.
2. *Pradakchinyavattâkecha*, cheveux agréablement bouclés.

[1] A partir de cette porte, je supprime, pour abréger, les phrases tibétaines, mandchou, mongoles et chinoises, et je ne conserve que les phrases samskrites, qui peuvent être considérées comme offrant les dénominations originales.

3. *Dirgadgouli*, doigts effilés et longs.

4. *Djarnyck chaoûrnya*, l'entre-deux des sourcils garni d'un duvet blanchâtre.

5. *Abhindâlenatra*, les yeux de la couleur d'un métal bleu-noirâtre.

6. *Gopakcha*, les paupières comme le roi des éléphans.

7. *Tchatouarimachadantah*, *samadantah*, quarante dents bien régulières.

8. *Samadantah*, dents semblables.

9. *Aviraladantah*, dents bien arrangées et séparées.

10. *Souchoukladantah*, dents blanches et brillantes.

11. *Raparapâgratâ*, salive de haut goût.

12. *Sinhahanou*, joues de lion.

13. *Prabhoûtatanoudjihouah*, langue large et longue.

14. *Brahmasouarah*, voix de Brahma. Dans cette phrase le mot chinois *fan*, répond au samskrit *brahma*, au tibetain *tchhougs-pa*, et au tartare *esroun*, qui n'est peut-être qu'une corruption d'*ïsuren* ou *ichouara* [1].

15. *Soupambrittakandah*, bras arrondis et pleins.

16. *Saptodadpadah*, les sept *lieux* pleins (apparemment sept parties du corps, connues sous cette dénomination.)

17. *Tchitântarampa*, les deux épaules arrondies et pleines.

18. *Soûkschmatchhibih*, peau délicate et douce.

19. *Souvarnnatchtchhavih*, teint cuivré tirant sur le violet.

20. *Singhasoûrvârdhakâyah*, poitrine comme celle du lion.

21. *Nyagrodhaparimandala*, majesté pleine et suffisante. Le mongol et le mandchou portent : *Corps tranquille et majestueux comme l'arbre* (nommé en samskrit) nyagrodha.

22. *Ekeekaromapradakchinyaparttah*, poils qui frisent d'eux-mêmes (*vers la droite*, chin).

23. *Oûrdhadgaroma*, poils frisés vers le haut.

24. *Kechogatabastikouhyah*; le chinois dit mot à mot *equi*

[1] Voyez ci-dessous le *Mémoire sur l'étude des langues étrangères chez les Chinois*, et *les Recherches sur les langues tartares*, t. I, p. 373.

obscurum reconditum, et le mandchou, *secreta loca intus versantia.* J'ignore le véritable sens de cette phrase.

25. *Souvaratitorou*, les deux cuisses arrondies et bien pleines.

26. *Outchtchhamkhapadah*, l'os du genou agréablement arrondi. Il y a dans le mandchou : *le genou non gonflé.*

27. *Mridoutanahastapâdatala*, la paume des mains et la plante des pieds douces et délicates.

28. *Djâlâvandhahastapâda*, les pieds et les mains comme un filet.

29. *Tchakrâmkitahastapâdatala*, les mains et les pieds marqués de mille traits, comme l'arme en forme de roue, que l'on nomme en samskrit *tchakra.*

30. *Soupratikschadapâdah*, le dessous du pied plein et rempli.

31. *âyatapâdapârchih*, la plante des pieds suffisamment remplie.

32. *Eneyandjaghah*, la cheville du pied comme celle du roi des Crabes.

4e PORTE.

Noms des quatre-vingts sortes de beautés (de Bouddha.) En mandchou, *saïn naïrak*, et en mongol, *nayan naïrak.*

1. *âtamranakhah*, ongles de la couleur de cuivre rouge.
2. *Snigdhanakhah*, ongles éclatans de lumière.
3. *Toumraganakhah*, ongles resplendissans de clarté.
4. *Vintâdgoulih*, articulations des doigts arrondies et pleines.
5. *Anoupoûrvadgoulih*, doigts alongés, minces et arrondis.
6. *Paryadgoulih*, doigts ronds.
7. *Nighoudhapirah*, veines profondes qui ne font point saillie au-dehors.
8. *Nirgramthipirah*, nerfs et veines sans nœuds.
9. *Goûdhagoulp'hah*, la cheville du pied non saillante.
10. *Avisamapâdha*, les mains et les pieds bien faits (*jou-i, ut libet*). Cette expression fait allusion au sceptre mystique des

divinités bouddhiques qui se nomme ainsi en chinois. C'est le *riddhi* samskrit et tartare.

11. *Singhavikrântagâmi*, la démarche majestueuse comme le lion.

12. *Nâghavikrántagâmí*, la prestance de l'éléphant royal.

13. *Hansavikrântagâmî*, la marche de l'oie royale.

14. *Vrichabhavikrantagâmi*, le port du taureau roi du troupeau.

15. *Pradakschinyavartagâmî*, marche fière, la tête tournée du côté droit, et regardant en arrière.

16. *Tcharougâmî*, marchant avec gravité.

17. *Avakragâmî*, marchant avec rectitude.

18. *Prittagâtrah*, corps brillant et de belle apparence.

19. *Mrichtagâtrah*, corps resplendissant et sans taches. Le mandchou ajoute comme la pierre de *iu*.

20. *Anoupoûrvagâtra*, membres bien proportionnés.

21. *Choûtchigâtrah*, membres purs et brillans.

22. *Mridougâtrah*, corps délicat et tendre.

23. *Vichouddhagâtrah*, corps très-brillant et très-pur.

24. *Paripoûrnavyandjanah*, corps *rempli suffisamment*, d'un juste embonpoint.

25. *Prithoutcharoumantalagâtrah*, dimensions du corps agréables. Il y a en chinois : *Corporis latitudo vel angustia visu laudabiles*.

26. *Samakramah*, marche égale et mesurée.

27. *Chouddaneetrah*, yeux alongés et brillans.

28. *Soukoumâragâtrah*, face remplie d'une majesté prodigieuse et donnant l'air d'une éternelle jeunesse.

29. *Adâmvagâtrah*, membres sans courbure.

30. *Oudsadagâtrah*, corps d'un embonpoint suffisant et agréable.

31. *Sousamhatagâtrah*, corps robuste.

32. *Souvibhagtadgasratyadgah*, les extrémités des os comme un cadenas crochu. Le mandchou porte : *Les articulations des membres très-distinctes*.

33. *Vitimiravichouddhalokah*, yeux sortant de leurs *antres* (orbites) et resplendissans de lumière.

34. *Brittukoukchih*, *nates* (*oxendicum radices*) *rotondæ et plenæ*.

35. *Mrichoukoukchih*, *nates planæ rectæque*.

36. *Abhougnakoukchih*, *nates æquales et planè compositæ*. En mandchou et en mongol : *nates non elongatæ*.

37. *Kchâmotarah*, ventre plane, non proéminent.

38. *Gambhîranabhih*, nombril profond et agréablement arrondi.

39. *Pradakchinavartinabhih*, nombril arrondi en forme de roue.

40. *Samantaprachâdikah*, en tout admirable et respectable.

41. *Sthitâñanavanatapralamvahoutâh*, mains pendantes jusqu'aux genoux. Le mandchou et le mongol ajoutent : *Même quand le corps est droit et non incliné ;* ce qui, je crois, est plus littéral.

42. *Choutchipamâtcharah*, marche sans obstacle. Il y a en mandchou et en mongol : *Marche exempte de toute fatigue*.

43. *Vyapagatatikâlakagâtrah*, corps sans taches de différentes couleurs.

44. *Koulapatrichasou*, mains délicates comme un tissu de *kieou-lo* : c'est la transcription du mot samskrit *koula*. Il y a en mandchou : *comme le coton*.

45. *Snigouapânilekhah*, les lignes brillantes et droites.

46. *Gambhirapânilekha*, lignes des mains profondes.

47. *Ayatapânilekhah*, lignes des mains alongées.

48. *Nâtydyatamadnah*, visage plein et arrondi.

49. *Bimpapratîvimoua*, lèvres rouges comme le fruit de *bimpa* (bryone des Indes).

50. *Mritoudjîhouâh*, langue molle et délicate.

51. *Tanadjihouâh*, langue mince et large.

52. *Raktadjihouah*, langue de couleur rouge.

53. *Djouamoutaghochah*, voix de tonnerre qui ébranle et épouvante.

54. *Tchârousouarah*, voix aimable et barmonieuse.

55. *Brittadanschtah*, dents arrondies.

56. *Dikschnadanschtah*, dents tranchantes.

57. *Choukladanschtah*, dents blanches.

58. *Samadanschtah*, dents bien appareillées.

59. *Anoupoûrvadanschta*, dents minces.

60. *Toungganâsah*, nez haut, *aquilin*.

61. *Choutchinâsah*, nez droit et bien fait.

62. *Vichouddhaneetrah*, yeux très-brillans.

63. *Vichalaneetrah*, yeux alongés.

64. *Tchitapakschmâpadjmo*, paupières épaisses.

65. *Chitáchitakamaladalavakalanayanah*, le blanc des yeux distinct de la prunelle et brillant comme les pétales du nénuphar bleu.

66. *âyatabhrouh*, sourcils alongés et bien dessinés.

67. *Schlakschnabhrouh*, sourcils minces et délicats.

68. *Samaromabhrouh*, les poils des sourcils bien régulièrement disposés.

69. *Pinâyatarkarnah*, le lobe de l'oreille épais et alongé.

70. *Samakarnah*, les deux oreilles bien appareillées.

71. *Anoupahatakarnintraya*, la racine de l'oreille admirablement conformée.

72. *Souparinatalalâtah*, front large, arrondi et plein.

73. *Srithoulaldtah*, le haut du front d'une noblesse admirable.

74. *Souparipoûrnottamâmgah*, cheveux d'un noir bleuâtre comme la pierre d'azur. Il faut remarquer que le mot de *rasiwar*, qui, dans les phrases mandchoue et mongole, représente le nom de cette pierre, est étranger à ces deux idiomes tartares. On ne le retrouve pas non plus dans la phrase samskrite. C'est peut-être une corruption du persan *ladjverd*, qui signifie *lapis lazuli*.

75. *Tchitrakechah*, cheveux épais.

76. *Schlakschnakechah*, cheveux fins et déliés.

77. *Apamloutitakechah*, cheveux non mêlés, non crépus.

78. *Apatouchâkechah*, cheveux où il ne paraît ni poussière ni souillure.

79. *Sourabdikechah*, cheveux d'une odeur pure et délicieuse.

80. *Schribarpasoudstikanatyâbarttalalitapânipadah*, les mains, les pieds et la poitrine marqués de signes heureux, et de bons présages causés par une excellente vertu et une admirable bonté.

J'ai précédemment extrait de cette longue et minutieuse description du corps de Bouddha, plusieurs traits qui m'ont paru démonstratifs contre l'opinion de quelques auteurs, qui avaient avancé que Bouddha devait avoir été un nègre venu de l'Ethiopie dans l'Hindoustan. Je ne reviendrai plus sur ce sujet, mais je ferai remarquer que toutes ces épithètes peuvent servir à faire connaître l'idée que se forment de la beauté, les peuples chez qui le bouddhisme est répandu. Assurément, un être conformé comme on vient de le voir, ne serait pas un Apollon, mais ce ne serait pas non plus un magot, comme ces petites figures de bronze, de porcelaine ou de pierre de lard, qui ont été apportées de la Chine par milliers, dans le siècle dernier. Ces figures, qui représentent des vieillards plus ou moins difformes, avec un ventre très-proéminent, ne sont point des images de Bouddha ou Fo. Ce sont, pour la plupart, des figures de fantaisie, sculptées par des ouvriers maladroits; quelquefois aussi ce sont des génies allégoriques, appartenant à la doctrine religieuse du *Tao* ou du Logos. C'est très-improprement encore qu'on les désigne dans le commerce sous le nom de *Phou-sa*, ou de *Déesse de la porcelaine.* Cette dernière synonymie a sa source dans une méprise

très-ridicule de quelques Chinois ignorans. Le nom de *Phou-sa* est, comme on l'a vu, l'abrégé du nom samskrit *Bodhisatoua.* C'est celui que portent les divinités secondaires, subordonnées aux Bouddhas, et elles le tiennent de ce Boddhisatoua, l'un des successeurs de Chakia mouni, dont il a été parlé plus haut [1]. C'était le fils spirituel de Bouddha, le premier-né de sa bouche, c'est-à-dire le plus illustre de ses disciples, né, comme on sait, plusieurs siècles après lui. Un autre Phou-sa, est *Avalokitechouarah*, en chinois, *Kouan-chi-yin*, ou simplement *Kouan-yin*, *la voix qui voit le monde*; et cette dénomination a rapport à l'un des dogmes les plus raffinés de la métaphysique des bouddhistes. Toutes ces idées n'ont rien de commun avec la porcelaine. Toutefois la confusion a eu lieu à la Chine même, et l'on doit l'attribuer aux religieux du tems des dynasties Soung et Youan, qui transformèrent le grand docteur de la loi Kouan-yin, le samanéen Bodhisatoua, en une déité femelle, fille de Tchouang-wang, de la dynastie des Tcheou. C'est d'eux qu'est venu l'usage de représenter Phou-sa sous la forme d'une femme, avec des ornemens de pierres précieuses, une ceinture et des pendans d'oreille. On peut voir quelques détails à ce sujet dans l'Encyclopédie chinoise [2], et dans le petit traité de mythologie intitulé Seou-chin ki [3].

Je choisirai encore quelques sections du vocabulaire, en m'attachant de préférence aux objets qui réclament

[1] Ci-dessus, p. 120.
[2] San-thsaï thou hoeï, *Traité des affaires humaines*, L. I, p. 4, v.
[3] L. IV, p. 10.

moins d'explications, et qui peuvent jeter du jour sur les doctrines religieuses des sectateurs de Bouddha.

8e PORTE DU PREMIER VOLUME.

Noms et surnoms de *Phou-sa.*

1. Boddhisatoua; tel est le nom samskrit primitif de ce personnage célèbre qu'on a nommé *Djangtchhoub sems-dpâ*, en tibetain, *Fousa* en mandchou, *Bodisatou* en mongol, et *Phou-sa* en chinois. Nous venons d'avertir de la confusion que cette dernière forme du nom de Bodhisatoua a engendrée parmi les mythologues chinois.

2. Mahâsatoua, le grand *Sa* ou *Mahasa*.

3. Dhîmânra, le très-intelligent.

4. Vidjeta, le très-victorieux.

5. Djinâdhârah, celui qui est issu de Bouddha.

6. Djinâmkourah, le rejeton de Fo. Dans cette phrase et dans la précédente, Bouddha est désigné par le nom samskrit *Djina*, qui n'est pas compris parmi ceux que le vocabulaire assigne à cette divinité. Ainsi, les longues listes que nous avons rapportées, ne sont pas encore complètes, et il serait possible d'y ajouter en dépouillant les litanies qui lui sont consacrées.

7. Vikrantah, le tout-puissant, celui qui peut et qui sait tout.

8. Paramâryâ, l'excellent saint.

9. Śarthabâha, le grand maître des marchands. Ce nom offre dans sa composition la racine *sartha*, d'où paraît être venu le nom des *Sartes* ou *Boukhares*, peuple qui, de tems immémorial, s'est adonné au commerce.

10. Kripâlouh, le doux, le très-bon.

11. Ischouarah, le puissant, le dominateur.

12. Dharmmakah, celui qui suffit à la doctrine.

13. Djinorasah, le fils de Bouddha.

14. Dharmmatonirgatah, celui qui est né d'une transmigration ou conversion de la doctrine.

15. Moukhatodjârah, né de la bouche de Bouddha, fils de la doctrine.

19ᵉ PORTE DU PREMIER VOLUME.

Noms des autres *Phou-sa.*

1. Avalokitechouarah, en chinois *Kouan-chi-yin*, la voix qui voit ou qui reflète le monde, ou, d'une manière plus abrégée, *Kouan-yin*, la *voix voyante*. Ce personnage, l'un de ceux dont il serait le plus intéressant de bien connaître le rôle dans la doctrine ésotérique des bouddhistes, est celui que les Tibetains ont nommé *sDjan-ras-gdjigs* ou *Djenredji*. On trouvera, dans l'*Alphabetum tibetanum*, un assez grand nombre de notions relatives à ce dieu, et l'on y sera renvoyé par la table au mot *cenresi*. Mais il faut avoir grand soin de démêler ce qui appartient aux missionnaires du Tibet, auteurs des mémoires originaux, de ce qu'y ajoute l'éditeur, dont les hypothèses et les rapprochemens sont absolument erronés et tout-à-fait indignes de confiance.

2. âkâchagarbhah, cœur du vide, ou du ciel.

3. Mahâsthâmaprâptah, celui qui a obtenu une grande force.

4. Radnapânih, celui qui tient à la main un sceptre précieux.

5. Radnamoudrâhasta, précieux sceau.

6. Radnamoukoutah, précieuse couronne.

7. Radnatchoûtah, précieux front.

8. Radnakoûtah, précieux amas. Dans les cinq noms qui précèdent, les mots chinois et mandchous, qui répondent au samskrit *radna*, sont équivoques, et peuvent se traduire par *sceau*, *sigillum*.

9. Vimouktitchandrah, lune qui se découvre entièrement.

10. Padmanetrah, yeux pareils au nénuphar bleu.

11. Vichâlanetrah, yeux grands.

12. Samanteryâvathah, souverainement bon, ou très-persévérant dans sa marche.

13. Samantaprâsâdikah, admirable, très-excellent.

14. Djñânavatih, doué de connaissances universelles.

15. Samantatchâritramatih, qui marche constamment dans la voie de la prudence.

16. Sinhâvikrîditah, joyeux lion.

17. Mahâghochasouararâdjâh, roi à la voix harmonieuse.

18. Sinhânâdanâdih, lion qui rugit.

19. Anoupaliptah, sans tache, sans corruption.

20. Koumârabhoûtah, adolescent.

21. Djyatichmatih, brillant, lumineux.

22. Akchayamatih, dont l'intelligence n'a pas de bornes.

23. Adityagarbha, éclatant comme le soleil.

24. Vadjrasâra, cœur ou entrailles de diamant.

25. âchougandhah, subtil parfum.

26. Gouhagouptah, celui qui se cache dans les antres.

27. Djyotiprabha, qui brille comme les étoiles, ou comme la flamme.

28. Akchayakarandhah, celui dont les facultés (littéralement les instrumens) sont sans bornes.

20e PORTE DU PREMIER VOLUME.

Noms des *Litanies*.

Je traduis par *litanies* le mot chinois *Ching-wen*, littéralement *sanctorum auditio*. Les mots tartares *Charwaga* et *Sirwak*, paraissent la transcription du terme samskrit, qui, sans doute, a une valeur semblable ou peu différente. Au reste, les sept noms qui sont rapportés ici, quoique significatifs en samskrit, sont vraisemblablement employés comme noms propres, puisque le plus souvent on s'est contenté de les transcrire dans les autres langues. Il faut excepter le tibetain, idiome dans lequel, malgré son extrême rudesse et la pauvreté dont on pourrait la croire accompagnée, les mystiques ont trouvé le moyen de rendre, en les traduisant, les notions métaphysiques les plus raffinées, et les noms propres samskrits presque sans exception.

1. Srotâpanna, *Sourtaban*, *Souritban*, Siu-tho-wan.

2. Sakridâgâmih, *Sagardagam*, Sse-tho-han.

3. Anâgâmìh, *Anagam*, A-na-han.

4. Akavîtchika, voix qui supplée à tout (?).

5. Oûrddhachrotâ, noble transposition, retour spirituel.

6. Schradadhanousâri, celui qui suit avec respect; *Arahan* fidèle.

7. Pradjnâvimoukta, *arahan* intelligent. Les *arahan* sont une classe particulière d'êtres supérieurs à l'homme, connus dans la mythologie indienne.

21ᵉ PORTE DU PREMIER VOLUME.

Noms des *Vénérables* ou *Illustres*[1], dont il est parlé dans les cantiques.

1. Achouadjitra, le vénérable *A-choue tseu*.

2. Mahânâmah, le vénérable au grand nom.

3. Kâlitah, le vénérable aux yeux réunis, ou, selon la version tartare, celui qui est né d'un embrassement.

4. Ourouvilouâkâchyapah, celui qui observe la *lumière agrandie*, en chinois *yeou-leou-pin-lo-kia-ye*.

5. Nadìkâchyapah, celui qui observe l'éclat des rivières, en chinois *Na-ti-kia-ye*.

6. Gayâkâchyapa, celui qui observe la lumière du Gaya; j'ignore ce que signifie ce mot samskrit, qui n'est pas traduit, mais seulement transcrit dans les quatre autres idiomes. Le nom de ce personnage est, en chinois, *Kia-ye-kia-ye*.

7. Gavâmpatih, le maître des bœufs; en chinois, *Kia-fan-pho-ti*.

8. Bâschpah, en tibetain, *rLangs-pa*; en mandchou, *Melken*; en mongol, *Baschpa*, en chinois, *Pa-sse-pa*. Il faut remarquer la forme qu'a ici le nom de ce personnage célèbre, le premier des grands Lamas, au tems de Khoubilai. Les Tibetains l'ont sans doute transcrit à leur manière avec une gutturale quiescente, *bag-spa*, ou bags-pa; et de cette transcription, les Mongols ont fait tantôt *Bakpa*, et tantôt *Baspa*.

[1] On a vu ce que c'était que ces *Vénérables*, dans le *Mémoire sur la succession des Patriarches Bouddhistes*, ci-dessus, p. 118.

L'orthographe originale en samskrit, et la manière dont les Chinois contemporains ont prononcé ce nom, ne laissent aucun doute sur la véritable leçon, qui doit être *Váspa* ou *Bâspa*.

9. Tchoûthapanthaka, ou *so-kia-tho*, celui qui procède par les voies étroites.

10. Mahâpanthaka, ou *Tcheou-tho*, celui qui procède par les voies larges.

11. Tchounda, ou *Tchun-ti*, celui qui rappelle, ou qui réveille les souvenirs.

12. Schronâmkotîbîmchah, ou *Kouo-ti-pi-cha*, celui qui est marqué des vingt lignes qu'on voit dans la constellation *Nirekhe*. *Nirekhe* est le nom mandchou de l'une des vingt-huit constellations lunaires, de celle qu'on nomme en chinois *Niu*, et en samskrit *Sirwana*. Il faut qu'elle porte encore un autre nom dans la langue des Brahmanes, puisque celui-ci ne se trouve pas dans le nom composé du personnage en question. Cet autre nom, dans cet article et dans le suivant, paraît être celui de *Schrona*. La constellation *Sirwana* répond, comme on le verra plus bas, aux étoiles du col du capricorne.

13. Oudâyî, ou *Yeou-theou-i*, celui qui s'élève.

14. Schronakotîkarnnah, ou *Kouo-ti-ka-la-na*, les oreilles (ou cornes) de celui qui est dans la constellation Sirwana.

15. Oupâlih, ou *Yeou-pho-li*, le disciple voisin.

16. Mahâkoschthilah, ou *Ma-ha-a-i-to*, celui qui a un gros ventre.

17. Vakkoulah, ou *Pa-kou-li*.

18. Gopâ, ou *Kouo-pa-pi-khieou-ni*, la mendiante Gopâ, présidant à l'élément terrestre.

19. Dharmmadinna, ou *Tha-ma-ti-na-pi-kieou-ni*, la mendiante Dharmmadinna (racine de la loi).

8e PORTE DU DEUXIÈME VOLUME.

Titres des livres sacrés de la religion de Bouddha.

1. Bodhisatouapitakamra, mystères ou doctrine secrète des divinités de l'ordre des Phou-sa.

2. Lankâvatâramra, livre de Leng-kia, vraisemblablement Ceylan.

3. Ghanapyoûha, le livre des épaisses forêts.

4. Souvikrântavikrâmî, livre des questions sur le puissant et le victorieux.

5. Châliptasoumbhakamra, livre des rejetons ou tiges de riz.

6. Radnolkâ, livre du sceptre, ou du sceau.

7. Sarvaveedalyâsamgraha, livre révélé de la bouche de Fo, et contenant la totalité des *doctrines liées*. — J'ignore ce que signifie cette dénomination.

8. Sanghâtasoûtram, livre révélé de la bouche de Fo, intitulé *Sangatha;* en chinois, *Sen-kia-to*. Ce mot, suivant l'interprétation tartare, doit signifier *double* ou *pair*.

9. Abhidharmâh, en chinois *A-pi-tha-ma*, livre révélé de la bouche de Fo, et dont le titre paraît signifier *manifesté* ou *révélé*.

10. Pinayah, en chinois, *Pi-naï-ye*, livre révélé de la bouche de Fo, et dont le titre indique la conversion, l'amélioration, le changement de mal en bien.

11. Pradjñâpti, le livre révélé de la bouche de Fo, qui traite des *noms* et des *discours*.

12. Châstramra, en mongol, *Schastir*. Le mandchou rend ce titre par les mots *instruction* et *enseignement*, et le chinois par *supplément aux mystères*. Il s'agit vraisemblablement des mystères de Phou-sa, dont il a été question ci-dessus, n° 1.

13. Dhâtoukâyah, collection des principes, ou, suivant la traduction chinoise, *les huit points essentiels servant de principes*.

14. Vinayakchoudrakamra, lois de l'ordre mineur.

15. Outtaragrantha, lois de l'ordre majeur.

16. Archah, en mongol, *Schastir*, livres sacrés, canoniques.

17. Agama, ce mot est exprimé par les syllabes chinoises *a-han*, et rendu en mandchou par le mot *piwanggirit*, dont

la forme est étrangère aux langues tartares, et dont la signification ne m'est pas connue.

18. Sravatchanam, excellens discours, décrets admirables.

19. Châsanamra, instruction.

20. Siddhânta, arrêt suprême.

21. Satam, raison, loi.

22. Samaya, rituel, cérémonial.

23. Gathah, vers, formule mesurée. On a vu plus haut (p. 147) que les *gathah*, ou *kiei-tha*, étaient une strophe de quatre vers, de chacun cinq ou sept syllabes, et qu'on indiquait l'étendue des livres, en marquant le nombre de ces strophes qu'ils contiennent.

24. Napâdah, mot.

25. Mischrakam, poème.

26. Gadyam, phrases qui se suivent, périodes.

27. Tchtchhandam, rimes, consonnances.

28. Dantakam, long poème.

29. Samantakam, méditation, ou formule pour s'y préparer.

30. Moolam, méditation, ou éjaculation.

20e PORTE DU PREMIER VOLUME.

Noms des points cardinaux et des parties de l'espace.

1. Dika, point, partie, côté.
2. Poûrva, Orient.
3. Dakchinâ Midi.
4. Vaschtchimâ, Occident.
5. Outtarah, Nord.

Les numéros 6, 7, 8 et 9 désignent les quatre points intermédiaires par des noms composés de ceux-ci.

10. Oûrdha, le haut, le zénith.

11. Adha, le bas, le nadir.

12. Eechânî, le siége du dieu existant par lui-même.

13. Agneyi, le siége du dieu du feu.

14. Vâyathi, le siége du dieu de l'air ou du vent.

15. Neeriti, le siége du Lo-tcha ; en tartare, de celui qui s'éloigne de la vérité.

16. Eendri, le siége du roi du ciel, que les Mongols nomment *Khormousda*. Ce dernier nom, qui désigne *Indra*, ne paraît pas avoir, avec le mot persan *Hormuzd*, l'analogie qu'a cru y remarquer M. Schmidt [1] ; il ne se trouve ni en samskrit, ni dans les deux autres transcriptions tartares. Indra est nommé en chinois le seigneur *Che*, et en tibetain, *Vang-po*.

17. Yamyâ, siége du dieu Yan-ma-lo. C'est le *Ilmoun-kan* des Mandchous, le *Er'ik* des Mongols, et le *gChin-rdje* des Tibetains, ou le dieu des enfers.

18. Vârouni, séjour du dieu des eaux [2].

19. Kooveri, séjour du dieu Yo-tcha, ou, suivant la traduction mongole, de celui qui a *un mauvais corps*. C'est sans doute le *Kouvera* des Hindous [3].

J'ai donné ailleurs [4] les noms des trente-trois dieux qui habitent les *trois mondes ;* ces noms sont extraits des 15e, 16e, 17e, 18e et 19e portes du second volume de notre vocabulaire. Je me suis dispensé de les reproduire ici, pour éviter les répétitions inutiles.

[1] *Forschungen im Gebiete der ælteren Bildungsgeschichte der Vœlker Mittel Asiens*, u. s. f. p. 273. Comparez, Pallas, *Sammlung. Historisch. Nachricht.*, t. II, p. 47.

[2] *Rech. Asiat.*, t. I, p. 190.

[3] *Rech. Asiat.*, t. I, p. 186.

[4] *Livre des Récompenses et des Peines*, p. 67.

OBSERVATIONS

CHINOISES ET JAPONAISES

SUR LA CHUTE DES CORPS MÉTÉORIQUES.

1819.

LES Chinois ont remarqué dès long-tems ce phénomène extraordinaire, qui n'a commencé que depuis peu d'années à fixer, d'une manière régulière, l'attention des Européens. La chute des pierres météoriques ne pouvait manquer d'éveiller la curiosité, dans un pays où l'on est accoutumé à chercher au ciel les causes et les types des événemens du monde sublunaire, et à considérer les phases des corps célestes, les comètes et jusqu'aux nuages, comme des présages de la paix ou de la guerre, de la félicité ou du malheur des peuples, de la vie ou de la mort des souverains. Aussi les Chinois ont-ils tout observé, tenu compte de tout, et dressé des tables météorologiques, dans lesquelles la forme même des nuages est soigneusement décrite; c'est là une partie essentielle de leur astrologie. Mais, quelque puéril que soit souvent le motif qui a guidé les observateurs, leurs observations n'en sont pas moins bonnes à examiner.

Le nom le plus ordinaire par lequel les Chinois désignent les pierres atmosphériques, est celui de *sing yun tchhing chi*, étoiles tombantes et changées en pierres.

On les range dans la classe des météores, avec les *lieou sing*, c'est-à-dire avec les étoiles *coulantes*, et les globes de feu. Il faut remarquer que le mot de *sing* est plus générique que celui d'étoile, et qu'il désigne aussi les planètes et les comètes ; de sorte qu'on serait tenté de croire que la plus récente des hypothèses par lesquelles on a cherché à expliquer la chute des aérolithes, se serait présentée la première aux astronomes chinois. Au reste, il y a un auteur qui a rejeté cette opinion comme une erreur grossière : « Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, dit-il, on ne saurait compter le nombre de ces *étoiles* qui sont tombées sur la terre, et cependant on ne s'aperçoit pas que le nombre des corps lumineux qui sont suspendus dans le ciel ait diminué le moins du monde. Dira-t-on qu'à mesure qu'il en tombe, il s'en reproduit de nouveaux, et que la génération des étoiles est comme celle des hommes? » Un autre auteur remarque que le nom d'*étoiles tombantes* vient uniquement de ce que ces corps paraissent aux yeux comme des étoiles ; mais croire que ces pierres sont des étoiles, est, suivant lui, une absurdité. « Des pierres sont tombées, dit-il ; le vulgaire les a prises pour des étoiles, et voilà l'origine du nom qu'on leur a donné. »

La description que les auteurs les plus exacts font des *lieou-sing* ou bolides, et des aérolithes (car dans leur opinion ces deux phénomènes sont inséparables), s'accorde parfaitement avec ce qui a été observé en Europe. Quelquefois les *étoiles tombantes* n'ont été annoncées par aucun signe particulier. Le ciel étant serein, sans nuages, soit de jour, soit de nuit, on est surpris tout à

coup par un bruit semblable à celui du tonnerre, ou d'un mur qui s'écroule, ou au mugissement d'un bœuf, et qui se fait entendre à plusieurs dizaines de lieues. Le plus souvent, pourtant, on a observé des globes de feu qui parcouraient le ciel dans différentes directions, et avec un mouvement plus ou moins rapide. Si le phénomène a lieu pendant la nuit, on remarque que la lumière qui part du globe éclaire le ciel et la terre, et produit une clarté égale à celle du jour. Au moment où le globe éclate, on entend un sifflement qu'on a coutume de comparer au bruissement des ailes des oies sauvages, ou d'une étoffe qu'on déchire. Il tombe une pierre, ou deux, ou un plus grand nombre; quelquefois elles tombent comme une pluie. Elles ont rarement plus d'un pied de long; on en cite qui pesaient quinze et même dix-sept livres. Elle sont brûlantes au moment de leur chute, et de couleur noirâtre, sonores quand on les frappe, mais quelquefois assez légères. A l'endroit où le globe a fait explosion, on aperçoit une lueur d'une certaine étendue, alongée et comparable à un serpent, et qui persiste plus ou moins long-tems; le ciel est plus pâle en cet endroit; d'autres fois il est de couleur rouge tirant sur le jaune; ou verdâtre comme des touffes de bambou. Il est tombé des aérolithes, ou, comme disent les Chinois, des étoiles, au milieu des champs, dans les camps, dans les villes, dans la capitale, sur le toit des maisons. On a remarqué que les animaux en étaient effrayés. Au reste, quoique les aérolithes soient fréquemment tombés au milieu des lieux habités, on ne cite, non plus qu'en Europe, aucun exemple d'hommes qui en aient été atteints.

Il n'est pas toujours fait mention d'aérolithes à la suite des explosions de bolides ; mais cela n'empêche pas les Chinois de réunir ensemble ces deux sortes de phénomènes, dont l'un est, suivant eux, la cause de l'autre ; et en cela, leur opinion ne s'écarte pas de celle qui paraît prévaloir à présent parmi les hommes les plus instruits. « On a recueilli les pierres, dit un ancien auteur, quand on a pu suivre des yeux leur chute, voir ce qui a précédé et ce qui a suivi, et en tenir note. Mais quand les étoiles sont tombées dans des lieux très-éloignés, ou au milieu des montagnes, ou dans l'eau, il n'a pas été possible de les retrouver. »

Par une conséquence de cette idée, Ma-touan-lin, qui a consacré dix-huit livres de sa bibliothèque à tracer l'histoire des éclipses, des comètes, des occultations d'étoiles par la lune et les planètes, des incendies, des inondations, des tremblemens de terre, des éboulemens et de tous les autres phénomènes qui sont du domaine de la météorologie, de l'astronomie et de la géographie physique, Ma-touan-lin a rassemblé dans un même Catalogue chronologique, les globes de feu et les pierres tombées du ciel. J'ai pris cet auteur pour guide dans le catalogue qu'on va lire [1], avec cette différence qu'en rapprochant, comme lui, des aréolithes, les bolides qui ont fait une explosion semblable au bruit du tonnerre, j'en ai écarté ceux dont la disparition n'a pas été accompagnée de détonation. On peut conserver des doutes sur la na-

[1] Les observations marquées d'une * ne sont pas prises dans l'ouvrage de Ma-touan-lin.

ture de ceux-ci, et le nombre en est d'ailleurs si considérable, qu'il y aurait de quoi en remplir un volume.

D'un autre côté, j'ai cru devoir assimiler aux aérolithes, certaines pierres de couleur noirâtre ou violette qui, à ce qu'on prétend, tombent avec la foudre, et qu'on appelle pour cette raison *haches de foudre, lissoirs, marteaux, coins, vrilles, anneaux, perles de foudre*, ou, pour mieux dire, du Dieu du tonnerre. Leur forme approche un peu de celle des objets dont on leur donne le nom. Les *marteaux* pèsent quelquefois plusieurs livres; il y a des coins de la longueur d'un pied. Tous ces objets ressemblent à du fer, ou à de l'acier. On raconte, à ce sujet, des histoires merveilleuses, que l'auteur même du livre japonais où je les trouve, traite de contes ridicules. Il en donne ensuite une explication qui ne l'est guère moins; car elle est fondée sur les principes fantastiques de la physique chinoise. Ce qu'il dit de plus judicieux, c'est que ces prétendus outils du Dieu de la foudre sont de la même nature que les *étoiles tombantes;* mais il va trop loin, quand il ajoute que les uns et les autres doivent être considérés comme les traces de phénomènes analogues aux pluies de pierres, d'or, de millet, de riz, de poil, de sang, etc., dont il est fait mention dans les chroniques. Il prétend encore que la chute des pierres de foudre est beaucoup plus commune dans les pays du nord; qu'elle est, au contraire, assez rare au Japon, et il cite, en preuve de ce qu'il avance, un orage des plus terribles qui eut lieu dans la capitale du Japon, le vingtième jour

de la sixième lune, en 1710. Le tonnerre tomba dans un grand nombre d'endroits, et détruisit plusieurs centaines de maisons; cependant on ne trouva pas une seule de ces prétendues haches, ni de ces coins du Dieu de la foudre. Sa preuve, comme on voit, n'en est pas une; et si ces pierres, qui ne paraissent pas avoir d'analogie avec nos *pierres de foudre*, étaient reconnues pour de véritables aérolithes, il serait naturel de penser que le tonnerre, auquel on en attribue la formation, serait ce même bruit qui accompagne l'explosion des bolides, et qui se fait entendre après la chute des aérolithes.

Je crois les observations qu'on va lire, faites avec exactitude, et racontées fidèlement; je ne puis pourtant répondre que de l'attention que j'ai mise à les traduire. Les physiciens chinois se trompent facilement; mais on ne saurait croire qu'ils aient jamais intention de tromper. Si l'on s'étonnait du grand nombre de faits semblables qui sont venus à leur connaissance, il y a un auteur chinois qui a le premier témoigné cet étonnement. Mais on s'expliquera la chose en songeant à la vaste étendue de la Chine, et aux préjugés qui en rendent les habitans attentifs à considérer tout ce qui se passe dans le ciel. On remarquera de plus que les observations de cette espèce remontent chez les Chinois à une époque voisine de la fondation de Rome. Au reste, en donnant ce Catalogue comme un premier échantillon des extraits relatifs aux sciences naturelles que j'ai commencé à tirer de l'*Encyclopédie chinoise*, j'ai seulement en vue de contribuer à compléter l'histoire d'un phénomène intéressant, et nullement de chercher matière à de nouvelles théories

pour l'expliquer. Seulement je ferai observer que, d'après les récits des écrivains chinois et japonais, le *lieou-sing*, ou globe igné, qui produit les pierres tombantes, a été, dans le plus grand nombre de cas, observé avant la chute, et semble en avoir été la cause immédiate. Cette observation est d'accord avec l'opinion la plus répandue aujourd'hui ; mais, comme elle a été révoquée en doute, le témoignage des Chinois, qui la confirme, peut n'être pas entièrement superflu.

CATALOGUE

Des Bolides et des Aérolithes observés à la Chine et dans les pays voisins.

687 ans avant Jésus-Christ, en été, à la 4ᵉ lune, le jour Sin-mao (5ᵉ de la lune), les étoiles ne paraissant pas, quoique la nuit fût claire, il tomba une étoile en forme de pluie. — On a beaucoup discuté sur ce texte de Confucius, qu'on explique de différentes manières. Mais l'opinion la plus probable, est qu'il a voulu parler du phénomène dont on a observé depuis tant d'exemples.

644, au printems, à la 1ʳᵉ lune, le jour Ou-chin, à la nouvelle lune, cinq pierres tombèrent dans le royaume de Soung (Ho-nan).

211. La planète Mars étant dans le voisinage d'*Antarès*, une étoile tomba à Toung-kiun, et, parvenue à terre, elle se changea en pierre. On grava sur cette pierre six caractères qui signifiaient : *L'empereur va mourir, et son empire sera divisé.* L'empereur envoya sur les

lieux des officiers pour arrêter et châtier les auteurs de cette supercherie, et fit brûler la pierre.

192. Une pierre tomba à Mian-tchou.

89. A la 2e lune, le jour Ting-yeou, il tomba deux pierres à Young. Le ciel était serein, sans nuages. Le bruit se fit entendre à quarante lieues.

86—81. Un globe de feu tomba sur le toit du palais de Wan-tsaï, dans le pays de Yan. Il venait de l'orient.

74. A la 2e lune, le jour Kia-chin, au lever de l'aurore, il y eut une étoile grande comme la lune qui paraissait suivie de beaucoup de petites étoiles, et qui se dirigeait vers l'ouest. — A la 3e lune, le jour Ping-siu, un globe de feu sortit de la constellation du Corbeau, près de la Coupe, se dirigea vers le nord-est, entra dans le Thaï-weï [1]. Quand il commença à paraître, il était petit, mais il grossit, jeta une vive lumière, et un peu après on entendit un bruit comme celui de trois coups de tonnerre.

38. A la 1re lune, le jour Ou-tchin, il tomba six pierres dans le royaume de Liang.

32. A la 9e lune, le jour Ou-tseu, un globe de feu sortit de la grande Ourse; sa couleur était blanche, et sa lumière éclairait la terre. Elle était de forme alongée, de quarante pieds de long, et s'agitait comme un serpent. Elle grandit jusqu'à la longueur de cinquante ou soixante pieds, et forma des ondulations à l'ouest du cercle de perpétuelle apparition, au nord-ouest du Sagittaire. Elle

[1] Espace du ciel au nord de l'équateur, qui comprend une partie du Lion, de la Vierge, etc.

se roula ensuite comme un anneau dont les deux extrémités ne se joignaient pas du côté du nord.

29. A la 1re lune, le jour Koueï-mao, il tomba quatre pierres à Kao, et une à Feï-lo.

22. A la 2e lune, le jour Jin-siu, il tomba huit pierres à Pe-ma.

19. A la 5e lune, le jour Koueï-weï, il tomba trois pierres à Tou-yan.

15. A la 2e lune, le jour Koueï-weï, après minuit, il tomba une étoile en forme de pluie. Elle avait d'un à vingt pieds de longueur. Avant de toucher la terre, sa lumière, qui était de différentes couleurs, s'éteignit.

12. A la 3e lune, une pierre tomba à Tou-kouan. A la 4e lune, le jour Ting-yeou, entre trois et cinq heures de l'après-midi, le ciel étant clair et serein, on entendit à plusieurs reprises comme les éclats du tonnerre. On vit un globe de feu dont la tête était de la grosseur d'une urne, et long de plus de cent pieds. Sa lumière était éclatante et d'un blanc rougeâtre. Il passa au sud-est du soleil, en jetant de tous côtés des étincelles qui faisaient comme une pluie de feu, et qui durèrent jusqu'au soir. Tout le monde dit que c'était une étoile tombée, comme celle de l'an 687.

6. A la 1re lune, le jour Ting-weï, il tomba dix pierres à Pe-ti. — A la 9e lune, le jour Kia-tchin, il en tomba deux autres à Iu.

2e année de l'ère chrétienne. A la 6e lune, il tomba deux pierres à Kiu-lou. — Depuis le tems de Hoeï-ti, on compte onze chutes de pierres, qui toutes furent accompagnées de lumière et d'un bruit comme celui du tonnerre.

34. A la 3e lune, le jour Koueï-mao, un globe de feu semblable à la lune, sortit du Thaï-weï, entra dans le Chariot, près de ζ. Sa lumière était blanchâtre, et on voyait auprès une dizaine d'étoiles plus petites. Quand elle s'éteignit, on entendit un bruit comme un coup de tonnerre. — A la 12e lune, le jour I-haï, un globe de feu, semblable à une urne, sortit du sud-ouest de l'Hydre et entra dans le Corbeau. Au moment où il s'éteignit, on en vit jaillir des jets de lumière très-déliés, et on entendit un bruit ou roulement semblable au tonnerre.

36. A la 10e lune, le jour Ting-mao, une grande étoile *coula*, en répandant une vive lumière, de l'orient des Gémeaux, vers l'occident, et disparut en faisant un grand bruit.

90. A la 2e lune, le jour Ting-yeou, il y eut un globe de feu de la grosseur d'une courge, qui prit naissance dans la grande Ourse, vers le nord-est, et qui se dirigea au sud-ouest vers le petit Lion, à l'ouest duquel il s'éteignit. Peu après on entendit un bruit semblable à un coup de tonnerre. Il resta, au nord-est de Régulus, une lueur de deux pieds de long.

102. A la 11e lune, le jour Ting-tcheou, il y eut un globe de feu, gros comme le poing, qui prit naissance dans le milieu du Chariot; il se dirigea au nord vers Cassiopée; sa lumière était d'un blanc orangé. Il se détourna vers le nord-ouest, et fit une explosion accompagnée de tonnerre.

106. A la 9e lune, quatre pierres tombèrent à Tchin-lieou.

138. A la 2e lune, le jour Sin-tcheou, il y eut un

globe de feu, grand comme un boisseau, qui du nord-ouest se dirigea vers l'est. Sa longueur fut de huit à neuf pieds; sa couleur, jaune-rougeâtre. Il produisit un roulement.

154. A la 2e lune, le jour Koueï-haï, il tomba une pierre à Yeou-fou-foung; il en tomba deux autres à Khian. Ces différentes chutes furent accompagnées de bruit de tonnerre.

263. A la 6e lune, il y eut deux globes de feu de la grosseur d'un boisseau, qui parurent dans l'ouest, et se dirigèrent séparément, l'un au nord, et l'autre au sud, en jetant une grande lumière, et produisant un bruit ou roulement.

268. A la 7e lune, une étoile tomba en pluie du côté de l'ouest.

288. A la 8e lune, le jour Jin-tseu, nouvelle pluie d'étoiles.

303. A la 11e lune, le jour Sin-i, il y eut une étoile qui tomba au nord du zénith; sa lumière devint blanche, et il y eut une explosion.

304. A la 7e lune, le jour I-tcheou, une étoile tomba avec bruit.

305. A la 10e lune, autre chute semblable, aussi avec explosion.

307. A la 9e lune, le jour Sin-mao, une étoile grande comme le soleil partit du sud-ouest, et se dirigea vers le nord-est; elle était suivie d'autres étoiles plus petites, de la grosseur d'un boisseau; le ciel était tout rouge, et l'on entendait le bruit du tonnerre. — A la 12e lune, le jour Ting-haï, une étoile *coula*, et éclata avec bruit.

310. A la 10ᵉ lune, le jour Keng-tseu, une étoile de feu tomba avec bruit dans la partie du nord-ouest; on la fit chercher, et l'empereur en reçut des fragmens à Phing-yang.

333. Une étoile tomba à six lieues au nord-est de Ye; elle était d'abord d'un rouge-noirâtre. Un nuage jaune s'étendait comme un rideau, à plusieurs centaines de pieds. On entendit un bruit comme celui du tonnerre. Quand elle tomba à terre, elle était brûlante; la poussière s'éleva jusqu'au ciel. Des laboureurs qui la virent tomber, allèrent la chercher. La terre était encore très-chaude. Ils virent une pierre large d'un pied, au moins, de couleur noirâtre et assez légère, qui résonnait quand on la frappait, comme l'instrument appelé *khing*.

344. A la 4ᵉ lune, le jour Koueï-weï, une étoile de la grosseur d'un boisseau, de couleur rouge-jaunâtre, sortit de la Lyre, et disparut avec explosion près de la tête de Céphée.

369. A la 10ᵉ lune, le jour Jin-chin, grande étoile tombante, du côté de l'ouest, avec un bruit de tonnerre.

381. A la 10ᵉ lune, le jour I-mao, une étoile courut du sud-est en passant près de l'Hydre et du Corbeau, et faisant un grand bruit.

388. A la lune intercalaire, le jour Ou-tchin, une étoile vulgairement appelée *Chien du ciel*, tomba avec bruit dans le nord-est.

389. A la 3ᵉ lune, le jour Ting-weï, une grande étoile courut du sud-est, la queue tournée vers la terre, et longue de soixante à soixante-dix pieds, avec un graud bruit.

394. Une étoile tomba au nord du fleuve Jaune, avec beaucoup de fracas, et en répandant une lumière qui éclaira le ciel et la terre.

452. A la 5e lune, le jour Sin-haï, une étoile de la grosseur de cinq boisseaux tomba dans le sud-ouest, avec un bruit qui se répéta six à sept fois.

466. A la 11e lune, le jour I-yeou, il y eut un globe de feu qui éclaira la terre, et qui produisit un bruit composé de plusieurs coups successifs.

511. A la 9e lune, le jour Phing-chin, on entendit de grands bruits de tonnerre dans la partie nord-ouest du ciel, et on vit une vapeur rouge qui descendit jusqu'à terre.

532. A la 7e lune, le jour Kia-tchin, une étoile tomba en pluie.

546. A la 9e lune, le jour Ting-weï, l'empereur Kao-tsou était occupé à faire le siége de la ville de Iu-pi. Il y eut une étoile qui tomba dans le camp : tous les ânes qui s'y trouvaient se mirent à braire.

552. A la 12e lune, une étoile tomba à 'Ou-kiun.

554. Au moment où les troupes de Tcheou assiégeaient Kiang-ling, il tomba une étoile dans la ville.

568. A la 2e lune, le jour Keng-'ou, il y eut un globe de feu qui sortit du Bouvier, et se dirigea vers le Cygne, avec un bruit de tonnerre.

577. A la 12e lune, le jour Koueï-tcheou, un globe de feu, de la grandeur de la lune, se dirigea vers l'occident, en serpentant, et fut accompagné d'un grand bruit.

578. A la 6e lune, le jour Ting-mao, il y eut un globe de feu, de la grosseur d'un œuf, qui sortit de la

Balance, se dirigea vers le nord-ouest, ayant une queue, et laissant une trace de dix pieds de long. A la 8[e] lune il s'éteignit.

579. A la 5[e] lune, le jour Kia-chin, il y eut une étoile, grosse comme trois boisseaux, qui sortit entre η et β de la Vierge, et qui entra dans l'Hydre ; elle était d'une couleur blanc-bleuâtre, et sa lumière éclairait la terre. Le bruit qu'elle faisait ressemblait à celui du vent qui agite des drapeaux.

581. A la 11[e] lune, le jour Ki-i, il y eut un globe igné, dont le bruit imita celui d'un mur qui s'écroule. La lumière éclaira la terre.

585. A la 8[e] lune, le jour Ou-chin, il parut plusieurs centaines d'étoiles coulantes qui tombèrent en se dispersant de tous côtés.

615. A la 12[e] lune, le jour Ou-yen, une étoile de la grandeur de dix boisseaux tomba à Tse-lou.

616. A la 5[e] lune, le jour Koueï-sse, un grand globe de feu tomba à 'Ou-kiun, et se changea en pierres. — A la 8[e] lune, le jour Jin-yeou, un globe de feu de la grandeur d'un boisseau sortit de Cassiopée, en produisant un bruit pareil à celui d'un mur qui s'écroule.

617. A la 5[e] lune, le jour Sin-haï, une étoile de la grosseur d'une cruche tomba à Kiang-tou.

620. A la 10[e] lune, le jour I-weï, il y eut une étoile qui tomba à Toung-tou, avec un bruit qui eut lieu à plusieurs reprises.

628. Un *chien du ciel* tomba à Hia-tcheou dans le milieu de la ville.

*637. A la 2[e] lune, le 11[e] jour, une grande étoile

coula de l'est à l'ouest, avec un bruit semblable à celui du tonnerre. (*Histoire du Japon.*)

640. A la 8e lune, une étoile tomba dans la ville capitale du pays des Ouigours.

644. A la 5e lune, il y eut dans l'ouest un globe de feu qui sortit de Pégase, avec un bruit semblable à celui du tonnerre.

653. A la 10e lune, le 10e jour, une révolte éclata à Mou-tcheou; il y eut une étoile qui tomba dans le camp des révoltés.

666. A la 1re lune, le jour Koueï-yeou, une étoile sortit du Thaï-weï, et *coula* vers l'orient, en imitant le bruit du tonnerre.

670. La même chose eut lieu dans l'occident, à la 11e lune.

707. A la 3e lune, le jour Phing-tchin, il y eut un globe de feu, qui fit un bruit semblable à celui d'un mur qui tombe, et dont la lumière éclaira la terre.

708. A la 2e lune, le jour Koueï-weï, une grande étoile tomba dans le sud-ouest. Il y eut comme un coup de tonnerre, et les oies sauvages s'envolèrent. — Au tems de la guerre du général Sun-thsiouan contre les Tartares orientaux, à la 6e lune, le soir, il tomba une grande étoile dans le camp.

744. A la 2e lune intercalaire, le jour Sin-haï, il y eut une étoile de la grosseur de la lune qui tomba dans la partie du sud-est. Après qu'elle fut tombée, on entendit un grand bruit.

757. Des rebelles faisaient le siége de Nan-yang. A la 4e lune, le jour Kia-tchin, au milieu de la nuit, il y

eut une grande étoile de couleur jaune-rougeâtre, longue de plusieurs centaines de pieds, qui jeta une grande lumière sur la terre, et tomba dans le camp des rebelles.

764. A la 6e lune, le jour Ting-mao, une étoile tomba à Fen-tcheon.

783. A la 8e lune, le jour Keng-chin, une étoile tomba dans la capitale.

798. A la 5e lune intercalaire, le jour Sin-haï, une étoile tomba dans le nord-est; elle produisit une lumière semblable au jour, et un bruit comme celui du tonnerre.

809. A la 8e lune, le jour Ting-cheou, il y eut dans le nord-ouest une grande étoile qui se dirigea vers le sud-est; elle produisit un bruit comparable à celui des tambours et du tonnerre.

811. A la 3e lune, le jour Ou-siu, entre trois et cinq heures de l'après-midi, le ciel étant couvert et le tems froid, il y eut une étoile de la grandeur de dix boisseaux, qni tomba entre Jouan et Yun. Le bruit s'en fit entendre à plusieurs dizaines de lieues. Les oies sauvages en furent épouvantées et s'envolèrent. Au-dessus de l'endroit où elle tomba, il resta une vapeur rouge, semblable à un serpent, et longue de plus de dix pieds, laquelle ne s'éteignit que le soir.

817. A la 9e lune, le jour I-haï, pendant la nuit, il y eut un globe de feu qui parut vers le zénith; sa tête était comme une cruche, et sa queue comme une barque du port de deux mille boisseaux, et longue de plus de cent pieds. Il faisait un bruit comme celui d'une troupe de grues qui volent. Il était brillant comme une torche allumée. Il passa au-dessous de la lune, en se dirigeant

vers l'ouest. Peu après, on entendit une sorte de détonation composée de plusieurs coups, et au moment où le globe tomba à terre, un fracas trois fois plus fort que celui d'une maison qui s'écroule. Cela eut lieu dans le Ho-nan.

821. A la 4e lune, il y eut un globe de feu qui tomba à 'Ou, en faisant un bruissement comme les ailes des oiseaux qui volent.

822. A la 4e lune, le jour Sin-haï, un globe de feu sortit de l'espace qui contient la constellation d'Hercule, la Couronne boréale, etc. Sa lumière éclairait la terre, et l'on entendait un bruit sourd et continu. Il s'éteignit dans la chevelure de Bérénice. — A la 8e lune, le jour Ting-yeou, pendant la nuit, il y eut un grand globe de feu, de la grosseur de plusieurs boisseaux, qui parut dans le nord-ouest, traversa le Bélier et les Poissons, se dirigeant au sud-est, passa très-près de la lune, répandit une vive lumière, et tomba en se dispersant. Quand il tomba à terre, on entendit un grand bruit.

834. A la 6e lune, le jour Sin-sse, à minuit, il y eut un globe de feu qui sortit de l'Aigle; il était de couleur rouge, et laissait en arrière une traînée de lumière qui éclairait la terre. Il jetait aussi des parcelles qui se dispersaient comme des perles. Il se dirigea vers le nord, passa près de η d'Antinoüs, et s'éteignit avec un grand bruit.

837. A la 9e lune, le jour Ting-yeou, il y eut une étoile de la grosseur d'un boisseau, de cinquante pieds de long, qui sortit de Pégase, alla vers le nord-ouest, passa près de α du Bouvier, où elle s'éteignit. Plusieurs

centaines de petites étoiles la suivirent. On entendit un grand bruit au zénith. — A la 11e lune, le jour Ting-tcheou, une grande étoile tomba à Iu-hing, sur le toit de la maison où le gouverneur était endormi. La lumière éclaira tout le palais.

839. A la 8e lune, le jour Sin-weï, un globe de feu parut dans le Verseau. Il avait une queue de plus de quatre-vingts pieds de long, et il fit un bruit comme le tonnerre.

*839. A la 8e lune, le 29e jour, dans la province d'I-soumo (au Japon), dans un lieu où il n'y avait naturellement pas de pierres, il y eut du tonnerre et de la pluie pendant dix jours consécutifs. Quand le ciel fut redevenu serein, on y trouva des pierres semblables à des pointes de flèches et à de petites haches, les unes blanches, les autres de couleur rouge.

841. A la 7e lune, le jour Keng-ou, il y eut dans le nord une étoile dont la lumière éclaira la terre. Elle se dirigea vers le nord-est, traversa Cassiopée, et fit entendre un bruit de tonnerre. — A la 11e lune, le jour Jin-yen, le même bruit accompagna une grande étoile qui allait vers le nord-est, en répandant une grande clarté sur la terre.

884. A la 9e lune, il y eut une grande étoile qui tomba à Yang-tcheou-fou, devant le tribunal du lieu, avec un bruit de tonnerre, et une lumière qui éclaira la terre.

885. A la 5e lune, les troupes impériales étaient à Pian-tcheou. En plein jour, il y eut une grande étoile qui tomba avec un bruit comme celui du tonnerre.

*885. Le 21e jour de la 6e lune, dans la province de

Dewa (au Japon) dans la ville de Akiden, et dans une autre ville de la même province, il tomba des pierres anguleuses comme la pointe d'une flèche. La même chose eut lieu en 885 et 886.

896. A la 6ᵉ lune, le tems étant orageux, au milieu de la pluie, du tonnerre et des éclairs, il y eut une étoile grande comme une écuelle, qui parut dans le sud-ouest, et tomba dans le nord-est. Elle était de couleur grise, et faisait un bruit semblable à celui d'une troupe d'oies qui s'envolent.

903. A la 2ᵉ lune, il y eut un globe de la grosseur de la lune, qui alla d'orient en occident, avec un bruit comme le tonnerre. La trace de la queue traversait le ciel en passant par le zénith; elle dura trois jours, et puis elle s'éteignit.

905. A la 3ᵉ lune, le jour I-tcheou, à minuit, il y eut un grand globe de feu qui parut au zénith. Il était de la grosseur de cinq boisseaux. Il courut vers le nord-ouest, à la distance de cent pieds, et s'arrêta. Il y avait au-dessus une multitude de petites étoiles qui étaient comme des étincelles d'un rouge jaunâtre, et sa queue, longue de plus de cinquante pieds, était comme un serpent. Toutes les petites étoiles étaient en mouvement, et elles tombèrent en pluie du côté du sud-est. Peu après le globe s'éteignit. Il y eut ensuite une vapeur verdâtre, comme des touffes de bambou, qui s'étendait jusqu'au zénith, et dont la couleur alla toujours en s'affaiblissant.

911. A la 11ᵉ lune, le jour Kia-tchin, pendant la nuit, il y eut, du côté de l'orient, une étoile presqu'aussi grosse qu'un boisseau, qui sortit du Taureau, avec une

vive lumière qui s'étendait à plus de trente pieds, et fut accompagnée d'un bruit de tonnerre.

926. A la 9ᵉ lune, le jour Ting-weï, un *chien céleste* tomba avec un grand bruit. Les oies sauvages s'envolèrent.

954. A la 1ʳᵉ lune, le jour Keng-yen, il y eut une grande étoile qui tomba avec un bruit considérable. Les bœufs et les chevaux se sauvèrent. On crut dans la capitale que c'étaient des tambours qui donnaient un signal, et les tambours du palais y répondirent.

971. A la 8ᵉ lune, le jour Sin-mao, une étoile sortit de la Lyre, se dirigeant vers le nord-ouest. La trace qu'elle laissait après elle avait trente pieds. Il y eut un grand bruit long-tems après qu'elle fut éteinte.

972. A la 8ᵉ lune, le jour I-sse, une étoile sortit de Cassiopée, se dirigea vers le nord-onest, l'espace de quarante pieds, produisit un grand bruit, et se dispersa.

974. A la 9ᵉ lune, le jour Kia-'ou, une étoile sortit de Pégase, alla vers le nord-ouest, et tomba en se dispersant avec bruit, et en jetant une lumière qui éclaira la terre.

987. A la 6ᵉ lune, le jour Keng-siu, à cinq heures du soir, il y eut une étoile qui sortit du nord-ouest; elle était d'un blanc verdâtre, et se dirigea vers le Serpent. Entre sept et huit heures on entendit un bruit semblable au tonnerre.

990. A la 11ᵉ lune, il y eut une étoile qui sortit du Taureau; elle était comme nne demi-lune, et se dirigeait vers le midi. Elle passa près des Gémeaux, de la chevelure de Bérénice et du Bouvier, vint au nord-est de α

de cette constellation, et tomba sur la terre, en jetant de tous côtés une vive lumière, et en produisant un bruit comme un mur qui s'écroule.

996. A la 5ᵉ lune, le jour Sin-tcheou, une étoile sortit du nord de l'espace qui répond au cercle de perpétuelle apparition. Sa queue, c'est-à-dire la trace de lumière qu'elle laissait après elle, avait plus de dix pieds; elle était rayonnée comme celle d'une comète, et on entendait un grand bruit. Elle tomba entre Pégase et Andromède.

1002. A la 9ᵉ lune, le jour Phing-chin, il y eut une étoile qui sortit de l'orient, et se dirigea vers le sud-ouest. Elle était de la grandeur d'un boisseau, et faisait un bruit semblable au mugissement d'un bœuf. Plusieurs dizaines de petites étoiles la suivaient et tombèrent avec elle.

1003. A la 5ᵉ lune, le jour I-weï, il y eut une étoile qui sortit entre Cassiopée et l'étoile Polaire, se dirigea vers le nord, et s'éteignit avec un bruit pareil au tonnerre. — A la 7ᵉ lune, le jour Jin-tchin, une étoile sortit des Pléiades. Elle avait une queue ou traînée de plus de dix pieds. Elle était blanche, et l'on entendait par intervalle des coups qui se succédaient; l'étoile disparut près de Syrius.

1005. A la 12ᵉ lune, le jour Jin-tseu, une étoile parut au midi de la fleur de Lis. Un bruit semblable au tonnerre, et une clarté qui se répandait sur la terre, accompagnaient cette étoile.

1006. A la 7ᵉ lune, le jour Keng-chin, il y eut une étoile qui parut près du petit Cheval. Elle avait une queue courte et rayonnée, et imitait le bruit du tonnerre. Elle

alla vers le nord-est où elle disparut. Une lumière rouge éclaira la terre. — A la 11e lune, le jour Sin-tcheou, il y eut une étoile qui sortit au nord-est de λ de la grande Ourse. Elle *coula* avec rapidité, en faisant un grand bruit et jetant une vive lumière.

1019. A la 12e lune, le jour Jin-yen, il sortit du Lion une étoile grande comme une écuelle, avec une traînée de lumière jaune; elle se dirigea lentement vers la limite du Thaï-weï; long-tems après on entendit comme un coup de tonnerre.

1028. A la 4e lune, le jour Kia-chin, au moment où l'horloge de nuit allait s'arrêter, il y eut une étoile de la grosseur d'un boisseau qui alla du nord au sud-est, en jetant sur la terre une vive lumière. On entendit un bruit semblable au tonnerre. Elle avait une queue de plusieurs dizaines de pieds, et elle fut long-tems à se disperser; un nuage d'un blanc verdâtre la remplaça.

1032. A la 3e lune, le jour Koueï-sse, une étoile parut près de la grande Ourse, passa près des Gémeaux, et se perdit dans cette constellation, en jetant une grande flamme, et faisant un grand bruit. La clarté se répandit jusqu'à terre.

1046. A la 6e lune, le jour Ting-sse, une étoile sortit de Pégase; elle était de la grandeur d'une écuelle, jetait de la clarté sur la terre et faisait un grand bruit. Elle se dirigea vers le nord, et se perdit dans Cassiopée.

*1057. A Hoang-lieï, en Corée, à la 1re lune, il tomba une pierre avec un grand bruit de tonnerre. Cette pierre ayant été envoyée à lu cour, le président de la cour des Rites dit qu'il était tombé une pierre dès le

tems des Thsin, et qu'on avait observé ce phénomène de tems en tems, sous les dynasties de Tsin et de Thang; qu'ainsi ce n'était pas là une chose extraordinaire et sans exemple, ni qui annonçât rien de fâcheux.

1059. A la 5[e] lune, le jour Koueï-tcheou, une étoile sortit de Pégase; elle était de la grandeur d'une écuelle, et d'un rouge-jaunâtre. Elle se dirigea rapidement vers le sud-ouest, du côté du Verseau, où elle disparut en jetant une grande flamme et produisant un grand bruit.

1060. A la 1[re] lune, le jour Sin-mao, une étoile de la grandeur d'une écuelle, et d'un jaune-rougeâtre, sortit du Taureau, alla rapidement du côté de la Baleine, et disparut en produisant une vive lumière qui se répandit à terre. La traînée de feu qu'elle laissa était semblable à une flamme, et quand elle se dissipa il y eut comme un coup de tonnerre.

1064. A la 2[e] lune, une étoile sortit du cercle de perpétuelle apparition, à côté de Céphée. Elle alla au nord-ouest, du côté du Serpent, et s'éteignit en jetant une vive lumière, et faisant entendre un grand bruit. Sa queue paraissait enflammée.

1067. A la 4[e] lune, le jour Ki-yeou, une étoile de la grosseur d'une coupe, sortit à l'orient de la tête du Scorpion, se dirigea lentement vers le sud-ouest, et vint disparaître dans la Vierge. Elle était d'un jaune-rougeâtre, avec une queue qui jetait une vive lumière, et elle fit un bruit comme celui d'un drapeau qu'on agite.

1078. A la 6[e] lune, le jour Kia-tchin, dans la partie du sud-est, il y eut une lumière qui éclaira la terre. Une étoile de la grandeur d'une coupe sortit du Dauphin et

vint dans la grande Ourse, où elle éclata avec un fracas semblable an bruit du tonnerre.

1102. A la 10[e] lune, le jour Jin-tseu, une étoile sortit de Persée; elle était comme une coupe, et elle *coula* rapidement jusqu'au Cocher. Elle était d'un bleu-noirâtre avec une queue. Elle fit entendre plusieurs coups successifs.

1106. A la 12[e] lune, le jour Jin-siu, une étoile sortit d'Andromède, passa rapidement vers le sud, entra dans la Baleine, et s'y perdit. Elle était d'un blanc-verdâtre, avec une queue de trente pieds. Sa lumière éclairait la terre, et elle fit entendre un bruit comme celui d'une étoffe qui se déchire.

1108. A la 2[e] lune, le jour Koueï-mao, une étoile sortit d'Andromède. Elle était comme une coupe. Elle coula avec rapidité vers le nord-ouest et entra dans Céphée. Elle était d'un blanc-verdâtre, avec une queue qui jetait une grande lumière, et elle disparut avec un grand bruit.

1120. A la 6[e] lune, le jour Koueï-tcheou, une étoile de la grosseur de cinq boisseaux, suivie de plusieurs points lumineux, jeta sur la terre une grande clarté. Elle naquit dans le sud-est et tomba dans le nord-ouest, avec un bruit semblable au tonnerre.

1183. A la 7[e] lune, le jour Phing-chin, il y eut un globe de feu qui prit naissance près d'Hercule, se dirigea lentement vers le nord-ouest jusqu'au Bouvier, à l'ouest duquel il s'éteignit. Au moment où il tomba, une flamme parut, et une vingtaine de petites étoiles en jaillirent; elles étaient rouges, et l'explosion se fit avec bruit.

1184. A la 4e lune, le jour I-tcheou, un globe de feu traversa les nuages en allant lentement du zénith vers le nord-est. Au moment où il s'éteignit, il avait une queue, et jetait une grande lumière; il paraissait suivi de petites étoiles d'un blanc tirant sur le bleu. Il éclata avec bruit. Il était de la grosseur de la planète Vénus.

1221. A la 11e lune, le jour Jin-siu, un globe de feu imita le bruit du tonnerre.

(Ici finit le catalogue de Ma-touan-lin, qui écrivait vers cette époque. Le supplément de son ouvrage, qui en conduit les différentes parties jusqu'à nos jours, est malheureusement du nombre des livres qui n'existent pas à la Bibliothèque du Roi. Il serait fort à désirer qu'on pût remplir une lacune si fâcheuse pour les sciences historiques et naturelles.)

*1516. A la 12e lune, le 25e jour, à Chun-khing-fou, dans la province de Sse-tchhouan, il n'y avait ni vent, ni nuages. Tout à coup le tonnerre gronda, et il tomba six pierres; les plus pesantes étaient de quinze livres, et même de dix-sept livres. Les plus petites pesaient une livre, ou même seulement dix onces.

* Le *Rocher du pôle*, en mongol *Khadasou-tsilao*, qui est à la source du fleuve Jaune, sur le bord septentrional de la rivière d'Altan, ou d'Or, est une pierre debout d'environ quarante pieds de haut, isolée au milieu d'une plaine, et comme ceinte de parties d'une couleur rouge, probablement d'oxide de fer. La tradition du pays est que ce rocher est une étoile tombée. — C'est sans doute une masse de fer atmosphérique à ajouter à celles de Krasnoyar, d'Otumpa, etc.

LETTRE A M. L. CORDIER,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

SUR L'EXISTENCE DE DEUX VOLCANS BRULANS DANS LA TARTARIE CENTRALE.

Vous m'avez témoigné, Monsieur, le désir de savoir précisément où les Kalmuks recueillent le sel ammoniac qu'ils portent dans différentes contrées de l'Asie, et dont ces peuples faisaient autrefois un commerce considérable. J'ai trouvé la réponse à cette question dans l'édition japonaise de l'Encyclopédie chinoise, qui est à la Bibliothèque du Roi. Cet excellent ouvrage contient un grand nombre de détails sur les productions, les arts et la géographie de la plus grande partie de l'Asie orientale; et on pourrait souvent le consulter avec fruit, dans les diverses questions qui intéressent les sciences, et en particulier l'histoire naturelle. Voici ce qu'on y trouve relativement à l'objet qui a mérité votre attention.

« Le sel nommé (en chinois) *nao-cha*, (en persan *nouchader*), et aussi *sel de Tartarie, sel volatil*, se tire de deux montagnes volcaniques de la Tartarie centrale; l'une est le volcan de Tourfan [1], qui a donné à

[1] Lat. 43° 30', long. 87° 11', suivant le P. Gaubil; cette position aurait besoin d'être vérifiée d'après les relevés plus récens et plus exacts qui ont servi de base à la carte de la Tartarie centrale, faite en chinois par le P. A. Hallerstein.

cette ville (ou pour mieux dire à une ville qui est située à trois lieues de Tourfan, du côté de l'est) le nom de *Ho-tcheou*, ville de feu; l'autre est la montagne Blanche, dans le pays de *Bisch-balikh*[1]; ces deux montagnes jettent continuellement des flammes et de la fumée. Il y a des cavités dans lesquelles se ramasse un liquide verdâtre. Exposé à l'air, ce liquide se change en un sel, qui est le *nao-cha*. Les gens du pays le recueillent pour s'en servir dans la préparation des cuirs.

» Quant à la montagne de Tourfan, on en voit continuellement sortir une colonne de fumée; cette fumée est remplacée le soir par une flamme semblable à celle d'un flambeau. Les oiseaux et les autres animaux, qui en sont éclairés, paraissent de couleur rouge. On appelle cette montagne le *Mont-de-Feu*. Pour aller chercher le *nao-cha*, on met des sabots, car des semelles de cuir seraient trop vite brûlées.

» Les gens du pays recueillent aussi les eaux-mères qu'ils font bouillir dans des chaudières, et ils en retirent le sel ammoniac, sous la forme de pains semblables à ceux du sel commun. Le *nao-cha* le plus blanc est réputé le meilleur; la nature de ce sel est très-pénétrante. On le tient suspendu dans une poêle au-dessus du feu

[1] Ville située vers le fleuve Ili, au sud-ouest du lac de Balgasch, et du lac Isi-gool, que les Chinois nomment aussi la *Mer chaude*. Lat. du lac de Balgasch, suivant le P. Gaubil, 46° 0'; long. 76° 11'. M. Klaproth, d'après le P. Hallerstein, le place entre le 44e et le 46e degré de lat. nord, et le 74e et le 77e et de long. est. Il n'y a pas de changement essentiel, pour la position de ces divers lieux, sur la carte que M. Klaproth a jointe à son *Beleuchtung und Widerlegung der Forschungen*, u. s. f. des Herrn Schmidt. Paris, 1824.

pour le rendre bien sec ; on y ajoute du gingembre pour le conserver. Exposé au froid ou à l'humidité, il tombe en déliquescence, et se perd. »

Voilà, Monsieur, ce que j'ai trouvé de plus intéressant sur ce sujet, dans un livre qui n'est, à la vérité, ni un traité de géographie, ni un ouvrage d'histoire naturelle, mais qui contient seulement une suite d'extraits nécessairement superficiels, sur toutes sortes de matières. C'est un fait curieux, et je crois assez peu connu, que celui de deux volcans actuellement en ignition dans les régions centrales de l'Asie, à quatre cents lieues de la mer Caspienne, qui est la mer la plus voisine. Vous jugerez mieux que moi, Monsieur, si des détails plus circonstanciés pourraient avoir quelque utilité pour la géologie.

Il y a encore quelques autres lieux où les Chinois placent des volcans dont les Européens n'ont pas une connaissance précise.

Bien des contrées, que ceux-ci n'ont pu visiter encore, ont été soigneusement décrites par ceux-là. En attendant que le génie des sciences y conduise des *Pallas* et des *Humboldt*, on ne saurait mieux faire que de tirer des livres des Chinois ce que ces livres contiennent de relatif aux sciences naturelles. Peut-être la moisson serait-elle plus abondante qu'on n'est en général porté à le supposer.

Agréez, etc.

URANOGRAPHIE MONGOLE.

On a toujours mis beaucoup d'intérêt à connaître les divisions que les astronomes des différens pays ont établies dans le ciel, pour classer et compter plus facilement les étoiles, et pour marquer le cours du soleil, de la lune et des planètes. Cette étude peut conduire à la connaissance des dieux et des génies qui ont obtenu un rang parmi les constellations, et permet de résoudre, avec vraisemblance, les questions qui se sont élevées sur l'âge et le lieu de l'invention de l'astronomie. J'ai voulu concourir à ce but en décrivant, d'après les ouvrages originaux, le ciel des Mongols, et en recueillant les noms que ces peuples ont donnés aux étoiles ou aux groupes d'étoiles qui sont décrits dans leurs planisphères. En reconnaissant que cette nation, l'une des plus anciennement civilisées parmi les Tartares, a emprunté une partie de ces dénominations scientifiques aux Hindous, et l'autre partie aux Chinois, on sentira de plus en plus la futilité de ces hypothèses par lesquelles on a voulu voir, dans je ne sais quel peuple primitif de la Haute-Asie, les inventeurs des sciences, et de l'astronomie en particulier. Il n'est resté chez les Tartares aucune trace de ce caractère original qu'on a cru apercevoir dans quelques fragmens dont on avait eu connaissance, et les

emprunts par lesquels ils ont suppléé à ce qui leur manquait, sont bien postérieurs à Tchingkis-khan.

C'est, au contraire, une institution qui remonte à une antiquité très-reculée, que la division indienne et chinoise du zodiaque, en vingt-sept ou vingt-huit parties, correspondant aux maisons de la lune. Ce qu'on connaît des plus anciens monumens des Hindous et des Chinois ne permet pas de décider auquel de ces deux peuples appartient l'idée primitive de cette division. Je n'entrerai pas en ce moment dans l'examen de cette question ; il suffit de remarquer que les noms des constellations n'ayant en chinois aucune signification bien déterminée, ou qui soit en rapport avec la forme des astérismes auxquels on les applique, il est plus naturel de penser que la division du zodiaque est d'origine indienne. Quoi qu'il en soit, la série des vingt-huit constellations est la base de toute l'uranographie chinoise, et tout le reste y est subordonné. Les douze divisions solaires du zodiaque, auxquelles nous faisons tant d'attention, sont à peine comptées pour quelque chose. Tout le reste du ciel, qui n'est pas compris dans les vingt-huit constellations lunaires, ou dans les constellations secondaires qui sont groupées autour des premières, est distribué en trois enceintes, *San youan*, ainsi qu'on le verra plus bas. On se rappellera que, dans le ciel chinois, on ne trouve aucune représentation d'homme ou d'animal, et que les étoiles sont seulement réunies par des traits, sans que, le plus souvent, la figure qui en résulte ait la moindre ressemblance avec l'objet dont elle porte le nom. On dirait que les Chinois ont eu en vue ce vers de Manilius :

Corporeis similes ne quære figuras.

Avant d'aller plus loin, je dois dire un mot de l'ouvrage d'où j'ai tiré les noms mongols des constellations. C'est le premier volume d'une collection en langue mongole, qui n'a pas de titre général. Plusieurs traités, originairement écrits en chinois par des missionnaires, et des tables des mouvemens de la lune et des planètes, y ont été insérés. Le premier volume, exclusivement consacré à l'uranographie, est intitulé *Tagri-yin outkha-yin alkhoum-oun domoukh* [1], vers sur la révolution du ciel. C'est la traduction d'un poème astrologique en vers chinois de sept syllabes, dont le titre (*Thian wen pou thian ko*), signifie la même chose. Trente et une cartes particulières sont consacrées aux *trois enceintes* et aux vingt-huit constellations, dans l'original chinois comme dans la traduction mongole; le premier occupe 18 pages, et celle-ci en renferme 28. Il m'a été facile d'interpréter les dénominations mongoles en les rapprochant des noms chinois dont elles sont la traduction. Les synonymies européennes que j'y ai jointes sont tirées de l'ouvrage du P. Noël [2], et du planisphère du P. Grimaldi [3]. J'ai donc

[1] Par les raisons que j'ai exposées dans mes *Recherches sur les langues tartares*, je me suis uniquement attaché à l'orthographe, pour la transcription des mots mongols rapportés dans ce Mémoire, et je n'ai point observé les règles relatives à l'élision et à l'adoucissement de certaines lettres, qui sont habituellement observées dans la prononciation de cette langue. J'ai suivi à cet égard le système des Mandchous, et j'ai rendu, par des lettres de convention, les sons qui nous manquent; par exemple le *œ* remplace le second *ou* des Mandchous et des Mongols; le *g* (dur devant l'*e* et l'*i*), leur *ke* doux, et ainsi de suite.

[2] *Observ. mathemat. in Indiis et China factæ; Pragæ*, 1710, in-4°.

[3] *Fang sing thou kiaï*, explication des Planisphères, par *Min-ming-'o* (le P. Grimaldi), en chinois.

puisé aux mêmes sources que M. Desguignes fils [1], dont j'ai eu occasion, par un nouvel examen, de rectifier beaucoup d'inexactitudes. Il y aurait peut-être de nouvelles corrections à faire à ces synonymies, en les comparant au planisphère récemment publié par M. Reeves [2], et aux tables du même auteur, qu'a publiées M. Morrison [3]. J'ai dit ailleurs les motifs que j'ai de penser que ce nouveau travail uranographique ne saurait apporter de changemens essentiels aux synonymies établies par les missionnaires catholiques.

Gorban Gœriya, les trois enceintes.

PLANCHE PREMIÈRE.

Gool narin gœriya, l'enceinte de la subtilité du fleuve. Le mot mongol *narin*, qui est la traduction du chinois *weï* (subtil, délié), entre dans la composition de quelques noms de constellations : il a rapport à des idées astrologiques qu'il serait trop long d'exposer ici. — L'*enceinte* dont il est question renferme toutes les étoiles qui ne se couchent pas, et restent constamment au-dessus de l'horizon ; la Giraffe, Persée, la Chèvre, Cassiopée, le Lynx, la grande Ourse, Céphée, le Dragon et la petite Ourse. Les murs de cette enceinte sont formés par quinze étoiles, dont voici les noms :

1. *Das tsingsang*, second ministre, étoile du Renne.
2. *Das œmour*, garde du second ordre, γ de Céphée.
3. *Arkim œmour*, garde du premier ordre, κ de Céphée.
4. *Das tatkouktchi*, chef du second ordre, étoile dans la queue du Dragon.

[1] Dans le tome X de la *Collection des Mémoires des Savans étrangers*, publiée par l'Académie des sciences.

[2] Une grande feuille, en chinois, imprimée à Canton.

[3] A la suite du Ier vol. de son *Dictionnaire alphabétique*.

5. *Arkim tatkouktchi*, chef du premier ordre, λ du Dragon.

6. *Das djaïsang*, conseiller du 2[e] ordre, η du Dragon.

7. *Arkim djaïsang*, conseiller du 1[er] ordre, ϑ du Dragon.

8. *Yagoun ourgilga*, gond de la gauche, π de Bootes.

9. *Baragon ourgilga*, gond de la droite, α du Dragon.

10. *Das khasikha*, protecteur du 2[e] ordre (c'est un nom de dignité), étoile de la Giraffe.

11. *Arkim tousalaktchi*, assistant ou ministre du premier ordre, étoile de la Giraffe.

12. *Das tousalaktchi*, assistant ou ministre du second ordre, autre étoile de la même constellation.

13. *Arkim œmour*, garde du premier ordre, autre étoile de la même constellation.

14. *Das œmour*, garde du second ordre, autre étoile de la même constellation.

15. *Arkim tsingsang*, premier ministre, autre étoile de la même constellation.

Les constellations suivantes sont comprises dans l'intérieur de l'enceinte.

1. *Yirgougan gœge*, les six *kia* : *kia*, en mongol *gœge*, est le nom du premier caractère du cycle dénaire. Six étoiles de la Giraffe.

2. *Taboun Khakan-ou doutoukadou sagouri*, le trône intérieur des cinq empereurs. Cinq étoiles de la petite Ourse.

3. *Tagri-yin bagana*, colonne du ciel, étoile dans la Giraffe.

4. *Tagri-yin khakan*, seigneur du ciel, étoile de la Giraffe.

5. *Tamdaglaktchi agnar*, vierge historienne, ψ du Dragon.

6. *Bagana-yin tamdaglaktchi*, l'historien de la colonne, φ du Dragon.

7. *Bœloungtou djiansagal*, armée rangée en bataille; en chinois *keou-tchin*, en mandchou *kôwaran faidan*. Le Père Noël a rendu ce nom par *hamus extensus*, et M. Deguignes

l'a pris pour le *nom d'une femme*. Quatre étoiles dans la petite Ourse, une dans le Renne, et une sixième de Céphée.

8. *Dœrban tousalaktchi*, les quatre assistans, quatre étoiles dans la Giraffe.

9. *Altan gadasou niken nara tagri-yin ourgilga*, *faite d'or*, ou autrement *le gond du ciel;* c'est l'étoile polaire des Chinois, qui est placée dans la Giraffe.

10. *Khouïmour-oun ordou*, palais de la reine, B de la petite Ourse.

11. *Oula-kôbagoun*, fils de la seconde femme, A de la petite Ourse.

12. *Yake khan*, le grand roi, β de la petite Ourse.

13. *Khan kœbagoun*, le fils du roi, γ de la petite Ourse.

14. *Nigoutcha bouyan*, repos et richesses, deux étoiles de la queue du Dragon.

15. *Yake sitkektchi*, le grand être raisonnable ou intelligent, deux étoiles du Dragon.

16. *Bitchig-oun ergimlaktchi*, le président des livres, ou chancelier, quatre étoiles du troisième nœud du Dragon.

17. *Sidar agnar*, la conductrice des chars, quatre étoiles du Dragon.

Les constellations suivantes sont placées aux environs de l'enceinte que nous venons de décrire, et se trouvent sur la même carte céleste :

1. *Naïman taryan*, les huit sortes de grains, huit étoiles du Cocher.

2. *Doutoukdou djandar*, les degrés ou l'escalier de l'intérieur, six étoiles de la grande Ourse.

3. *Outkha-yin œlamdji*, pièce d'éloquence, composition de littérature, six étoiles dans la grande Ourse.

4. *Tagri-yin kindan*, étable du ciel, ou prison du ciel, six étoiles parmi lesquelles se trouve ω de la grande Ourse. Le P. Noël et quelques auteurs chinois ne donnent ce nom qu'à une seule étoile dans le genou de cette constellation.

5. *Gorban baksi*, les trois maîtres, trois étoiles de la grande Ourse.

6. *Tagri-yin ourgilga*, gond du ciel, α de la grande Ourse.

7. *Tagri-yin kasch*, pierre précieuse du ciel, β de la grande Ourse.

8. *Tagri-yin sil*, tube du ciel, γ de la grande Ourse. Les mots mongols *kasch*, *sil*, sont la traduction du chinois *siòuan ki*, lequel désigne un instrument d'astronomie, dont il est parlé dans le Chou-king [1].

9. *Tagri-yin erke*, poids du ciel, δ de la grande Ourse.

10. *Tagri-yin bariya*, balance du ciel, ε de la grande Ourse.

11. *Nagegou orga*, Æther, ou principe lumineux qui orne [2], ζ de la grande Ourse.

12. *Yirgelgou geral*, lumière agitée, η de la grande Ourse.

13. *Tagri-yin sidam*, lance du ciel, trois étoiles de Bootes.

14. *Dœrban tchoukh*, quatre puissances, quatre étoiles en avant de χ de la grande Ourse.

15. *Yake arga-yi sagiktchi*, le grand gardien de l'Æther, χ de la grande Ourse.

16. *Djaïsang*, conseiller, une étoile au-dessous de la précédente.

17. *Tagri-yin sitgel*, raison du ciel, quatre étoiles en dedans du carré de la grande Ourse.

18. *Doutoukhadqu idakın-ou ger*, cuisine intérieure, deux étoiles au-dessus du carré de la grande Ourse.

19. *Gakhtcha yake*, grandeur unique, ou unité de grandeur, étoile du Dragon.

20. *Gakhtcha tagri*, unité céleste, ou ciel unique, autre étoile du Dragon.

21. *Tousalakhtchi*, assistant, autre étoile du Dragon.

22. *Gorban gœng*, les trois princes, trois étoiles des Lévriers.

[1] Voyez le *Chou-king*, traduction française, p. 13.

[2] Nom mystérieux relatif à la cosmogonie chinoise.

23. *Tagri-yin gatchartchi*, fléau du ciel, cinq étoiles du Dragon et d'Hercule.

24. *Tagri-yin idaken-ou ger*, cuisine du ciel, quatre étoiles du Dragon.

25. *Sigour*, dais ou parasol, neuf étoiles de Cassiopée.

26. *Sidam*, manche de parasol, six étoiles de Cassiopée [1].

27. *Djarlakou œrtouke*, relai, logement des estafettes, neuf étoiles de Cassiopée.

28. *Khara djada*, lance noire, une étoile de Bootes.

PLANCHE II.

Yake narin gœriya, l'enceinte de la *grande subtilité* [2]. Elle répond aux étoiles du Lion et de la Vierge.

1. *Doukedou gisgigour*, ministre supérieur, deux étoiles de la grande Ourse.

2. *Doumdadou gisgigour*, ministre du milieu, deux étoiles de la grande Ourse.

3. *Dooradou gisgigour*, ministre inférieur, deux étoiles de la grande Ourse.

4. *Orto baïldougan*, préfet du palais (ce nom signifie littéralement *rangs allongés*), sept étoiles des Lévriers.

5. *Gabhoo djasacul*, lieutenant militaire, étoile de la Chevelure de Bérénice.

6. *Gabhoo-yin oron*, quartier du lieutenant militaire, quinze étoiles de la Chevelure de Bérénice.

7. *Erkim djaïsang*, conseiller du premier ordre, δ du Lion.

8. *Das djaïsang*, conseiller du second ordre, θ du Lion.

9. *Das tarigoulaktchi*, général du second ordre, ι du Lion.

10. *Erkim tarigoulaktchi*, général du premier ordre, σ du Lion.

11. *Baragon tchagadja bariktchi*, celui qui tient le signal (ou le modèle) à la droite, β de la Vierge.

[1] La constellation du *Parasol*, en chinois *Hoa-kaï*, contient quinze étoiles, y compris celles du manche. C'est une faute du P. Noel et du P. Grimaldi, de n'en avoir compté que quatre.

[2] Voyez ci-dessus la remarque sur la première des *trois enceintes*.

12. *Yagoun tchagadja bariktchi*, celui qui tient le signal à la gauche, η de la Vierge.

13. *Erkim djaïsang*, conseiller du premier ordre, γ de la Vierge.

14. *Das djaïsang*, conseiller du second ordre, δ de la Vierge.

15. *Das tarigoulaktchi*, général du second ordre, δ de la Vierge.

16. *Erkim tarigoulaktchi*, général du premier ordre, étoile au-dessus de la Vierge.

Les dix étoiles précédemment énumérées, à partir du n° 7, forment l'enceinte de la *grande subtilité*. Les suivantes sont placées dans cette enceinte ou aux environs.

17. *Taboun moudji-yia nouyat*, les cinq princes feudataires, cinq étoiles des Gémeaux.

18. *Doutouna tœsimal*, magistrat favorisé, petite étoile de la queue du Lion.

19. *Khan gœbagoun*, fils du roi, autre étoile du Lion.

20. *Dagaltchakou yamoutou*, gens de la suite, officiers du tribunal, autre étoile du Lion.

21. *Taboun khan-ou sagouri*, trône des cinq rois, cinq étoiles du Lion.

22. *Yisoun saït*, les neuf (sortes de) grands de l'état, trois étoiles de la Vierge.

23. *Gorban gœng*, les trois princes, trois étoiles du Lion.

24. *Yagotchi*, le visiteur ou le pétitionnaire, c de la Vierge.

25. *Doutougadou khalkhabatchi*, le paravent de l'intérieur, quatre étoiles de la Vierge.

26. *Bars aryun*, les gardes revêtus de peaux de tigre, étoile du petit Lion.

27. *Orto gœriya*, l'enceinte allongée, ou élevée, quatre étoiles du petit Lion.

28. *Adistit-tou dabsang*, la tour *de l'intelligence* [1], trois étoiles du Lion.

[1] Voyez *Mencius*, traduction de M. Stan. Julien; p. 5.

29. *Gegegen yamoun*, *la salle lumineuse* [1], trois étoiles du Lion.

PLANCHE III.

Tagri-yin yageli-yin-gœriya, l'enceinte du marché du ciel. Cette enceinte embrasse la plus grande partie de l'Hercule et du Serpentaire.

1. *Doulougan gœng*, les sept princes, sept étoiles d'Hercule et du Bootes.

2. *Gelgiya gindji*, collier, neuf étoiles de la Couronne boréale.

3. *Agnar-oun sirage*, le lit de la vierge, trois étoiles d'Hercule.

4. *Tagri-yin-getcha*, le filet du ciel, neuf étoiles d'Hercule.

– 15. *Kho-djoung*, *kho-dsian*, *dsin*, *djeng*, *djeou*, *tsin*, *cho*, *ba*, *liang*, *tcho*, *khan*, noms d'anciennes principautés feudataires au tems de la dynastie de Tcheou. Ces onze étoiles forment la partie latérale droite de l'*enceinte*, en allant du haut en bas.

16-26. *Soung*, *amounadou dalaï* (mer du midi), *yan*, *dourounadou dalaï* (mer orientale), *siu*, *o-djœva*, *tsi*, *doumdadou egola* (montagne du milieu), *yisoun gool* (les neuf fleuves), *djoo*, *weï*; autres noms géographiques qui se rapportent à la même époque. Les étoiles qui portent ces onze dénominations forment la partie latérale gauche de l'*enceinte*, en allant de bas en haut.

27. *Djargutsin-ou ger*, boucherie, deux étoiles du Rameau.

28. *Agourasoun-ou tagatsil*, mesure pour les étoffes, deux étoiles du Rameau.

29. *Ouksaga oudoun*, étoile des ancêtres honorables, deux étoiles d'Hercule.

[1] C'est-à-dire le temple des ancêtres sous les anciennes dynasties. Voyez le *Chou-king*, trad. franç., p. cxxij.

30. *Ouksaga-yin gœmoun*, ancêtres, personnes de l'honorable famille, quatre étoiles du Serpentaire.

31. *Yageli-yin takhtou*, pavillon du marché, six étoiles du Serpentaire.

32. *Kkongkha*, mesure valant dix boisseaux, quatre étoiles de la Massue d'Hercule et du Serpentaire.

33. *Sagoulga*, boisseau, quatre étoiles de la Massue.

34. *Djiansagal-oun ger*, boutique, maison pour l'étalage des marchandises, deux étoiles d'Hercule et du Serpent.

35. *Taïgun*, l'eunuque, quatre étoiles d'Hercule et du Serpentaire.

36. *Khan-ou sagori*, trône de l'empereur, α d'Hercule.

37. *Gœltchigou*, prince feudataire, α du Serpentaire.

38. *Ougsaga-yin tœb*, origine (rectitude) de l'illustration, chef de dynastie, deux étoiles du Serpentaire.

39. *Targe khodaldougan*, remise pour les chars, deux étoiles du Serpentaire.

Les vingt-huit autres cartes sont consacrées aux vingt-huit constellations lunaires, distribuées en quatre séries, de sept constellations chacune [1].

Dourouna djœg oun doulougan oudoun, les sept constellations de la partie orientale.

PLANCHE IV.

Tchetra; en samskrit *Tchitra* [2], en chinois *Kio*, α, ζ de la Vierge.

Constellations secondaires :

1. *Tolga*, vase sacré, sorte de trépied, trois étoiles de la chevelure de Bérénice.

[1] En faisant l'énumération des astérismes qui sont placés dans le voisinage des vingt-huit constellations lunaires, je me suis généralement astreint à les rapporter dans l'ordre où on les rencontre, en allant du haut en bas, ou du nord au sud.

[2] *Recherches Asiat.*, trad. fr., t. II, p. 293.

2. *Tagri-yin tariyalang*, champ du ciel, deux étoiles de la Vierge.

3. *Marget-i ourougouloukchi*, celui qui élève les sages, ϰ de la Vierge.

4. *Tœbsin yam*, voie plane (ou de la paix), deux étoiles qui font la croix avec celle de la constellation Tchetra.

5. *Tagri-yin khagalga*, porte du ciel, deux étoiles de la Vierge.

6. *Tœbsin oudoun*, étoile de la paix, deux étoiles de l'Hydre.

7, 8 et 9. *Bagana*, colonne, trois astérismes, chacun de trois étoiles, dans le Centaure.

10. *Gouo takhtou*, pavillon du trésor, dix étoiles du Centaure.

11. *Bariya*, balance, quatre étoiles du Centaure.

12. *Emounadou khagalga*, porte du midi, deux étoiles du Centaure.

PLANCHE V.

Sauvadi, en sámskrit *souati*, en chinois *kang*, ι, ϰ, λ, ν de la Vierge.

Constellations secondaires :

1. *Yake ebar*, la grande corne, α du Bootes.

2. *Yagoun bogolga*, ce qui relève à gauche, trois étoiles du Bootes.

3. *Baragon bogolga*, ce qui relève à droite, trois autres étoiles de la même constellation. Le mot mongol *bogolga* répond ici à un terme chinois tout-à-fait équivoque, qui est *niei-thi ;* le sens de ce mot de deux syllabes est proprement : *prendre pour relever, saisir et retrousser.* C'est aussi l'un des noms de ces périodes fabuleuses qui ont précédé les tems historiques [1].

[1] Voyez *Chou-king*, trad. fr., p. xxj.

4. *Sær-i darouktchi*, qui subjugue la majesté, sept étoiles du Centaure et du Loup.

5. *Mokhodokh kidagou*, le stupide, deux étoiles du Loup.

6. *Arga-yin khagalga*, porte de l'œther, deux étoiles du Centaure.

PLANCHE VI.

Chouchakh, en samskrit *Visaka*, en chinois *Ti*, α, β, γ, ι de la Balance.

Constellations secondaires :

1. *Dalalkhou khourœlakhou*, appeler, faire signe de la main, γ du Bootes.

2. *Silugebour gool*, fleuve de calamités [1], trois étoiles du Bootes.

3. *Khakan-ou khorim*, dais de l'empereur, trois étoiles dans la hanche du Bootes.

4. *Souwadi-yin tchœgerim*, étang de la constellation souwadi [2], six étoiles du Bootes.

5. *Baïldougan-ou targe*, chars disposés en rang, trois étoiles du Scorpion.

6. *Mouritou darouga*, commandant de la cavalerie, vingt-sept étoiles du Loup.

7. *Tagri-yin gegesoun*, essieu du ciel, deux étoiles du Loup.

8. *Tcharig tarigoulaktchi*, général de la cavalerie, une étoile du Loup.

9. *Mouritou targe*, chars de la cavalerie, trois étoiles du Loup.

[1] Le mot mongol répond encore ici à un terme chinois très-équivoque, et que le P. Noël a pris pour un nom propre.

[2] Voyez ci-dessus, p. 223.

PLANCHE VII.

Anourat, en samskrit *Anouradha*, en chinois, *Fang*, β, δ, π, ρ du Scorpion.

Constellations secondaires :

1. *Baragon nalounggeï*, tertre de la droite, quatre étoiles du Scorpion et de la Balance.

2. *Yagoun nalounggeï*, tertre de la gauche, quatre étoiles du Serpentaire.

3. *Bagalaktchi*, celui qui punit ou qui châtie, trois étoiles du Scorpion.

4. *Tœlgegourtchi*, celui qui ferme la serrure, γ du Scorpion.

5. *Gokha œroulbi*, sonnette ou partie mobile du harpon, deux étoiles, dont ω du Scorpion.

6. *Naran*, soleil, λ de la Balance.

7. *Dagaltchakhou darouga*, officiers de la suite, deux étoiles du Loup.

PLANCHE VIII.

Tchesda, en samskrit *Djieschtha*, en chinois *Sin* (cœur), α, σ, τ du Scorpion.

Constellations secondaires :

1. *Bakhtcharig*, soldats rassemblés, douze étoiles du Loup.

PLANCHE IX.

Moul, en samskrit *Moula*, en chinois *Weï* (queue), ε, ζ, η, θ, ι, κ, λ, μ, ν du Scorpion.

Constellations secondaires :

1. *Tagri-yin mœran*, fleuve du ciel, quatre étoiles du Serpentaire.

2. *Yigasoun*, poisson, α du Serpentaire.

3. *Bœgege bakhsi*, maître qui explique, une étoile au pied du Serpentaire.

[1] C'est la traduction d'un nom propre, en chinois *Fou-youeï*. Voyez le *Chou-king*., trad. fr., p. 122.

4. *Koubilgan-ou ourdou*, palais des dieux ou esprits, ζ du Scorpion.

5. *Altan-malagei*, tortue d'or, cinq étoiles de l'Autel.

PLANCHE X.

Bourvasat, en samskrit *Pourwa-schadha*, en chinois *Khi*, γ, δ, ε, η du Sagittaire.

Constellations secondaires :

1. *Aga*, balle de grains, ζ du Sagittaire.
2. *Nœdougour*, pilon, trois étoiles de l'Autel.

Oumara djœg-oun doulougan oudoun, les sept constellations de la partie septentrionale.

PLANCHE XI.

Oudirasat, en samskrit *Outtaraschadha*, en chinois *Teou*, ζ λ, μ, σ, τ, φ du Sagittaire.

Constellations secondaires :

1. *Tagri-yin malaga*, casque du ciel, neuf étoiles d'Antinoüs.
2. *Baïgoloktchi oudoun*, étoiles relevées (allusion à la forme de l'astérisme), six étoiles du Sagittaire.
3. *Tagri-yin takiya*, poule du ciel, deux étoiles du Sagittaire.
4. *Noukhaï*, chien, deux étoiles du Sagittaire.
5. *Noukhaï oulous*, royaume des chiens, quatre étoiles du Sagittaire.
6. *Tagri-yin tœlgigour*, flûte du ciel, huit étoiles du Sagittaire.
7. *Tariyatchin œtake gœmoun*, le vieux laboureur, α de la Colombe.
8. *Lakh malageï*, sorte de tortue, quatorze étoiles de la Couronne australe.
9. *Tagri-yin gœb*, abîme du ciel, dix étoiles du Sagittaire.

PLANCHE XII.

Abidji, en samskrit *Abhidjit*, en chinois *Neiou*, α, β, ξ, π, ρ du Capricorne. Les Indiens, qui ne comptent que vingt-sept constellations lunaires, placent *Abhidjit* entre *Outtarachadha* et *Sravana* [1].

Constellations secondaires :

1. *Nagektchi agnar*, la fileuse, trois étoiles du Vautour tombant.

2. *Gœlge-targen-ou yam*, chemin pour les chars, cinq étoiles du Vautour.

3. *OEndour dabsang*, haute tour, quatre étoiles du Vautour.

4. *Ouyoudal-oun genggerge*, tambour de la voie lactée, trois étoiles de l'Aigle.

5. *Baragon gigiri*, étendard de la droite, neuf étoiles d'Antinoüs.

6. *Yagoun gigiri*, étendard de la gauche, neuf étoiles de la Flèche.

7. *Tagri-yin dougigor*, baguette du ciel, quatre étoiles d'Antinoüs.

8. *Togorin gœbage*, trigramme en forme de digue, trois étoiles du Sagittaire.

9. *Tagri-yin tariyalang*, champs du ciel, neuf étoiles du Sagittaire.

10. *Yisoun gœbage*, les neuf étoiles en forme de trigrammes, neuf étoiles du Microscope.

PLANCHE XIII.

Sravana, en samskrit *Sravani* ou *Schrona* [2], en chinois *Niu*, ε, μ du Verseau, et deux autres dans la pointe de la flèche d'Antinoüs.

Constellations secondaires :

1. *Tœsigou sabag*, panier soutenu, sept étoiles du Dragon.

2. *Targen darouga*, cocher, quatre étoiles du Cygne.

[1] *Recherches asiatiques*, t. II, p. 336.

[2] Voyez ci-dessus, p. 180.

3. *Tagri-yin ouloum*, pont du ciel, neuf étoiles du Cygne.

4. *Kholo oudoun*, étoiles du concombre, cinq étoiles du Dauphin

5. *Ebdereksen goo*, concombre renversé, cinq autres étoiles de la même constellation.

6. *Taragoo sobout*, perles écartées, cinq étoiles du Microscope.

7, 8 et 9. *Daï*, *Tsin*, *Djeou*, anciens noms de provinces chinoises, trois groupes, chacun de deux étoiles du Capricorne.

10-18. *Khan*, *Weï*, *Tcho*, *Djoo*, *Dsin*, *Yan*, *Djeng*, *Tsi*, *Yœg* (Youeï), autres noms géographiques de la même espèce, également appliqués à des étoiles du Capricorne.

PLANCHE XIV.

Danisda, en samskrit *Dhanischta*, en chinois *Hiu*, α du petit Cheval, et β du Verseau.

Constellations secondaires :

1. *Borogo-yi edjalktchi*, qui préside aux fautes, deux étoiles du petit Cheval.

2. *Djoubalang-i edjalktchi*, qui préside aux calamités, deux autres étoiles de la même constellation.

3. *Kesig-i edjalktchi*, qui préside aux faveurs, deux étoiles d'Orion.

4. *Djayagan-i edjalktchi*, qui préside à la vie ou à la destinée, deux étoiles du Verseau.

5. *Oundjikhou*, pleurer, deux autres étoiles de la même constellation.

6. *Ouïlakhou*, gémir, deux étoiles du Verseau et du Capricorne.

7. *Tagri-yin tchakhalkhasan khoton*, les murailles du ciel, formées de pierres amoncelées, treize étoiles du Verseau et du Capricorne.

8. *Angkida khas*, pierres précieuses éparses, trois étoiles du Microscope.

9. *Ebdereksen ogoor*, mortier renversé, quatre étoiles de la Grue.

PLANCHE XV.

Sabadis, en samskrit *Satabhischa*, en chinois *'Weï* (danger), α du Verseau, θ, ε de Pégase.

Constellations secondaires :

1. *Tagri-yin gokha*, croc du ciel, neuf étoiles de Céphée.

2. *Ouïladouktchi tæroulgitan*, agissant et vivant. C'est la traduction d'un nom propre; en chinois *Tsao-fou* [1], cinq étoiles de Céphée.

3. *Targen-ou gegèsoun*, remise pour les chars, sept étoiles du Cygne.

4. *Nœdougour*, pilon, trois étoiles de Pégase.

5. *Ogoor*, mortier, quatre étoiles de Pégase.

6. *Kœmoun-ou oudoun*, l'étoile de l'homme. Cet astérisme offre une ressemblance éloignée avec la forme de l'ancien caractère chinois, qui signifie *homme ;* cinq étoiles du petit Cheval.

7. *Gegour-oun oubouga*, tombeau, sépulture, quatre étoiles du Verseau.

8. *Sigour ger*, maison couverte, deux étoiles du Verseau.

9. *Irogon-ou agar*, poutre du vide, quatre étoiles du Verseau.

10. *Tagri-yin djogos*, monnaie du ciel, dix étoiles du Poisson austral.

PLANCHE XVI.

Bourvabadirabat, en samskrit *Pourva-bhadrapada*, en chinois *Chi*, α, β de Pégase.

Constellations secondaires :

1. *Geïsgou mougaï*, serpent qui se redresse, vingt-quatre étoiles de Cassiopée, du Cygne, d'Andromède et du Lézard.

2, 3 et 4. *Togolkho ourdou*, palais séparés, trois constellations formées chacune de deux étoiles de Pégase.

[1] Voyez *Histoire générale de la Chine*, t. I, p. 346.

5. *Ayongga tchagilgan*, tonnerre et éclairs, six étoiles de Pégase.

6. *Sirouï-yin gœng tœsimal*, magistrat du prince de la terre, deux étoiles de Pégase.

7. *Sidar yirat*, campement militaire, quarante-cinq étoiles du Verseau, arrangées par groupes de trois.

8. *Tcharig daldalakhou tchouktcha*, militaires du camp, douze étoiles du Verseau et du Capricorne.

9. *Tagri-yin toor*, filet du ciel, δ du Poisson austral.

10. *Oumaradou ourousiklou tcharïg-oun khagalga*, porte des troupes tombées du nord, α du Poisson austral.

11. *Tonggorokh sœge*, hache et faulx, trois étoiles du Verseau.

12. *Naïman silgadakh*, les huit démons, neuf étoiles du Verseau, disposées sous la forme d'une croix dont les branches sont recourbées. C'est la figure de l'ancien caractère chinois qui signifie *dix mille ;* et on la retrouve gravée sur le front, la poitrine et les vêtemens de plusieurs divinités bouddhiques, telles que *Bodhisatoua* et *Avalokiteschouarah* [1].

PLANCHE XVII.

Oudirabadirabat, en samskrit *Outtara-bhadrapada*, en chinois *Pi* (muraille), α d'Andromède, et γ de Pégase.

Constellations secondaires :

1. *Tagri-yin khoriya*, écurie du ciel, dix étoiles d'Andromède.

2. *Sirouï-yin gœng*, prince de l'élément terrestre, deux étoiles des Poissons.

3. *Ayonggalakhouï*, foudre, cinq étoiles des Poissons.

4. *Egoulan khora*, nuages et pluie, quatre étoiles des Poissons.

5. *Tamour-oun mosa*, hache de fer, cinq étoiles de la Baleine.

[1] Voyez *Alphabet tibet.*, p. 460.

Ourouna djæg-oun doulougan oudoun, les sept constellations de la partie orientale.

PLANCHE XVIII.

Riwadi, en samskrit *Revati*, en chinois *Koueï*. Cette constellation est la vingt-septième et dernière du zodiaque indien, β, δ, η, ζ, η, μ, ν, π, I d'Andromède, ν, σ, φ, ψ; et cinq autres des Poissons.

Constellations secondaires :

1. *Gœlgen targegour*, cinq étoiles de Cassiopée.

2. *Yagiroukhtchi*, le teneur de livres, celui qui tient les registres, γ de Cassiopée.

3. *Dœta yam*, chemin ajouté, ζ de Cassiopée.

4. *Tchikhoula geraglal*, juridiction d'un office, six étoiles de Persée.

5. *Emounadou khagalga-yin tcharig tarigoulaktchi*, commandant des troupes de la porte du midi, φ d'Andromède.

6. *Gadagadou khalkabtchi*, paravent de l'extérieur, sept étoiles des Poissons.

7. *Tagri-yin bourtakh*, latrines du ciel, sept étoiles de la Baleine.

8. *Siroüi khadagalaktchi yamou*, place de celui qui préside à l'élément terrestre, β de la Baleine.

PLANCHE XIX.

Aschouani, en samskrit *Asouini*, en chinois *Leou*. C'est la première constellation du zodiaque indien; α, β, γ du Bélier.

Constellations secondaires :

1. *Tagri-yin yake tcharig tarigoulaktchi*, le général de la grande armée du ciel, onze étoiles d'Andromède et du triangle boréal.

2. *Baragon tosiyal*, veille de la droite, cinq étoiles des Poissons.

3. *Yagoun tosiyal*, veille de la gauche, cinq étoiles du Bélier. On veut parler des officiers qui sont chargés, dans les

villes et dans les camps, de faire battre le tambour aux *veilles* de la nuit.

4. *Tagri-yin sang*, grenier du ciel, six étoiles de la Baleine.

5. *Tagri-yin gœmourge*, hangar du ciel, trois étoiles du Fourneau.

PLANCHE XX.

Brani, en samskrit *Bharani*, en chinois *'Weï* (estomac), trois étoiles de la queue du Bélier.

Constellations secondaires :

1. *Bakh ousoun*, eau amassée. A de Persée.

2. *Tagri-yin onggotcha*, vaisseau du ciel, dix étoiles de Persée.

3. *Yake gegour*, grand tertre sépulcral, huit étoiles de Persée.

4. *Bakh tchindar*, cadavres entassés, onze étoiles de Persée.

5. *Tagri-yin khasïlakh*, grange du ciel, quatre étoiles de la Balance.

6. *Tagri-yin khasiysasou*, grenier du ciel, treize étoiles de la Balance.

PLANCHE XXI.

Girdig, en samskrit *Kritika*, en chinois *Mao*, sept étoiles des Pleyades.

Constellations secondaires :

1. *Gela ebgegou*, langue repliée, six étoiles de Persée.

2. *Tagri-yin khoblal*, invective du ciel, N de Persée.

3. *Bilagouo*, pierre à aiguiser, quatre étoiles du Taureau.

4. *Tagri-yin œdjalgetchi*, inspecteur du ciel [1], étoile près des Pleyades.

5. *Saran*, lune, A du taureau.

6. *Tagri-yin bœrgoug*, principe matériel du ciel, cinq étoiles du Bélier.

7. *Ebsou siraldji ouïladouktchi*, celui qui construit avec du foin et du chaume, six étoiles de la Baleine et de l'Éridan.

[1] Le mot chinois *Thian-o* n'a qu'une signification très-incertaine.

8. *Tagri-yin tchatchiglik*, ménagerie ou parc du ciel, seize étoiles de la Baleine et de l'Éridan.

PLANCHE XXII.

Rouvagini, en samskrit *Rohini*, en chinois *Pi* (filet), α, γ, δ, ε, θ, λ, σ du Taureau.

Constellations secondaires :

1. *Taboun targe*, les cinq chars, cinq étoiles du Cocher.

2, 3, 4. *Bagana*, colonnes, trois groupes, chacun de trois étoiles du Cocher.

5. *Nagour khadalaktchi*, celui qui préside aux lacs, trois étoiles du Cocher.

6. *Tagri-yin gool*, fleuve du ciel, cinq étoiles du Cocher.

7. *Oulan wang*, les rois, six étoiles du Cocher et du Taureau.

8. *Tagri-yin sœba*, défilé ou passage du ciel, ζ du Taureau.

9. *Tagri-yin œndour*, hauteur du ciel, quatre étoiles du Taureau.

10. *Tagri-yin tasiyalabtchi*, le voyageur ou le passant du ciel, deux étoiles du Taureau.

11. *Margasir-oun toukh*, l'étendard de la constellation *margasir* (*voyez* la Planche XXIIIe.), neuf étoiles d'Orion.

12. *Tchigin-ou sibiginagour*, le bout ou l'appendice de l'oreille, étoile du Taureau.

13. *Tagri-yin satchoukh*, l'article du ciel [1], huit étoiles du Taureau.

14. *Yisoun gigiri*, les neuf degrés de parenté, neuf étoiles de l'Eridan.

15. *Yisoun djeou khota*, les neuf divisions provinciales, neuf étoiles de l'Eridan.

16. *Tagri-yin gœriya*, jardin du ciel, treize étoiles de l'Eridan et du Phénix.

[1] Le mot chinois *tsieï* a la plupart des sens du mot français *article*, et signifie de plus *ordre* et *modération*.

PLANCHE XXIII.

Margasir, en samskrit *Mrigasiras*, en chinois *Thsan*, sept étoiles d'Orion.

Constellations secondaires :

1. *Okhtoloktchi*, le vainqueur, trois étoiles d'Orion.

2. *Khas khoutdoukh*, puits de pierres précieuses, quatre étoiles d'Orion et de l'Éridan.

3. *Tcharig tarigoulaktchi khoutdoukh*, puits du général des troupes, quatre étoiles du Lièvre.

4. *Garitcha*, latrine, quatre étoiles du Lièvre.

5. *Khalkhabtchi oudoun*, étoile du Paravent, deux étoiles du Lièvre.

6. *OEtog*, excrémens, λ de la Colombe.

PLANCHE XXIV.

Artir, en samskrit *Ardra*, en chinois *Tsouï*, φ, χ d'Orion.

Constellations secondaires :

1. *Baïgoloksan toukh*, étendard arboré, neuf étoiles du Cocher.

2. *Tchibil-i khadagalaktchi*, qui préside aux prodiges.

Emouna djæg-oun doulougan oudoun, les sept constellations de la partie méridionale.

PLANCHE XXV.

Bournavaschou, en samskrit *Pounarvasou*, en chinois *Tsing*, ε, ζ, η, λ, μ, ν, ξ, D des Gémeaux.

Constellations secondaires :

1. *Bakh ousoun*, eau amassée. A de Persée.

2. *Oumaradou gool*, fleuve septentrional, trois étoiles des Gémeaux.

3. *Taboun moudji-yin nouyat*, les princes des cinq provinces, cinq étoiles des Gémeaux.

4. *Bakh tœliya*, amas de fascines, κ des Gémeaux.

5. *Ousoun-ou ouroun*, siége de l'eau, 4 étoiles d'Orion.

6. *Tagri-yin botong*, vase du ciel, trois étoiles des Gémeaux.

7. *Tonggorokh*, hache, étoiles des Gémeaux.

8. *Ousoun-ou yamoun*, réservoir d'eaux, quatre étoiles d'Orion.

9. *Dœrbon bishhal*, les quatre canaux [1], quatre étoiles des Gémeaux et de la Licorne.

10. *Emounadou gool*, fleuve du midi, trois étoiles de Procyon.

11. *Khabirga-yin douboutchoukh*, le monticule percé, trois étoiles de la Licorne.

12. *Gorgol*, faisan, β de Sirius.

13. *Gabaou oudoun*, étoile du Loup, α de Sirius.

14. *Tcharig tarigoulaktchi yageli*, marché du commandant des troupes, dix étoiles de Sirius.

15. *Noumoun soumoun*, arc et flèches, neuf étoiles d'Argo et de Sirius.

16. *Atchi*, petit-fils, deux étoiles de la Colombe.

17. *Ga bagoun*, fils, deux étoiles de la Colombe.

18. *Khadam etchige*, beau-père, deux étoiles de la Colombe.

19. *Ebougen gœmoun*, le vieillard, α d'Argo.

PLANCHE XXVI.

Bous, en samskrit *Pouchia*, en chinois *Koueï* (génie), γ, δ, θ, η du Cancer.

Constellations secondaires :

1. *Khotong*, torche, fanal, quatre étoiles du Cancer et des Gémeaux.

2. *Bakh tchindar-oun agour*, vapeur, exhalaisons des cadavres amassés, nébuleuse du Cancer.

[1] En chinois *Sse tou :* c'est le nom qu'on donne aux quatre principaux fleuves de la Chine, le *Kiang*, le *Hoaï*, le *Tsi*, et le *Hoang-ho*

3. *Gadagadou idaken-ou ger*, cuisine extérieure, six étoiles de la Licorne.

4. *Tagri-yin tamdag*, traditions du ciel, ρ d'Argo.

5. *Tagri-yin noukhaï*, chien du ciel, sept étoiles de la même constellation.

6. *Tagri-yin etogen-ou ege*, autel du ciel, six étoiles de la même constellation.

PLANCHE XXVII.

Aslis, en samskrit *Aslescha*, en chinois *Lieou*, δ, ε, ζ, η, θ, ρ, σ, ω de l Hydre.

Constellations secondaires :

1. *Aragin-ou dalbaga*, étendard du vin [1], trois étoiles du Lion.

PLANCHE XXVIII.

Meg, en samskrit *Magha*, en chinois *Sing*, sept étoiles de l'Hydre.

Constellations secondaires :

1. *Doutougadou khalkhabtchi*, paravent intérieur, quatre étoiles de la Vierge.

2. *Targen gœrsi*, timon du char [2], seize étoiles du Lion, du petit Lion et du Loup cervier.

3. *Tagri-yin djaïsang*, ministre du ciel, trois étoiles du Sextant.

4. *Tagri-yin tariyan*, millet du ciel, cinq étoiles du Vaisseau [3].

[1] Il semble qu'il faudrait lire *vase à vin*, mais le sens d'*étendard* est donné par tous les planisphères chinois.

[2] C'est la traduction d'un nom propre d'homme, l'un de ceux qu'a portés l'empereur *Hoang-ti*.

[3] Il manque ici une constellation, celle de *Iu-niu*, *la vierge impériale* (une étoile au-dessous du corps du Lion). Les Mongols l'ont passée sous silence, parce qu'il n'en est pas fait mention dans les cinq vers chinois où est consignée la description de la constellation *sing*, et des astérismes voisins.

PLANCHE XXIX.

Bourwabhalgouni, en samskrit *Pourwa-p'halkouni*, en chinois *Tchang*, υ, λ, μ, κ, ν, φ de l'Hydre.

Constellations secondaires :

1. *Yake ilanggouï*, grand vase, une étoile de l'Hydre.

2. *Tagri-yin sœma*, temple du ciel, quatre étoiles du Vaisseau [1].

PLANCHE XXX.

Oudirabhalgouni, en samskrit *Outtara-p'halkouni*, en chinois *Ye*, vingt-deux étoiles, savoir, toutes celles du Vase, et onze autres dans l'Hydre.

Constellation secondaire :

1. *Yagoun tchœgtcha*, écuelle d'orient, cinq étoiles de la Machine pneumatique.

PLANCHE XXXI.

Khasda, en samskrit *Hasta*, en chinois *Tchin*, β, γ, δ du Corbeau.

Constellations secondaires :

1. *Yagoun tchagadjatchi*, moyeu de la gauche (ou plutôt crochet qui termine l'essieu), η du Corbeau.

2. *Baragon tchagadjatchi*, moyeu de la droite, α du Corbeau.

3. *Orto khomagi*, longs sables [2], ζ du Corbeau.

4. *Tcharig tarigoulagtchi khagalga*, porte du général d'armée, deux étoiles du Corbeau.

5. *Gœge douboutchoukh*, tertre bleu [3], sept étoiles de l'Hydre.

[1] Cette constellation, trop méridionale pour être aperçue par les Mongols, est prise des planisphères chinois; elle manque dans ceux du P. Grimaldi, et conséquemment dans ceux de M. Deguignes.

[2] C'est le nom d'une ville.

[3] C'est le nom des tombes impériales.

6. *Sirouï khadagalaktchi yamou*, siége de celui qui préside à l'élément terrestre, quatre étoiles du Centaure.

7. *Saba-yin-yamoun*, lieu où l'on serre les vases, trente-deux étoiles disposées régulièrement en forme de treillis, et dont l'arrangement symétrique et la situation très-méridionale ne permettent pas de déterminer la synonymie ; le P. Grimaldi n'a pas connu cette constellation.

Telles sont les trois cent soixante-six constellations que les Mongols ont adoptées sur leurs planisphères. Les noms qu'ils leur ont donnés sont de deux sortes : les uns sont la traduction des dénominations chinoises, la plupart assez récentes, qui se trouvent dans les ouvrages que j'ai précédemment cités, et l'on n'y doit chercher autre chose que des idées astrologiques, fondées le plus souvent sur de simples analogies de formes, analogies réelles ou supposées par les astronomes de la Chine. L'origine de ces dénominations doit être l'objet d'un travail particulier.

Les autres noms sont ceux des vingt-huit constellations lunaires, et ceux-là, les Mongols les ont empruntés, non pas aux Chinois, mais aux Hindous, en transcrivant, sans les traduire, les noms samskrits de ces constellations. C'est de quoi l'on peut s'assurer en comparant la table qu'on vient de lire avec les différentes listes des constellations du zodiaque indien [1] qui ont été données par les savans anglais, d'après les astronomes de l'Hindoustan. Il est bon de remarquer que ces savans n'avaient pas eu

[1] *Recherches Asiat.*, trad. fr., t. II, p. 336. — *Gilchrist*, *Grammar of the Hindustanee language* ; Calcutta, 1796, in-fol°, p. 316. — *Ayin Akberi*, t. I, etc.

les moyens d'établir une synonymie exacte entre les noms assignés par les Hindous aux constellations lunaires, et les noms européens des étoiles qui les composent. Cette synonymie se trouve naturellement établie ici, et c'est un rapprochement qui remplit une lacune remarquée par Delambre [1], dans l'histoire de l'astronomie indienne. Pour qu'il eût toute l'utilité possible, j'ai rapporté séparément les noms de toutes les étoiles dont chacune de ces constellations se compose. J'ai cru qu'il suffisait d'indications plus générales pour les astérismes secondaires. Les lecteurs qui souhaiteront une plus grande précision pourront consulter l'ouvrage du P. Noël, et le comparer avec les tables de M. Reeves, déjà citées précédemment.

[1] *Hist. de l'Astronomie du moyen âge*, 1819, p. 257.

SUR LA MÉDECINE DES CHINOIS.

(1813.)

Depuis qu'en Europe on a commencé à s'occuper de la Chine, l'histoire, les mœurs, les sciences et les institutions de cet empire ont été l'objet de controverses multipliées, et ont donné naissance à des opinions tout opposées. Suivant plusieurs auteurs, les Chinois sont un peuple dont l'origine date de l'antiquité la plus reculée; dont les annales, non interrompues depuis cinq mille ans, présentent le corps historique le plus complet et le plus authentique, un peuple doux, poli, dégagé de superstitions et soumis à la seule loi naturelle, vivant sous un gouvernement patriarchal, et jouissant, au bout de l'Asie, de toute la masse de bonheur que peut procurer aux hommes le perfectionnement de la science politique. Suivant d'autres, les Chinois sont une nation ignorante, vaine, cérémonieuse et lâche, courbée sous le despotisme le plus absolu, dont l'histoire ne présente aucune certitude, dont l'origine est environnée de fables, qui, par une stupide vanité, a falsifié ses annales, supposé des chroniques, imaginé des calculs astronomiques pour s'attribuer une antiquité qu'elle n'avait pas, une nation enfin, chez laquelle les gens en place sont livrés à l'athéisme et au matérialisme, tandis que le peuple s'aban-

donne à l'idolâtrie la plus grossière et aux rêveries ridicules de deux des plus extravagantes sectes religieuses qui aient jamais eu cours sur toute la surface du globe. Voilà les portraits contradictoires qu'on fait des Chinois, et l'on a quelque peine à croire qu'il puissent s'appliquer à un seul et même peuple, et que ceux qui les ont tracés en aient pour la plupart recueilli les traits dans les mêmes livres, et se soient appuyés des mêmes autorités.

Il est pourtant un point sur lequel les enthousiastes et les détracteurs des Chinois sont à peu près d'accord: je veux parler de l'état des sciences et des arts qui, portés par eux, dès la plus haute antiquité, à un certain degré de médiocrité, sont, suivant nos auteurs, restés depuis cette époque dans une enfance perpétuelle et absolument stationnaires. La raison de ce défaut de progrès a été cherchée dans le climat de la Chine, dans les mœurs et les opinions religieuses de ses habitans, et surtout dans la nature singulière de leur langue, dont l'étude, à ce qu'on assure, exige toute la vie d'un homme, et ne lui laisse par conséquent aucun temps pour acquérir des connaissances moins stériles. L'étude des mots, dit-on, nuit chez eux à l'étude des choses, et le plus savant, à la Chine, étant celui qui connaît le plus de caractères, on consacre, à en apprendre un grand nombre, le tems qu'on met parmi nous pour devenir physicien, naturaliste ou mathématicien.

Voilà le fait bien expliqué : il ne resterait plus qu'à le constater. Pour moi, sans pouvoir entrer en ce moment dans des discussions qui m'entraîneraient trop loin, j'avoue que je suis bien éloigné de le considérer comme démontré,

et que, fût-il aussi certain qu'il me semble hasardé, les explications qu'on en donne ne me paraîtraient guères satisfaisantes. Quel que soit l'état de médiocrité où se trouvent à présent les sciences de la Chine, beaucoup de choses tendent à faire croire qu'elles n'y ont pas toujours été réduites, et que, là comme en Europe, elles ont eu successivement leurs siècles de splendeur et leurs tems de décadence. D'ailleurs, la langue chinoise n'est pas plus longue à apprendre qu'une autre, par la raison très-simple qu'il n'est pas plus difficile de retenir des caractères que des mots, et d'appliquer un sens aux premiers qu'aux derniers. La nature de cette langue est singulière à la vérité; mais il n'y a que ceux qui ne la connaissent pas ou qui s'en font une idée fausse, qui puissent croire qu'elle soit propre à entraver les progrès des connaissances. Car, par cette nature même, les élémens des sciences peuvent bien être rendus moins accessibles au commun des hommes, mais il est plus difficile de s'en tenir à des notions superficielles. L'étude des mots à la Chine, et seulement à la Chine, est véritablement l'étude des choses, et si l'on y sait un peu moins, l'on y doit savoir beaucoup mieux ; ainsi, tout ce qu'on pourrait conclure, c'est que le nombre des demi-savans doit être plus considérable en Europe qu'à la Chine, et c'est un avantage que les Chinois nous abandonneraient facilement.

Au reste, sur quoi se fondent ceux qui assurent que les sciences languissent et ont toujours langui à la Chine dans l'enfance et la médiocrité? Connaît-on assez les ouvrages scientifiques des Chinois pour prononcer sur le peu de valeur des objets qu'il renferment? Pres-

qu'aucun de ces livres n'a encore été traduit, et presque tous ceux qui reprochent aux Chinois leur ignorance, sont hors d'état d'en juger, puisqu'ils ne savent par leur langue. Il me semble que pour fixer son opinion sur cette matière, il faut de deux choses l'une, apprendre à lire les livres chinois, ou s'en rapporter à ceux qui les ont lus, sans renoncer pour cela au droit de discuter les témoignages, de comparer les autorités, et de rassembler en forme de corps de doctrine, les détails épars dans les ouvrages des missionnaires et dans les relations des voyageurs : de ces deux partis, le premier est le plus sûr, le second est le plus court. C'est ce dernier que, pour différens motifs, M. Lepage a dû prendre dans ses *Recherches sur la Médecine des Chinois* [1], ouvrage au sujet duquel je vais présenter quelque réflexions très-succinctes.

Dans un court avant-propos qui précède l'ouvrage, l'auteur rend compte des motifs qui l'ont dirigé dans le choix de son sujet, et fait usage d'une précaution qui n'est jamais à négliger quand on veut entretenir ses lecteurs d'un peuple aussi singulier que les Chinois. « Il me semble, dit-il, qu'il ne doit pas être sans intérêt pour le médecin, de connaître l'état des sciences médicales chez des peuples si différens de nous sous tous les rapports; d'étudier leurs systèmes sur l'organisation de l'homme, leur manière d'envisager les maladies, et les médicamens qu'ils leur opposent; d'examiner, relative-

[1] Paris, 1813, in-4°, avec cette épigraphe : *Educens nubes ab extremo terræ.*

ment à l'influence du climat, des habitudes, et de la manière de vivre, quelles sont les maladies auxquelles ils paraissent être le plus sujets, ou qui peuvent leur être inconnues, de chercher à en déduire les causes, etc. Et d'ailleurs, la discussion de toutes ces matières ne peut-elle point donner lieu à quelques rapprochemens heureux, à quelques vues utiles qui tourneraient au profit de la science? C'est toujours en comparant des idées qu'on découvre la vérité; c'est en mettant à contribution les connaissances étrangères, qu'on parvient à rendre plus solides et à augmenter les siennes. »

L'auteur aurait pu ajouter que rien de ce qui peut contribuer à faire connaître la marche de l'esprit humain, n'est indifférent aux yeux du véritable philosophe, et que l'état d'une science comme la médecine, chez un peuple comme les Chinois, est un des objets les plus propres à l'intéresser.

Comme presque tous les écrivains qui ont traité des Chinois, M. Lepage établit en principe le peu de progrès que ces peuples ont faits dans les sciences; mais avec des restrictions, et en s'appuyant d'explications qui font honneur à son jugement : ce n'est point leur génie qu'il accuse de ce peu de progrès, mais l'isolement dans lequel ils vivent, et leur éloignement de toute autre nation civilisée. Cette raison d'un fait que j'ai révoqué en doute en commençant, n'est peut-être pas non plus à l'abri de toute contradiction; mais elle me paraît plus heureusement imaginée que celle qu'on a tirée de la nature de la langue chinoise. L'auteur des *Recherches* fait à peine

mention de cette dernière dans une de ses notes, et la manière dont il en parle fait voir qu'il n'y attache pas une haute importance.

Après quelques considérations préliminaires sur les mœurs et l'histoire des Chinois, par lesquelles, pour me servir des propres expressions de l'auteur, il a cherché à intéresser en faveur du peuple encore trop peu connu qui devait faire le sujet de sa dissertation, M. Lepage entre en matière, et, dans un premier article, il expose d'une manière sommaire l'origine de la médecine chez les Chinois, et les circonstances particulières qui ont pu s'opposer à ses progrès; le défaut de connaissances anatomiques lui paraît une des causes qui ont le plus nui à son avancement; mais d'un côté, il y a en chinois des traités d'anatomie qui, s'ils ne peuvent sous aucun rapport se comparer aux nôtres, suffisent du moins pour donner une idée générale du nombre, de la situation et de la disposition des parties. D'un autre côté, les Chinois ne sont pas plus ignorans en anatomie que ne l'étaient les Grecs, et l'on ne saurait leur faire, à ce sujet, aucun reproche qui ne puisse s'adresser avec autant de raison au prince de la médecine européenne.

L'auteur passe ensuite à l'exposition de la doctrine physiologique et médicale des Chinois, et c'est surtout pour cette partie de son travail qu'il doit avoir besoin, près du commun des lecteurs, de la précaution qu'il a prise de se déclarer historien, et non panégyriste des médecins chinois. « En comparant, dit-il, tout ce que les voyageurs nous ont appris de la médecine des Chinois, on ne voit partout que la répétition des principes les plus

ridicules et des théories les plus obscures..... Mais lorsqu'on entreprend d'exposer l'état et le progrès d'une science chez un peuple, on n'est point maître d'augmenter l'intérêt à volonté, et l'on doit, si l'on ne veut point manquer le but, se restreindre dans les bornes de la vérité, et dire les choses comme on les voit, et non point comme on voudrait les voir. »

Enhardi par ces réflexions judicieuses et par l'extrême exactitude qu'il a mise à analyser les ouvrages, non les meilleurs, mais les moins mauvais que nous ayons sur cette matière, M. Lepage fait connaître les bases physiologiques sur lesquelles repose le système médical des Chinois; et d'après cet exposé, on devrait conclure que ceux-ci sont, ou de bien mauvais médecins, s'ils se conduisent d'après leurs principes, ou de bien mauvais raisonneurs, si en partant de pareils principes, ils parviennent jamais à guérir leurs malades. A la vérité, dans les sciences d'observation, l'expérience et la théorie ne sont pas si intimement liées que les progrès de l'une soient toujours en proportion de la perfection de l'autre, et les médecins chinois ne seraient pas les seuls qui appuyassent une pratique raisonnable de raisonnemens absurdes et d'explications ridicules. Mais en accordant que la physiologie chinoise est fort obscure, je crois qu'on peut douter qu'elle le soit au point que le donne à penser Boym [1], et d'après lui, M. Lepage. En Chine, commme en Europe, la science a une langue technique,

[1] *Michel Boym*, jésuite polonais, est l'auteur des livres qu'on a coutume de citer sous le nom d'*André Cleyer*, médecin de Cassel. J'ai rappelé ailleurs les circonstances du plagiat qui a donné lieu à cette méprise.

des expressions et des tours, dont une connaissance, même étendue, de la langue générale ne donne pas une parfaite intelligence. Boym, étranger à l'art de guérir, a suivi, en traduisant des livres de médecine, le sens littéral des mots, sans avoir égard à celui auquel les médecins les restreignent; c'est-à-dire qu'il a le plus souvent traduit sans entendre, et je demande quel est celui de nos ouvrages théoriques qui ne courrait risque d'être défiguré en passant par les mains d'un semblable interprète.

Si les théories chinoises, inintelligibles peut-être dans les livres de leurs auteurs, ont perdu le peu de sens qu'elles pouvaient avoir dans les traductions de Boym et d'Hervieux, l'auteur des *Recherches* a cherché à racheter l'ennui qu'auraient pu causer les détails nécessaires à leur exposition, en les entremêlant de faits curieux de police médicale, de proverbes et d'aphorismes, qui, s'ils ne nous éclairent pas sur la médecine des Chinois, nous font du moins connaître leurs médecins. Il a extrait des ouvrages des missionnaires et de quelques voyageurs, ces différens objets qui, rassemblés ainsi dans le sien, présentent beaucoup d'intérêt. Peut-être eût-il dû restreindre un peu le nombre des auteurs qu'il cite, et n'y pas admettre, par exemple, l'*Histoire de Yu* (il écrit *Hyu*) *et de Confucius*, par Leclerc, qui n'est point un livre original, ni même un livre fait d'après les originaux, mais un ouvrage d'imagination, comme les *Voyages de Kang-hi*, les *Lettres chinoises*, etc. Il est surprenant aussi qu'il ait jugé à propos de s'appuyer de ce dernier ouvrage, qui par sa nature et par le but

que s'est proposé son auteur, ne mérite pas d'être cité dans un livre sur les sciences. Mais en général, les sources où il a puisé sont bonnes, et il a fait un choix judicieux des faits qu'il a cru devoir rapporter.

Ce que j'ai dit précédemment des théories physiologiques, peut s'appliquer directement à la doctrine chinoise sur le pouls, doctrine que les Européens ont célébrée, et qu'ils se sont même appropriée, en quelque sorte. M. Lepage a dû entrer à ce sujet dans quelques détails, et c'est ce qu'il a fait, pag. 18 à 42, d'après le *Tractatus de pulsibus* de Boym, et le *Secret du pouls* du P. Hervieux. Cette partie du travail de M. Lepage, qui consiste surtout en tableaux et en aphorismes, est peu susceptible d'analyse, et ne peut d'ailleurs être entendue que par les médecins. Je dirais même que telle que les missionnaires nous l'ont transmise, la doctrine du pouls est devenue absolument intelligible, si un médecin français, le célèbre Bordeu, n'en avait jugé autrement. M. Lepage fait remarquer l'analogie qui se trouve entre les opinions de cet auteur européen et celle des écrivains chinois : « Bordeu convient d'ailleurs, dit-il en quittant cet objet, » que c'est la considération des pouls particuliers que » les Chinois reconnaissent pour le foie et les autres » parties nobles, qui lui a donné l'idée de faire des » recherches sur cette matière. » Ne peut-on pas répéter à cette occasion l'épigraphe choisie par M. Lepage pour sa dissertation : *Educens nubes ab extremo terræ?*

L'auteur a consacré quelques pages à l'histoire de la variole chez les Chinois [1], et ce qu'il en dit est un extrait

[1] Il est étonnant qu'il n'ait pas fait un plus grand usage, pour une ma-

fidèle d'un Mémoire du P. Cibot, inséré dans le tome IV des *Mémoires des Missionnaires*, etc. Je n'ai rien à y ajouter [1]. Je ne dirai rien non plus de quelques faits sur la chirurgie chinoise, qui tendent à prouver que cette partie de l'art de guérir n'a pas fait, à la Chine, plus de progrès que la médecine proprement dite. La plupart de ces faits sont tirés d'un mémoire envoyé par le P. Raux, en réponse à des questions qui lui avaient été adressées par M. Sue, et ce mémoire a été imprimé dans le *Journal de Médecine* [2]. Enfin, le traité de médecine légale intitulé *Si youan*, et analysé dans les *Mémoires sur les Chinois* [3], fournit à M. Lepage les moyens de prouver

ladie non moins commune à la Chine, d'une dissertation insérée à la fin du tome II de l'ouvrage d'Astruc. Cette dissertation contient des éclaircissemens aussi intéressans qu'authentiques, puisqu'ils viennent des PP. Foureau et Parrenin.

[1] Je consignerai seulement ici un fait qui, par son importance, méritait de trouver place dans l'ouvrage que j'analyse : sir G. Staunton, qui a accompagné son père lors de l'ambassade de Macartney, et qui réside actuellement (1813) à Canton, a mis à profit la connaissance qu'il a acquise du chinois, pour traduire dans cette langue une instruction sur la vaccine, qu'il a fait passer à la cour de Peking par l'entremise des mandarins de Canton. On ajoute que cette instruction a été bien accueillie, et que probablement la vaccine mettra à l'avenir un terme aux ravages que la variole faisait chaque année à la Chine. Il existe à Paris plusieurs exemplaires de la traduction chinoise de sir G. Staunton. Elle est intitulée : *Ing-ki-li koue sin tchhou tchoung-teou* : c'est-à-dire : *Exposé du nouveau procédé d'inoculation, apporté du royaume d'Angleterre.* Elle a été composée par un employé de la Compagnie des Indes, nommé (en chinois) *To-lin-wen*, revue par un médecin anglais nommé Po-tchin, et traduite par *Sse-tang-toung* (sir G. Staunton). La nouvelle édition de cet opuscule remarquable, est de la 6e lune de la 10e année *kia-khing* (1805). Elle a sept feuillets, et elle est enrichie d'une planche.

[2] An IX, vend. et brum.

[3] Tom. V.

succinctement que cette importante application des connaissances médicales à la recherche des crimes et à la solution des questions de jurisprudence, n'est pas à la Chine aussi imparfaite qu'on aurait lieu de le supposer.

Dans son second et dans son troisième chapitre, l'auteur fait l'examen des moyens employés par les Chinois pour combattre ou prévenir les maladies, c'est-à-dire de leur thérapeutique et de leur hygiène. Après quelques réflexions sur les médicamens en général, l'usage de la saignée, des ventouses et des bains, et sur l'art de formuler, il donne une liste de quelques médicamens également connus en Europe et en Asie, et il avertit ses lecteurs que le reste des substances médicamenteuses indiquées par Cleyer, c'est-à-dire par Boym, et par Duhalde, n'étant désignées que par leurs noms chinois, il n'est pas possible de les reconnaître, ni d'apprécier l'usage qu'en font les Chinois. C'est un inconvénient qui subsistera tant qu'on n'aura pas une nomenclature synonymique des plantes de la Chine, rapportées aux places qu'elles doivent occuper dans nos systèmes européens.

Je ne releverai pas quelques inexactitudes qui ont échappé à M. Lepage, soit dans l'orthographe ou l'explication des termes chinois, soit dans la description des médicamens ou l'exposition de leurs vertus, parce qu'aucune de ces erreurs ne lui appartient, et que toutes proviennent, au contraire, de l'extrême fidélité avec laquelle il a transcrit les passages des auteurs qui lui ont servi. Une telle qualité, dans un ouvrage de ce genre, est si précieuse, qu'on doit en estimer jusqu'à l'excès. Je ne puis non plus m'appesantir sur les différentes substances

dont il a fait mention, et parmi lesquelles plusieurs pourtant pourraient donner matière à des remarques intéressantes. Si je n'avais pas déjà lieu de craindre d'être tombé dans une trop grande prolixité, j'aimerais mieux appuyer sur des objets qui, tenant de plus près à la doctrine, sont plus propres à faire juger de l'état de la science.

Dans un article supplémentaire, M. Lepage a rassemblé quelques notions sur plusieurs pratiques particulières aux Chinois, telles que différens procédés d'inoculation, le *moxa*, l'acupuncture, le *macer*, certaines cérémonies superstitieuses des *Tao-sse*, etc. Tous ces objets sont plus clairement et plus méthodiquement présentés dans l'ouvrage que j'analyse, que dans *Boym*, *Ten Rhyne*, *Kaempfer*, *Duhalde*, *Dujardin* et autres, parce que l'auteur a pu comparer les détails donnés par ces écrivains, et qu'il n'était pas, comme plusieurs d'entr'eux, étranger à la médecine.

Des considérations hygiéniques sur le climat, les productions et la population de la Chine, les mœurs, la manière de vivre et les maladies les plus ordinaires de ses habitans, terminent le volume et complètent le cadre que l'auteur s'était proposé de remplir. On y voit qu'il a bien étudié les Chinois, et qu'il a su se préserver des préjugés que n'évitent pas toujours les hommes les plus instruits, en s'occupant de cette nation célèbre. M. Lepage nous paraît donc avoir les qualités nécessaires pour continuer le plan qu'il avait d'abord conçu, de faire connaître l'état de la médecine chez les principaux peuples de l'Asie. Il ne pourrait apporter à ce vaste et intéressant

travail plus de soins qu'il n'en a mis à celui-ci, et la seule addition utile qu'il pourrait faire aux connaissances qu'il possède, est l'étude des langues de ces nations, dont il nous ferait apprécier les doctrines.

Le Tapir de la Chine ?.



Publiés par Dondey-Dupré, Père et fils, Imp. Lib. rue St Louis, (N° 46, au Marais) et Rue Richelieu, N° 67, vis-à-vis la Biblle du Roi

Imp. Lith. de Bougeard et Cie, r. S. Maur, N° 8.

SUR LE TAPIR DE LA CHINE.

L'ANIMAL qu'on désigne sous le nom de tapir oriental, était encore si peu connu il y a quatre ou cinq ans, qu'on doutait de son existence, et qu'on était disposé à croire que le genre *Tapir* était particulier au Nouveau-Monde. Pour se convaincre que cette opinion était une erreur, il eût suffi de parcourir les recueils d'histoire naturelle médicale des Chinois; on y trouve une figure assez exacte, ou du moins très-reconnaissable du tapir, et les explications qui y sont jointes ne laissent aucun doute sur la réalité des descriptions qu'on en a faites. Les ouvrages élémentaires, destinés à l'instruction des enfans, et les encyclopédies chinoise et japonaise contiennent la figure du même animal, au nombre des mammifères les plus communs; ainsi les Chinois ont connu de tout tems cette espèce qui a été si récemment trouvée à Malaka et à Sumatra, et dont la découverte est due à MM. Farqhar et Duvaucel. Je donne ici un calque fidèle de la figure insérée dans une encyclopédie élémentaire que je possède; les notes suivantes, que je tire de quelques ouvrages chinois, feront voir qu'il n'est pas possible de supposer que le tapir de Malaka ait été apporté de Sumatra sur le continent.

Un très-ancien dictionnaire chinois intitulé *Eul-ya* donne le nom de *Me* à une panthère de couleur blanche;

mais les commentaires de ce dictionnaire, qui sont aussi fort anciens, disent que le *Me* est semblable à un ours, et qu'il a la tête petite et les pieds bas; il est tacheté de blanc et de noir; il peut ronger le fer, le cuivre et le bois de bambou; ses os sont durs, compacts, les articulations droites et fortes, et il a peu de moëlle; sa peau préserve très-bien de l'humidité.

Suivant le *Choue-wen*, autre dictionnaire très-ancien et très-estimé, le *Me* est semblable à un ours, mais de couleur jaunâtre. On le tire du pays de *Chou;* c'était le nom que portait la province de *Sse-tchhouan*, avant la quatrième dynastie.

D'après le *Tching-tseu-thoung*, les dents du *Me* sont si dures que, si on les frappe avec un marteau de fer, c'est le marteau qui se brise; si on les jette au feu, on ne peut les brûler; il n'y a que la corne du *ling-yang* (sorte d'antilope) qui puisse les entamer. Le même lexicographe, toujours enclin à rassembler des contes populaires, et les rédacteurs du *Khang-hi Tseu-tian*, qui l'ont suivi en cette occasion, ajoutent d'autres particularités également fabuleuses, et un trait d'histoire qui n'offre pas plus de vraisemblance.

Le *Pen-thsao-kang-mou*, ou Traité général d'Histoire naturelle, va plus droit au but : le *Me*, dit-il, est semblable à un ours; il a la tête petite et les jambes basses; le poil, court et luisant, est tacheté de noir et de blanc; il y en a qui disent qu'il est d'un blanc jaunâtre, d'autres d'un blanc grisâtre; il a une trompe d'éléphant, des yeux de rhinocéros, la queue d'un bœuf et les pieds d'un tigre; il est très-robuste et peut ronger le fer, le cuivre, le

bambou et dévorer les plus gros serpens ; ses articulations sont fortes, droites, ses os épais et presque sans moëlle; ses excrémens peuvent servir à aiguiser les armes et à tailler le jaspe ; son urine dissout le fer ; ses os et ses dents sont si durs qu'ils résistent à l'action du fer et du feu, et il est arrivé que des charlatans qui s'en étaient procuré, les ont fait passer pour des reliques précieuses, comme les dents ou les os de Bouddha.

La peau du *Me* sert à faire des matelas pour se coucher et des couvertures; elle garantit de l'humidité, du mauvais air et des maléfices ; la représentation même de l'animal produit cet effet ; aussi sous la dynastie des *Thang*, on avait coutume de peindre sur les paravens des figures de *Me* pour se préserver du mauvais air.

Suivant les géographies du midi, le *Me* est de la grandeur d'un âne, semblable à un ours, etc.

A travers les extravagances dont ces descriptions sont remplies, il est impossible de méconnaître les traits caractéristiques du tapir : sa taille, la forme de ses membres, sa trompe plus longue que celle du tapir d'Amérique et comparable à celle de l'éléphant, la solidité de ses os, naturelle dans un gros pachyderme, y sont indiqués de manière à ne s'y pouvoir tromper. La figure confirme aussi une particularité remarquable, en ajoutant à tous ces signes un indice de plus, celui de la *livrée* que l'animal porte quand il est jeune, suivant l'observation de M. Farqhar. L'indication de sa patrie et les usages économiques auxquels on emploie sa peau, sont aussi deux circonstances assez remarquables, parce qu'elles prouvent que le tapir habite dans les provinces oc-

cidentales de la Chine, et qu'il doit y être assez commun.

Les livres chinois sont remplis d'observations d'histoire naturelle, très-curieuses et généralement assez exactes. Il suffit de savoir les distinguer des fables qui y sont mêlées, et c'est ce qui n'est pas toujours fort difficile. La vue des figures que contiennent leurs traités de zoologie et de botanique permet souvent de distinguer des espèces nouvelles ou peu connues, et les descriptions qui y sont jointes aident presque toujours à lever l'incertitude que peuvent laisser les figures. C'est une mine abondante que l'on ne doit pas négliger d'exploiter, et dont rien ne pourra remplacer les produits, tant que les Européens seront exclus de la Chine, c'est-à-dire pendant long-tems encore, si le gouvernement de ce pays entend ses véritables intérêts, et qu'il ne mette pas en oubli le soin de sa tranquillité.

SUR L'ORIGINE

DES FORMES GRAMMATICALES.

M. G. DE HUMBOLDT vient de faire imprimer le *Mémoire sur l'origine des formes grammaticales*, qu'il avait lu à l'Académie de Berlin, le 27 janvier 1822 [1]. Ce *Mémoire*, comme ceux que le même auteur a composés sur plusieurs points de la grammaire samskrite, se recommande à l'attention de tous les hommes instruits, par la nouveauté des aperçus, la profondeur et l'exactitude des observations. Le métaphysicien, le grammairien, le philologue, y trouveront la matière de longues et importantes méditations.

L'auteur ne s'est point proposé d'entrer en discussion sur les différentes sortes de formes grammaticales; il s'est seulement attaché à l'examen de ces deux questions: *D'où vient, dans les langues, cette manière d'exprimer des rapports grammaticaux, que l'on nomme* forme grammaticale? *Jusqu'à quel point peut-il être important pour l'exercice de la faculté de penser et pour le développement des idées, que les rapports soient*

[1] *Ueber das Entstehen der grammatischen Formen, und ihren Einfluss auf die Ideenentwicklung*, von *W.* von *Humboldt. Berlin*, 1823, *in-4°.* —*Ueber die in der Sanskrit-Sprache durch die Suffixa* twa *und* ya *gebildeten Verbalformen*; *von demselben.—Indisch. Biblioth.* 1er *Th. S.* 433, *und Th. II S.* 72.

marqués par des formes *proprement dites, plutôt que de toute autre manière?*

M. de Humboldt établit d'abord que, sous un certain point de vue, toutes les langues peuvent être considérées comme étant au même niveau, et qu'instrumens passifs ou morts entre les mains de ceux qui s'en servent, elles renferment, les unes comme les autres, tout ce qui est rigoureusement nécessaire, non-seulement à la justesse, mais à la perfection de l'expression. Ce principe est indiqué par le bon sens, et confirmé par les faits, autant qu'il peut avoir besoin de l'être. Il serait donc superflu de dire qu'il est admis par un philosophe aussi éclairé que M. de Humboldt, si le principe contraire n'avait pas été mis en avant par quelques métaphysiciens, qui se sont persuadé qu'il pouvait exister des peuples faisant usage de langues avec lesquelles on ne s'entendait pas, et qui ont attribué ce singulier moyen de communication à des nations de l'Asie, dont l'existence politique, la littérature et la civilisation remontent à plus de quatre mille ans.

Mais en reconnaissant que le but définitif de toutes les langues est de procurer aux hommes les moyens de faire avec certitude l'échange de leurs pensées, il se pourrait que toutes n'eussent pas au même degré cette propriété d'exciter dans l'esprit d'autrui ce que le nôtre conçoit, et qu'il y eût des différences essentielles relativement à la clarté, à la précision et à la vivacité des impressions qu'elles produisent chez les peuples qui les parlent.

A ce sujet, M. de Humboldt fait remarquer que ce sont deux choses tout-à-fait différentes que les mots et les

signes des rapports grammaticaux. Les premiers forment le fonds de la langue; les autres ne sont que des copules (Verknüpfungen); mais le discours se compose des uns et des autres. Les signes des rapports grammaticanx peuvent être sous-entendus; mais pour que le développement des idées se fasse avec précision et promptitude, il faut que l'esprit puisse être dispensé de cette opération qui consiste à suppléer ce qui est sous-entendu. Il faut donc que les rapports grammaticaux soient aussi bien exprimés que les mots mêmes. Telle est la conséquence tirée par M. de Humboldt, et il est impossible d'en contester la justesse.

L'auteur va plus loin: suivant lui, représenter par des sons chacune des opérations de l'esprit, telle est la tendance grammaticale des langues. Il lui paraît impossible d'exprimer nettement les rapports des idées par la position relative des mots, ou même par des termes significatifs, détournés, pour cet usage, de leur emploi habituel. Il ne reste donc, pour satisfaire pleinement au besoin le plus impérieux de l'intelligence, que la *modification* des mots exprimant des choses, et c'est là la notion la plus juste de ce que l'on appelle *forme grammaticale*. On peut toutefois y joindre encore l'usage des mots qui ne désignent communément aucun objet particulier, mais qui servent uniquement à indiquer les rapports. C'est ce qu'en une autre circonstance [1] nous avons nommé *particules*.

M. de Humboldt fortifie, par de savantes et ingénieuses considérations, les principes qu'il vient d'établir. Dans son opinion, le développement des idées ne peut faire

[1] *Élémens de la Grammaire chinoise*, p. 35.

des progrès réels que là où l'esprit aime à s'occuper de la production même de la pensée, ce qui dépend toujours jusqu'à un certain point de la forme que cette pensée peut revêtir. En d'autres termes, l'étude de la grammaire philosophique, de la dialectique et de la rhétorique, tire le plus grand avantage de ces formes régulières et symétriques, sous lesquelles apparaissent les conceptions de l'intelligence. L'intérêt que ces formes méritent d'inspirer, ne saurait naître dans une langue où elles n'existeraient pas; ou s'il était une fois excité, on ne se contenterait plus d'une langue incapable de le satisfaire, et le premier soin dont on s'occuperait, serait de réformer une pareille langue et de suppléer à son insuffisance.

« Quelle distance immense, s'écrie M. de Humboldt, n'y a-t-il pas d'un idiome aussi peu favorisé, à cette langue grecque, la plus parfaite de celles qui nous sont connues, où l'ensemble produit par la construction des périodes et la disposition des formes grammaticales, vient renforcer l'effet naturel des pensées, et charmer par la symétrie et l'excellence du rhythme! » Il s'en faut de beaucoup que ce charme soit dans la langue un jeu frivole, inventé pour satisfaire l'imagination. La précision de la pensée gagne à cette correspondance exacte entre les rapports logiques et les rapports grammaticaux; l'esprit est plus fortement appelé à l'exercice de la faculté de penser; la juste énonciation des idées, la délicatesse des langues, l'élégance et la politesse des écrivains sont les heureux fruits qui naissent sous cette influence.

Exprimer les rapports grammaticaux par la seule position des mots significatifs appliqués temporairement à

cet usage, c'est, suivant M. de Humboldt, employer le mode le plus imparfait et le moins satisfaisant. Ici, il s'éleverait une question grave; car l'une des langues les plus abondantes de l'Asie, celle dont la littérature est la plus riche et la plus savante, n'a, selon les découvertes les plus récentes, d'autres ressources que celles dont parle ici M. de Humboldt, et par lesquelles on ne saurait douter qu'il n'ait voulu la désigner. « La position des mots, dit-il, n'admet que très-peu de variation, et ne peut conséquemment exprimer qu'un petit nombre de rapports, du moins si l'on veut éviter toute amphibologie. » Il est cependant utile de remarquer qu'il n'est pas de langue au monde qui en soit réduite, comme moyen de marquer les rapports, à faire usage de la position relative des mots, et que le chinois lui-même emploie un assez grand nombre de ces termes accessoires ou copulatifs qui permettent de multiplier les combinaisons. Il faut avouer aussi que certains rapports que l'esprit peut concevoir de différentes manières ne perdent rien à être exprimés par un mode commun, tel que la position, lequel laisse celui qui écoute ou qui lit en pleine liberté de suppléer ce qui lui plaît. Le vague du signe n'est, dans ce cas, qu'un degré d'exactitude de plus dans l'expression de la pensée. La preuve en est évidente, dans les idiomes les plus savans, où une même forme grammaticale répond pour l'ordinaire à des rapports très-variés, comme le génitif des Latins qui représente sans ambiguïté le rapport du tout à la partie, de la partie au tout, du sujet à l'attribut, de l'attribut au sujet, de la cause à l'effet, de l'effet à la cause, etc. C'est plutôt un

avantage qu'un inconvénient, de pouvoir se passer de *forme*, en pareil cas; et l'allemand ou l'anglais qui, dans les mots composés, procèdent précisément à la manière du chinois, perdraient sans doute beaucoup à se voir assujettis à des modifications plus variées, plus précises, plus rigoureuses, et par cela même, moins libres, moins rapides et moins énergiques.

Le second rang, dans le système de M. de Humboldt, appartient aux langues dans lesquelles une partie des inconvéniens énoncés ci-dessus a disparu, où la position des mots est invariable, et où les rapports sont marqués par des noms d'objets ou de chose, qui ont perdu peu à peu leur signification primitive. Un troisième degré, peu éloigné du précédent, est celui où les termes grammaticaux s'attachent au thême des mots par une sorte d'aggrégation (agglutination), dont toutes les parties sont encore visibles et reconnaissables. Il semble que la différence de ces deux modes, soit entr'eux, soit avec le mode qu'on regarde en général comme le plus parfait, soit plus apparente que réelle, et qu'on soit, pour ainsi dire, maître de la rendre sensible ou de la faire disparaître par la manière dont on écrira les mots. Ainsi, comme j'ai eu occasion de le dire ailleurs [1], *jintchi* en chinois, *niyalmaï* en mandchou, *fitono* en japonais, sont des termes aussi simples, quant au sens logique, et marquent tout aussi nettement l'idée d'*homme* soumise au rapport d'appartenance, que les termes complexes *homin-is*, ανθρωπ-ου.

[1] *Considérations sur la nature monosyllabique, attribuée communément à la langue chinoise*, Mercure *de mars* 1814.

Le quatrième et dernier degré, le plus parfait, suivant M. de Humboldt, est celui où l'expression grammaticale s'opère de la manière la plus convenable, c'est-à-dire par des formes grammaticales proprement dites ou des inflexions variées du même mot, selon ses différens rapports logiques, et aussi par des mots purement grammaticaux, débarrassés de toute autre signification accessoire. C'est l'accent qui, dans ce cas, vient constituer l'unité du mot, en rattachant à la partie du composé qu'il affecte, les divers accessoires dont il doit être pourvu.

Si la langue, comme expression de la pensée, doit, par sa structure, représenter l'acte même qui la produit; si l'une doit, pour ainsi dire, marcher avec l'autre, il faut que des signes particuliers rendent tout ce qui est nécessaire à l'esprit pour passer d'un élément à un autre sans laisser de lacune. Telle est, sur ce point intéressant de la philosophie du langage, la doctrine de M. de Humboldt. Or, suivant lui, toutes ces conditions ne se trouvent remplies que dans les idiomes où se voient de véritables formes grammaticales, où l'on distingue avec facilité la chose et l'accessoire, l'objet et le rapport. Dans celles où les élémens sont encore séparés les uns des autres, au lieu d'être fondus ensemble par l'inflexion et distingués par l'accent, dans celles-là, l'esprit croit toujours rencontrer des lacunes, et se fatigue à les remplir. Dans ces efforts, c'est une foule embarrassante de termes incertains, au lieu d'un petit nombre de formes bien arrêtées, qui viennent entraver sa marche et nuire à la promptitude et à la précision de ses opérations.

Nous n'avons peut-être tracé qu'un résumé bien in-

suffisant du système de M. de Humboldt, et bien certainement, en transportant ses idées dans une autre langue, nous n'avons pu donner qu'une idée imparfaite de la profondeur et de la finesse des réflexions de l'auteur, de l'élégance et de la justesse de ses déductions. On pourra toutefois, d'après ce rapide extrait, pressentir l'intérêt qui s'attache à de semblables recherches, et reconnaître toute l'importance de ces rapprochemens philosophiques qu'on peut établir entre les grammaires des différens peuples, rapprochemens que le commun des philologues trouve plus commode de négliger, pour se livrer exclusivement à des comparaisons de mots purement matérielles, et le plus souvent stériles. On doit désirer que M. de Humboldt continue ses doctes et utiles travaux. Un esprit aussi élevé ne saurait manquer de tirer parti de la connaissance qu'il a acquise des idiomes savans de l'Asie, et du samskrit en particulier. Le chinois paraît avoir aussi fixé son attention, et nous oserions dire qu'il la mérite. Une langue dont le système grammatical est si éloigné de celui des autres langues, ne saurait sans inconvénient être négligée dans des considérations générales; elle semble propre à agrandir, si l'on ose ainsi parler, le champ de la grammaire générale. En l'étudiant dans les bons auteurs qui s'en sont servis, M. de Humboldt trouvera matière à de nouvelles méditations, que les livres élémentaires ne sauraient lui suggérer, car la pratique est, en pareil cas, un guide bien plus sûr que la théorie. Quelqu'idée qu'on se fasse du *kou-wen* d'après une analyse, peut-être imparfaite et appliquée à un très-petit nombre de phrases, quelqu'opinion que l'on se forme de la lit-

térature ancienne des Chinois, d'après des échantillons peut-être mal choisis, il restera toujours à résoudre ce problème, digne d'occuper les loisirs d'un métaphysicien : dans une langue dépourvue de formes grammaticales, où tous les mots, sans exception, peuvent tour à tour jouer le rôle qu'on assigne ailleurs aux noms, aux adjectifs, aux verbes, aux adverbes, et même aux particules, trouver des règles claires, constantes et positives, pour arriver toujours à l'expression nette et précise de la pensée avec toutes les modifications dont elle est susceptible. Voilà, dans sa généralité, le phénomène que présente la grammaire chinoise, et il faut ajouter que la langue où on l'observe, a servi à exposer, d'une manière aussi lucide que le grec, les doctrines platoniciennes et les subtilités de la métaphysique des Brahmanes.

Le morceau très-étendu que M. de Humboldt a fourni à la *Bibliothèque indienne* de M. G. de Schlegel, et qui est inséré dans deux cahiers successifs de cet excellent recueil, a pour objet de fixer la valeur des deux formes verbales employées dans la langue samskrite (*twâ* et *ya*), et dont l'usage a été jusqu'ici très-imparfaitement énoncé dans les meilleures grammaires. La marche qu'a suivie l'auteur pour le déterminer est aussi sûre que judicieuse. Assez de grammairiens, en Europe, ont reporté dans les idiomes orientaux les idées et les dénominations auxquelles ils se sont accoutumés, en étudiant ceux de l'Occident, au risque d'en faire les applications les plus erronées. Pour éviter cet inconvénient, M. de Humboldt a commencé par rapporter les passages de l'Hitopadesa, du *Nalus* et du Râmayâna où se trouvent les formes

qu'il a voulu étudier. Il a classé ces passages ; et, privé des secours qu'auraient pu lui offrir les grammairiens hindous, il a cherché à en tirer, par induction, la valeur de ces deux terminaisons. Il examine si elles doivent être considérées comme des *participes* construits avec le sujet de la proposition principale, ou comme des *gérondifs*, attachés au verbe de cette même proposition, et il se livre à cette occasion à des recherches très-approfondies sur la nature et les usages des participes et des gérondifs. Dans plusieurs endroits où les textes, cités d'après des imprimés fautifs, exigeaient quelques rectifications, M. de Schlegel a ajouté des notes où l'on reconnaît son érudition et sa sagacité accoutumées. Nous ne pouvons en dire davantage sur un travail dont le sujet est encore étranger à nos études, et nous exprimerons seulement le regret que les critiques familiarisés avec ces matières, trouvent si rarement le tems d'entretenir leurs lecteurs des bons ouvrages relatifs au samskrit, qui paraissent en Allemagne, dans les Indes ou en Angleterre.

SUR L'*ASIE POLYGLOTTE*

DE M. KLAPROTH.

Leibnitz est le premier qui ait senti tout le parti qu'on pouvait tirer de la comparaison des langues, pour la connaissance de l'origine des nations. Les recherches de ce genre qu'on avait faites avant lui, ou dirigées sur des objets trop restreints, ou entreprises dans l'intérêt d'un système, n'avaient amené que des résultats partiels ou peu décisifs. Mais depuis que l'attention des savans a été appelée sur ce genre de rapprochemens, on peut dire qu'il a contribué plus que tout autre à fixer les idées sur la descendance des peuples, la diffusion des diverses familles en Europe et en Asie, et leurs rapports de consanguinité. C'est par ce moyen qu'on s'est assuré, avec le degré de certitude désirable en ces matières, du mélange des races qui se sont fondues ensemble pour former la plupart des nations modernes; c'est encore par le même procédé qu'on a reconnu la communauté d'origine de tribus maintenant séparées par de prodigieuses distances; c'est enfin par la réunion d'un grand nombre de travaux spéciaux en ce genre, qu'on est parvenu à tracer un tableau généalogique presque complet des familles qui ont peuplé la plus grande partie de l'ancien continent.

Dans cette branche toute nouvelle de la science éty-

mologique, comme dans toutes les autres parties de nos études positives, les faits doivent obtenir la préférence sur les théories, quoique, par un effet assez ordinaire de la précipitation humaine, les théories, comme ailleurs, y aient trop souvent devancé la connaissance des faits. Plusieurs fois déjà on s'est hâté de proposer, sans preuves suffisantes, des distributions nouvelles des races, et bien des gens se sont mêlés de classer les langues sans les avoir apprises. Les faits, dans ce genre de travaux, sont les grammaires, les dictionnaires, les vocabulaires, et le nombre s'en est considérablement multiplié depuis plusieurs années. Mais il est assez rare qu'on apporte dans ces collections de mots tout le soin et toute l'exactitude nécessaires; la plus considérable que l'on possède, laisse surtout beaucoup à désirer. Pallas, qui l'a publiée, avait entrepris ce travail *invitâ Minervâ*, et seulement pour satisfaire au désir pressant que lui témoignait l'impératrice Catherine, de voir mettre en œuvre les matériaux nombreux qui avaient été recueillis dans toutes les parties de la Russie. C'est pourtant d'après le *Vocabulaire comparatif* qu'on a pu se former des idées précises des langues usitées chez les tribus barbares des parties orientales et septentrionales de l'Asie; entre autres inconvéniens qui pouvaient arrêter les personnes curieuses de consulter cet ouvrage, on doit compter surtout l'usage des caractères russes, employés à l'expression des mots étrangers, lequel laisse toujours beaucoup d'incertitude sur l'articulation des sons.

M. Klaproth qui, par la connaissance qu'il avait acquise des principaux idiomes savans de l'Asie, était en

état de consulter avec fruit tout ce que ces idiomes ont produit de dictionnaires et de renseignemens philologiques de toute espèce, avait eu aussi plus de facilités qu'un autre pour recueillir les vocabulaires des peuplades sauvages qu'il a visitées; il s'est occupé de ce soin pendant ses voyages en Sibirie et dans les pays voisins du Caucase. Il a de plus mis à contribution d'autres matériaux plus anciens qui avaient été rassemblés avant lui par les savans allemands qui, les premiers, ont entrepris des courses scientifiques dans les provinces orientales de l'empire russe. De cette manière ses recherches personnelles, jointes à celles de ces devanciers, ont pu s'étendre à la presque totalité des langues asiatiques : aussi le livre qui offre le résultat de la comparaison qu'il en a faite, peut-il passer pour un dictionnaire polyglotte plus complet et plus exact qu'aucun des ouvrages du même genre qui ont été publiés. Ce n'est pas là, comme on le verra bientôt, le seul avantage qui distingue l'*Asia polyglotta* [1].

Nous laisserons de côté en ce moment, pour y revenir avant de terminer notre extrait, trois morceaux dont le sujet ne se rattache qu'indirectement à celui de l'ouvrage, et qui sont placés avant et après le corps même du livre. Nous devons nous attacher d'abord à donner une idée précise de ce dernier, dont le titre particulier explique mieux que celui du frontispice l'objet que l'auteur s'est

[1] *Asia Polyglotta*, von Julius Klaproth. Paris, A. Schubart, 1823, 1 vol. in-4° de xvj, 384 et 22 pages avec un atlas (Sprachatlas), in-folio.

proposé : *Die Vœlker Asiens nach den Sprachen geordnet*, les peuples de l'Asie rangés d'après leurs langues.

A la suite de sa préface, M. Klaproth a donné quelques mots d'explication sur l'orthographe dont il a fait usage dans ce volume pour représenter les mots asiatiques. Comme on l'a déjà dit, Pallas avait adopté pour cet objet l'alphabet russe, trop peu connu en Europe, et par cette raison peu approprié à un pareil usage. Les voyageurs allemands, français ou anglais qui ont rapporté des vocabulaires, ont presque tous employé l'orthographe de leur nation. M. Klaproth n'a pas autant sacrifié qu'eux à la prévention nationale, par laquelle chacun est naturellement dirigé dans ces sortes de préférences. En tirant parti de tout ce qui lui a paru convenable dans le système de l'orthographe allemande, il n'a pas laissé d'en reconnaître les imperfections, et il a cherché à y suppléer par des signes tirés de l'alphabet des autres langues, du grec, par exemple, et surtout du russe, et aussi, quoique plus rarement, par quelques signes de convention aisés à distinguer. Il résulte de ces divers emprunts un alphabet de quarante-deux lettres, dont sept seulement peuvent embarrasser le lecteur et l'obliger de recourir au tableau explicatif. C'est une solution approximative du fameux problème qui a si longtems occupé M. de Volney, et l'on peut dire qu'il serait bien peu avantageux d'en trouver une solution plus rigoureuse.

Avant d'entrer dans le détail des divers idiomes qu'il

entreprend de comparer, M. Klaproth énonce deux idées générales trop importantes pour que nous les passions sous silence, et dont les conséquences sont en même tems trop étendues et trop multipliées, pour que nous entreprenions de les soumettre à une discussion dans laquelle l'auteur lui-même n'a pas jugé à propos d'entrer. L'une de ces idées particulières à M. Klaproth, est que les différences qu'on peut observer dans le système grammatical de deux langues, ne prouvent rien contre les analogies qui s'observent entre les racines des mots qui les composent ; en d'autres termes, que la comparaison des grammaires ne saurait mener à des résultats aussi certains que celle des vocabulaires. L'auteur cite comme exemples le persan, l'allemand et l'anglais, trois dialectes dont on ne contestera pas la communauté d'origine, et dont cependant la grammaire offre, dit-il, les différences les plus notables. Il annonce en conséquence que son intention n'est point du tout d'entrer dans le détail de ces comparaisons grammaticales, qui, suivant lui, sont d'un grand intérêt, pour conduire l'observateur à une connaissance exacte des opérations de l'esprit humain, mais ne servent que peu ou point du tout, quand il s'agit de fixer les analogies ou les différences des dialectes. « La comparaison des vocabulaires, ajoute l'au-
» teur, agit d'une manière chimique ou analytique,
» sans s'arrêter aux formes. » Cette déclaration était bonne à rappeler pour qu'on ne cherchât pas dans le livre de M. Klaproth autre chose que ce qu'il a voulu y mettre. Elle montre aussi en quoi ce livre diffère essentiellement d'un autre ouvrage publié il y a quelques an-

nées, où plusieurs sujets analogues ont été envisagés sous des points de vue absolument opposés [1].

L'autre idée dont nous avons parlé, et qui, dans ces derniers tems du moins, semble aussi n'appartenir qu'à l'auteur dont nous examinons l'ouvrage, c'est qu'il existe dans toutes les langues deux sortes d'analogie, l'une générale, ou pour mieux dire universelle, l'autre particulière à certains dialectes dont elle atteste les rapports d'origine. M. Klaproth nomme la première *antédiluvienne;* il pense qu'elle est jusqu'ici inexplicable, mais il ne l'en croit pas moins réelle, et il cite, en preuve de cette assertion, un certain nombre de mots qui se ressemblent, dans des idiomes entre lesquels il serait presque absurde de chercher de véritables et réelles analogies. Le soleil, par exemple, est nommé *choun* en mandchou et *Sonne* en allemand; une montagne, ὄρος en grec, *ouro* en tongouse; une racine, *pen*, en chinois, en samskrit, en samoyède et en pehlevi; la tête, *pa*, chez les Finnois et dans les îles Kouriles. Il y a ainsi un certain nombre de mots qui sont communs à des langues séparées par des distances immenses, à la langue des Mengkasars de Célèbes, et à celle des Korièkes, ou des habitans des bords de l'Eniséi, au français et au mandchou, au chinois et au grec. M. Klaproth a réuni un certain nombre de singularités du même genre dans une petite feuille qu'il a fait imprimer séparément sous le titre de *Hic et ubique*, ou *Vestiges de la langue primitive*, *recueillis dans le Chinois* [2], et nous croyons qu'il ne se-

[1] Voyez le Discours préliminaire des *Recherches sur les langues tartares*.

[2] Cette feuille a été reproduite dans l'*Asiatic Journal*, numéro de mai

rait pas difficile d'enrichir encore cette liste; mais en entreprenant d'y ajouter, il faudrait se défier des analogies trompeuses ou imparfaites, de celles qu'il est naturel d'attribuer au hasard, ou qui ne portent que sur quelques lettres d'un même mot, ou sur des monosyllabes dont les combinaisons plus bornées doivent se reproduire plus aisément. Il faut encore, pour rentrer exactement dans l'idée de M. Klaproth, défalquer du catalogue des expressions qu'une langue primitive peut avoir léguées aux autres, celles que des événemens naturels, quoique peu communs, ont transportées à de grandes distances de leur pays natal, les termes que des invasions, des émigrations, des pélerinages, des missions, ont portés d'un bout à l'autre de l'ancien continent. Des mots chinois dans le turc et dans le gothique, des mots samskrits dans le celte et l'islandais, des mots malais à l'île de Pâques et à Madagascar, n'étonnent plus depuis qu'on a creusé dans les antiquités indiennes, consulté les historiens chinois, et exploré l'Océan Pacifique. Si l'on songe que beaucoup de souvenirs sont effacés, beaucoup de révolutions oubliées, beaucoup de rapports entre les peuples anciens, perdus de vue; si l'on songe enfin qu'une connaissance plus approfondie de certains idiomes nous ferait peut-être découvrir des signes de consanguinité nombreux, généraux, incontestables, là où nous ne pouvons encore apercevoir que quelques traits d'analogie fugitifs, incertains et partiels, on demeurera

1823. M. Louis de l'Or a présenté des vues toutes semblables dans sa *Seconde Lettre à la Société Asiatique de Paris*, p. 23 et suivantes.

convaincu qne cette idée émise autrefois par Grotius[1], mais à laquelle les connaissances philologiques de M. Klaproth, qui l'adopte, donnent une force nouvelle, pourrait égarer des critiques moins exercés, et fournir, contre son intention, un nouvel appui à d'anciens systèmes maintenant appréciés à leur juste valeur.

Par ces réflexions, que nous aimons à soumettre au jugement de M. Klaproth lui-même, nous n'entendons pas infirmer l'opinion qui en a été l'occasion, et que ce savant n'a sans doute embrassée qu'après un mûr examen. Nous avouons même qu'à la tête de l'ouvrage où on la trouve exposée, elle peut avoir une utilité toute particulière. En voyant ainsi nettement divisés et classés séparément les deux sortes de rapprochemens dont les langues peuvent devenir l'objet, on ne craindra pas que l'auteur démente lui-même la distinction qu'il a établie, et que, prenant mal à propos pour base d'une distribution méthodique ces ressemblances qu'on peut à volonté regarder comme les effets du hasard ou comme les résultats d'une cause occulte, il aille légèrement, et sans motifs suffisans, déclarer réunis par les liens de l'analogie, des idiomes qui n'auraient entr'eux que ces rapports généraux, communs à toutes les langues. On concevra plus de confiance pour la classification d'un auteur qui sait ainsi estimer la valeur des caractères qu'il emploie ; et le soin qu'il prend de restreindre le nombre de ses preuves, augmente la force de celles qu'il met en usage.

La première famille de langues que M. Klaproth ren-

[1] *Nullibi puram exstare, sed reliquias ejus esse in linguis omnibus.*

contre en entrant en Asie, est la plus nombreuse et la plus étendue de toutes celles qui existent actuellement sur la terre. M. Klaproth désigne ces idiomes par la dénomination d'*hindo-germaniques*, mais en avertissant qu'il y comprend les langues des Indiens, des Persans, des Afghans, des Curdes, des Mèdes, des Ossètes, des Arméniens, des Slaves, des Allemands, des Danois, des Suédois, des Normands, des Anglais, des Grecs, des Romains, et de tous les peuples de l'Europe latine. Prise ainsi dans sa plus grande extension, cette famille de langues ne saurait recevoir de dénomination générale tout-à-fait appropriée, ou du moins on est tenu d'avertir qu'en lui en donnant une, on ne prétend pas fixer le point de départ de la race qui s'est ainsi répandue sur toute la partie occidentale de l'ancien continent. M. Klaproth condamne par cette raison le nom de *celtique*, employé, il y a quelques années, par ceux qui avaient entrevu une partie de ce phénomène historique. Le nom de *scythique*, qui a été proposé depuis, aurait pareillement l'inconvénient d'emporter l'idée d'un jugement prématuré sur une question encore obscure. Les mots même employés par M. Klaproth ne seraient pas sans quelques inconvéniens, s'ils n'offraient réunis les noms de deux peuples qui occupent précisément les extrémités de l'espace où se sont répandues les langues dont nous parlons, les Hindous et les Germains.

Les seules langues hindo-germaniques dont l'examen pût entrer dans le plan de l'*Asia polyglotta*, sont le samskrit, considéré comme le plus ancien des dialectes indiens, et le représentant de tous les autres; l'afghan,

ou la langue des aborigènes des hautes montagnes de Caboul et de Candahar, le Paropamisus des anciens; les dialectes anciens et modernes de la Perse, le curde, l'osseti du Caucase, regardé comme l'ancien dialecte médique, et l'arménien. Le défaut de matériaux authentiques est sans doute ce qui a empêché l'auteur d'étendre ses recherches aux diverses langues et dialectes de l'Inde méridionale : il serait intéressant d'examiner jusqu'à quel point le malabar, le telinga, le singalois, et même le bengali et les autres dialectes provinciaux de l'Hindoustan peuvent être regardés comme dérivés du samskrit, et de rechercher les vestiges d'idiomes particuliers que ces langues peuvent contenir.

Les vocabulaires joints à cette division de l'ouvrage ont pour objet de montrer l'analogie, maintenant si bien reconnue, de la langue des Brahmanes avec le slave, l'allemand, le latin, le grec, l'anglais, le français, et de faire voir le peu de fondement de l'opinion de H. Vansittart qui avait regardé les Afghans comme issus de race juive, et de celle de W. Jones qui croyait trouver dans leur langue des *ressemblances manifestes avec le chaldaïque*[1]. Parmi deux cents mots afghans réunis ici, il ne s'en trouve presque aucun qui se rapproche des langues sémitiques, et il est aisé de se convaincre que la masse de la langue appartient à la même famille que le persan, le curde, le zend, etc. Des vocabulaires considérables de chacun de ces derniers idiomes prouvent au contraire l'analogie qu'ils ont entr'eux, en même tems qu'ils éta-

[1] *Recherches asiat.*, trad. franç., tome II, p. 123.

blissent les caractères qui les distinguent. Le vocabulaire zend est emprunté d'Anquetil, mais le vocabulaire curde a été recueilli par M. Klaproth à Tiflis, de la bouche d'un homme nommé *Oannes ben Dawud*, né à Mousch.

L'article consacré aux Alains offre un intérêt particulier. M. Klaproth a tâché d'établir qu'un reste de la nation des Alains s'est conservé jusqu'à nos jours dans le centre du Caucase, au nord de la Géorgie, où il est connu des Européens sous le nom d'Ossètes [1]; mais ce nom semble appartenir plus proprement au pays qu'ils habitent. Ce peuple se désigne lui-même par la dénomination d'*Iron*, et reçoit des Géorgiens celle d'*Ossi*, deux noms qui paraissent, suivant les recherches de M. Saint-Martin [2], avoir désigné, à des époques anciennes, la nation dominatrice en Perse et dans les pays voisins, et qui se sont conservés avec des altérations diverses dans les noms d'*Arie*, *Iran*, *Alains*, d'une part, et, de l'autre, dans ceux des *Ases*, ou *Asi*, *Ossi* ou *Ossètes*, *Yases*, etc. Les chroniques géorgiennes rapportent que très-anciennement les Khazars, c'est-à-dire les habitans des pays situés au nord du Caucase, firent une irruption dans la contrée comprise entre le Kour et l'Araxe, et emmenèrent un grand nombre de prisonniers qu'ils obligèrent de s'établir sur le Terek, territoire actuel des Ossètes. M. Klaproth rapproche cette tradition d'un passage de Diodore de Sicile, suivant lequel les

[1] Cette partie de l'ouvrage de M. Klaproth a été traduite dans les *Nouv. Annales des Voyages*, tome XV, p. 243.

[2] L'aperçu de ces recherches a été publié dans le *Journal Asiatique*, tome I, p. 65.

Scythes auraient conduit une colonie de Mèdes en Sarmatie. Pline [1] fait, des Sarmates habitans des rives du Tanaïs, une race issue des Mèdes, et Ptolémée place à l'embouchure de ce fleuve des *Ossiliens*, dont le nom rappelle celui des *Ossi* ou Ossètes. D'un autre côté, les traditions de ces derniers, d'accord avec les chroniques géorgiennes, nous apprennent qu'en effet les Ossètes s'étaient répandus des hauteurs du Caucase jusqu'au Don, et que ce fut au treizième siècle qu'il furent repoussés par Batou, petit-fils de Tchingkis-khan, dans les montagnes où ils habitent encore aujourd'hui. L'examen du vocabulaire des Ossètes ajoute du poids à ces rapprochemens: on reconnaît dans les mots de leur langue une ressemblance marquée avec le persan, le zend, le curde, indépendamment d'un certain nombre de rapports moins caractérisés avec l'allemand, le slave, et les langues du Nord et de l'Occident. Ces faits établissent l'une des assertions de M. Klaproth, savoir que les Ossètes sont les descendans des Mèdes et des Sarmates, conduits par les Scythes dans le Caucase. Il lui reste à prouver que les mêmes peuples sont aussi les Alains du moyen âge, et c'est ce qu'il fait voir par l'analyse du passage de Constantin Porphyrogénète, où cet auteur, décrivant les contrées situées à l'est du Bosphore Cimmérien et à l'embouchure du Kouban, nomme successivement, et en allant des bords de la mer vers le nord-est, Tamatarkha, le Tmoutarakan des anciennes chroniques russes [2], la Zykhie,

[1] *Plin. ed. Hard.*, l. II, c. 108, tome I, p. 125; Liv. IV, c. 7, p. 306.

[2] L'auteur avertit que le Tmoutarakan des chroniques russes n'était peut-être pas à la même place précisément que le Tamatarkha de Constantin Porphyrogénète et que le *Phamagoria* actuel.

ou le pays des Tcherkesses, nommés *Zychi* par George Interiano [1], la Papagia, ou le pays des Papaghi des chroniques géorgiennes, la Casakhia, le mont Caucase, et au-delà du Caucase, le pays des Alains, dans la position de la région habitée par les Ossètes. Jean du Plan-Carpin [2], Josaphat Barbaro [3], M. Karamsin, d'après les chroniques russes [4], donnent les deux noms d'Alains et d'Asses comme synonymes et appliqués à un même peuple, et tous s'accordent avec les géographes orientaux à placer *la porte des Alains*, le *Bab-Allan*, ou *Allan-kapy* dans le pays des Ossètes, par conséquent au défilé de Dariel, par où passe le fleuve Terek, et non pas, comme on l'a cru quelquefois, dans le Daghistan, au défilé de Derbend. Ce point d'histoire paraît donc suffisamment éclairci, et il restera démontré que les Ossètes sont l'un des débris de la nation des Alains; ce qui n'empêche pas de penser que ce nom s'est appliqué, à certaines époques, à une réunion de nations dont les langues et l'origine pouvaient différer considérablement.

L'arménien est le dernier idiome que M. Klaproth comprenne dans la famille des langues hindo-germaniques, et l'auteur prouve, par un grand nombre de rapprochemens, l'inexactitude de cette assertion d'Adelung [5] que l'arménien n'a aucun rapport avec les autres langues, même dans les mots de première nécessité, et dans les noms des nombres.

[1] Dans *Ramusio*, tome II, p. 196.

[2] Cap. VII, p. 377, dans Bergeron, *Relation des Voyages en Tartarie*.

[3] Dans *Ramusio*, tome II, p. 29.

[4] *Histoire de Russie*, tome IV, p. 119.

[5] *Mithridate*, tome I, p. 421.

La famille des langues qu'on appelle communément *sémitiques*, n'a fourni à M. Klaproth la matière d'aucune observation particulière. Il n'a pas cru nécessaire de soumettre à un nouvel examen ces langues qui, depuis trois siècles, avaient été pour les savans de l'Europe l'objet d'une attention un peu trop exclusive. Il leur a laissé la dénomination qu'on a coutume de leur donner, parce que, dit-il, un nom qui ne signifie rien ne donne du moins aucune idée fausse. On approuvera sans doute le parti qu'il a pris, même en ne partageant pas entièrement l'opinion qui le lui a dicté. Le nom de langues sémitiques exprime quelque chose aux yeux de ceux qui attribuent au dixième chapitre de la Genèse, je ne dirai pas même une autorité irréfragable et supérieure aux témoignages humains, mais seulement celle qu'on ne saurait refuser à un tableau des rapports et des différences des anciens peuples, respectable par son antiquité, et par l'exactitude singulière des renseignemens qu'il renferme.

M. Klaproth fait deux classes séparées des langues de la Géorgie, de la Mingrelie, des Souanis et des Lazes, et de celles du Caucase; sous cette dernière dénomination, l'auteur comprend les quatre dialectes des Lesghis, des Mitsdjeghis, des Tcherkesses et des Avares. La famille des langues géorgiennes offre bien quelques analogies avec celle des langues hindo-germaniques et avec d'autres idiomes, surtout avec ceux des pays septentrionaux, mais elle n'en forme pas moins une branche tout-à-fait distincte, aussi bien sous le rapport de ses racines que sous le rapport de sa grammaire. Quant aux dialectes

caucasiens, ils ont entr'eux de grandes différences, et ils s'éloignent davantage encore des autres familles de langues. Toutefois on y reconnaît, par un examen plus approfondi, une sorte de parenté avec certains idiomes septentrionaux, tels que le finnois et le samoyède; et la comparaison que M. Klaproth fait de ces vocabulaires met cette parenté dans tout son jour. Ce n'est assurément pas le hasard qui fait qu'une *maison* se dit *ounneh* en circassien, et *houone* en finnois, et *younni* dans le wogoul de Tcherdim, à trois cents lieues du Caucase; du *cuir*, *khoutcha*, dans le dialecte lesghi du district d'Andi, et *koutchik* en permien; du *miel*, *mod* dans le dialecte caucasien des Ingousch, et *med* en slave; ces ressemblances sont en très-grand nombre, et elles constituent, comme le dit l'auteur, un fait très-remarquable, puisqu'elles rapprochent, quant à leur origine, des tribus maintenant séparées par des distances considérables.

Un phénomène tout semblable s'observe à l'égard de la famille des langues samoyèdes, et c'est peut-être un des résultats les plus curieux de *l'Asia polyglotta*, parce que le fait sur lequel il est fondé est un des plus nouveaux et des mieux démontrés. Le nom de *samoyède* est ordinairement réservé aux peuplades barbares qui vivent dans la partie la plus septentrionale de la Sibirie, le long des rivages de la mer Glaciale, aux embouchures de l'Ob et de l'Eniseï. Mais l'examen des langues fait voir que des nations de la même race soumises à l'empire chinois, habitent encore aujourd'hui dans le centre de l'Asie, au milieu du petit Altaï, et de ces montagnes qu'on désigne en Europe par le nom de montagnes de neige de Sayan.

M. Klaproth est disposé à croire que c'est là le pays primitif de cette race, qui a dû s'avancer vers le nord, en suivant les rives de l'Eniseï, jusqu'aux régions glaciales où nous la voyons de nos jours plus répandue. Les Samoyèdes les plus méridionaux sont nommés *Soyot* ou *Ouriyangkhaï*. M. Klaproth fait connaître l'époque où ces peuples, soumis d'abord aux Djoungars, ont passé sous la domination chinoise. J'ajouterai à cet exposé que ces peuples sont sans doute les mêmes que les Ouriyangkit اوريانكقت d'Abulghazi [1] qui étaient voisins des Kirkis, et qui se soumirent en même tems qu'eux à Tchingkiskhan. L'autre tribu du même nom, mais fort différente de celle-ci, dont l'auteur turc fait mention, habitait à l'ouest du fleuve Liao, et devait appartenir à la race tongouse. Ce sont les *Wo-liang-haï* de la géographie des Ming [2] et dont le nom était devenu une sorte de nom générique de tout le pays compris entre la mer Orientale, le territoire de Khaï-phing à l'ouest, et la mer Glaciale.

M. Klaproth a réuni sous le nom de *branche éniséenne* plusieurs peuples qui vivent sur les rives du fleuve Eniseï, entre Abakan et Mangaseya, et qui ont au nord et au midi des peuples de race samoyède. Cinq dialectes principaux appartiennent à cette famille. Ces dialectes ne sont pas seulement distingués de toutes les autres langues des mêmes contrées; ils ont aussi entr'eux de graudes différences, particulièrement celui des

[1] Ce mot a été lu اورمانكقت, et trauscrit *Ur-mankatt* dans la traduction d'Abulghazi (*Histoire généalog.*, p. 102.) Voyez *Rech. sur les langues tartares*, tome I, p. 240.

[2] *Kouang-iu-ki*, l. XXIV, p. 14.

Arin qui a tout-à-fait cessé d'être en usage, depuis qu'on en a recueilli le vocabulaire. Quelques mots turcs ou mongols qu'on y rencontre çà et là sont tout ce que l'auteur nous fait remarquer d'analogue aux autres idiomes asiatiques dans un quintuple vocabulaire très-étendu qu'il a recueilli, et qui sert de base et de preuve à la distinction qu'il a établie le premier entre les Éniséyens et les autres barbares de la Sibirie.

Les nations finnoises, famille très-étendue et très-nombreuse, occupent la partie orientale du nord de l'Europe, et la partie occidentale du nord de l'Asie. A raison même de son étendue, elle a subi divers mélanges, à l'ouest avec les peuples germaniques, à l'est avec les Turcs. M. Klaproth s'arrête peu sur les Finnois européens; il se contente de remarquer que ceux de la Finnlande, de la Carelie, de l'Esthonie et d'Olonetz ont été désignés par les Russes sous le nom de Tchoudes, nom qui a été étendu, dans des tems postérieurs, à des peuples septentrionaux ou orientaux, dont on trouvait des monumens ou d'autres vestiges dans la Sibirie méridionale, et qui a été l'un de ceux qu'on a successivement donnés à je ne sais quel peuple primitif et mystérieux qu'on supposait avoir vécu autrefois dans le centre de la Tartarie.

Un titre plus réel que la race finnoise offre à l'attention des savans, c'est d'avoir donné naissance à ces émigrations de Huns, d'Avares, de Khazars, qui, dans le moyen âge, ont successivement ravagé les contrées orientales de l'Europe. Mais, dans l'état actuel, les seules nations de cette famille dont on puisse étudier les langues en Asie, sont les Permiens, divisés en Wotiaks, Zyriens

et Permiens proprement dits, et les Finnois de l'Ougorie, pères des Hongrois d'aujourd'hui. M. Klaproth est le premier qui ait tracé nettement [1] la différence qui existe entre les Ougors des auteurs byzantins appartenant à la race finnoise, et les Ouïgours, peuplade turque du centre de l'Asie. C'est à la première de ces deux familles, c'est-à-dire aux Finnois de l'Ougorie que se rapportent les Wogouls et les As-yakh, communément nommés *Ostiaks*, et dont le nom, sous cette forme corrompue, a été appliqué à tant de tribus d'origine diverse dans la Tartarie septentrionale.

Après avoir suivi M. Klaproth au travers des régions stériles de la Sibirie, nous arrivons avec lui à cette partie de son travail qui a pour sujet des nations moins sauvages, des idiomes un peu plus perfectionnés et des souvenirs moins confus. Ses considérations, appliquées à des langues fixées par l'écriture, et appuyées sur des recherches antérieures, acquièrent ici un intérêt plus vif et un plus haut degré de précision. L'histoire commence à être pour quelque chose dans les discussions de l'auteur, et les résultats de l'examen des vocabulaires sont soumis à ce contrôle si nécessaire, qui s'opère en les comparant avec les faits historiquement connus. Que doit-on entendre par le mot de Tatars? Telle est la question que l'auteur se fait en commençant; et c'est par une dissertation remplie de renseignemens précieux qu'il y répond.

M. Klaproth se plaint de la confusion qui s'est intro-

[1] *Reise in den Kaukasus*, tome II, p. 491.

duite dans l'histoire de la haute Asie, par l'usage du nom de *Tatars*, employé tantôt dans son véritable sens, par les auteurs du moyen âge, pour désigner les peuples qui formaient le fonds primitif des armées des généraux de Tchingkis-khan, tantôt dans un sens plus étendu, pour réunir sous une appellation commune toutes les tribus d'origine diverse que les conquêtes des véritables Tatars avaient réunies sous une même domination, et dont les débris se retrouvent d'une extrémité à l'autre de l'Asie : il regrette aussi que le terme corrompu de *Tartare* ait remplacé le nom exact, *Tatar*. Il adopte l'opinion que nous avons émise [1] sur l'origine de cette altération, produite, selon toute apparence, par le rapport du nom de *Tatar* avec celui du *Tartare*, et cite l'un des passages des historiens du tems, que nous avions invoqués à l'appui de cette assertion [2]. Cette forme altérée, introduite par un jeu de mots, maintenue long-tems par ignorance, a paru dans ces derniers tems préférable à quelques personnes [3], non pas, comme le dit en plaisantant M. Klaproth, parce que le siècle de Louis XIV a écrit ainsi, ce qui serait une considération assez faible, mais parce qu'en conservant à la nation des Tatars son nom avec l'orthographe exacte, on peut continuer de donner le nom de *Tartares* aux habitans de la *Tartarie*, en prévenant cette confusion même dont se plaint l'auteur. Un écrivain qu'on n'accusera pas de céder trop volontiers à

[1] *Mém. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, tome VI, p. 408.

[2] *Quos vocamus* Tartaros, *ad suas* tartareas *sedes unde exierunt retrudemus*, etc. Math. Paris, ed. Londin., 1571, p. 747.—Tartari, *imò*, Tartarei : *Epist. Frider. imperat. ad reg. Edward.*

[3] Voyez *Recherches sur les langues tartares*, tome I, p. 3.

l'autorité du siècle de Louis XIV, M. Marsden [1], a pris le même parti pour éviter, dit-il, un certain vernis de pédanterie dont on n'est pas exempt lorsqu'on se pique d'une exactitude hors de saison, en employant une expression recherchée dans des occasions communes. Enfin, un troisième auteur dont M. Klaproth récusera moins encore l'autorité, M. A. L. Léontieff [2], trouve aussi *que chaque chose doit avoir son nom*, et que *trop d'exactitude n'est quelquefois propre qu'à engendrer des méprises*. En conséquence, il est d'avis de conserver les deux formes du nom dont il s'agit, en en réglant l'emploi de manière à faire éviter les malentendus auxquels on est exposé en se servant exclusivement de l'une ou de l'autre.

L'article consacré aux Mongols et aux Turcs contient l'examen de plusieurs questions intéressantes. L'auteur se range à l'opinion [3] qui fait des Tartares une nation mongole, et des *Mo-ho* une branche de la même famille, celle dont, suivant toute apparence, les Mongols de Tchingkis-khan avaient hérité leur nom. Il s'attache, avec un soin particulier, à classer les différentes branches de la grande famille des Turcs, et à en séparer les tribus qui y ont été rangées mal à propos, comme les habitans primitifs des contrées connues sous la dénomination vulgaire de grande et de petite Boukharie; il démontre la connexion des Boukhares avec la race persane [4]; entr'autres

[1] Marco-Polo, *Introduction*, p. xlix.

[2] *Lettres sur la littérature mandchou*. Paris, 1815, p. 49.

[3] *Recherches sur les langues tartares*, tome I, p. 240.

[4] Cette partie des recherches de M. Klaproth est déjà connue par une traduction française, insérée dans le *Journal asiatique*, tome II, p. 154. On peut voir ce qui avait été dit sur le même sujet par Jenkinson.

preuves de cette identité, il rapporte un vocabulaire persan, recueilli par les Chinois dans les villes de Kamul et de Tourfan, lequel fait partie de la précieuse collection de vocabulaires envoyés de Péking par le P. Amiot, et conservés à la Bibliothèque du Roi [1]. Les seuls termes étrangers à la langue persane que l'on rencontre dans ce vocabulaire, qui est très-considérable, se réduisent à quelques expressions arabes, évidemment introduites par le musulmanisme, et à un plus petit nombre de mots turcs, dont l'adoption est encore plus facile à expliquer.

Les observations de M. Schmidt de Pétersbourg, sur l'histoire ancienne des Mongols, ont exigé, de la part de M. Klaproth, quelques explications et des recherches nouvelles qui jettent du jour sur quelques points restés obscurs jusqu'ici [2]. L'un des plus curieux est celui de la discussion qui s'est élevée sur les noms de *Bida*, et de *Mongol*. M. Schmidt pense que le premier de ces noms avait été porté par les sujets de Tchingkis, jusqu'au moment (en 1202) où ce conquérant leur donna l'autre, dérivé d'un verbe mongol, qui signifie *être fier et audacieux, attaquer avec bravoure et sang-froid*. M. Klaproth paraît peu disposé à admettre cette étymologie : il prouve d'ailleurs que le nom de Mongols est beaucoup plus ancien que le commencement du douzième siècle ; il le retrouve sous la forme même que les Chinois lui donnent encore, en l'an 1135, vingt-six ans avant la naissance

[1] Voyez la première notice de ce vocabulaire persan recueilli par les Chinois en Boukharie, dans le *Magasin encyclopédique* d'octobre 1811.

[2] Une partie de cette discussion a paru en français dans le *Journal asiatique*, tome II, p. 193.

de Tchingkis, et sous des formes très-peu différentes, au tems de la dynastie des Thang, dans le huitième siècle. Quant au nom de *Bida*, que M. Schmidt a le premier fait connaître, d'après des ouvrages originaux, il reste encore douteux s'il a été porté par les Mongols eux-mêmes, ou s'il leur avait été assigné par les Tibetains, comme il est permis de le conjecturer d'après le silence de tous les auteurs connus jusqu'à présent, chinois, persans et européens.

Le vocabulaire d'une langue dont la connaissance commence à se répandre en Europe, n'offrirait pas autant d'intérêt que ceux dont nous avons parlé précédemment, si M. Klaproth, suivant toujours sa méthode, n'avait joint, aux mots mongols, les termes analogues qui l'ont frappé dans divers dialectes turcs, éniséyens, samoyèdes, tongouses, etc. Cette comparaison est fort utile pour pouvoir prononcer avec certitude sur les rapports et les différences que la langue de Tchingkis présente, relativement aux autres idiomes de la Tartarie. Cinq dialectes principaux sont ensuite rapprochés les uns des autres; savoir : le Mongol des environs de la Grande Muraille, le Mongol-Kalka, le Bouriet, l'Œlœt de la Djoungarie et celui des bords du Wolga. Le même genre de comparaison est appliqué ensuite aux dialectes tongouses, dont le plus célèbre, connu maintenant sous le nom de langue mandchou, jouit, comme le Mongol et l'Œlœt, de l'avantage d'avoir une orthographe fixée par des travaux littéraires.

La race kourilienne ou *Aïno*, habite les îles situées entre le Japon et le Kamtchatka, l'île de Yezo, celle de

Taraïkaï, vulgairement nommé *Tchoka*, à l'embouchure du fleuve Amour, sur quelques points du continent voisins de l'embouchure de l'Amour, et à la pointe la plus méridionale du Kamtchatka. Les tribus de cette race n'ayant jamais joué de rôle dans l'histoire, ne sauraient avoir eu des rapports suivis avec les autres nations de l'Asie, et tout ce que leur langue présente se borne à quelques analogies avec les dialectes samoyèdes. Notre auteur fait connaître trois dialectes de cette langue; malheureusement le vocabulaire de la grande île de Yezo est de beaucoup le moins complet : ce doit être pourtant le plus perfectionné, ou, pour parler plus justement, le moins barbare de tous les idiomes de cette branche.

Je ne dirai rien des trois races Youkagire, Korièke et Kamtchadale; M. Klaproth lui-même insiste peu sur les langues de ces peuples, et les vocabulaires qu'il en donne sont très-peu étendus. L'article qui suit fournit matière à une seule observation : c'est que la langue des Tchouktchi, qui en est l'objet, offre des analogies nombreuses et bien caractérisées avec les langues des Esquimaux, des Groenlandois, des habitans des îles Aléoutiennes, et de quelques autres parties de la côte nord-ouest d'Amérique. M. Klaproth établit ainsi, sur des preuves incontestables, ce qu'on savait déjà par des rapports plus ou moins positifs, que des tribus originaires du Nouveau-Monde s'étaient étendues sur une partie de l'Asie; mais il n'a rencontré aucun indice propre à fortifier cette autre hypothèse, qui s'est déjà reproduite sous des formes diverses, que la population du nouveau continent soit descendue de celle de l'ancien. On trouve

des Américains en Asie, mais jusqu'ici l'on n'a point trouvé d'Asiatiques en Amérique.

Les langues parlées dans les îles du Japon et dans celles qu'on nomme *Lieou-khieou*, sont réunies par M. Klaproth comme dialectes d'un même idiome. Il met à part la langue de la Corée ; mais, outre qu'il doit y avoir dans cette presqu'île plusieurs langues différentes les unes des autres, les échantillons qu'on a pu en recueillir, puisés à des sources diverses et généralement peu sûres, ont encore été soumis à différentes causes d'altération.

On a de meilleurs renseignemens pour le tibetain, et M. Klaproth en a très-judicieusement profité, pour montrer, d'une part, qu'il existe dans cette langue un certain nombre de racines analogues à celles des autres idiomes asiatiques; de l'autre, pour confirmer ce que nous avions avancé [1], qu'une grande quantité de mots chinois s'étaient introduits dans les idiomes du Tibet. En transcrivant les mots de cette dernière langue, l'auteur a eu l'attention d'exprimer en petits caractères les lettres quiescentes que les Tibetains ne prononcent plus, mais qui servent à déterminer le sens des mots, et à faire retrouver l'étymologie dont elles offrent des traces précieuses.

Ce que l'article consacré à la Chine offre de plus remarquable, c'est l'observation sur l'origine du nom de *Sérique*, cherché par M. Klaproth, dans le nom même de la soie, *sse*, en chinois, qui *vraisemblablement*, dit-il, a pu être, dans d'autres dialectes du nord de la Chine, changé en *sir*. M. Klaproth, ayant déjà publié

[1] *Recherches sur les langues tartares*, tome I, p 354.

cette conjecture [1], j'ai eu l'occasion d'y joindre l'indication d'un fait qui me paraît propre à la changer en certitude : c'est qu'en effet, dans un vocabulaire coréen, qui fait partie de l'Encyclopédie japonaise, la soie est désignée par le nom de *Sirou* (prononcez *Sir*), qui est tout-à-fait identique avec le Σηρ (prononcez *Sir*) des écrivains grecs.

Au sujet des rapprochemens étymologiques dont les mots chinois sont l'objet, et à l'égard desquels on doit se montrer très-réservé, par les motifs que j'ai énoncés ailleurs [2], M. Klaproth fait une observation ingénieuse: c'est que ces mots se trouvent très-raccourcis dans le dialecte *mandarinique*, lequel s'est imposé la loi de supprimer toutes les consonnes finales, à l'exception du *n* et du *ng*, tandis que les mêmes mots, dans les dialectes provinciaux, finissent souvent par les lettres *b, k, l, m, r,* lettres dont il est bon de tenir compte, lorsqu'on veut comparer ces mots à ceux des autres langues. Il est toutefois assez difficile de déterminer quelle est, dans ces deux formes des mêmes mots, celle qui doit être considérée comme primitive relativement à l'autre, et de décider si les mots de la langue vulgaire ont été formés par paragoge, ou les monosyllabes *mandariniques* par contraction et par apocope. Cette ignorance où nous sommes et la multiplicité des acceptions de chaque radical monosyllabique opposeront toujours de grands obstacles aux comparaisons qu'on voudrait faire des mots chinois avec ceux des autres langues, et cesmêmes

[1] *Journal asiatique*, tome II, p. 243.
[2] *Recherches sur les langues tartares*, t. I, p. 304.

causes jettent beaucoup d'incertitude sur les analogies en apparence les plus caractéristiques.

Près du chinois viennent se groupper les idiomes d'Annam, d'Awa, de Pegu, de Siam, de Laos, des deux principautés de Pe-i et Pa-pe, dont la position ne nous est pas aussi bien connue que leurs langues, parce que les Chinois ont dressé des vocabulaires de ces dernières, et ne nous ont donné presqu'aucun renseignement relativement à l'autre. M. Klaproth remarque que les gens de *Pe-i* se nomment eux-mêmes *Lok-taï*, et conjecture en conséquence que ce doivent être les *Lak-tho* de la Bissachère [1]. Les vocabulaires de tous ces idiomes, au nombre de six pour le chinois, un pour l'annamitique, trois pour le siamois, et un pour la langue d'Awa, sont rapprochés et combinés ensemble, de manière à faire voir la consanguinité qui les unit.

M. Klaproth a écarté de son travail les dialectes malais qui n'appartiennent pas proprement au continent de l'Asie; il n'a fait d'exception que pour la langue des insulaires de Formose, dont il a le premier découvert l'origine malaise [2]. C'est un fait d'autant plus curieux, que, d'après la position de cette grande île entre la côte de la Chine et les îles *Lieou-khieou*, on eût été plus porté à croire sa population originaire de la Chine ou du Japon.

L'atlas *glottique* (*Sprachatlas*), que M. Klaproth a joint à son volume, est une collection de sept vocabu-

[1] *État actuel du Tunkin*, tome I, p. 24.

[2] On peut voir l'extrait de ses observations à ce sujet dans le *Journal asiatique*, tome I, p. 193.

laires comparatifs plus riches, plus étendus et appliqués à un plus grand nombre de dialectes, que ceux qu'il a pu faire entrer dans le corps même de l'ouvrage. On trouve ici, par exemple, onze dialectes, au lieu d'un, pour la langue d'Awa, six, au lieu de trois, pour le siamois, et ainsi des autres à proportion.

Enfin les derniers résultats de tous ces rapprochemens sont consignés sur une carte, où l'auteur a marqué, avec des couleurs particulières, l'emplacement et l'étendue qu'occupent en Asie chacun des idiomes qu'il a examinés. Vingt-trois divisions se sont trouvées formées de cette manière, représentant la position relative et la diffusion d'autant de races qu'on peut en distinguer dans la population asiatique, à s'en rapporter uniquement à la considération des langues.

Le jugement que nous devons porter de cet estimable ouvrage serait sans inconvénient rejeté à la fin de l'extrait que nous devons consacrer encore aux objets qui y ont été traités d'une manière accessoire; mais nous ne pouvons terminer ce premier extrait sans faire remarquer quelle prodigieuse diversité d'objets y sont renfermés, quelle inépuisable patience il a fallu pour amasser tant de matériaux, quelle rare sagacité pour ne pas s'égarer au milieu de ce déluge de mots barbares à classer, à comparer entr'eux, à distinguer les uns des autres. L'*Asia polyglotta* est bien certainement le répertoire le plus vaste et le plus complet de renseignemens relatifs à cette multitude de dialectes ignorés que parlent les tribus du Nord et de l'Orient. Aucun autre ouvrage allemand ou français n'a jamais contenu un si grand nombre de

mots sibiriens, tartares, tibetains, que celui-ci; il laisse bien loin derrière lui, pour le nombre, le choix et l'authenticité des matériaux, les livres de Pallas et d'Adelung; et tout ce qu'on peut désirer, c'est qu'un travail si utile soit étendu, non-seulement aux parties de l'Asie que l'auteur a dû, faute de secours, exclure du cercle de ses recherches, mais encore aux autres parties du monde, en commençant par celle que nous habitons.

Le premier des trois morceaux de l'*Asia polyglotta* dont nous avons réservé l'examen pour ce second extrait, est intitulé *Crédibilité des historiens asiatiques.* C'est une dissertation dont l'objet est de déterminer jusqu'à quel point les annales des différentes nations orientales méritent qu'on y ajoute confiance, et à quelle époque remontent celles de leurs traditions qui peuvent être considérées comme certaines. Suivant M. Klaproth, l'histoire des peuples anciens se divise en trois parties principales, 1° la *mythologie*, qui offre un fonds de vérité, couvert d'une obscurité impénétrable par les fables et les allégories; 2° *l'histoire incertaine*, ou plutôt privée de preuves, dans laquelle les faits sont vrais, ou du moins vraisemblables; 3° *l'histoire véritable*, dans laquelle les faits sont réels, et prouvés d'une manière incontestable par la chronologie.

On peut sans inconvénient, pour l'objet que s'est proposé l'auteur, adopter cette classification, qui, sans doute, exigerait quelques distinctions essentielles, et pourrait peut-être, à l'examen, se trouver moins solide qu'on ne

le jugerait au premier abord. Les indications qu'on peut tirer de la *mythologie* sont si peu nombreuses, si arbitraires et si sujettes à contestation, qu'elles méritent à peine d'être comptées au nombre des sources de l'histoire. Quant à la distinction entre l'histoire certaine et l'histoire incertaine, il est bien difficile de l'établir d'une manière précise et positive, en fixant, dans la série des tems, une époque pour la fin de l'une et le commencement de l'autre. L'importance des faits, l'authenticité des traditions, la nature des témoignages, peuvent donner, à tel événement antérieur à cette époque, un degré de certitude que n'aura pas tel autre événement très-postérieur. Nous sommes beaucoup plus assurés de la réalité d'un événement important, comme le retour des Héraclides dans le Péloponnèse, que de la captivité de Bélisaire, quoique ce dernier fait soit beaucoup moins ancien. Le souvenir d'une invasion est plus durable que celui d'une intrigue de cour. Ce n'est donc pas par le tems seul qu'on peut fixer une limite, d'une manière absolue et exclusive, entre les régions *incertaines* de l'histoire et les parties *certaines* qui constituent son domaime légitine.

Au reste, ces observations, qui exigeraient de longs développemens, et qui peuvent faire le sujet d'un ouvrage à part, sont applicables aux expressions dont s'est servi M. Klaproth, plutôt peut-être qu'au fond de sa pensée. La suite de la discussion dans laquelle il est entré, fait voir que, par *histoire incertaine*, il entend plutôt désigner les traditions dépourvues de détails, à l'égard desquelles on n'a pas les mêmes moyeus de contrôle que ceux que l'on possède pour les histoires plus circons-

tanciées. Par exemple, il met, au neuvième siècle avant notre ère, le commencement de l'*histoire certaine* des Chinois, et cela seul suffit pour faire voir ce qu'il entend par ces mots : car de ce que l'histoire des trois premières dynasties a été, par suite d'un événement bien connu, privée d'une partie de ses détails, il ne s'ensuit pas nécessairement que ceux des faits qui s'y rapportent, dont le souvenir s'est conservé, puissent raisonnablement être révoqués en doute, ou, ce qui serait bien plus étrange, considérés comme étrangers à la Chine et renvoyés à l'histoire de l'Egypte ou de la Chaldée. Il ne tombera dans l'esprit de personne qu'un savant qui est en état de lire les annales chinoises dans leur forme originale, et qui peut conséquemment apprécier leur caractère d'authenticité, ait voulu autoriser des suppositions si déraisonnables, et effacer, d'un trait de plume, les treize premiers siècles de cette histoire, en faisant dater les annales de cet empire, du neuvième siècle avant notre ère. Toutefois, il eût été à désirer que M. Klaproth eût témoigné, d'une manière plus formelle et plus explicite, son éloignement pour des systèmes, dont on pourrait dire qu'ils n'ont jamais été soutenus par des hommes instruits, si l'on ne devait malheureusement compter, parmi leurs défenseurs, le savant auteur de l'*Histoire des Huns*. Mais les adversaires de l'antiquité chinoise qui seraient tentés de se prévaloir de l'autorité de M. Klaproth, devront se rappeler la manière dont le même savant s'est exprimé à ce sujet dans une autre occasion. « Par quelle raison, et à » quel titre, dit-il [1], oserait-on se permettre de regar-

[1] Lettre de M. Klaproth à M. l'abbé Grosier, dans le discours pré-

» der cette histoire comme fabuleuse et mensongère, » et quelles marques de supposition, quels caractères de » fausseté présente-t-elle, qui puissent autoriser à la » rejeter ? Je le répète, l'histoire chinoise antérieure au » neuvième siècle avant Jésus-Christ, bien liée, bien » suivie et sans difficultés chronologiques, me paraîtrait » toujours mériter moins de confiance que cette même » histoire, telle que nous l'offrent les anciens monumens » de la Chine, et telle qu'elle existe aujourd'hui. »

Le nom d'*histoire incertaine*, dans l'acception la plus naturelle qu'on puisse donner à ce mot, convient mieux, sans doute, aux traditions des peuples mahométans de l'Asie, en ce qui a rapport aux tems les plus reculés. Chez les Arabes, les Persans et les Turcs, dit M. Klaproth, la religion a détruit toute l'histoire ancienne. C'est un reproche fondé jusqu'à un certain point; et il est hors de doute que les haines religieuses des premiers partisans de l'islamisme, ont dû contribuer à l'anéantissement des livres qui se rapportaient aux tems antérieurs à la naissance de ce culte intolérant, conformément au dilemme attribué à Omar, lequel condamnait les anciens livres comme inutiles, s'ils étaient d'accord avec le Koran, et comme dangereux, s'ils y étaient contraires. Il est pourtant juste de remarquer que les raisons politiques ont dû se joindre aux motifs religieux, pour opérer cette destruction, puisqu'il y eut changement de domination, en même tems que révolution dans les croyances. Les Arabes, conquérans de la Perse, n'avaient aucun intérêt à

liminaire de la troisième édition de la *Description générale de la Chine*, tome I, p. lxxx.

conserver les souvenirs de la monarchie de Cyrus, et les Turcs, étrangers de mœurs et d'origine aux Arabes comme aux Persans, en avaient moins encore à rechercher les antiquités des uns ou des autres. Cependant, les livres que les savans arabes ont composés, dans les premiers siècles qui ont suivi la destruction de l'empire persan, peuvent encore renfermer des fragmens précieux et des renseignemens utiles pour l'histoire ancienne, comme on peut le juger par quelques endroits tirés des ouvrages de Masoudi, du Modjmel-el-tewarikh et de plusieurs autres.

Une disette de monumens plus complète encore s'observe relativement à l'histoire ancienne de la Tartarie. M. Klaproth remarque que les Turcs, les Tongous et les Mongols, les trois peuples de l'Asie intérieure qui ont joué le rôle le plus brillant, n'avaient, avant de devenir grands et puissans, ni écriture, ni traditions suivies, et qu'après la chute des monarchies qu'ils avaient élevées dans la Perse et dans la Chine, les lumières qu'ils avaient recueillies se sont perdues si complétement, qu'à peine ont-ils conservé quelque souvenir obscur des événemens les plus récens. Les Mandchous, qui, en 1644, ont fondé une nouvelle dynastie en Chine, ne savent, sur l'origine de leur nation, avant le seizième siècle, qu'un petit nombre de faits défigurés par des fables. Les Mongols, dont la puissance au treizième siècle toucha de si près à la monarchie universelle, ne remontaient pas, dans leurs souvenirs, à cent ans avant cette époque brillante de leur existence. Les mémoires recueillis dans le Djama-al-tewarikh de Fadhlallah, si précieux pour les tems voisins

du règne de Gazan, n'offrent, pour les époques plus reculées, qu'un mélange confus, et quelquefois inextricable, de traditions relatives aux Mongols et aux Turcs, maladroitement rattachées à celles des Hébreux et des Arabes musulmans. Enfin, parmi les nations d'origine turque, la seule dynastie des Osmanlis possède des ouvrages historiques écrits dans sa langue maternelle, et l'origine toute récente de cette maison ne permet pas de chercher dans ses annales la moindre lumière sur les tems un peu anciens.

La nation arménienne, ayant long-tems conservé son indépendance, et de bonne heure, acquis une écriture particulière, se trouva placée dans des circonstances favorables pour former et conserver un corps d'histoire nationale. Les Arméniens lurent et traduisirent des livres grecs, chaldéens et persans. Leurs chroniques, dit M. Klaproth, remontent jusqu'à l'an 2107 avant Jésus-Christ, et se terminent à l'an 1080 de l'ère chrétienne. Ce peu de mots donnerait une idée trop avantageuse de l'état réel de l'histoire arménienne, si l'on s'imaginait y trouver un corps d'annales bien suivies, et s'étendant sans interruption à trois mille deux cents ans. Un auteur qui a mis à contribution les ouvrages historiques des Arméniens, et qui sans doute y a cherché surtout des renseignemens relatifs à l'état ancien de l'Asie occidentale [1], a renfermé en six pages ce qui a rapport à l'espace compris entre le tems d'Haik, fondateur de la monarchie arménienne, et l'expédition d'Alexandre. De vastes lacunes

[1] M. Saint-Martin, dans ses *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 281.

dans la série des faits, se font voir à des époques moins reculées. Il en est de même des chroniques géorgiennes, dont la partie *certaine*, comme dit notre auteur, remonte au troisième siècle avant notre ère, et la partie *incertaine* à l'an 1500. Ces chroniques, encore peu connues, ne donneront vraisemblablement que peu de renseignemens positifs sur les tems qui ont précédé la chute de l'ancien empire persan.

M. Klaproth explique, par des motifs tirés du système religieux établi dans l'Hindoustan, la disette absolue de monumens historiques chez les habitans de cette contrée, et chez les peuples qui ont adopté quelqu'une des sectes qui en sont sorties. Suivant lui, la religion a détruit chez les Hindous tout souvenir du passé: croyant que cette vie n'est qu'une période passagère de douleur et d'épreuve, ils en regardent les événemens comme indignes d'être recueillis. Quelque jugement qu'on porte sur cette explication, il est certain que toutes les recherches des Européens n'ont pu jusqu'ici leur faire découvrir dans l'Inde, un ancien ouvrage historique composé dans la langue du pays; mais il n'est pas également sûr qu'il n'en ait jamais existé. Les seules dynasties musulmanes, dit M. Klaproth, qui ont régné dans plusieurs provinces de l'Inde, ont eu des historiens dont les ouvrages sont, pour la plupart, écrits en persan ou en hindoustani. Il faut y joindre encore quelques autres souverains qui ont régné dans le Kaschemire et le Guzarate, et dont les chroniques nous sont connues par quelques extraits hindoustani [1].

[1] Voyez les observations d'Anquetil Duperron, à la tête de l'ouvrage

J'ai indiqué, en commençant cet extrait, comment on devait entendre la distinction établie par M. Klaproth dans l'histoire chinoise, entre ce qu'il appelle l'incertain et le certain, et j'ai fait voir que son intention n'avait pu être que de séparer, en deux parties distinctes, ce qui est détaillé de ce qui ne l'est pas. La première partie commence, suivant lui, à l'an 2637 avant Jésus-Christ, point de départ de la série des cycles sexagénaires qui servent à dater les événemens. L'histoire certaine ne remonte, dans son opinion, qu'au neuvième siècle avant notre ère, ou plus exactement à l'an 782, époque qui répond à peu près à celle du commencement de la deuxième branche de la troisième dynastie, mais avec laquelle on ne voit coïncider précisément aucune grande révolution digne d'en marquer le commencement. M. Klaproth rejette, avec le mépris qu'elles méritent, les extravagantes périodes placées par quelques mythologues chinois avant les tems historiques. Il n'y a, comme le dit ingénieusement l'auteur, rien d'historique à tirer de ce que les Chinois eux-mêmes ont appelé *Waï-ki*, c'est-à-dire *ce qui n'est pas histoire*.

Pour ne pas insister sur des détails qui allongeraient trop cet extrait, nous transcrirons le tableau que donne M. Klaproth, du commencement de l'histoire *certaine* chez les peuples asiatiques, et qui offre le résumé de ses considérations.

du P. Tieffenthaler, tome I, p. xxxij. On y a déjà renvoyé à l'occasion d'une discussion semblable dans le *Journal des Savans*, de janvier 1820, p. 77, et ci-dessus, p. 112. On peut voir aussi de curieuses observations sur le même sujet dans le *Journal asiatique*, t. I, p. 36:.

Depuis notre ère :	Siècles.	Avant notre ère :	Siècles.
Hindous et Mongols.	XIIe.	Arméniens.	IIe.
Arabes.	V^e.	Géorgiens.	IIIe.
Persans.	IIIe.	Japonais.	VIIe.
Tibetains.	Ier.	Chinois.	IXe.

On tirerait une conséquence que nous croyons toute contraire aux idées de l'auteur, si l'on imaginait, d'après ce tableau, que nul fait relatif à ces différens peuples n'est certain avant l'époque assignée à chacun d'eux pour le commencement de son histoire *certaine*. La suite de cette conclusion serait qu'il ne s'est passé en Asie, antérieurement au neuvième siècle avant notre ère, aucun événement dont nous ayons une certitude absolue; et c'est probablement ce que M. Klaproth n'a jamais entendu soutenir : il a voulu dire seulement que les faits qui ont précédé cette époque sont moins bien prouvés, quant à leur date ou à quelqu'une de leurs circonstances, et les livres qui les contiennent, moins authentiques ou moins bien conservés, qu'on ne l'observe à l'égard des tems postérieurs. Il met lui-même une restriction importante aux inductions qu'on voudrait tirer de son système, en avertissant que l'histoire nationale de chaque peuple est souvent complétée par celle de ses voisins, et que son but n'a été que de montrer la valeur des récits indigènes de chaque nation, sans entrer dans une critique générale de tous les monumens historiques. Il n'a donc pas eu le projet d'affaiblir la croyance raisonnable qu'on doit aux traditions antiques de l'Asie, telle qu'elle peut résulter de la combinaison des témoignages

divers, de l'étude critique des textes et de l'examen des monumens authentiques.

Dans un mémoire intitulé *Déluges et Inondations*, M. Klaproth s'attache à faire voir que le souvenir d'une grande inondation qui a détruit autrefois la plus grande partie du genre humain, s'est conservé chez tous les anciens peuples avec des circonstances qui prouvent que tous ont entendu parler d'un même événement physique, et non de plusieurs révolutions semblables survenues en différens endroits à des époques diverses. Le tems surtout auquel les traditions asiatiques rapportent le grand cataclysme, lui paraît coïncider d'une manière frappante chez plusieurs peuples orientaux. Le déluge de Noé eut lieu, selon le calcul du texte samaritain, l'an 3044 avant Jésus-Christ. Le déluge indien et le commencement de l'âge actuel appelé *kali-youga*, sont de l'an 3101, et le règne de Fou-hi, époque de la fondation de l'empire chinois et d'une grande inondation à la Chine, est fixé à l'an 3082. Le terme moyen entre ces nombres est 3076; et c'est, suivant M. Klaproth, le nombre d'années qui a séparé le grand déluge de la naissance de Jésus-Christ. Poussant plus loin ce genre de comparaison, il croit remarquer une coïncidence du même genre entre l'époque du déluge de Xisuthrus, et celle du second déluge des Chinois, au tems de l'empereur Yao. Elles s'accordent à quatre ans près, et cela suffit pour autoriser de pareils rapprochemens, lesquels, n'étant susceptibles d'aucune démonstration, ne peuvent se présenter qu'avec un certain degré de vraisemblance. Au reste, M. Klaproth ne paraît pas tenir beaucoup à celui-là, puisqu'il fait remar-

quer lui-même que le déluge de Yao dut son origine à des attérissemens qui avaient obstrué les embouchures des grands fleuves de la Chine : si cela est, il serait difficile de voir quel rapport cet événement, tout local et purement partiel, pourrait avoir eu avec des inondations de l'Égypte ou de la Chaldée.

La vie de Bouddha, d'après les traditions des Mongols, est un morceau que M. Klaproth avait sans doute intention de publier avec quelqu'autre ouvrage, puisqu'il offre une pagination séparée, et que la première page en est cotée 121. L'histoire de la religion de Bouddha est une partie si importante de celle de l'Asie, et elle est encore si peu connue, qu'on ne saurait accueillir qu'avec le plus vif intérêt les moindres renseignemens qui y sont relatifs; et sans doute on doit désirer de les voir tirer des originaux samskrits, ou du moins des versions savantes qui en ont été faites anciennement à la Chine [1], plutôt que des traductions mongoles qui ont cours chez les moins instruits de tous les peuples bouddhistes, et qui ne sont que de seconde main. A la vérité, cet inconvénient, qui serait très-grave s'il s'agissait des dogmes et des abstractions philosophiques de la doctrine secrète, n'a pas les mêmes conséquences lorsqu'il s'agit des fables et des narrations mythologiques de la doctrine populaire : il faut seulement faire usage, avec la réserve convenable, des dates et des autres circonstances historiques dont on n'aura pas d'autre garant que des récits qui ont été exposés à de nombreuses causes d'altération.

[1] Voyez les détails bibliographiques que j'ai donnés à ce sujet dans mes *Recherches sur les langues tartares*, tome I, p. 203, 215, 377.

La légende particulière dont M. Klaproth nous donne ici la traduction, se rapproche, pour les points essentiels, des autres légendes qui ont été puisées à la même source, et notamment de celles dont on trouve des fragmens dans l'ouvrage de Pallas [1]. Il y a dans celle-ci plus de détails, et quelques particularités assez curieuses. L'éditeur a pris soin d'en rapprocher d'autres renseignemens tirés des livres chinois ou tartares, et, entre autres, les catalogues des noms de Bouddha, et la liste de ses perfections visibles, extraits d'un dictionnaire philosophique très-curieux que possède la Bibliothèque du Roi, et qui a été traduit en latin [2]. Par ce moyen, il a pu rétablir des noms ou expliquer des expressions qui sont ou changées de forme, ou altérées dans les traductions ou transcriptions qu'en ont faites les Mongols. Rien n'est plus nécessaire, quand il s'agit d'une religion commune à tant de peuples divers, qui tous ont modifié à leur gré la nomenclature mythologique. On hésitait encore, il y a peu d'années, à reconnaître l'identité de Fo, de Xaka (Chakia), de Bouddha et de Sommonakodom, faute de connaître les termes originaux samskrits dont tous ces noms étaient dérivés.

Chakia-mouni, ou, suivant la prononciation vicieuse des Tartares, Chakdcha-mouni, naquit dans le puissant royaume de Magada, qui répondait à la partie méridionale du Behar, et auquel appartenaient toutes les pro-

[1] *Sammlungen historischer Nachrichten, u. s. w.* tom. II, passim.

[2] On en a inséré la notice avec un extrait dans le tome IV des *Mines de l'Orient*, p. 183 et suiv. Voyez aussi un extrait plus étendu du même ouvrage, ci-dessus, p. 153 et suiv.

vinces situées sur le Gange. La tribu d'où il sortait, une des plus illustres de la caste des Brahmanes, se nommait *Chakia*, et se composait de cinq cents nobles familles, au nombre desquelles était celle du roi Saodouaoni, le roi des *repas purs*, selon l'interprétation que les Bouddhistes donnent à ce nom samskrit[1]. La femme de ce roi mit au monde un fils, incarnation divine, qu'elle avait porté dix mois dans son sein. Elle le prit sous son bras droit aussitôt qu'il fut né, et le remit, sans lui avoir laissé toucher la terre, à un personnage qui était lui-même une incarnation du dieu *Esroun-Tangri* (*Isuren* ou *Ischwara*), pour le revêtir de langes de soie magnifiques. Un autre roi, incarnation du dieu *Khourmoustou-Tangri*, baptisa l'enfant avec l'eau sacrée, et lui donna le nom d'Ardaschidi.

Quand le jeune homme, dont les premières années avaient assez fait connaître l'origine divine, eut atteint l'âge de l'adolescence, ses parens songèrent à lui donner une femme. On le consulta à ce sujet ; mais il refusa de s'expliquer, et ne consentit à se marier qu'autant qu'on lui trouverait une épouse qui aurait les trente-deux *vertus* et les quatre-vingts *beautés* par lesquelles il brillait lui-même entre les hommes[2]. Il espérait, avec quelque apparence de raison, qu'une condition si difficile à remplir le dispenserait d'embrasser un état pour lequel il ne se sentait pas d'inclination. Mais, contre son attente, on découvrit dans la famille même de Chakia, une princesse qui réunissait toutes les qualités nécessaires. Ardaschidi

[1] *Mines de l'Orient*, loc. cit.

[2] Ibidem, et ci-dessus, p. 168 et 170.

avait vingt ans quand il l'épousa. Une union si bien assortie fut des plus heureuses. Au bout d'un an, Bouddha eut un fils qui fut nommé *Rakholi*, et plus tard, il lui naquit encore une fille.

Mais Ardaschidi, quoiqu'il se fût rendu aux prières de son père et de la famille royale, avait toujours dans l'esprit le désir de renoncer au monde pour s'abandonner à la contemplation. Il finit par y céder, et, monté sur un cheval que lui avait amené Khourmoustou-Tangri, le même dieu qui lui avait conféré le baptême, il quitta son palais, la capitale du roi son père, et vint s'établir sur le fleuve Arnasara ou Narasara, dans le royaume d'Oudipa. Ce fut là qu'au milieu de ses disciples, il commença à se livrer tout entier aux occupations saintes pour lesquelles il était destiné, et ce fut alors qu'il changea son nom d'Ardaschidi pour celui de *Goodam*, qui signifie *gardeur de bœufs*, et d'où est venu celui de Sommonakodom.

Chakia-mouni vint ensuite à Benarès, où il enseigna sa doctrine, et où il eut à soutenir des controverses à ce sujet avec les *Ters :* on sait que par ce nom les Mongols entendent les Persans adorateurs du feu. M. Klaproth donne en quelques pages un aperçu des dogmes fondamentaux enseignés par Bouddha, et qui sont exposés dans le Gandjour. Ce dernier titre, suivant M. Klaproth, signifie en tibétain *Instruction orale :* il répondrait par conséquent à ce que les Chinois appellent *Fo-choue*, ou les propres paroles sorties de la bouche de Bouddha [1]. Le Gandjour, avec les éclaircissemens qu'on a joints à

[1] Voyez *Recherches sur les langues tartares*, tome I, p. 215.

chaque partie, renferme deux cent trente-deux volumes. Cet énorme ouvrage, dont le transport exige plusieurs chameaux, a été traduit en mongol par ordre de l'empereur Khian-loung, et imprimé en deux formats. On ne peut en vendre d'exemplaires sans une permission particulière, et le prix de chaque exemplaire est de mille onces d'argent, environ sept mille cinq cents francs.

Nous n'extrayons de la vie de Bouddha que ce petit nombre de particularités, qui nous ont paru s'éloigner de ce qu'on lit dans les autres notices biographiques sur ce personnage. M. Klaproth assure que le principal motif qu'il a eu en vue en composant celle-ci d'après des matériaux tirés de livres mongols, a été de faire voir qu'il n'y avait rien de fondé dans le rapprochement qui a été proposé entre Bouddha et Odin. Nous avouons que ce rapprochement, plus ingénieux peut-être que solide, n'a pas encore été confirmé par des raisons à l'épreuve d'une critique sévère. Toutefois il nous paraît que la question à laquelle il se rattache, aurait besoin d'être envisagée d'un point de vue un peu différent. On peut dire de Bouddha ce qui, peut-être, serait aussi vrai d'Odin: c'est que ce nom désigne deux personnages différens: l'un mythologique, c'est le dieu Bouddha, l'une des formes de Vischnou, présidant à la planète Mercure et au quatrième jour de la semaine (mercredi); l'autre historique, c'est Chakia le solitaire ou Chakia-mouni, né dans l'Inde, au dixième siècle avant notre ère, et surnommé *Bouddha*, parce que ceux qui avaient embrassé sa doctrine supposaient qu'il était une incarnation du premier. Or si la divinité des Scandinaves avait quelque

analogie avec celle des Hindous, comme on l'a conjecturé peut-être un peu légèrement par la ressemblance des noms, et aussi par cette circonstance remarquable que l'un et l'autre ont donné leur nom à la même partie physique de la période hebdomadaire, il ne suffirait pas de faire voir qu'il n'y a pas de rapports, soit entre les époques, soit entre les aventures du législateur Chakia-mouni et du conquérant scandinave, ou même que le réformateur de la religion des brahmanes n'offre aucun trait de ressemblance avec le dieu du Nord dont celui-ci avait tiré son nom; il faudrait encore, et cela même serait beaucoup concluant, prouver que les deux divinités se présentent dan chacun des deux systèmes avec des attributs différens, et que l'analogie des noms est purement accidentelle; or c'est ce qui n'a pas encore été complétement démontré.

L'extrait que nous allons terminer, en complétant l'analyse que nous voulions présenter à nos lecteurs, justifie ce que nous avions annoncé en commençant, que les trois morceaux qui en sont l'objet n'ont pas un rapport direct avec la matière que l'auteur s'est proposé de traiter dans l'*Asia polyglotta.* Mais si plusieurs des questions qui y sont touchées ne sont pas susceptibles d'une solution aussi rigoureuse que la plupart des rapprochemens et des distinctions fondés sur la considération des vocabulaires, on ne peut nier du moins qu'ils ne soient un accessoire très-curieux d'un ouvrage dont le fond est déjà propre à exciter tant d'intérêt.

SUR LA TRANSCRIPTION

DES MOTS ORIENTAUX EN LETTRES EUROPÉENNES.

La transcription des noms propres et des mots orientaux dans nos caractères, est un moyen indispensable au maître comme à l'étudiant, au grammairien, au philologue, à l'historien; mais, si cette transcription n'est pas assujettie à des règles constantes, il en résulte beaucoup d'embarras, de difficultés et de confusion. Par son irrégularité, elle peut arrêter les progrès des commençans; par la forme bizarre qu'elle fait prendre aux mots des langues de l'Asie, elle a peut-être contribué quelquefois à éloigner les esprits superficiels de l'étude des langues orientales.

L'essai d'un système de transcription que M. de Volney publia, il y a quelques années, sous le titre de *Simplification des Langues orientales*, méritait donc, sous plus d'un rapport, l'attention des gens de lettres. C'est ce même système que l'auteur reproduit dans un second ouvrage [1], en y ajoutant de nouveaux développemens, et en s'efforçant de répondre aux objections qu'il a prévues.

[1] *L'Alfabet européen appliqué aux langues asiatiques, ouvrage élémentaire, utile à tout voyageur en Asie*; par C. F. Volney. Paris, 1819, un vol. in-8°.

Pour appliquer l'alphabet européen aux langues de l'Asie, il faudrait deux choses: l'une, que les signes dont il se compose eussent une valeur invariable dans toutes les langues de l'Europe; l'autre, qu'il renfermât les équivalens de tous les sons qui existent dans les idiomes orientaux. Mais, ces deux conditions étant également impossibles à remplir dans l'état actuel de notre alphabet, M de Volney a pensé qu'il devait s'occuper successivement des obstacles qui résultent de cette double impossibilité. De là, la division naturelle de son travail en deux parties, dont l'une offre l'examen des *lettres* ou des signes écrits destinés à représenter les sons élémentaires de nos langues d'Europe, et dont l'autre contient l'exposition des moyens imaginés par l'auteur pour suppléer à ce qui nous manque, et rendre, avec des signes pris parmi nos lettres les sons particuliers à l'arabe; car c'est à cette langue que M. de Volney s'est attaché dans cet ouvrage, parce qu'ayant eu dans le pays l'occasion d'en saisir les articulations par lui-même, il s'est cru plus en état de les exprimer exactement. Au reste, il eût pu tout aussi bien appliquer ses principes au turc, à l'arménien, à l'éthiopien, au grec, au persan, et aux autres langues qu'*il a*, dit-il, *entendu parler à Alep*: mais il a pensé que l'intelligence d'un idiome était indispensable pour une opération aussi délicate; et il avertit qu'en disant qu'il a *entendu* ces divers idiomes, il n'a pas eu l'idée d'insinuer qu'il les comprenait. « Je sais, dit M. de Volney, » qu'avec quelque adresse en ce genre, et sachant seu- » lement écrire des alphabets et lire des mots, on peut » agrandir sa taille naturelle; mais, en toute chose, je

» préfère de posséder moins, pour cultiver et défendre » mieux. »

La première des deux parties dont son ouvrage est composé, ou l'examen critique de l'alphabet européen, n'a pas, comme la seconde partie, un intérêt spécial et nécessairement concentré dans un petit nombre de lecteurs. Elle offre, au contraire, la discussion d'un grand nombre de questions délicates, relatives à notre orthographe et à notre prononciation. Dans la nécessité d'abréger cette analyse, je m'attacherai donc de préférence à cette première partie; et je citerai quelques-unes des observations fines et judicieuses par lesquelles l'auteur a su rajeunir un des sujets les plus souvent traités qui soient dans le domaine des belles-lettres.

Il serait assez singulier qu'on dût placer au nombre de ces observations neuves, comme l'auteur est disposé à le croire, les définitions qu'il propose pour les voyelles et pour les consonnes. Celles dont on se contente dans les grammaires ordinaires, ne sont guère propres, en effet, à satisfaire les personnes qui font attention à la valeur des termes. « Ici, dit M. Volney, se présente un cas sin- » gulier, et qui cependant est commun à d'autres bran- » ches de nos connaissances. Dès le bas-âge, on nous a » inculqué l'usage mécanique des mots *voyelle* et *con-* » *sonne*. Maintenant, si nous voulons nous rendre un » compte clair du sens de ces mots et de l'objet qu'ils re- » présentent, nous sommes étonnés d'y trouver de la diffi- » culté. Par un autre cas bizarre, il arrive que nos maîtres » ne sont guère plus habiles: car, en remontant jusqu'aux » Latins, je n'ai pas trouvé de grammairien qui ait donné

» de définition claire et complète de la voyelle et de la » consonne ; etc. » L'auteur ajoute qu'il a parcouru les auteurs compilés par Putschius, feuilleté les grammairiens français depuis Jacques Dubois, les anglais depuis J. Wallis, et les plus connus chez les Allemands, les Italiens, les Espagnols ; et avant de donner lui-même ses définitions, il critique celles des autres auteurs, et conclut en disant que chez eux rien n'est défini, et qu'ils ne se sont pas compris eux-mêmes. Peut-être trouvera-t-on cette décision un peu sévère, si l'on se rappelle seulement les notions données par Court de Gebelin [1], Harris [2] et M. de Tracy, lesquelles reposent au fond sur les mêmes idées que les définitions de M. de Volney. D'ailleurs l'ingénieux auteur n'a sans doute pas eu intention de comprendre dans le même jugement les définitions de M. de Sacy, lesquelles ont, à ce qu'il nous paraît, beaucoup d'analogie avec les siennes propres. Elles se trouvent dans la Grammaire arabe [3], ouvrage que M. de Volney cite souvent, qu'il contredit quelquefois, mais dont il parle tou-

[1] *Hist. nat. de la parole*, édit. de M. le comte Lanjuinais, p. 83 et suivantes.

[2] *Hermès*, liv. III, c. 2, trad. de M. Thurot, p. 314.

[3] Les sons consistent en une simple émission de l'air, modifiée diversement.... sans aucun jeu des organes. Les sons peuvent avoir une durée plus ou moins prolongée. Les articulations sont formées par la disposition et le mouvement subit et instantané des différentes parties mobiles de l'organe de la parole. .. Ces parties.... opposent un obstacle à la sortie de l'air ; et lorsque l'air vient à vaincre cet obstacle, il donne lieu à une explosion plus ou moins forte, et diversement modifiée, suivant le genre de résistance que les parties mobiles opposaient, par leur disposition, à sa sortie. La conséquence de ceci est qu'une articulation n'a par elle-même aucune durée, et ne peut être entendue que conjointement avec un son. (*Gramm. ar.*, p. 1-2.)

jours avec l'estime que cette excellente production doit inspirer à tous les savans.

Après s'être occupé des voyelles et des consonnes en général, l'auteur explique en particulier le mécanisme qui produit les différens sons, tant vocaux qu'articulés. Ce ne serait peut-être pas une tâche indigne d'un physiologiste, que de faire usage des ressources d'une anatomie délicate pour rendre un compte exact et détaillé du jeu des muscles et de la situation des parties de l'organe vocal nécessaires à la formation de chacun des élémens du langage : ce serait là véritablement l'histoire naturelle de la parole. On doit savoir gré à M. de Volney de ne pas s'être laissé décourager, comme l'auteur d'un élégant traité de physiologie, par la crainte de fournir une nouvelle scène au *Bourgeois gentilhomme* : les détails dans lesquels il est entré à cet égard ne prouvent pas seulement un rare talent d'observation, appliqué à des phénomènes très-subtils ; ils sont propres à mettre sur la voie pour expliquer matériellement et par des moyens purement mécaniques les altérations du langage. La connaissance exacte de ces altérations forme la base la plus solide de la science étymologique. Les philologues qui se sont tant servis et qui ont quelquefois tant abusé de ce moyen d'explication, se bornent ordinairement à dire que telle lettre se prend pour telle autre, parce qu'elle appartient au même organe ; mais M. de Volney ne s'arrête pas à ce vague énoncé : il observe l'analogie qui existe entre les mouvemens des organes propres à produire certaines consonnes, et il en tire des règles de permutation, aussi claires qu'incontestables. Pour en citer un exemple,

la consonne simple *k* et la consonne composée *tch* ne sembleraient pas devoir se transformer l'une dans l'autre; la première est comprise dans l'ancienne dénomination de *gutturale*, la seconde est une espèce de sifflante précédée d'une dentale; l'analogie n'est pas frappante, et pourtant rien n'est plus commun que la substitution de l'une de ces consonnes à l'autre. M. de Volney explique cette substitution en faisant remarquer que leur différence ne provient que d'un peu plus ou d'un peu moins moins d'applatissement de la langue et de serrement des dents; ce qu'il est, au reste, plus aisé de sentir soi-même que d'exprimer par écrit. Dès-lors on voit comment le latin *canis*, ou le picard *kien*, ont produit le français *chien;* on conçoit comment le nom de *Daces* ou *Dakioi* a pu, comme le croit l'auteur, former le nom de *Deutsch;* on ne doute plus que le latin *quatuor* ne vienne du samskrit *tchatour*, etc.; et si l'on ajoute à cette analyse, que le degré de dilatation du tube vocal nécessaire pour chaque voyelle dispose plus facilement à de certains mouvemens, et rend plus facile l'articulation de telle consonne que celle de telle autre consonne, on s'expliquera cette irrégularité qui frappe dans le syllabaire de toutes les nations de l'Europe, et qui fait qu'on dit par exemple en français *ga*, *je*, *ji*, *go*, *gu*, etc. On reconnaîtra que les changemens attribués à l'euphonie sont moins souvent encore des sacrifices à la délicatesse de l'oreille, que des effets de l'imperfection de l'organe de la parole; on aura la clef des anomalies de certains verbes latins; et, en s'apercevant que ces apparentes irrégularités sont le plus souvent des applications exactes des règles aux-

quelles elles semblent faire exception, on les rapprochera plus sûrement de leur type oriental. On sent le parti que l'auteur lui-même eût pu tirer de ces observations, s'il ne se fût pas presque partout borné à de simples indications, dont il laisse à d'autres le soin de développer les conséquenees.

Je ne voudrais pas assurer qu'une autre observation de l'auteur, quoique non moins subtile, fût aussi bien fondée; et je ne sais d'ailleurs si elle n'a pas déjà été proposée par d'autres. Il y a une différence notable dans la manière dont certains peuples prononcent toutes les voyelles : chez les Italiens, par exemple, elles ont un son plus clair, parce que la bouche, plus ouverte, laisse passer plus librement le son qui, de la gorge, vient frapper l'oreille avec éclat; tandis que, chez les Anglais, les lèvres, moins écartées, retiennent une partie du son entre la langue et l'arrière-bouche, ou il devient plus sourd et plus obtus. « La cause de cette différence nationale ne » serait-elle pas, dit M. de Volney, que l'habitant de » l'Italie vivant sous un ciel tempéré, même chaud, a » pris l'habitude de respirer largement un air frais et » pur, tandis que la race anglo-saxonne, ayant toujours » vécu sous un ciel humide et froid, a dû craindre de » humer un air désagréable, nuisible surtout aux dents, » prendre, par conséquent, l'habitude de prononcer du » fond de la bouche en serrant les dents? » Je ne prétends pas révoquer en doute la solidité de cette théorie: un effet physique s'explique naturellement par une cause physique; mais, pour la rendre incontestable, il faudrait montrer la même différence entre deux dialectes d'une

même langue, et non pas entre deux idiomes radicalement différens. Il faudrait de plus qu'on ne trouvât pas, dans le Nord, de langue où les voyelles fussent prononcées d'une manière ouverte, comme en italien; ou, dans les contrées méridionales, d'idiome où elle fussent étouffées et muettes, comme en anglais. Or, cette double preuve négative serait peut-être difficile à administrer.

C'est en parcourant avec ce rare talent d'analyse les divers idiomes de l'Europe, que l'auteur parvient à réunir tous les sons simples qui y sont employés; c'est cette réunion qu'il nomme *l'Alfabet européen*, formé de dix-neuf voyelles et de trente-deux consonnes. Ce n'est encore qu'un alphabet spécial, et dans lequel on trouverait beaucoup de lacunes, si l'on voulait s'en servir pour exprimer les mots des langues des autres parties du monde. M. de Volney, qui a démontré l'imperfection de l'alphabet russe, si peu judicieusement choisi par Pallas ponr un vocabulaire universel [1], tâche de s'avancer par degrés, et de procéder du connu à l'inconnu. Büttner avait entrepris autrefois de rédiger un alphabet général, qui contînt les sons usités dans tontes les langues du monde ; mais ce plan était trop vaste; et Büttner commençait ainsi par où, tout au plus, il serait possible de finir. Domergue, d'un autre côté, avait dressé un tableau de tous les sons de la langue française, en écartant les différences d'orthographe, dont il ne faut ici tenir aucun

[1] Dans un *Rapport fait à l'académie celtique* sur les *Vocabulaires comparés des langues de toute la terre;* rapport qui contient beaucoup de notions intéressantes, et qui suppose plus de lumières que la compilation très-imparfaite qui en est l'objet.

compte. Mais la bizarrerie des signes qu'il avait inventés pour représenter ces sons, a pu faire tort à ses observations, qui ne manquaient parfois ni de justesse, ni de solidité. M. de Volney ne s'occupe pas encore des signes; il veut seulement que, muni de la connaissance de toutes les voyelles et consonnes de l'Europe, on s'en fasse un instrument sûr et commode pour apprécier et classer les prononciations de l'Asie. Telle est la conclusion de sa première partie, ou de son troisième chapitre; et voilà comment il arrive à la seconde, dont l'analyse sera nécessairement plus courte, par la raison même qu'il y aurait trop à dire, si l'on voulait tout faire connaître et tout discuter.

M. de Volney commence par exprimer le regret que les révolutions politiques qui ont tourmenté l'Asie, ne lui aient pas procuré, comme à l'Europe, le bienfait d'un alphabet *unique*, ou du moins semblable en ses *figures* et en sa construction. Il déplore *cette diversité persistante d'alphabets chinois, mantchou, japonais, malais*, etc. Il l'attribue à ces trop vastes déserts, à ces trop fortes chaînes de montagnes qui séparent les peuples de l'Asie. En admettant ce fait comme l'expose l'auteur, en ne tirant aucune objection de l'alphabet grec, ni du russe, ni de l'irlandais (qui, à la vérité, se perd de jour en jour, et finira bientôt par s'effacer), on pourrait encore demander si l'emploi divers que les nations européennes font du même alphabet, n'est pas un plus grand obstacle à la communication des esprits que la multiplicité des alphabets, et s'il n'est pas au moins aussi facile de se graver dans la mémoire plusieurs signes pour un

seul son, que de retenir les sons variables que chaque peuple attribue à un même signe. Mais n'attache-t-on pas ici, comme cela arrive trop souvent, même aux écrivains philosophes, une trop grande importance à ce qui nous appartient, uniquement parce que cela nous appartient? L'alphabet arabe, usité depuis Maroc jusqu'à Java, et de Kasan jusqu'aux rives du Niger; l'écriture (et non l'alphabet) des Chinois, servant à un tiers de la race humaine; les alphabets indiens, qui, dans leurs nombreuses variétés, ne diffèrent guère plus les uns des autres que le gothique du romain, et l'italique des lettres capitales; tous ces systèmes d'écriture si répandus ont pu rapprocher les peuples de l'Asie : ils les ont effectivement rapprochés les uns des autres; et l'on peut distinguer dans cette vaste partie du monde plusieurs groupes de nations, plusieurs corporations de peuples, si j'ose ainsi parler, aussi bien liés par les habitudes religieuses et littéraires, que le sont entre eux les états chrétiens de l'Europe.

L'auteur ne dissimule pas le désir que cet alphabet, digne sans doute d'appartenir au monde entier, puisque les Européens en font usage, devienne un jour universel : il n'est pas éloigné d'en concevoir l'espérance. « Quel » immense avantage pour l'espèce humaine, si, de peuple » à peuple, tous les individus pouvaient se communiquer » par un même langage! Or le premier pas vers ce but » élevé est un seul et même alphabet. La myope igno» rance peut traiter de chimère cette haute perspective; » mais l'expérience du passé démontre qu'un mouvement » puissant y pousse graduellement l'espèce humaine. » Il y a peut-être de la hardiesse, après une telle déclaration,

à ne pas partager l'opinion de l'auteur; mais il nous permettra sans doute de remarquer que l'expérience du passé ne favorise pas autant son espoir qu'il semble le supposer. Suivant lui, il n'y a pas deux mille ans que les historiens et les géographes comptaient dans l'Ibérie, l'Italie et les Gaules, plus de huit cents peuples parlant des idiomes divers : aujourd'hui, trois langues seulement, et trois langues très-analogues entr'elles, divisent les habitans de ce pays. Mais les historiens dont parle M. de Volney, outre qu'ils ne disent pas précisément ce qu'il leur fait dire, auraient pu facilement être dupes des apparences. On sait que les anciens manquaient des moyens que nous avons pour la comparaison des langues, et qu'ils étaient sujets à s'en laisser imposer par des différences extérieures. Tout porte à croire qu'il y a deux mille ans un nombre de langues, à peu près égal à ce que nous voyons aujourd'hui, partageait l'Europe occidentale, et il n'y aurait peut-être pas besoin de très-savantes discussions pour le prouver. Il n'est pas non plus nécessaire d'avoir la vue très-longue pour reconnaître que les peuples orientaux tiennent comme nous à leurs habitudes, et que pour les amener tous à en changer et à se faire aux nôtres, il faudrait plus de siècles d'efforts dirigés vers le même but, que l'expérience du passé ne permet d'en supposer.

Mais, en proposant ces doutes à l'auteur, nous n'en partageons pas moins avec lui l'opinion que les études orientales gagneraient beaucoup à la facilité et à la régularité des transcriptions : nous croyons seulement qu'il s'exagère un peu les difficultés que les caractères orien-

taux opposent aux commençans. Du reste, ce serait un grand avantage que de pouvoir, dans l'usage habituel, substituer à ces caractères, qui manquent dans presque toutes les imprimeries, et qui sont inconnus à la plupart des lecteurs, ceux de l'alphabet européen, qui n'exigeraient pas d'étude préparatoire; de telle sorte qu'on pût toujours récrire correctement les noms propres et les mots orientaux avec les lettres originales, et les prononcer à la satisfaction des naturels. Il faudrait encore que les différentes nations de l'Europe convinssent d'une règle uniforme et constante, et enfin, si cela était possible, qu'on pût éviter ces combinaisons insolites qui rebutent les personnes étrangères à ces études; car il n'est pas très-nécessaire de rappeler aux lecteurs, par la peine qu'ils ont à prononcer les mots des langues orientales, celle qu'on a eue soi-même à les apprendre. Les vrais savans consentiraient sans doute à sacrifier ces singularités orthographiques que d'autres semblent rechercher; ils seraient sûrs de n'en être que plus facilement et plus généralement lus.

Mais la difficulté repose toujours dans ces sons que les Orientaux ont de plus que les Européens, et qu'on ne sait comment exprimer avec nos lettres. En France, deux méthodes sont principalement usitées : l'une, qui s'est formée peu à peu par l'usage, est celle que ; suivant l'auteur, M. de Sacy a modestement adoptée ; l'autre est, d'après les termes qu'il emploie, et que nous transcrivons fidèlement, une méthode que M. Langlès a publiée comme *chose nouvelle*, *inventée par lui*, selon les ex-

pressions de la note qui sert de préambule au tome V des *Notices des Manuscrits orientaux*.

M. de Volney s'arrête peu à discuter le mérite de la première méthode, qu'il qualifie de routine. Le vice capital qu'elle offre à ses yeux, est que plusieurs lettres européennes y sont combinées pour exprimer les sons nouveaux. Il adopte dans toute sa rigueur le principe de W. Jones [1]. « Il est de vérité algébrique, dit-il, qu'un son étranger à une langue ne peut y être figuré que par un signe nouveau et conventionnel. » Si l'on admet cette assertion, il faudra bien convenir que la méthode suivie par la plupart des auteurs est fautive; mais il y aurait bien quelques légers doutes à élever sur cette condition qui semble indispensable à l'auteur, et ces doutes se fortifieraient peut-être en examinant ce qu'il a lui-même imaginé pour y satisfaire.

Quant à l'autre méthode, quoique M. de Volney en revendique les bases et même l'idée première, il en critique avec force tous les procédés. Il regrette qu'on ait déparé *le magnifique ouvrage de la Description de l'Egypte, par une orthographe sans règle et sans goût*, et dont, selon lui, *tous les amis des arts ont droit d'être choqués.* D'ailleurs il se plaint qu'on ait passé sous silence son travail, et que trois ou quatre ans après, pendant son séjour aux États-Unis, on ait affirmé que *personne n'avait encore cherché à établir un système de correspondance entre les mots arabes et*

[1] *Mémoire sur l'orthographe des mots orientaux*, à la tête des *Recherches Asiatiques*, trad. française, tome I, p. xlv.

les nôtres. Sans entrer dans ce démêlé, il est difficile de ne pas partager l'opinion de l'auteur sur le doublement des lettres européennes, et en particulier des *h*, qui reparaît presque à chaque syllabe. Un auteur du petit nombre de ceux qui ont adopté cette méthode prétend qu'on peut voir sans frémir le *mossahhhhihh*[1]; on cite encore les mots *sahhhhahhahou* et *mosahhhhahhaton*[2], que l'inventeur de la méthode lui-même ne voudrait pas sans doute écrire de cette manière. D'autres groupemens de lettres qui ne sont pas plus heureux, empêcheront probablement ce système orthographique d'être jamais d'un usage général.

Mais celui que propose M. de Volney obtiendra-t-il plus de faveur? D'après le principe auquel il demeure attaché, il ne lui reste qu'à représenter les sons nouveaux avec de nouvelles lettres. Il les choisit, il est vrai, parmi celles qui sont déjà familières à certaines nations de l'Europe, et par la précaution qu'il a prise de dresser l'alphabet européen, il a moins d'additions à faire, moins de signes nouveaux à introduire; mais pourtant, dans les vingt-neuf lettres de son alphabet arabe-européen, il y en a une dizaine qui sont des signes nouveaux: ce sont des lettres romaines qu'il distingue par des différences de convention, des *t* avec cédille, des *g* barrés, des *h* avec des traits diacritiques, et, s'il nous est permis de dire franchement notre pensée, ces additions font le même effet que les lettres groupées de la méthode vulgaire; ce sont aussi

[1] *Voyage de l'Inde à Chyras*, traduit de l'anglais de Scott-Waring, par M. M. Préface du traducteur, p. xvj.

[2] *Lettre écrite de Lintz*, etc., p. 26.

des signes groupés, à la vérité les uns au-dessous des autres, et non les uns à côté des autres. Dans le fond, *sch*, pour quelqu'un qui s'y est habitué, ne sont pas trois lettres, mais une lettre triple, signe d'un son unique; et si l'on en doute, qu'on les fasse fondre ensemble et qu'elles ne forment qu'un même morceau de plomb, comme nos lettres *n*, *m*, *d*, *q*, *u*, etc., qui sont faites avec des *i*, des *c* et des *l*, accolés et comme soudés les uns avec les autres. L'auteur s'est encore vu contraint d'admettre dans l'alphabet romain des lettres italiques le χ et le ω des Grecs. Il résulte de tous ces mélanges un effet qui semble au premier coup d'œil aussi étrange que le doublement des *h*. Néanmoins, et ceci n'est pas un médiocre avantage, comme on a choisi pour ces lettres nouvelles leurs analogues dans nos alphabets, on peut encore, en négligeant les signes diacritiques, articuler les mots arabes presqu'aussi facilement que si l'on n'avait employé que les caractères vulgaires. Que l'on en juge par les deux premières lignes de l'Oraison dominicale :

ab*ω*-na *èllazi fi el samaωat*
ïatqaddąs èsm-ak ; Tàti malkωt-ak, etc.

La différence qu'on peut observer dans la manière de représenter les voyelles, tantôt par des lettres italiques et tantôt par des lettres romaines, tient à une théorie que l'auteur expose dans une cinquantaine de pages, et dont nous n'essaierons pas même de donner le sommaire. La matière dont il s'agit, fût-elle moins étrangère à nos études, demanderait, pour être éclaircie, des développemens qui excéderaient les bornes que nous voulons mettre à cette analyse. Qu'il nous suffise de dire que M. de Volney

reprend et discute d'une manière approfondie cette question : si les voyelles ont été écrites dans l'alphabet arabe et dans ses analogues indépendamment des points, et si les lettres *aleph*, *he*, *iod*, *waw* et *aïn*, sont, à proprement parler, des voyelles ou des consonnes, question abstruse où M. de Volney s'aide des documens fournis par M. de Sacy, et dans laquelle, tout en admettant une opinion contraire en quelque points à celle de l'auteur de la *Grammaire arabe*, il montre pour son docte adversaire une estime si profonde et une déférence si bien sentie, que, loin de s'en plaindre, on a presque sujet de se louer d'être combattu de cette manière.

L'extrait que nous venons de donner d'un in-8° peu épais dépasse sans doute les limites que nous aurions dû nous tracer ; mais il est des ouvrages dont on ne doit pas juger par le volume, et des écrivains qui ont l'art de laisser à réfléchir à leurs lecteurs en accumulant beaucoup d'idées neuves en un petit espace. Quant au jugement à porter d'un procédé si peu conforme à nos habitudes, nous craignons qu'il ne soit renfermé dans ce passage de l'auteur, que nous citerons pour donner une idée de sa manière, et qui est d'autant plus remarquable que l'ouvrage est dédié à la Société Asiatique de Calcutta : « Les innovations ne sont jamais le fruit des lumières ou de la sagesse des corporations ; mais, au contraire, celui de la hardiesse des individus, qui, libres dans leur marche, donnent l'essor à leur imagination, et vont à la découverte en tirailleurs. Leurs rapports au corps de l'armée donnent matière à délibération ; elle serait prompte dans le militaire, elle est plus longue chez les gens de robe :

toute innovation court risque d'y causer un schisme, d'y être une hérésie, et ce n'est qu'avec le tems, qu'entraînée par une minorité croissante, l'inerte majorité, moins par conviction que par imitation, entre et défile dans le sentier de la vérité. »

Nous dirions, si nous ne craignions qu'un pareil jugement ne fût déplacé dans notre bouche, que tout ce qu'on peut dire de cette phrase s'appliquerait assez bien au style de l'auteur dans cet ouvrage. Un goût sévère n'en sera pas toujours entièrement satisfait; mais ce style n'en est pas moins presque partout élégant et clair, plein d'énergie et de vivacité.

On trouve à la fin du volume un tableau lithographié, représentant l'alphabet arabe avec les équivalens selon le système de l'auteur, et deux pièces qui y ont rapport. L'une est le procès-verbal d'une commission qui fut réunie au dépôt général de la guerre en 1802, pour examiner le procédé à suivre dans la transcription des noms arabes de la grande carte d'Egypte. C'est pour cette entreprise que M. de Volney aurait souhaité de voir employer la méthode régulière dont il était inventeur, et les discussions qui eurent lieu à ce sujet ne peuvent que paraître intéressantes, quand on sait que cette commission, présidée par M. de Sacy, ayant pour secrétaire M. Lacroix, comptait parmi ses membres des hommes tels que Monge et Berthollet. L'autre pièce, qui est moins considérable, est un extrait du rapport de Chénier sur l'opuscule intitulé : *Simplification des langues orientales.*

SUR LES HIÉROGLYPHES ÉGYPTIENS [1].

(Avril 1821.)

DEPUIS que, par l'effet de diverses circonstances, l'attention générale a été ramenée sur les monumens de l'antique Égypte, la curiosité s'est exercée avec une nouvelle ardeur sur les inscriptions hiéroglyphiques dont ces monumens sont couverts. Il semble qu'un attrait tout particulier nous entraîne vers ce qui est obscur et mystérieux, et qu'on se passionne avec plus de force pour ces études, qui, n'exigeant, dans l'opinion de ceux qui s'y livrent, ni marche régulière, ni travaux préparatoires, laissent le raisonnement en repos et l'imagination en liberté. L'écriture égyptienne a tout ce qu'il faut pour attirer et retenir les personnes douées de ce tour d'esprit. Tout

[1] L'étude des hiéroglyphes a fait des progrès considérables depuis l'époque où ce morceau a été écrit. La *Lettre à M. Dacier*, que M. Champollion le jeune a publiée en 1822, et le *Précis du Système hiéroglyphique* que le même auteur a donné en 1824, ont jeté le plus grand jour sur plusieurs points de l'écriture des anciens Égyptiens. Toutefois, comme le résumé qu'on va lire, rédigé dans un tems où il n'y avait encore rien de fixé dans cette matière, expose une doctrine qui n'a subi aucune modification essentielle par l'effet des découvertes nouvelles, on a cru pouvoir le reproduire ici sans y faire le moindre changement, ne fût-ce que pour rappeler quel était encore, il y a quatre ans, l'état d'une question qui a provoqué des travaux très-estimables, et constater l'opinion particulière de l'auteur, au milieu des divagations dont les hiérogyphes avaient été l'objet précédemment.

y semble fait pour éveiller le génie spéculatif, et rien ne paraît devoir le gêner. On ne s'arrêterait pas si long-tems ni avec tant de complaisance sur les vestiges d'une écriture alphabétique devenue indéchiffrable, telle que celle de Persépolis ou de Babylone; mais ces figures d'hommes ou d'animaux forment une sorte d'énigme dont il semble toujours qu'on va saisir le mot; à force de les considérer on se croit sur le point de les entendre, et ce genre de séduction exerce surtout son influence sur les personnes qui, n'ayant pas fait une étude suffisamment approfondie des conditions auxquelles la communication des pensées est assujettie chez les hommes, se croient en droit de disposer avec une liberté illimitée des faits qui constituent le nœud de la difficulté.

Il est sans doute complétement inutile de rappeler les nombreux systèmes, presqu'aussitôt oubliés qu'imaginés, dont ce problème a déjà été l'occasion. Ce qui peut être bon à remarquer, c'est que tant d'hommes, ou ingénieux, ou savans, ont tous échoué de la même manière, et que la faute qu'ils ont tous commise, est de n'avoir pas suffisamment circonscrit la question qu'ils essayaient de résoudre, ni défini la matière qu'ils prenaient pour objet de leurs travaux. En suivant une meilleure méthode, je ne sais s'ils auraient expliqué les hiéroglyphes; mais du moins ils auraient peut-être démontré que les hiéroglyphes sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances, et cela même serait une chose utile à établir, puisqu'elle dispenserait bien des auteurs d'entreprendre d'infructueuses recherches et préviendrait de fâcheuses aberrations. Effectivement, quoique ce soit peut-être le ré-

sultat auquel aboutiraient en dernière analyse les travaux les mieux dirigés sur cette matière, l'opinion des savans, à cet égard, est moins fondée sur le raisonnement qu'appuyée d'une expérience qui n'est pas encore décisive ; et peut-être ne serait-on pas si disposé à croire avec Bandini [1], Brucker [2], Maffei [3] et Jablonski [4], que les hiéroglyphes sont indéchiffrables, si Kircher, Needham, Deguignes et les disciples de Court de Gebelin, n'avaient pas proposé de si étranges moyens de les déchiffrer.

Quoique les interprètes de l'écriture sacrée des Egyptiens ne se soient pas en général attachés à un système exclusif d'explication, et qu'ils aient au contraire admis des preuves de tout genre, chacun d'eux pourtant semble avoir été guidé par une sorte d'idée dominante, à laquelle tout se trouvait rapporté, et souvent sacrifié. Kircher, voyant partout la théologie égyptienne, dont il croyait avoir dissipé toutes les obscurités et sondé toutes les profondeurs, ne voyait dans les hiéroglyphes que les symboles des divinités, de leurs attributs, de leurs aventures mythologiqnes et des sens mystiques qu'il avait l'art d'y découvrir. Needham et Deguignes, séduits par la nouveauté d'un rapprochement qui n'était, pour le premier, que le fruit d'un examen superficiel et insignifiant, et, pour l'autre, que le résultat de combinaisons hypothétiques et de doctes hallucinations, imaginaient avoir trouvé dans l'écriture chinoise l'instrument le plus con-

[1] *De Obel. Aug. Cæs.*, c. 6, p. 27.
[2] *Hist. crit. philos.*, liv. II, c. 7, § 2, tome I, p. 25J.
[3] *Maff. Mus. Veron*, p. clxxxv.
[4] *Panth. Ægypt. proleg.*, § 64, p. 155.

venable pour déchiffrer les inscriptions de Thèbes et de Memphis. Enfin, Court de Gebelin pensait que l'art de peindre les sons n'avait dû venir qu'après l'art de peindre les idées, et que les plus anciennes lettres avaient été tirées du nombre des hiéroglyphes. Il était aisé d'en conclure qu'on pouvait remonter des alphabets les plus antiques aux signes figuratifs des choses qui leur ont donné naissance. C'est cette supposition fondamentale que l'auteur d'un nouvel *Essai*[1] qualifie de *lumineuse*, qui semble lui avoir inspiré l'idée de ses recherches, et qu'il pousse lui-même jusque dans des détails auxquels Court de Gebelin n'avait jamais pensé.

Je ne prétends pas condamner l'emploi de ces divers moyens d'explication: aucun n'est à négliger dans une matière aussi difficile; mais il faudrait être bien porté à se faire illusion pour y voir de véritables procédés, avoués par la critique et propres à faire arriver à la connaissance du sens des hiéroglyphes.

La religion de l'antique Égypte ne nous est connue que par quelques passages des auteurs grecs; nous n'avons rien d'original à ce sujet. Le peu de documens qui nous ont été conservés se prête aux hypothèses les plus opposées, et, quand nous en serions mieux informés, on ne voit pas comment la connaissance des doctrines pourrait suppléer à celle des mots, de l'écriture et de la grammaire. La ressemblance des symboles de l'Égypte et de la Chine serait un fait si singulier, qu'il faudrait qu'il fût établi d'avance avec solidité, pour pouvoir servir de base à une

[1] *Essai sur les Hiéroglyphes égyptiens*, par M. Lacour; Bordeaux, 1821, in-8°.

explication, et on sent bien que le rapport dans les formes de quelques signes isolés ne prouverait rien du tout, à moins que le même rapport n'existât aussi dans le sens de ces mêmes signes : encore ne faudrait-il pas qu'ils désignassent des êtres matériels que les deux peuples ont dû représenter de la même manière, parce qu'il n'y avait qu'une manière de les représenter. Ce parallèle, ainsi que l'a indiqué un savant missionnaire [1], touche à des questions très-difficiles que n'ont pas même examinées ceux qui l'ont entrepris, que peut-être ils n'avaient pas les moyens d'approfondir. Quant à l'opinion de ceux qui veulent que les lettres soient des hiéroglyphes détournés de leur sens primitif, il faut remarquer que, quoique cette idée n'ait en elle-même rien d'invraisemblable, il est impossible de l'appuyer sur un fondement historique. On croit tirer un grand argument des noms assignés aux caractères des lettres hébraïques ; mais la connaissance de ces noms ne remonte pas à la haute antiquité. Plutarque [2], Eusèbe [3] et saint Jérôme [4], sont les plus anciens auteurs qui en aient fait mention. Le premier ne parle que du nom d'une lettre ou deux ; les autres donnent à ces lettres un sens abstrait qui n'a rien de commun avec l'écriture figurative. Les auteurs plus modernes qui fournissent des renseignemens plus appropriés à cet objet, semblent avoir puisé à la source des interprétations rabbiniques et cabalistiques. Les appellations qu'ils donnent, sont arbi-

[1] Lettre de Péking, sur le génie de la langue chinoise, p. 20.

[2] *Sympos.*, liv. IX, quæst. 2, edit. 1624, tom. II, p. 738.

[3] *Præpar. evang.*, liv. X, c. 5, ed. Viger, p. 474.

[4] *Proœm. in lament. Jerem.*, ed. Martianay, tome V, p. 602 et *alibi*.

traires et semblent se rapporter moins à la forme primitive des lettres, qu'aux divers sens des mots qu'on a choisis pour les désigner, sans doute parce qu'elle s'y trouvaient comme initiales [1]. Quand on serait tenté de construire sur un pareil fondement, on ne serait guère plus avancé : car le système alphabétique le plus ancien est sans doute celui qu'on voudra tirer immédiatement des hiéroglyphes. Mais quel est ce système? Est-ce le samaritain ou le chaldéen, ou le phénicien? Cette question, insoluble peut-être par les documens de l'histoire, ne reçoit aucune lumière de la considération de la forme des lettres. Une imagination complaisante et prévenue par un système, peut seule apercevoir quelque vestiges de signes figuratifs, dans les rudimens des plus anciennes lettres. On n'en aperçoit pas davantage dans les traits de l'écriture alphabétique des papyrus et de l'inscription de Rosette, et il serait sans doute un peu singulier que les hiéroglyphes égyptiens ayant donné naissance à des alphabets étrangers, celui de l'Égypte n'en conservât pas de traces [2]. L'auteur de l'*Essai* aurait plus de peine à retrouver de cette manière l'origine des formes épistolographiques du *b* et de l'*n*, qu'il n'en a eu pour rapprocher le *b* et le *n*, de notre alphabet majuscule, du *double poisson* et de la *maison* égyptienne dont il les croit dérivés.

[1] Aleph, signifie *institution*, *chef* ou *bœuf*; Kheth, *épouvante*, *vie*, *sac* ou *quadrupède*; Ain, *l'œil* ou la *source*; Resch, *l'indigence* ou la *tête*, etc.

[2] M. Champollion le jeune a fait voir, depuis la publication de ce morceau, que les signes hiératiques et démotiques pris syllabiquement ou alphabétiquement, étaient des abrévations très-défigurées des signes hiéroglyphiques. On peut comparer l'altération qu'elles ont subie à celle dont les caractères chinois ont été affectés en passant dans le syllabaire japonais appelé *Firo-kana*.

Ceux de nos lecteurs pour qui les considérations que nous venons de leur présenter peuvent être de quelque poids, s'étonneront peu sans doute de ne pas nous voir entrer dans l'examen détaillé, et moins encore dans la discussion des opinions émises dans l'*Essai sur les hiéroglyphes.* Nous en avons dit assez pour faire pressentir un jugement qui, au reste, ne s'appliquerait pas exclusivement au travail du nouvel auteur, mais qui s'étendrait à tous ceux qui lui ont servi de guides dans cette carrière, ou qui seraient tentés de l'y suivre. La critique en pareil cas doit s'attacher de préférence à l'idée fondamentale, et peut épargner les raisonnemens qui en découlent, les suppositions, les explications, les rapprochemens, et tout l'enchaînement des idées secondaires. Il suffira de dire que l'auteur, prenant dans un sens absolu et appliquant à l'écriture l'assertion de Clément d'Alexandrie[1], savoir que les énigmes des Égyptiens sont les mêmes que celles des Hébreux, s'attache à deviner les unes par les autres; que, pour cela, il assigne aux lettres hébraïques certaines valeurs hiéroglyphiques qu'il combine ensuite à volonté, soit dans l'analyse littérale et cabalistique de quelque mots hébreux, soit dans l'explication de quelques tableaux égyptiens allégoriques ou mystiques. Les caractères chinois lui servent aussi à établir un petit nombre de rapprochemens. Mais ce qui domine par-dessus tout dans cet ouvrage, comme dans plusieurs autres du même genre, c'est l'emploi des explications théologiques empruntées à un système qu'on peut dire imaginaire, puisqu'il repose, non sur des notions em-

[1] *Stromat.*, liv. V, c. 7, ed. Potter., p. 670.

pruntées aux anciens, mais sur celles qu'on s'est créées soi-même. Dans une matière obscure, en transformant les hypothèses en principes, en multipliant les conjectures, les aperçus vagues, les rapprochemens indéterminés, on est bientôt en mesure de tout expliquer, parce qu'on n'est plus gêné par rien de réel ou de positif. Ce n'est pas l'ouvrage nouveau qui nous dicte ces réflexions : elles naissent à la lecture de la plupart des livres qui traitent des hiéroglyphes. Il semble que le sujet exerce une sorte de fascination sur presque tous ceux qui s'y attachent, ou qu'il y ait une fatalité qui les entraîne loin des routes tracées par la raison et le bon sens aux investigateurs de l'antiquité.

Une première canse de ces écarts est sans doute l'idée qu'on est trop généralement disposé à se former des hiéroglyphes, de leur nature et de leurs usages. Ce nom même d'*écriture sacrée*, le passage de Clément d'Alexandrie sur le sens détourné et énigmatique que les Égyptiens donnaient en certains cas à leur symboles [1], ont fait penser à beaucoup de personnes que l'écriture hiéroglyphique était, ou bornée aux usages de la religion, ou formée de signes qui pouvaient être pris, par une suite de tropes, d'emblêmes et d'allégories, dans les sens les plus éloignés de leur signification primitive. Cette idée, qui a encouragé plusieurs personnes à essayer la solution de ces énigmes, aurait dû les en détourner à jamais ; car, si l'écriture égyptienne avait été telle qu'on l'imagine, elle eût été inintelligible pour les Égyptiens eux-mêmes ; elle le serait, à plus forte raison, pour nous, qui sommes

[1] *Stromat.* liv. V, c. 4, p. 657.

entièrement privés de renseignemens sur l'histoire, les opinions, les usages, les circonstances locales. C'est assurément une singulière supposition que celle qu'on a faite à l'égard des Égyptiens, et renouvelée à l'égard des Chinois, et d'après laquelle tout un peuple serait censé faire usage, pour transmettre ses idées, d'un moyen qui ne les transmettrait pas, comme si l'on parlait ou l'on écrivait jamais, pour ne pas être entendu. D'un autre côté, c'est une étrange confiance que d'espérer qu'après tant de siècles, et en ayant toutes les chances contre soi, on retrouvera le véritable sens d'un ou de plusieurs mots, dans ce dédale d'acceptions mystiques, typiques et métaphoriques qu'on leur prête.

Mais la tradition est d'accord avec la raison, pour faire voir que quand on couvrait à grand frais les côtés des obélisques et les parois des temples d'inscriptions hiéroglyphiques, on avait l'intention qu'elles fussent lues, sinon par tout le monde, au moins par tous ceux dont la voix était comptée pour quelque chose dans les affaires de la religion et de l'état. Les témoignages des anciens sont unanimes à cet égard : tous s'accordent à dire que les annales de l'Égypte étaient inscrites sur les murs des grands édifices, et qu'elles s'étaient conservées de cette manière depuis les tems les plus anciens[1] ; les prêtres expliquaient le sens de ces inscriptions historiques aux étrangers, et le souvenir en est ainsi parvenu jusqu'à

[1] Herod, liv. II, § 102, 103, 106.—Plat. *in Tim.*, ed. Francof., 1602, p. 1043.—Procl. *Comm. I in Tim.*, liv. I.—Dio Chrys., or. II, ed. Morell. 1604, p. 161.—AEl. Aristid. *Orat. Ægypt.*, ed. Jebb., tom. II, p. 360.

nous [1]. Ceux qui voulaient écrire l'histoire de l'Égypte les traduisaient [2], et beaucoup de faits qui y étaient relatifs sont indiqués comme puisés dans les mémoires des Égyptiens, *in Ægyptiorum commentariis* [3]. L'histoire n'était pas la seule science dont les élémens fussent conservés dans les inscriptions hiéroglyphiques : l'astronomie, la divination et la médecine obtinrent le même honneur. Mélampus, qui dédia à Ptolémée Philadelphe un livre sur la divination par le pouls, assure en avoir pris la matière dans les inscriptions des obélisques [4], et Gallien fait mention des médicamens dont l'usage était indiqué dans celles du temple de Vulcain, à Memphis [5]. Tous ces faits et beaucoup d'autres dont Zoega a réuni les preuves [6], ne permettent pas de considérer les hiéroglyphes comme une écriture secrète et mystérieuse. C'était, si l'on veut, une écriture savante et lapidaire, que le commun des Égyptiens n'entendait pas, et dont la connaissance était réservée aux prêtres, non qu'elle eût rien de mystique et de sacré, mais parce qu'ils étaient, surtout dans les premiers tems, exclusivement chargés du dépôt des sciences.

[1] Voyez Diod. Sicul., lib. I, c. 27, ed. *Wesseling*, tom. I, p. 31.— Strab. lib. XVI, p. 1114, lib. XVII, p. 1171, ed. Amst. 1707. Plutarch. *de Is. et Osir.*, ed. 1624, tome II, p. 354.

[2] Voyez Syncell. *Chronogr.*, ed. Goar, p. 51. — d'Origny, *Chronol.*, tome I, p. 31, etc. — Trebell. Poll. *in Gordian. Hist. Aug.*, ed. Casaub., p. 165.

[3] Voyez Plin. *Hist. nat.*, l. XXXVII, c. 5, ed. Hard., tome II, p. 776.

[4] Voyez Fabric. *Bibl. græc.*, l. I, c. 13, sect. 3, ed. Harles, tom. I, p. 98 sqq.

[5] *De compos. medic. per gener.*, l. V, c. 2, ed. Charter, t. XII, p. 775.

[6] *De orig. et situ obelisc.*, sect. IV, c. 2, p. 457 sqq.

On n'a donc pas lieu d'être surpris de voir, à des époques diverses, les hiéroglyphes employés comme un moyen de transmettre à la postérité le souvenir des événemens, et les inscriptions composées à cet effet, lues et traduites par ceux qui avaient appris ce genre d'écriture. C'est ainsi qu'en différentes occasions les prêtres expliquèrent des inscriptions historiques à Hérodote [1] et à Germanicus [2]; c'est encore ainsi que put être rédigé en grec le vocabulaire hiéroglyphique d'Horus Apollo, à quelque époque qu'on en veuille fixer la composition[3]. Tout nous autorise à penser que la connaissance du sens des hiéroglyphes continua d'être répandue sous les Ptolémées, puisqu'on put faire sous Néron des inscriptions bilingues [4], comme sous Épiphane, et l'on n'a pas de raison de douter qu'elle ne se soit conservée plus tard, jusqu'au tems de Clément d'Alexandrie, qui parle de cette écriture en homme qui la savait, et même jusqu'au quatrième siècle, où, suivant l'opinion la plus vraisemblable [5], Hermapion fit cette traduction de l'obélisque de Ramessès, rapportée par Ammien Marcellin [6], et sur l'authenticité de laquelle plusieurs savans ont conçu des doutes, qui ne sont justifiés par aucune raison de quelque conséquence.

Si les hiéroglyphes ont autrefois constitué une écri-

[1] L. C.

[2] *Tac. Anal.*, liv. II, c. 60.

[3] Voyez *Fabric. Bibl. græc.*, liv. I, c. 13, sect. 3, ed. Harles, tom. I, p. 98, seqq.

[4] Voyez dans le 38e cahier du *Quarterly Review*, l'inscription découverte par le capitaine Caviglia.

[5] Marsham. *Can. Chron.*, sæc. XVI, ed. Francq, p. 461.

[6] Liv. XVII, c. 4, ed. Jac. Gronov, p. 125, sqq.

ture ordinaire et d'un usage général, si la connaissance en a été si répandue et conservée si tard, le défaut de secours est donc la seule cause qui nous empêche d'en retrouver le sens. Ceux qui nous restent sont en effet bien faibles et en bien petit nombre ; mais ce doit être une raison de plus pour les réunir tous et pour les employer méthodiquement, c'est-à-dire en en tirant tout le parti possible, et en appliquant chacun de ces secours aux diverses parties de la question qui doivent en recevoir le plus de jour; car c'est une grande erreur de croire qu'on gagne rien à s'adresser au hasard, et qu'en quelque matière que ce soit, le désordre puisse être bon à quelque chose.

Le premier, et le plus indispensable de tous les secours, est une connaissance approfondie du copte, de ce précieux reste de l'antique langue égyptienne. C'est par là seulement qu'on peut se former à présent quelques notions du génie de cette langue dans la formation de ses mots et de ses phrases, des règles de construction, de la latitude assignée à une même expression, et de la nature des tropes qui lui procurent des acceptions variées, du nombre des radicaux et des règles qui en font naître les dérivés, de l'espèce des formatives et autres particules affixes ou infixes; en un mot, de tout ce qui tenait à la construction grammaticale du langage des Égyptiens, et de ce qui, par conséquent, devait avoir un certain degré d'influence sur leur style, quand ils écrivaient en hiéroglyphes : tout cela est absolument nécessaire à savoir pour appliquer aux deux genres d'écriture usités chez eux, les procédés ordinaires du déchiffrement, retrouver la divi-

sion des phrases, marquer le retour plus ou moins fréquent de certains mots, etc.

Le second objet n'est guère moins important que le premier. Il s'agirait d'avoir le tableau complet de tous les hiéroglyphes qui ont été observés sur des monumens, soit isolés, soit en composition. Il faudrait avoir soin de les recueillir sur des inscriptions où ils fussent tracés avec de grandes dimensions, pour éviter la confusion qui pourrait avoir lieu entre des signes analogues, et les inconvéniens qui naîtraient, dans les premiers momens, de l'usage des abréviations ou de l'emploi des hiéroglyphes linéaires dans l'écriture hiératique. On sent bien aussi qu'il faudrait consulter les monumens eux-mêmes, ou des empreintes faites avec soin; car, pour un pareil objet, les meilleures planches laisseraient trop d'incertitude; elles pourraient entraîner dans des méprises graves, et dont il serait impossible de prévoir les suites. Ce tableau devrait être accompagné partout de citations, pour pouvoir recourir aux originaux, comparer les passages similaires et les diverses positions des mots, distinguer ce qui est constant de ce qui peut varier, isoler les formules et les membres de phrases qui se reproduisent avec ou sans modifications, séparer s'il était possible les hiéroglyphes figuratifs de ceux qui remplissent les fonctions de signes serviles, déterminer le nombre total des uns et des autres, nombre qui ne doit pas être fort considérable, pour le comparer à celui des radicaux et des particules dont on a la connaissance par le copte.

Ce n'est qu'après qu'on aurait rédigé le tableau dont on vient de parler, qu'on pourrait porter un jugement dé-

finitif sur le vocabulaire hiéroglyphique d'Horus Apollo, dont les explications n'ont rien d'invraisemblable, et dont la composition, quelle que soit l'opinion des savans sur l'auteur de ce petit catalogue, remonte incontestablement à un tems où les hiéroglyphes étaient encore lus et compris. On pourrait enrichir de quelques signes la série des deux cents hiéroglyphes environ qui s'y trouvent expliqués, en recueillant ceux dont divers auteurs, tels que Diodore de Sicile[1], Hérodote[2], Clément d'Alexandrie[3], Plutarque[4], et Damascius[5], ont fait connaître le sens. Par malheur ces hiéroglyphes expliqués sont presque tous de la classe de ceux qu'on employait métaphoriquement dans un sens éloigné de celui que leur figure aurait indiqué naturellement. Les anciens devaient être frappés plus vivement de ces acceptions détournées, que des sens matériels des hiéroglyphes primitifs et de la valeur des signes grammaticaux, qu'il nous importerait bien plus de connaître. De plus, quand la valeur d'un caractère hiéroglyphique nous est connue, il est encore fort difficile de le retrouver au milieu des autres : car comment distinguer les unes des autres, les différentes figures d'oiseaux qui avaient des sens si différens, la corneille, la huppe, la perdrix, le moineau, les représentations d'objets d'arts, de meubles ou d'instrumens, dont la forme ne nous est pas connue ? Le nom de

[1] Liv. III, c. 4, p. 430.
[2] Hérod., liv. II, § 102.
[3] Clem. Alex. *Strom.* liv. V, p. 671.
[4] *In Is. et Osir.*, n. 8.
[5] *In Photii Biblioth.*, ed. Schott., p. 1047.

l'*Égypte* s'écrivait, selon Horus Apollo, avec un *cœur* au-dessus d'un *autel* ou d'un *encensoir*[1]. Mais la forme qu'on donnait à ces objets est un peu arbitraire, et l'on peut être embarrassé pour les reconnî tre. On représentait les *lettres* en réunissant une *écritoire*, un *crible* et un *roseau*[2]; mais nous ignorons comment les Égyptiens faisaient leurs cribles et leurs écritoires; c'est là une très-grande difficulté; mais on conçoit qu'une étude suivie des inscriptions hiéroglyphiques pourrait la faire surmonter en partie. Celles de toutes, dont l'examen eût été le plus profitable, si le hasard nous l'eût conservée entière, est celle qui contient le décret en l'honneur de Ptolémée-Épiphane, et qu'on désigne communément par le nom d'*Inscription de Rosette*. Sans les fractures qui ont fait perdre une portion considérable de la partie hiéroglyphique, il n'eût sans doute pas été très-difficile de la déchiffrer, à l'aide de la double traduction en grec et en caractères épistolographiques qui s'y trouvait jointe. Le déchiffrement de cette dernière partie a été entrepris et pourrait peut-être se ponsser plus loin. Quant aux hiéroglyphes restans, on a aussi tenté de les analyser; on s'est même flatté de les avoir interprétés : mais la seule preuve qu'on en pourrait donner serait un lexique avec des renvois aux quatorze lignes de l'inscription, et cette preuve n'a pas été fournie. On a parlé récemment d'une autre inscription bilingue trouvée en Égypte par notre zélé voyageur français, M. Cailliaud. On doit souhaiter d'autant plus de pouvoir s'en procurer de semblables, qu'une seule

[1] *De Sacr. Ægypt. not.*, liv. 1, c. 18.
[2] *Ib.* c. 34.

découverte de ce genre peut avancer considérablement la connaissance des hiéroglyphes. L'obélisque Pamphile dont, quoi qu'en ait dit Kircher, la traduction conservée par Ammien Marcellin fait probablement connaître le véritable sens, peut être assimilé à l'inscription de Rosette; c'est aussi un sujet très-convenable pour des essais de déchiffrement.

Beaucoup de tableaux recueillis dans les monumens d'Égypte, et où des scènes diverses sont accompagnées d'inscriptions qui paraissent s'y rapporter, peuvent aussi devenir l'objet d'un travail utile [1]. Mais c'est là surtout qu'il importe de se préserver de l'esprit de système et de se mettre en garde contre la manie des interprétations métaphysiques et mythologiques. On n'entend pas ce qui est relatif à des actions matérielles, et l'on veut expliquer des opinions inconnues. On voit des hommes, des chevaux, des barques, des combats; le texte égyptien reste muet, et on le fera parler éloquement sur l'immortalité de l'ame, les opérations secrètes de la nature et les attributs de la première cause. Il est évident qu'une marche inverse serait d'accord avec la raison; mais il en coûte beaucoup d'avouer son ignorance, et fort peu de laisser errer son imagination. Telle est la source de la plupart des hypothèses qu'on a faites jusqu'à présent pour l'explication des hiéroglyphes.

[1] C'est une comparaison de ce genre qui a conduit M. Jomard à une détermination plausible des signes numériques des Égyptiens. Nous ignorons par quel procédé le docteur Young était parvenu au même résultat. (*Suppl. à l'Encycl. Britann.*, art. *Egypt.*) Il nous est par la même raison impossible d'émettre une opinion éclairée relativement au reste du travail conjectural entrepris par ce savant Anglais sur le même sujet.

L'étude du chinois me paraîtrait aussi un utile secours ; mais je voudrais qu'elle fût philosophique et éclairée et qu'on ne commençât pas par poser ce qui est en question, en affirmant que telle figure égyptienne signifie telle chose, parce que telle autre figure à peu près semblable a pu signifier en chinois telle autre chose qui a quelque rapport avec la première. La connaissance du chinois aurait un avantage pour un esprit juste : elle ferait voir comment a procédé cette nation, qui a renoncé à l'emploi de l'écriture alphabétique pour s'attacher à l'usage de l'écriture figurative. Deux peuples qui partent du même point et qui sont engagés dans la même route, doivent, même sans communication et sans influence réciproque, se rencontrer quelquefois. Dans quelle circonstance l'écriture doit-elle inévitablement se détourner de son objet primitif, et s'appliquer à l'expression des sons? Jusqu'à quel point s'accorde-t-elle avec le développement des moyens de la grammaire? Quelle influence exerce-t-elle sur la construction des phrases ? Comment se forment les adjectifs, les verbes, les particules? Quelle espèce de tropes sont les plus ordinaires, et quel génie particulier l'emploi des figures symboliques imprime-t-il au style et à la phraséologie? Toutes ces questions et beaucoup d'autres encore trouveraient leur solution dans l'étude approfondie de la paléographie chinoise, et ce seraient d'utiles renseignemens pour le déchiffrement des hiéroglyphes.

Je mets tout-à-fait de côté les rapports d'opinions religieuses ou scientifiques, d'usages ou de pratiques qu'on pourrait observer chemin faisant et qui fortifieraient l'idée

d'une communauté d'origine, ou d'une antique communication entre les deux peuples. Ce serait là un résultat et non un moyen : il ne faudrait pas s'en effrayer si l'on y était conduit naturellement ; mais il faut bien moins encore le supposer d'avance, l'expérience ayant prouvé qu'une idée de ce genre une fois établie dans la tête de l'homme le plus judicieux, l'empêche de voir ce qui est, et le dispose à voir ce qui n'est pas : deux choses également préjudiciables à l'intérêt des recherches qui n'ont pour objet que la vérité.

En traçant succinctement le tableau de ce qu'il faudrait faire pour essayer de lire les hiéroglyphes, j'ai exposé en même tems le tableau de ce qu'on n'a pas fait jusqu'à présent. Je suis bien éloigné d'assurer qu'en suivant cette marche on atteindrait le but ; mais il me paraît constant qu'on ne l'atteindra jamais en ne la suivant pas. Par des travaux dirigés dans cet esprit, on épuiserait au moins la question ; on s'assurerait si elle est insoluble ; on ôterait tout prétexte à ces divagations qui ont égaré des esprits capables de mieux faire. Ce serait quelque chose de produire un bon ouvrage sur les hiéroglyphes ; ce serait beaucoup aussi d'éclairer les imitateurs de Kircher et de Needham sur les inconvéniens de la route qu'ils auront à parcourir.

SUR DES INSCRIPTIONS DE SIBIRIE.

En consacrant, dans un ouvrage relatif aux langues des peuples du nord de l'Asie [1], un chapitre entier aux écritures anciennement usitées chez les Tartares, mon objet était principalement d'appeler l'attention des savans sur ce qui peut rester encore de vestiges de ce genre. Il est, sous plusieurs rapports, fort intéressant de ne pas les laisser perdre, et peut-être le moment où la civilisation commence à s'introduire dans les solitudes de la Sibirie, est-il celui qu'on doit choisir pour recueillir les monumens écrits qui s'y sont conservés. Les ravages du tems en ont beaucoup épargné; les peuplades nomades ne se sont pas arrêtées à les détruire; mais ceux qui traceront des routes ou creuseront des canaux, qui construiront des citadelles ou qui bâtiront des maisons, ne les ménageront pas. Il est donc bien à désirer que le gouvernement russe prévienne des pertes qui, par leur nature, seraient irréparables. C'est sous ce point de vue qu'un opuscule de M. Spassky [2] nous a paru particulièrement recommandable. C'est un des premiers ouvrages où l'on se soit occupé de recueillir des antiquités sibiriennes; et quoi-

[1] *Recherches sur les langues tartares*, t. I, c. 3, p. 64-88.

[2] *Inscriptiones Sibiriacæ : de antiquis quibusdam sculpturis et inscriptionibus in Sibiria repertis, scripsit* Gr. Spassky. Petropoli, 1822, in-4° oblong.

que, par son peu d'étendue et l'importance médiocre des monumens qui y sont figurés, il soit plus propre à éveiller la curiosité des savans qu'à la satisfaire, il serait injuste de ne pas applaudir au zèle qui les a fait rassembler, puisque, en continuant les mêmes recherches, on ne saurait manquer d'arriver à d'intéressantes découvertes.

Avant d'entrer dans le détail des vingt-deux inscriptions reproduites dans ce volume, et dont plusieurs avaient été figurées dans des ouvrages antérieurs, je crois utile de faire connaître en peu de mots quels genres de monumens écrits on peut espérer de trouver dans les parties centrales et septentrionales de l'Asie. Bien des personnes, même instruites, accoutumées à juger de l'état ancien de ces contrées par leur état actuel, pourraient s'étonner de voir rechercher des inscriptions dans le pays des Ouschtiaks, des Bouriets et des Tongous. Il est bon de leur rappeler que plusieurs nations de race diverse y ont autrefois séjourné, et que la connaissance des écritures dont ces nations ont pu faire usage, jetterait le plus grand jour sur des questions historiques et philosophiques d'une haute importance.

Aucun renseignement historique positif ne nous fournit la preuve qu'il ait existé un système régulier d'écriture proprement dite chez les nations de la Tartarie, antérieurement au siècle qui a immédiatement précédé le commencement de notre ère. Il est pourtant bien permis de le supposer; car les courses des Hindous dans les contrées du nord ont dû commencer plus anciennement. Les Perses, et ensuite les Grecs de la Bactriane, ont vraisembla-

blement eu des rapports avec les nations du centre de la Tartarie; le commerce du jade et celui de la soie remontent sans doute aux époques les plus reculées, et il serait infiniment curieux d'en retrouver des traces. D'un autre côté, on attribue aux Tartares l'usage d'une écriture qui, par la manière dont on la traçait, devait offrir de l'analogie avec les runes du nord [1]; cette écriture était sans doute employée chez cette branche de la famille des nations hindo-gothiques que les Chinois ont connue sous le nom d'Ou-siun, et qui, dans le premier siècle avant J.-C., habitait les contrées qui sont à l'ouest de l'Irtisch et du lac Saïsan. Il serait bien intéressant de savoir si cette forme particulière de l'alphabet européen que les nations scandinaves ont connue, a été effectivement portée dans les contrées orientales. Un monument qui constaterait ce fait, serait donc une découverte des plns curieuses.

A l'époque de notre ère ou peu de tems auparavant, commence la série des renseignemens positifs que nous pouvons avoir sur la littérature des peuples du nord de l'Asie. C'est vers ce tems que nous voyons l'alphabet dévanagari porté, sans doute sous des formes diverses et avec des altérations de plus d'un genre, dans le Tibet, à Khotan, à Yerkiyang, à Kaschgar, et jusque sur les bords de la *mer Chaude* et du lac de Balgasch [2]. Peut-être même les tribus nomades des contrées encore plus septentrionales n'en ignorèrent-elles pas complétement l'usage. L'introduction d'un alphabet étranger suppose

[1] Ouvrage cité, p. 65 et ailleurs.

[2] *Idem*, p. 293.

bien d'autres influences morales, politiques, religieuses; elle en est le moyen, elle en fournit la preuve. Or l'extention du système de civilisation qui a pris naissance dans l'Hindoustan, sa propagation chez les barbares du nord à une époque reculée, ce fait qui se rattache à la grande question des rapports de l'Inde avec l'Europe, serait mis hors de doute si l'on découvrait en Tartarie des inscriptions indiennes datées, et qu'il fût possible de les lire : second genre de monumens qu'on ne saurait trop s'empresser de recueillir et de faire connaître.

Les Grecs de la Bactriane ne sont pas les seuls Occidentaux qui peuvent avoir laissé des traces de leurs courses en Tartarie. Les Syriens les y suivirent un peu tard, portant avec eux un alphabet dont les lettres doivent se rapprocher de cette forme d'écriture qu'on a nommée *stranghelo*, ou de celles dont nous savons que les Nestoriens et les Jacobites faisaient usage. L'inscription de Si-'anfou (du huitième siècle) offre des lignes qui sont en *stranghelo*; mais on a révoqué en doute (quoiqu'à notre avis sans fondement [1]) l'authenticité de ce monument. Il serait donc fort à désirer qu'on trouvât dans la Tartarie d'autres incriptions du même genre, mais plus anciennes et d'une autorité incontestable; elle nous mettraient en état de dissiper l'obscurité dont reste encore enveloppée l'origine de l'alphabet ouïgour, ou mongol. Nous saurions ce qu'il doit précisément aux Syriens, et quels changemens lui ont fait subir les premiers peuples tartares qui en ont adopté l'usage; nous apprendrions si la

[1] Voyez ci-dessus, p. 33.

direction verticale y était inhérente dès l'origine, et si l'on s'en est servi pour écrire d'autres idiomes que le turk et le mongol. Enfin un monument quelconque qui nous offrirait l'écriture syro-tartare employée antérieurement au tems de Tchingkis-khakan, leverait complétement les doutes qui se sont élevés dans ces derniers tems sur l'existence d'un alphabet ouïgour plus ancien que l'alphabet mongol [1]. Cette troisième classe d'inscriptions n'est donc pas moins intéressante que les deux premières.

Enfin les caractères chinois ont presque toujours été connus dans la Tartarie; plusieurs peuples en avaient adopté l'usage sans y apporter aucun changement; d'autres les avaient modifiés pour les accommoder au génie de leurs langues ou au genre d'emploi qu'ils leur donnaient. On a lieu de penser qu'en différentes occasions ces caractères avaient perdu leur nature symbolique ou représentative, pour devenir de simples signes syllabiques ou alphabétiques. On a mêms essayé de tracer l'histoire de ces altérations, en faisant voir que les Khitans et les Tchoutchi avaient dû tirer un véritable alphabet de la décomposition des caractères chinois [2]; et l'on s'est efforcé de montrer que le produit de cette opération, si intéressante à étudier pour les personnes qui recherchent l'origine de l'alphabet et les circonstances qui ont pu en amener la découverte, que ce produit, dis-je, subsistait encore aujourd'hui dans l'écriture coréenne, dont les élémens paraissent empruntés des caractères chinois, et se

[1] *Mines de l'Orient*, t. VI, p. 321.

[2] *Recherches sur les langues tartares*, t. I, p. 79.

groupent entr'eux comme de véritables lettres [1]. Ce n'est pas, comme on voit, l'histoire seule, c'est aussi la philosophie des langues et l'analyse d'une des inventions les plus admirables, de celle par laquelle les hommes ont fait succéder la représentation des sons à celle des idées, qui recevrait du jour de la moindre découverte qu'on pourrait faire en ce genre. Les Tchoutchi, et surtout les Khitans, ont occupé de vastes régions de la Tartarie. Nous savons que, suivant l'usage de presque tous les peuples asiatiques, ils ont élevé dans diverses parties de leur empire, des *peï*, c'est-à-dire, des obélisques en pierre avec des inscriptions bilingues ou trilingues. Il est infiniment probable que des recherches bien dirigées en feraient retrouver quelqu'un, et une inscription de cette espèce servirait mieux à la solution des questions qui viennent d'être indiquées, que les raisonnemens et les conjectures par lesquels on a tâché de suppléer à la disette des monumens.

Voilà, comme on voit, un champ assez vaste ouvert au zèle des explorateurs et à la sagacité des critiques. Il y aurait abondance et variété dans les recherches, importance et nouveauté dans les résultats. Les Russes seuls peuvent entreprendre les unes et obtenir les autres, en confiant aux autorités locales, dans les parties méridionales de leur empire, le soin de rechercher tout ce qui peut y rester encore de monumens écrits. Ils le peuvent en faisant exécuter sur une plus grande échelle un travail analogue à celui qui a produit l'opuscule dont il nous reste à faire connaître le contenu.

[1] *Recherches sur les langues tartares*, t. I, p. 80.

M. Spassky, correspondant de l'académie impériale de Pétersbourg, n'a point entrepris de donner au public les monumens d'antiquité de toute espèce qu'on rencontre à chaque pas en Sibiric, particulièrement dans la partie méridionale, tels que vestiges d'édifices, murs de châteaux, tombeaux et tertres sépulcraux, ustensiles de tout genre et outils de mineurs. Il s'est borné aux signes hiéroglyphiques et aux inscriptions qu'on trouve gravés, et quelquefois peints de diverses couleurs, sur les rives escarpées des fleuves, dans le roc vif ou sur les pierres des tombeaux. C'est bien là, comme il le dit lui-même, la branche la plus importante des antiquités sibiriennes, celle qui mérite le mieux d'exercer la sagacité des hommes versés dans la connaissance des langues orientales. Il est seulement fâcheux qu'il n'ait pu leur offrir que des sujets d'étude trop peu nombreux et peu propres au déchiffrement; car les inscriptions qu'il a fait lithographier, altérées sans doute par la longueur du tems, l'on été évidemment aussi par l'inhabileté des copistes, et peut-être, malgré les précautions qu'on a prises, par celle des graveurs ou lithographes; il y en a plusieurs qui appartiennent incontestablement à un genre d'écriture que nous connaissons, et dont il est toutefois impossible de lire un seul mot.

Il ne faut pas que ces expressions de *signes hiéroglyphiques* en imposent et donnent l'idée de rapprochemens de quelque importance: ce que M. Spassky appelle ainsi ne sont que des figures d'hommes et d'animaux grossièrement exécutées et disposées sans ordre, de manière qu'on peut douter si l'on a voulu exprimer une idée quel-

conque. Ce genre de représentations nous était déjà connu par les échantillons que Lacroze en avait remis à Cuper [1], et par ceux que Pallas [2] avait publiés. Ceux que M. Spassky donne ici ont été trouvés sur un rocher de la rive droite du Tom, au-dessus de la ville de ce nom. Ce rocher, nommé vulgairement *Pisanoï kamen* ou *la Pierre gravée,* est d'un schiste verdâtre et de la hauteur d'environ soixante-dix pieds; les figures qui occupent la partie plane commencent à près de vingt-un pieds de la base du rocher. M. Spassky remarque une grande analogie entre ces figures et celles du même genre que M. de Humboldt a relevées sur les rochers de l'Amérique; mais il y a peu de chose à conclure d'un tel rapprochement; car il est assez naturel que des peuples, aussi peu habiles les uns que les autres, se rencontrent dans l'intention de représenter des animaux, et qu'ils les dessinent également mal.

Ce ne sont pas des représentations d'animaux, mais des figures dont, malgré leur apparente régularité, il est difficile de reconnaître l'intention, qu'on voit sur un rocher de granit, situé sur les bords du ruisseau de Smolanka, à une werste de l'endroit où ce ruisseau se jette dans l'Irtisch, et à quarante-cinq werstes du fort d'Oustkamenogor; celles-ci sont peintes en rouge. L'auteur fait, au sujet de ces sortes d'inscriptions (si l'on peut leur appliquer ce nom), une remarque utile: c'est qu'elles se trouvent toujours sur les bords des grands fleuves, et sur les rochers, à une hauteur beaucoup plus considé-

[1] *Recueil*, p. 108.
[2] *Voyages*, t. IV, p. 515, pl. xxx.

rable que celles qui offrent de véritables lettres, et qui, par conséquent, méritent mieux le nom d'inscriptions.

Cinq inscriptions en caractères inconnus, mais évidemment alphabétiques, ont été trouvées dans l'ancien pays des Turcs, au revers septentrional de la grande chaîne de l'Altaï, trois sur des rochers de la rive gauche de l'Éniseï, vis-à-vis le château d'Abakan; une quatrième sur la rive gauche de la rivière Tcharisch, et la cinquième dans un de ces grands tombeaux appelés *kourgan*, sur une pierre de douze pieds de longueur, de cinq de large, et d'un pied d'épaisseur. Deux de ces inscriptions (nos 4 et 5) offrent une analogie peut-être illusoire avec les runes. Les caractères de la quatrième sont tracés en deux lignes horizontales et dirigées de droite à gauche; les trois dernières ne ressemblent à aucune autre écriture connue. Dans toutes, les élémens sont *discrets* ou séparés, et paraissent, si la direction primitive n'a pas été changée, disposés horizontalement.

M. Spassky a jugé à propos de reproduire quelques inscriptions pareillement en caractères inconnus, et qui avaient déjà été publiées par Pallas [1]; il eût bien fait d'y joindre les deux inscriptions trouvées par Messerschmidt, l'une sur une pierre debout, et l'autre sur un colosse du désert des Kirkis. Il est facile à Pétersbourg d'en donner des copies plus exactes que celles qui ont été gravées par Bayer [2]. Toutes ces inscriptions, trouvées non loin du

[1] *Neue Nordl. Beytr.*, t. V.

[2] *Coment. Acad. Petropol.*, t. II, p. 412, pl. XXIX. Depuis que ce Mé-

fleuve Éniseï, offrent des élémens qui rappellent la forme des runes, et l'on ne pent que souscrire au jugement de Tychsen, à qui Pallas les avait communiquées, et de Bayer, qui avait examiné celles de Messerschmidt, lesquels voyaient dans la forme de ces lettres tartares une ressemblance marquée avec celle des Goths et des anciens habitans de la Prusse. Les observations dont nous avons fait précéder cet examen auront du moins l'avantage d'ôter à ce rapprochement ce qu'il pouvait avoir de paradoxal aux yeux de ces deux savans, qui semblaient hésiter à le proposer.

Les neuf dernières inscriptions du petit recueil de M. Spassky appartiennent à un genre d'écriture qui nous est bien connu, celui des Ouïgours et des Mongols; mais, ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, elles n'en sont pas plus lisibles, à cause des altérations qu'elles ont manifestement subies. Les cinq premières sont situées près de la rive de l'Éniseï, vis-à-vis d'Abakan; elles sont peintes en noir sur un rocher schisteux, et élevées audessus du niveau de l'eau d'environ sept pieds. Trois autres ont été relevées dans une caverne à douze werstes de Boukhtarmin : cette caverne surpasse en grandeur toutes celles du voisinage. L'entrée a près de vingt pieds de haut, et vingt-un pieds de large; mais, un peu plus loin, la caverne se rétrécit au point qu'à la distance de quatre-vingt-quatre pieds, l'autre n'a plus que deux pieds de hauteur et trois de largeur. Les inscriptions étaient

moire été publié (octobre 1822), M. Klaproth a fait graver les monumens dont il s'agit, dans ses *Mémoires relatifs à l'Asie*, p. 157.

placées à droite de l'entrée. L'auteur nous apprend qu'on les voyait encore en 1805, époque où il les a recueillies, mais que, depuis ce tems, elles ont complétement disparu.

Le dernier monument décrit par M. Spassky est un *peï* en pierre, que l'on conserve à Nertchin, et dont l'emplacement primitif était, suivant les uns, sur le ruisseau de Kyrkyr, qui se jette dans la rivière d'Ouroulung, et de là dans l'Argoun; et, suivant d'autres, près du ruisseau du Kondou, où d'autres objets d'antiquité ont été trouvés, dans les fouilles qu'on y a faites. Ce qui rend ce monument intéressant, c'est que l'inscription qu'il porte est bien certainement en langue mongole. J'y lis, comme l'auteur, les mots *Khamouk Mongol-oun oulous*, (*omnium populorum mongolorum*). Je doute que la deuxième ligne offre le nom de *Tchingkis-khakan;* mais je crois que la troisième présente ceux de *taboun yil* (*anno quinto*). De toutes les inscriptions en lignes perpendiculaires et en lettres tartares qui sont données ici, cette dernière est la seule où il soit possible de déchiffrer quelques mots apparteuant à une langue connue.

M. Spassky termine son opuscule en manifestant le désir que d'autres monumens sibiriens soient recueillis et publiés. Nous ne pouvons que nous joindre à lui dans l'expression de ce vœu, et nous concevons l'espoir qu'il pourra se réaliser, puisque c'est à la prière de M. le comte de Romanzoff, chancelier de l'empire, que M. Krug a mis en latin les notes de M. Spassky. Il suffit que l'utilité d'une recherche historique soit mise sous les yeux de cet illustre et vénérable ami des antiquités de la Russie,

pour qu'on soit assuré, en l'entreprenant, de mériter sa protection, ses secours, et ses encouragemens éclairés. Nous pouvons donc compter que ce premier essai sera suivi de plusieurs autres, et que la Sibirie aura aussi ses Grutter et ses Muratori.

SUR LA GRAMMAIRE TURQUE,

DE M. JAUBERT [1].

Les leçons offertes aux étudians, dans divers établissemens d'enseignement, ne sont pas le seul, ni même le plus important résultat de l'institution des chaires publiques pour les langues orientales. Les professeurs, dont l'attention se trouve continuellement reportée sur les théories grammaticales et sur les principes particuliers des idiomes qu'ils enseignent, ne peuvent se dispenser de soumettre à un examen approfondi les traités composés par leurs devanciers, et cet examen, souvent renouvelé, finit toujours par tourner à l'avantage des méthodes, et conduit au perfectionnement des livres élémentaires. Le nombre des bons ouvrages qu'on doit à cette circonstance est déjà très-considérable. Le volume que nous avons sous les yeux nous paraît devoir l'augmenter encore.

Diverses missions dans les contrées où la langue turque est en usage, missions dont M. Amédée Jaubert s'est acquitté d'une manière qui l'a fait connaître avantageu-

[1] Élémens de la Grammaire turke, *à l'usage des élèves de l'École royale et spéciale des langues orientales vivantes;* par P. Amédée Jaubert. Paris, imprimerie royale, 1823, in-4° de 150 pages, avec neuf tableaux et trente pages lithographiées.

sement en Europe et dans le Levant, vingt-trois années d'exercice de l'une des chaires de turc de Paris, des études littéraires dont la relation de son voyage [1] montre l'étendue et la variété, donneraient à l'auteur le droit d'exprimer sans détour son jugement sur les grammaires turques qui ont précédé la sienne. Mais une modestie qui ne se dément pas dans tout son livre, lui fait parler des unes avec beaucoup de réserve, et de l'autre avec le ton d'une louable défiance. Il ne présente cette dernière que comme un ouvrage trop élémentaire pour les savans, mais dont la jeunesse studieuse et les personnes qui s'occupent de la littérature orientale sous des rapports purement philologiques pourront tirer avantage. Effectivement, les trois principaux ouvrages où l'on peut étudier les élémens de la langue turque, sont les grammaires de Meninski, de Comidas de Carbognano, et du P. Holdermann, jésuite; or, chacune de ces grammaires a des défauts particuliers, qui en rendent l'usage peu commode aux étudians. Meninski, en réunissant les règles des trois langues qui composent l'idiome mixte de Constantinople dans une seule grammaire, comme il en a recueilli les mots dans un même glossaire, a véritablement grossi, aux yeux des commençans, les difficultés propres au turc, de toutes celles qui appartiennent spécialement à l'arabe et au persan. Comidas a mieux circonscrit son sujet, mais pour l'étendre ensuite d'une manière démesurée, jusqu'à en remplir un in-4° de sept cent trente pages. Quant à la grammaire du P. Holdermann, elle est renfermée dans des limites plus étroites, et les vocabulaires et dialogues

[1] Voyez le *Journal des Savans*, mai 1822, p. 274 et 285.

dont il l'a enrichie réduisent même la partie qui est consacrée aux règles, à une étendue assez peu considérable : mais l'exécution typographique en a été confiée à des imprimeurs de Constantinople, gens peu versés dans leur art; et d'ailleurs ce petit livre, qui convenait par sa forme aux personnes employées dans les échelles du Levant, est resté rare et cher en Europe. Je ne dis rien de la grammaire de Viguier, où les mots turcs sont imprimés en lettres latines. La langue turque, dont l'orthographe a subi l'influence du système alphabétique des Arabes, n'est pas du nombre de celles où l'on peut se dispenser d'employer les caractères originaux.

On peut assurer que l'ouvrage de M. Amédée Jaubert n'aura aucun des inconvéniens que je viens de relever dans les traités plus anciens. L'étendue de la nouvelle grammaire est telle, que l'auteur a pu y faire entrer tout ce qu'il y a de vraiment usuel dans les règles relatives à la formation des mots, à la déclinaison des noms, à la conjugaison des verbes et à l'emploi des particules. Il n'est pas question ici de la syntaxe, dont M. Jaubert se réserve de traiter séparément, dans une autre occasion. En simplifiant autant qu'il lui a été possible le système de l'étymologie turque, en réduisant à une seule, comme il y était suffisamment autorisé, la double déclinaison, ainsi que la double conjugaison des grammaires ordinaires, il s'est procuré le moyen de semer, en différens endroits, des digressions curieuses sur le mécanisme de la langue turque. Comme il est impossible de soumettre à l'analyse les tableaux et les paradigmes qui sont la partie vraiment essentielle de cette grammaire, je prendrai au hasard

deux ou trois des observations de l'auteur, en y joignant quelques remarques qu'elle m'ont suggérées à la lecture.

En traitant du conjonctif *keh* ou *ki*, M. Amédée Jaubert remarque que les Turcs remplacent souvent ce mot par le participe passé ou présent du verbe, d'une manière qui leur est propre. J'avais déjà fait observer [1] que le conjonctif semblait primitivement étranger à la langue turque, et que la manière naturelle d'y suppléer, était, comme dans toutes les langues tartares, de faire, de toute phrase conjonctive, quelque longue qu'elle fût, une sorte d'adjectif qui s'attachait à l'un des mots de la phrase principale. C'est un fait bien remarquable que ce mode embarrassant et compliqué, commun à tous les idiomes de l'Asie orientale, ait été remplacé par une forme plus ingénieuse, précisément dans les dialectes qui ont eu quelque contact avec ceux de l'Occident. On peut observer, dans la manière même dont le conjonctif turc est quelquefois annexé à des noms, à des pronoms ou à des adverbes, avec ellipse du verbe substantif, une analogie frappante avec la construction conjonctive des Chinois : *dildeh ki serr*, littéralement *le secret qui* (est) *dans le cœur; elumdeh ki kelidj*, *le sabre qui* (est) *dans ma main*, sont des phrases tout-à-fait chinoises : on dirait, sans rien changer à la construction, *sin chang* ti *pi-mi*, *'o-ti cheou li* ti *kian-tseu*.

C'est un point que je crois avoir mis hors de doute, que l'ancien idiome tartare, d'où le turc de Constantinople est originairement dérivé, avait, sous beaucoup de rapports, une frappante conformité avec le chinois. Ce

[1] *Recherches sur les langues tartares*, tome I, p. 266.

rapprochement n'a plus rien de paradoxal, depuis qu'on connaît mieux les relations suivies qui ont existé jadis entre les peuples de l'intérieur de la Tartarie et ceux de l'Asie orientale. Ce ne sont pas seulement des mots semblables qu'on peut relever dans le vocabulaire des deux langues, ainsi que j'ai essayé le premier de le faire voir[1]; mais aussi des constructions analogues, et des idiotismes qui coïncident jusque dans leur irrégularité. M. Amédée Jaubert a été frappé de l'emploi singulier que font les Turcs, comme les Chinois, du mot qui signifie *manger* (*yemek* en turc, *ki* en chinois), dans cette locntion *gham yemek, manger du chagrin,* pour *éprouver ou ressentir de la douleur,* et il a fait lui-même ce rapprochement. Il aurait pu ajouter que tous les verbes dont il parle en cet endroit, et qui jouent en turc le rôle d'auxiliaires, ou plutôt de verbes accessoires, ont pareillement leurs analogues en chinois : se sont les verbes *faire, ordonner, trouver, venir, montrer, retirer, voir, pouvoir.* On peut comparer ce qui est dit de l'usage de ces verbes dans la grammaire de la langue vulgaire des Chinois[2], avec les paragraphes que l'auteur de la Grammaire turque leur a consacrés[3].

Un des points les plus remarquables du système grammatical des Turcs, c'est la formation des verbes dérivés, passifs, négatifs, *impossibles,* réciproques, transitifs, et réfléchis, de ces verbes dans lesquels l'introduction

[1] Ouvrage cité, p. 303.

[2] *Élémens de la Grammaire chinoise*, IIe partie, § 347 et suivans; 386 et suivans.

[3] § 132, p. 67 et suivantes.

d'un crément sert à marquer que l'action qu'ils expriment est soufferte par le sujet, ou qu'elle n'a pas lieu, qu'elle ne saurait avoir lieu, qu'elle est réciproque, qu'elle est produite ou ordonnée par le sujet, ou enfin que celui-ci l'exerce sur lui-même. De ces cinq formes secondaires dérivent les formes tertiaires au nombre de vingt-quatre, le négatif du transitif, l'impossible du réciproque, le négatif ou le transitif du réfléchi, etc. M. Jaubert, qui donne dans un tableau fort élégant le résumé de toutes ces combinaisons, observe judicieusement que ce mécanisme ingénieux suppose, de la part des hommes qui l'inventèrent les premiers, des notions très-saines et des connaissances très-positives sur la théorie du langage. Il n'en est que plus singulier de rencontrer ces complications savantes dans d'autres idiomes si peu perfectionnés d'ailleurs, qu'ils ne possèdent pas même l'usage du conjonctif, et dans lesquels l'usage de l'écriture ne saurait être regardé comme introduit fort anciennement. Tels sont le mongol et le mandchou : ce dernier idiome a la faculté d'exprimer en un seul mot verbal, des idées dont la réunion exigerait chez nous une longue périphrase, par exemple : *tatsinandsindoubourakôngge*, signifierait *l'action de ne pas faire que plusieurs personnes viennent ensemble pour aller étudier.* Il faut observer que les complications de ce degré sont une richesse à peu près inutile dans ces langues, parce que l'usage n'en autorise pas l'emploi. Il en est de même en turc, où les formes les plus composées, celles qui résultent de la réunion de trois ou quatre formes simples entées l'une sur l'autre, ne sont point du tout usitées.

Comme l'ouvrage de M. Amédée Jaubert est principalement destiné aux étudians, l'auteur a pensé, avec beaucoup de raison, qu'il leur serait agréable de posséder, dans le volume même qui contient les règles de la langue, les moyens d'en examiner l'application. Il a donc réuni trois cent cinquante-sept proverbes turcs dont il donné le texte et la traduction. Il a joint à ces proverbes un extrait des annales de l'empire ottoman, par Ahmed Wassif Effendi, et contenant le récit de la bataille de Tcheschmeh; et pour que les commençans ne soient pas arrêtés par la différence qui existe entre les caractères de notre imprimerie et l'écriture des manuscrits, il a fait transcrire le texte de ce fragment par une main exercée à manier le *roseau*, et la lithographie a fidèlement reproduit la forme élégante et libre de ces pages, qui pourront également servir de sujet d'exercice pour la lecture et de modèles d'écriture. Le même procédé n'a pas été moins utile à M. Jaubert pour représenter un autre genre d'écriture dont il a cru devoir donner aussi des exemples, et dont nous dirons encore quelques mots avant de terminer cet extrait.

On sait que les Turcs, avant d'avoir embrassé le musulmanisme et adopté l'usage de l'écriture arabe, se servaient de l'alphabet ouïgour, et que quelques manuscrits en langue turque, et écrits avec cet alphabet, sont conservés dans diverses bibliothèques de l'Europe. C'est dans la partie orientale des pays habités par les Turcs, qu[illegible]tte écriture a été plus répandue et s'est conservée [illegible]-tems ; mais elle n'a pas été complétement in[illegible]'Occident, et nous avons la preuve matérielle

qu'elle était encore lue et pratiquée à Constantinople, l'an 879 de l'hégire (1474 de J.-C.[1]). Il peut être utile d'étudier l'écriture ouïgoure, soit pour pouvoir, au besoin, être en état de prendre une idée du contenu des manuscrits que le hasard peut procurer encore, soit pour chercher, dans l'ancienne orthographe des mots turcs, des notions exactes sur leur étymologie. Comme ce ne sont pas là des objets d'étude élémentaire, l'auteur eût pu se dispenser de les comprendre dans son ouvrage; mais on doit lui savoir gré de la peine qu'il a prise pour enrichir sa grammaire turque de ces ornemens qu'on ne trouve dans aucune de celles qui l'ont précédée. La source où il a puisé les renseignemens qu'il donne à ce sujet, est ce manuscrit de la Bibliothèque du Roi, que nous avons fait connaître par une notice et des extraits [2], et qui contient la relation du *Miradj*, ou de l'ascension miraculeuse de Mahomet, traduite de l'arabe, et la vie de soixante-douze imams, traduite du persan. M. Amédée Jaubert donne l'alphabet de ce manuscrit, et trois passages qui en sont tirés, avec la transcription en lettres arabes. Il pourra être agréable à quelques personnes de rapprocher ces morceaux de ceux que nous avons donnés nous-mêmes, et surtout des remarques grammaticales que nous y avons jointes. C'est sous ce rapport que nous prenons la liberté d'y renvoyer les lecteurs curieux de ces sortes de comparaisons.

La partie de la grammaire de M. Jaubert qui a été exé-

[1] M. Jaubert a fourni les preuves de cette assertion dans sa *Notice sur un Manuscrit turk en caractères ouïgours*, p. 31.

[2] *Recherches sur les langues tartares*, tome I, p. 259 et suivantes.

cutée par la typographie (et c'est de beaucoup la plus considérable), a été confiée aux presses de l'imprimerie royale; c'est dire assez qu'elle offre ce degré d'élégance et de perfection matérielle qui distinguent la plupart des ouvrages sortis de ce magnifique établissement. A tout prendre, le volume que nous venons d'examiner est un présent fort agréable pour les amateurs des langues orientales et de la langue turque en particulier, et il ne peut que faire désirer la publication de la *Chrestomathie turque* de M. Bianchi, ouvrage auquel M. Amédée Jaubert promet de joindre des notes propres à aplanir les principales difficultés de la syntaxe turque, et qui deviendra par conséquent le complément indispensable de celui-ci.

SUR LES MONUMENS DE L'HINDOUSTAN.

Le grand ouvrage que M. Langlès a fait imprimer sous ce titre, et dont la publication l'a occupé pendant dix années, mérite, sous deux rapports différens, de fixer l'attention des hommes instruits. La description des monumens anciens et modernes de l'Hindoustan ne peut qu'intéresser vivement les artistes et les antiquaires. Le discours préliminaire et les notices par lesquelles l'auteur s'est proposé d'initier ses lecteurs à la connaissance de l'histoire des Hindous, de leur religion, de leurs mœurs, de leur législation, et enfin de la géographie de la contrée qu'ils habitent, renferment la discussion et font espérer la solution d'un grand nombre de questions graves sur l'origine des antiques systèmes de philosophie, et des connaissances qui ont civilisé l'ancien monde. Je me bornerai à considérer le premier volume de l'ouvrage de M. Langlès sous ce dernier point de vue. Le contenu du deuxième, entièrement consacré à la partie pittoresque, doit naturellement, en ce qui concerne l'étude des monumens, leur style, la fixation de leur âge présumé, être soumis au jugement des personnes qui ont acquis le moyen de juger le génie des arts chez les peuples anciens, par un examen approfondi de leurs productions.

Il n'est pas difficile de se procurer maintenant des ren-

seignemens sur les riches contrées désignées par le nom d'Hindoustan, et sur les opinions religieuses et philosophiques de leurs habitans. L'embarras consiste plutôt à faire un choix, et à démêler, dans la foule immense des ouvrages que les Anglais ont publiés, ceux qui sont dignes de quelque confiance, et qui peuvent fournir les meilleurs matériaux. M. Langlès avoue qu'il a été accablé, pour ainsi dire, sous la masse toujours croissante de ceux qu'il avait réunis; et, réduit à l'alternative de n'y puiser que de faibles extraits, ou de dépasser les limites qu'il avait mises d'avance à l'étendue de son ouvrage, il a mieux aimé restreindre son plan primitif, et borner ses recherches à la presqu'île que la mer environne à l'est, au sud et à l'ouest, et qui est séparée du haut Hindoustan par les rivières Tapty et Mahânody, et par les monts Vindhia. Ainsi resserrée, la matière que l'auteur s'est proposé de traiter est encore assez vaste, pour qu'on ne soit pas étonné de le voir y consacrer plus de cinq cents pages in-folio.

La préface et l'introduction, mises à la tête du premier volume, sont deux morceaux assez courts, dans lesquels M. Langlès indique brièvement les sources où il a puisé, expose le plan de son ouvrage, et fait remarquer les différences qui existent entre ce plan et ceux qui ont été suivis par MM. Crawfurd, Holmes, Daniell Solwyns, etc. Les uns avaient traité séparément des opinions religieuses des Hindous, ou décrit les vastes régions qu'ils habitent, ou recherché, dans l'obscurité de leurs traditions, quelque fil propre à guider dans l'étude

de leurs antiquités. D'autres avaient recueilli dans le pays des dessins de monumens; mais ils avaient négligé, en les publiant, d'y joindre les explications qui pouvaient mettre le lecteur au fait des usages auxquels ces monumens étaient destinés. M. Langlès a fait son choix parmi ces derniers, et a tiré des mémoires de MM. Ward, Crawfurd, Colebrooke, de ceux de la Société Asiatique de Calcutta, et de beaucoup d'autres, sans parler des manuscrits orientaux, les notices qu'il a cru nécessaire d'y joindre, soit pour compléter l'utilité de son ouvrage aux yeux des artistes, soit pour l'étendre aux gens de lettres, et même aux gens du monde.

La *Notice géographique de l'Hindoustan*, occupe une partie considérable du premier volume; elle est partagée en quatre chapitres, dont le premier traite de l'étendue et des limites de l'Hindoustan, de ses divisions naturelles et politiques à diverses époques, et aussi de l'étymologie du nom sous lequel nous avons coutume de désigner cette contrée célèbre. L'opinion la plus commune est que ce nom vient de celui d'*Indou*, qui est un des noms de la lune en samskrit. L'auteur rapporte les raisons qu'on peut avoir, et qui ont été proposées par divers auteurs, d'admettre ou de rejeter cette étymologie. En les balançant, il reste encore incertain si le nom des Hindous vient de l'une des deux familles qui se partagèrent autrefois l'empire de l'Hindoustan, et qui reconnaissait la lune pour *père*. M. Langlès dit pour *mère*, mais c'est sans doute une légère inadvertance; car on sait que *Tchandra*, ou la lune, est, selon les

Indiens, une divinité mâle [1], comme elle l'était chez les Carréniens et chez d'autres peuples anciens [2].

Nous croyons inutile de suivre l'auteur dans l'exposition qu'il fait des divisions, soit anciennes, soit modernes de l'Hindoustan. Il suffira de dire que ses principaux guides ont été le major Rennell, et l'auteur de l'Aïn-Akberi [3], et qu'il a joint aux renseignemens qu'il leur empruntait, beaucoup de détails tirés de la description des Indes orientales d'Hamilton, et de celles du P. Tieffenthaler, de Valentyn, etc. On doit regretter que le défaut de matériaux ait empêché l'auteur de remonter au-delà de l'époque du règne d'Akbar, et de nous faire connaître les plus anciennes divisions de l'Inde, avant l'invasion des Musulmans. Les livres samskrits, et pour les époques les plus reculées, les Pouranas seuls peuvent fournir les documens nécessaires; et il serait infiniment utile que quelque savant versé dans la connaissance de la langue des Brahmanes, s'occupât de les en tirer.

Les deux derniers chapitres de la notice géographique sont consacrés à la description particulière des principales contrées et villes de l'Inde. Cette partie de l'ouvrage, quoique fort intéressante, est encore une de celles où nous éviterons de suivre l'auteur, soit parce qu'il serait difficile de rendre compte d'un grand nombre de morceaux isolés, dont la réunion fait le principal mérite, et qui, chacun pris séparément, se refuseraient à l'analyse,

[1] *Rech. asiat.*, trad. fr., tom. I, p. 201. — Voyez aussi la note de M. Langlès sur cet objet, p. 289.

[2] Spartian. *in Caracall.*, c. 7.

[3] *Ayeen Akbery, or the institutes of the emperor Akber*, translated by Fr. Gladwin. London, 1820, 2 vol. in-8°.

soit parce que les temples d'idoles, vulgairement appelés *pagodes*, dont on commence déjà à trouver ici les représentations et les descriptions, doivent, ainsi que je l'ai déjà dit, devenir l'objet d'un examen séparé. La seule chose qu'il nous reste à indiquer dans cette première notice, c'est une triple carte de l'Hindoustan, dressée par M. Barbier du Bocage, et sur laquelle sont représentées les divisions politiques de l'Inde, d'abord à la mort d'Akbar, en 1605, puis à la mort d'Aurengzeb, en 1707, et enfin sous la domination anglaise en 1812. Peut-être eût-il été à désirer, pour rendre plus facile la comparaison qu'on voudrait faire de siècle en siècle, que ces trois cartes fussent absolument identiques, quand à la délinéation ; mais les différences qu'on observe dans la direction des chaînes de montagnes, le cours des rivières et la forme des côtes, sont trop légères pour causer aucune incertitude grave.

Le *Discours sur la religion, la législation, les mœurs et usages des Hindous*, qui occupe soixante-quatre pages, serait plus facile à analyser; mais la multitude des objets importans qui y sont traités m'oblige à me borner, pour le plus grand nombre, à une simple mention. M. Langlès s'occupe d'abord de distinguer, parmi les habitans de l'Hindoustan, ceux qui en forment la population primitive, et ceux qui sont venus s'y établir du dehors. Il recherche à quelle époque, et par l'effet de quelles circonstances, la presqu'île indienne a reçu dans son sein des Juifs, des Chrétiens, des Musulmans et des Abyssins. Je ne tarderai pas à revenir sur ces derniers ; mais j'indiquerai seulement ici une assertion que l'auteur

émet en parlant d'eux. « Il *est* très-probable, dit-il, que » Sésostris, en conduisant ses Éthiopiens et ses Égyp» tiens dans l'Inde, n'*a* fait que suivre une route déjà » connue de son tems, et bien fréquentée par eux, » depuis sa mémorable expédition [1]. »

Avant de terminer cet article, j'aurai occasion d'exposer les motifs qui m'obligent à relever cette proposition remarquable, qu'il serait très-intéressant de voir soutenue de preuves satisfaisantes. Une autre opinion moins importante, mais qui peut-être eût mérité, du moins par sa nouveauté, d'être accompagnée de quelques développemens, est relative aux plus anciens habitans de l'Inde. L'auteur pense que la race qui dut, très-anciennement, porter, des contrées du nord dans l'Hindoustan, la langue samskrite avec ses racines scythiques, se conduisit à l'égard des autochthones, comme depuis, les Musulmans et les Européens, à l'égard des pacifiques Hindous, c'est-à-dire, qu'elle retint pour elle les avantages que lui offraient en foule le sol et les productions de l'Hindoustan, et que l'objet de la législation qu'elle imposa aux vaincus fut de s'assurer à jamais ces avantages. Ce n'est là sans doute qu'une hypothèse, qu'aucun monument historique ne fortifie; mais on doit convenir qu'elle offre un assez haut degré de probabilité, et il est difficile d'étudier le système des castes, et de rechercher l'origine des droits que les deux premières s'arrogent à l'égard des deux autres, sans que l'idée d'une conquête s'offre à l'esprit, comme un moyen d'expliquer l'excessive supériorité des unes, et l'extrême abaissement des autres. Mais une

[1] Tom. I, p. 168.

supposition particulière à l'auteur, c'est que la caste des Parias nous offre probablement les tristes débris de ces antiques autochthones [1]. Cette supposition ne me paraît pas entièrement conforme à l'idée que, jusqu'à ces derniers tems, les hommes instruits se sont faite de ces Parias, si souvent célébrés, et peints avec de si fausses couleurs par les poètes et les romanciers. Les Parias ne sont pas une caste, ou du moins leur nom ne paraît pas parmi ceux des cinquante subdivisions de la caste des *choudras* ou artisans [2]; et par ce nom, qui n'est peut-être pas d'origine samskrite, les Européens entendent le dernier terme de dégradation auquel on peut arriver en négligeant tout-à-fait les devoirs de sa caste, ou en se livrant à des occupations que réprouvent les opinions ou les préjugés des Hindous. Les Parias sont hors des castes; ils sont formés de ceux qu'elles rejettent comme impurs : on ne voit pas assez comment ils pourraient être les descendans des autochthones de l'Hindoustan.

Une courte notice sur les langues les plus célèbres de la presqu'île, et sur les plus anciens livres samskrits, précède, dans le discours de M. Langlès, l'exposition du système mythologique des Brahmanes. Généralement on peut dire que l'auteur, sans se borner à une seule source, semble pourtant avoir puisé de préférence dans celle que lui offrait le Panthéon de M. Moore, et le mémoire de

[1] Tom. I, p. 178.

[2] *Code des lois des Gentous*, p. 9. — *Asiat. Res.*, t. V, p. 53 et suiv. — M. Ward, *a view of the History, literature and religion of the Hindoos*, tom. II, p. 68-106. — *Cf.* Abraham Roger, *Offne Thür*, u. s. w., part. 1re, c. 11, p. 32. *Laws of Menu*, c. x, shlog. 6, *ed., of M. Haughton*, p. 340.

W. Jones, sur les dieux de l'Inde, de la Grèce et du Latium [1]. Les rapprochemens les plus curieux sont le résultat de la comparaison qu'on peut établir entre les noms et les attributs des divinités indiennes et de celles des anciens peuples de l'Europe. M. Langlès n'a pas dédaigné ce moyen de jeter de l'intérêt sur le sujet qu'il avait à traiter. Peut-être, au milieu de ces rapprochemens, en est-il quelques-uns dont on peut révoquer en doute la justesse, ou tout au moins la certitude, et dont on pourrait désirer de voir vérifier le fondement dans les titres originaux. Ainsi, malgré l'analogie des sons, il n'est pas très-probable que *Srí* représente le nom de Cérès [2], ni Baghis, un des noms de Siva, celui de Bacchus, ni surtout que l'une des épithètes du dieu de l'amour, *Dipuc* (plus exactement *Dipaka*), ait formé, par le renversement des lettres, le nom de *Cupid*, *Cupido.* W. Jones, qui avait d'abord hasardé cette bizarre étymologie [3], y avait renoncé depuis après un mûr examen [4], et jugeait avec beaucoup de raison que l'analogie qu'il avait remarquée entre le nom latin et le nom samskrit de Cupidon était purement accidentelle.

En faisant, des *avataras* ou incarnations de Vischnou, l'objet d'une revue rapide, M. Langlès en vient à la huitième, celle du Dieu suprême sous le nom de Bouddha ; il n'entre pas, dans son texte, en de plus grands détails sur cette incarnation que sur les autres ; mais des notes placées en cet endroit, comme dans beaucoup d'autres

[1] *Recherches asiatiques*, trad. franç., tom. I, p. 162 et suiv.

[2] Tom. I., p. 176.

[3] *Works of sir W. Jones*, tom. VI, p. 313

[4] *Recherches asiatiques*, tom. I, p. 193.

parties de ses deux volumes, et dont la matière se retrouve dans plusieurs de ses ouvrages, offrent des rapprochemens d'une si grande importance, qu'on me pardonnera de m'y arrêter quelques instans. C'est là une question tellement grave, qu'à peine y en a-t-il qui le soient plus dans le domaine des antiquités orientales et dans l'histoire de la philosophie ancienne; et j'hésite d'autant moins à la soumettre aux lecteurs, qu'elle intéresse deux contrées célèbres, dont l'une est en possession maintenant d'attirer l'attention du public par les monumens de ses arts, et dont l'autre la mérite à plus de titres encore par les productions de son génie. M. Langlès se plaint [1] qu'on ait attaqué ses idées *par des sarcasmes fort spirituels et même fort amusans, plutôt que par une réfutation solide*. Nous ne craignons pas d'encourir le même reproche : les sarcasmes les plus spirituels ne sont bons à rien en pareille matière, et nous espérons que l'auteur lui-même sera satisfait des raisons que nous allons opposer à son opinion. Ce sont des doutes que nous lui soumettons, et dont, mieux qu'un autre, il peut donner la solution.

W. Jones, que M. Langlès regarde comme *l'oracle des orientalistes*, pensait que « les Éthiopiens de Meroé » étaient le même peuple que les premiers Hindous [2]. » A l'appui de cette opinion, qui a été adoptée et reproduite sous des formes différentes par MM. Rennel, Wilford, Forbes, Carwithen, et par M. Langlès, on cite les passages des anciens qui, sous le nom d'*India*,

[1] Tom. II, page 18, note 1.
[2] *Asiat. Res.*, tom. III, p. 5.

ont souvent confondu l'Inde et l'Éthiopie, les navigations hardies et les opérations commerciales des Troglodytes ou Kouchites, la ressemblance entre les vastes souterrains de l'Abyssinie, les hypogées du Saïd, et les excavations de la presqu'île de l'Inde ; celle qu'on croit remarquer entre les monumens des deux contrées, et qui paraît si frappante, qu'on imagine pouvoir attribuer ceux de l'Hindoustan à des artistes venus, soit des bords du Nil, soit des rivages de l'Abyssinie; les traditions relatives aux expéditions de Sésostris; enfin, et c'est là le point sur lequel on insiste le plus, les traits qui caractérisent une figure éthiopienne, soigneusement conservés dans les représentations de Bouddha, sur les statues et les bas-reliefs des grottes d'Elephanta, de Salcette : ces traits sont la couleur noire, les cheveux crépus comme ceux des nègres ; on les regarde comme des signes qui prouvent que le réformateur du brahmanisme, le contemplatif qui abolit les sacrifices humains, et même ceux où l'on immolait des animaux, le sage dont la doctrine s'est répandue dans toutes les contrées orientales, et a contribué si puissamment à les civiliser, est dans l'Inde une divinité exotique et importée d'Afrique, et que son nom désigne un ou plusieurs philosophes arabes ou abyssins. Je ne croirais pas avoir assez fidèlement exposé ce système, si je ne m'empressais d'y ajouter la restriction que M. Langlès lui-même y apporte ; c'est que la couleur du teint des Africains dont il est ici question, « ne doit » pas les faire confondre avec *les malheureux nègres* » *à chevelure laineuse, dont la physionomie im-* » *berbe atteste l'enfance morale à laquelle la nature*

» *semble les avoir condamnés* [1]. » — « Je voudrais, » dit-il ailleurs [2], qu'au lieu de me gratifier généreuse- » ment d'un ridicule système, d'après lequel la civilisa- » tion, les sciences, les arts, auraient pris naissance » chez les stupides et les malheureux nègres, on me » prouvât que Bouddha, un des plus anciens législateurs » de l'Inde et de toute l'Asie au-delà du Gange, n'a pas » la couleur et tous les traits qui caractérisent une figure » éthiopienne, etc. »

Il me semble qu'il y a quelqu'opposition dans les derniers passages que je viens de transcrire, même à les prendre en eux-mêmes, et sans en discuter le fondement. D'un côté on rejette l'idée que la civilisation des Indes ait pris naissance chez les nègres, et de l'autre on veut qu'elle ait été apportée par des philosophes abyssins. On ne prétend pas soutenir que Bouddha soit issu d'une race stupide et malheureuse : cependant on croit reconnaître son origine africaine aux traits qui caractérisent une figure éthiopienne. Ainsi, l'on en fait un Éthiopien, c'est-à-dire, un *noir à cheveux crépus*, mais non pas un *nègre à chevelure laineuse*, ce qui pourtant revient absolument au même. Ce nom d'Éthiopiens jette ici quelque confusion, et l'on s'entendrait mieux en évitant d'en faire usage : si Bouddha était un Africain *noir presque imberbe, à cheveux crépus, à lèvres épaisses, à nez écrasé* [3], en quoi différait-il des *nègres à chevelure laineuse?* Et s'il n'avait que les traits des peuples

[1] Tom. I, p. 187, note.
[2] Tom. II, p. 18, note.
[3] Tom. II, p. 140.

de race caucasique, répandus sur les côtes septentrionale et orientale de l'Afrique, traits qui sont aussi ceux des Européens et des Hindous, que reste-t-il pour reconnaître son origine africaine ? Les cheveux crépus sont ici un point essentiel, parce qu'ils forment un des traits caractéristiques qui distinguent les deux races. Il n'en est pas de même de la couleur noire ; elle ne prouverait rien toute seule. Les Hindous de Malabar et de Coromandel sont aussi noirs que certains nègres d'Afrique, et n'en appartiennent pas moins à la race caucasique ; aussi n'ont-ils pas de laine sur la tête, mais, au contraire, de longs cheveux noirs et lisses. L'importance de ce caractère n'est plus maintenant une question pour les naturalistes.

Quelques statues, qui représentent Bouddha avec les cheveux bouclés, et qui *paraissent avoir été peintes en noir*, sont donc le seul fondement de cette supposition, avancée, comme beaucoup d'autres rapprochemens hasardés, par l'ingénieux W. Jones. Si l'on veut tirer une conséquence rigoureuse de ces particularités, il faut en conclure qu'on a voulu représenter Bouddha sous la figure d'un nègre ; car un Hindou peut être noir, et un Éthiopien n'aurait pas les cheveux crépus. On n'a point songé à donner à Krischna, dont le nom signifie *noir*, une origine africaine, et l'on a eu parfaitement raison. Que les statues de Bouddha aient reçu une couche de noir dans les contrées de l'Inde où les hommes ont la peau fortement basanée, ce n'est qu'un raffinement d'anthropomorphisme très-facile à concevoir. Qu'on lui ait donné une chevelure frisée ou crépue, le major Mac-

kensie [1] en propose une raison très-plausible : c'est que, selon les principes des ascétiques Djaïnas ou Bouddhistes, les Gourous ou maîtres de la doctrine ne doivent pas faire usage de rasoirs, et qu'ils emploient leurs disciples à leur arracher les cheveux par la racine, ce qui, suivant ces sectaires, donne aux cheveux qui repoussent, l'apparence que l'on remarque sur les statues de leurs saints. J'ai fait voir dans le Journal des Savans [2], par l'examen des épithètes descriptives de Bouddha, qu'il n'en était aucune qui se rapportât à cette physionomie africaine qu'on veut lui prêter. Ni les traditions historiques, ni même les fables n'en présentent la moindre trace, et sous tout autre rapport, elles sont également d'accord, quelle que soit la source où on les a puisées, à placer la naissance de Bouddha (*Chakia-mouni*) dans la partie orientale de l'Hindoustan [3]. On connaît historiquement son extraction et sa descendance. On sait l'époque de sa naissance et de sa mort, le nom de ses parens, celui de la ville où il est né, de l'état dont son père était radjah. On connaît tout cela par les témoignages unanimes de sectes rivales, opposées dans la doctrine, et auxquelles on ne saurait supposer un intérêt commun pour dissimuler l'origine étrangère d'un personnage

[1] *Asiat. Res.*, tom. VI, p. 249.

[2] Octobre, 1819, p. 525, et ci-dessus, p. 100.

[3] *Ayeen Akbery*, traduction de M. Gladwin, tom. II, p. 433.—Voy. le passage persan cité par M. Langlès dans le tom. VII des *Notices et Extraits des Manuscrits*, et dans le tom. II des *Rech. asiat.*, p. 425. — —Inscription en langue Magah, traduite par J. Shore, insérée la même. — *Man han si-fan tsi-yao*, première section noms de Bouddah. — *Mines de l'Orient*, tom. IV, p. 189, etc., etc.

qu'elles ne voient pas des mêmes yeux. Et qu'on ne croie pas qu'il puisse rester quelque incertitude à l'égard d'autres philosophes ou législateurs qui auraient porté le même nom de Bouddha. Ceux qui admettent plusieurs Bouddha ne s'expriment pas historiquement : ils parlent dans un sens mythologique ou philosophique [1]. Bouddha est le génie de la planète Mercure, il est aussi l'ame du monde ou l'intelligence suprême. Il y a eu un Bouddha dans la période actuelle de la création ; il y en avait eu un autre dans la période précédente ; il y en aura un troisième dans telle qui doit suivre ; il y en a cent mille dans le monde idéal. Mais tous ces êtres ne sont pas des hommes ; leur nom même signifie Dieu. Le seul *Bouddha* législateur, dont l'histoire ait à s'occuper, est le fils de Souddhôdana, nommé de son vivant *Chakia-singa* (le lion de la tribu de Chakia), surnommé *Mouni*, ou le Solitaire, mis au rang des dieux par ses sectateurs après sa mort ; et c'est celui-là dont la naissance au milieu des Hindous me paraît aussi bien prouvée que le peut être celle de tout autre personnage célèbre de l'Hindoustan.

On me pardonnera, j'espère, une digression propre à jeter quelque jour sur un système auquel l'auteur de l'ouvrage que j'examine fait de fréquentes allusions [2], et auquel, par conséquent, il paraît attacher une certaine importance. Toutefois, il serait injuste de ne pas remarquer que dans les *additions et corrections* qu'il a placées

[1] Voyez tom. II, p. 140, 141, 207.

[2] Voyez tom. I, p. 31, 57, 74, 168, 178, 186, 187, 206; tom. II, p. 18, 69, 96, 102, 132, 136, 140, 145, 184, 186, 297, 207, 249

à la fin de son second volume, M. Langlès s'est cru obligé d'annoncer, avec autant d'empressement que s'il eût été favorable à son opinion, un ouvrage nouveau de M. Davy, dans lequel cette opinion est au contraire combattue par quelques-unes des raisons que nous venons d'y opposer. Cette bonne foi mérite des éloges, et devrait être imitée par tous ceux qui recherchent sincèrement la vérité. La partie de la question relative à la conformité qu'on croit observer entre le style des monumens de l'Hindoustan, de l'Égypte et de la Nubie, mérite d'être reprise et discutée par les savans qui joignent les lumières de l'artiste aux connaissances de l'antiquaire. Il me suffit d'avoir dégagé de cette discussion les faits qui peuvent avoir rapport à un système de philosophie très-ancien et très-remarquable, et qui a exercé de l'influence sur une grande partie de l'ancien continent. Je ferai encore observer, au sujet du bouddhisme, que les auteurs anglais n'offrent, pour l'histoire de cette secte célèbre, que des renseignemens tout-à-fait insuffisans, et que ceux même qui l'ont le plus étudiée, n'en parlent que sur le témoignage des Brahmanes, fort suspects en pareille matière. Il ne faut donc pas s'étonner si l'exposition des dogmes bouddhiques que M. Langlès leur a empruntée, n'est ni aussi complète, ni aussi satisfaisante que celle du système brahmanique. Ce qu'on lira avec plus de fruit, c'est un résumé rapide des fables et des attributions mythologiques qui s'appliquent aux principales divinités du polythéisme hindou. Mais un point très-important, qu'on regrettera peut-être de ne pas voir encore complétement éclairci par les recherches de M. Langlès, c'est

l'époque relative de la naissance des deux sectes principales de l'Inde, celle des Brahmanes et celle des Bouddhistes. L'auteur croit que la prépondérance et l'extension de cette dernière doctrine dans la presqu'île, n'est pas antérieure à l'ère chrétienne [1]. Cependant, tout le porte *à conjecturer que les Djaïns et les Bouddhistes sont antérieurs aux Brahmanes dans la presqu'île* [2] : « Nouvelle preuve, ajoute-t-il, en faveur de mon opi- » nion, que cette partie de l'Inde doit sa civilisation à » l'Abyssinie, d'où Bouddha était évidemment originaire, » et non pas au haut Hindoustan. M Buchanan qui croit, » comme moi, les Djaïns antérieurs dans ces contrées » aux Brahmanes qui les persécutèrent et les supplan- » tèrent, comme ceux-là avaient aussi persécuté et sup- » planté les Bouddhistes, cite, en faveur de leur anti- » quité, trois inscriptions conservées, la première dans » un temple djaïn ; elle date de $\frac{799}{800}$ de J. C.; les deux » autres dans des couvens djaïns de 80 $\frac{4}{5}$ et de 119 $\frac{8}{9}$ de » J. C... » Ailleurs, il rappelle que « Gautama (c'est un » des noms de Bouddha), trois ou quatre cents ans avant » l'ère chrétienne, fut aussi à sa manière l'apôtre et le » réformateur de l'Inde, et surtout du Tibet, dont les » cérémonies et les costumes religieux semblent offrir » quelques conformités avec les nôtres [3]. » Et dans un quatrième endroit [4] : « Quoique nous n'ayons pas de do- » cumens bien authentiques sur la fondation du boud-

[1] Tom. II, p. 150.

[2] Tom. I, p. 74.

[3] Tom. II, p. 61.

[4] Tom. I, p. 204.

» dhisme, son antériorité à l'égard du christianisme n'est » pas même douteuse. » Je ne chercherai pas, dans le reste du livre, ni dans les autres ouvrages du même auteur, la mention des faits qu'on pourrait opposer à ces assertions, et qui montreraient, d'après des autorités bien connues, le bouddhisme établi dans l'Inde au dixième siècle avant notre ère, apporté de l'Inde à Chine, l'an 65 de J. C., du Bengale au Tibet vers la même époque[1], etc. Les passages seuls que je viens de transcrire fidèlement, font voir que ce point d'histoire réclame encore de nouveaux éclaircissemens.

La *Notice historique de la presqu'île de l'Inde*, est le dernier morceau du premier volume, dont il me reste à présenter l'extrait. L'auteur partage, avec plusieurs membres des plus habiles de la société asiatique de Calcutta, l'idée que les Hindous n'ont point eu de livres historiques, et par conséquent qu'ils n'ont pas les bases d'une chronologie positive. Il est du moins certain, comme le dit M. Langlès, que les recherches les plus actives des savans anglais, n'ont encore procuré la découverte d'aucun document historique d'une authenticité satisfaisante. Mais je ne sais si les travaux mêmes de quelques-uns de ces savans, les dates qu'ils rapportent, les inscriptions historiques dont ils font mention, les synchronismes qu'ils citent, quoiqu'en petit nombre[2], les chroniques qui ont été traduites dans plusieurs idiomes

[1] Conférez dans le *Journal des Savans* (janvier 1821, p. 6, et ci-dessus, p. 113), les opinions sur l'époque et l'origine du bouddhisme, avec quelques faits entièrement nouveaux, qui peuvent servir à la déterminer chronologiquement.

[2] Voyez surtout la préface du Dictionnaire samskrit de M. Wilson.

vulgaires [1], n'autorisent pas à espérer qu'en continuant les mêmes recherches on sera plus heureux à l'avenir. Quoi qu'il en soit, M. Langlès n'ayant que l'intention de donner un aperçu excessivement rapide de l'histoire de la presqu'île, l'exiguïté de ses matériaux pour une époque reculée s'accorde parfaitement bien, comme il le dit lui-même, avec le laconisme qui lui est prescrit. Une demi-page comprend tout ce que les écrivains grecs et latins ont conservé de faits de ce genre, sans discussion. Deux pages conduisent à l'établissement de l'islamisme dans la presqu'île, et ce n'est qu'à partir de cet événement, que l'auteur entre dans quelques détails sur l'histoire des dynasties musulmanes de la presqu'île. Il s'étend davantage sur les révolutions de ces derniers tems, et sur les guerres qui ont mis l'Hindoustan au pouvoir des Anglais. M. Langlès a sans doute jugé que ces faits, qui sont mieux connus, intéresseraient davantage les lecteurs européens. Enfin, après avoir amené son récit jusqu'à la destruction consommée de la puissance du Peïschouah, le 8 avril 1819, il cite cette phrase du marquis d'Hastings: « Les radjepouts sont délivrés de la tyrannie » la plus révoltante et la plus opiniâtre qui ait jamais pesé » sur l'espèce humaine. » Et il ajoute ces réflexions propres à consoler ceux qui voient avec quelque peine l'antique patrie des Brahmanes sous le joug d'une puissance européenne: « *Les radjepouts* préfèrent certainement » le gouvernement paternel et pacifique de la compagnie, » à la débile, titubante et rapace administration des ra- » djahs, leurs compatriotes, et au despotisme atroce des

[1] J'en ai indiqué quelques-unes dans le morceau cité ci-dessus, p. 115.

» insatiables nâbabs musulmans.... Nous croyons sans » peine à l'allégresse des Hindous, à leur reconnaissance » envers leurs libérateurs, et à leur empressement pour » reprendre des occupations pacifiques trop long-tems » interrompues. En cultivant leurs terres, ils ne crai- » gnent plus d'en voir les moissons dévastées par d'im- » pitoyables brigands. Ils ourdissent avec sécurité, et » avec la patience qui les caractérise, ces tissus délicats, » moelleux et diaphanes, aussi recherchés maintenant » par les Européens, qu'ils l'ont toujours été par les » Asiatiques de l'un et l'autre sexe. Enfin, depuis le cap » Comorin jusqu'aux montagnes Himâla et au Setledje, » c'est-à-dire, dans une étendue d'environ six cents lieues, » le gouvernement britannique, le nom d'Hastings et » ceux de ses compagnons d'armes, sont honorés et » chéris par plus de quatre-vingts millions d'habitans. »

Je ne parlerai point de l'exécution typographique de l'ouvrage de M. Langlès : elle est telle qu'on peut l'attendre de M. P. Didot l'aîné; c'est assez dire qu'elle ne laisse rien à désirer. Je passerai pareillement sous silence les belles planches qui font l'ornement des deux volumes, et qui, pour la plupart, n'ont aucun rapport aux morceaux géographiques et historiques que je me suis simplement proposé d'analyser. Je sortirais des bornes que je me suis prescrites en parlant de celles qui représentent des pagodes, des hypogées ou d'autres monumens d'architecture. Quant à celles qui offrent des costumes, des instrumens, des objets d'art, des figures de dieux ou de héros, et qui ont été copiées sur des dessins pris dans le pays ou sur des miniatures indiennes, si elles peuvent

devenir l'objet de quelques remarques utiles, ces remarques n'échapperont pas aux lecteurs qui chercheront, dans les *Monumens de l'Hindoustan*, les notions relatives aux arts que l'auteur a voulu y réunir, et sur le mérite desquelles nous nous abstenons de prononcer [1].

[1] M. Quatremère de Quincy a rempli la lacune que nous avions volontairement laissée dans cet examen, par un second extrait qui a été inséré dans le *Journal des Savans* de *février* 1823.

SUR QUELQUES USAGES DES HINDOUS.

Les missionnaires anglais établis à Sirampour, petite ville appartenant au gouvernement danois, et située à peu de distance de Calcutta, s'occupent sans relâche, depuis plusieurs années, des moyens de répandre, parmi les natifs de l'Inde, des semences de religion, de morale chrétienne et de perfectionnement social ; en même tems, de nombreux et importans ouvrages, composés par eux ou sous leur direction, contribuent à rendre l'étude des langues, des coutumes et de la littérature de l'Hindoustan d'un accès plus facile pour les Européens. L'institution du collége de Sirampour a concouru d'une manière remarquable à ce double but. L'imprimerie qui en fait partie, déjà riche en caractères orientaux, a produit en peu d'années un nombre considérable de grammaires, de dictionnaires, de versions de la Bible, des livres élémentaires de toute espèce, et même des journaux rédigés, soit en bengali, soit en anglais. Du nombre de ces derniers est l'Ami de l'Inde (*the Friend of India*), qui paraît maintenant *par quartiers*, comme disent les Anglais, c'est-à-dire, tous les trois mois, et qui contient des morceaux très-étendus sur différens sujets de littérature et de critique. Comme ce recueil est très-rare, même en Angleterre, on a fait choix des mémoires les plus curieux qui y ont été insérés, et on les a réimprimés à Lon-

dres avec le titre d'*Essais sur les habitudes, le caractère et le perfectionnement moral des Hindous* [1]. Plusieurs de ces *essais* ne sont déjà que des annonces ou extraits d'ouvrages publiés dans l'Inde ; mais, comme ces ouvrages sont tout-à-fait inconnus en Europe, nos lecteurs nous sauront peut-être gré de leur en indiquer la substance. D'ailleurs, la connaissance approfondie que plusieurs des missionnaires de Sirampour ont acquise du samskrit, du bengali et de quelques autres idiomes indiens, donne un grand poids à leurs observations, et assure même, à leurs articles de simple critique, tout le mérite que pourraient avoir des dissertations ou des mémoires académiques.

Les quatre premiers articles de ce volume sont relatifs à un sujet sur lequel les clameurs des philanthropes et les réclamations des propagateurs du christianisme s'efforcent depuis long-tems d'appeler l'attention du gouvernement britannique de l'Inde ; je veux parler de la coutume qu'ont les veuves, dans certaines parties de l'Hindoustan, de se brûler sur le tombeau de leurs maris. L'administration anglaise, fidèle au principe de laisser liberté entière aux naturels sur tout ce qui ne touche pas à ses avantages commerciaux et aux intérêts de la compagnie des Indes, n'a pu trouver encore de moyens efficaces pour abolir cet usage barbare. Les Hindous, qui, depuis des siècles, souffrent sans murmurer qu'une domination étrangère leur enlève leurs biens et jusqu'à leur vie, et exploite à son profit le plus riche pays de l'uni-

[1] *Essays relative to the habits, character and moral improvement of the Hindoos*. London, 1823, in-8°.

vers, ne verraient peut-être pas avec la même indifférence qu'on voulût les forcer à devenir meilleurs, et il y a peu de conquérans qui soient disposés à pousser à bout un peuple paisible pour de simples considérations d'humanité. Les exhortations religieuses ne peuvent rien sur des hommes qu'égare une aveugle superstition ; la violence est toujours un mauvais moyen de réforme : la seule voie qui reste ouverte est celle des représentations prises dans les principes mêmes des Indiens, et fondées sur les témoignages de leurs auteurs sacrés. Il faudrait leur prouver que le mépris qui poursuit une veuve, quand elle refuse de se brûler avec le corps de son époux, est injuste d'après les védas. Jusque-là on pourra tout au plus apporter quelques adoucissemens à la coutume ; mais il sera difficile de l'abolir entièrement. Le gouvernement anglais a déjà réussi à la restreindre dans certaines occasions, ce qui n'empêche pas que, dans la province même où il a son siége, à vingt ou trente milles de Calcutta, on ne brûle annuellement trois fois plus de veuves que dans les autres provinces de l'Hindoustan [1]. On porte ce nombre à mille par an dans le pays soumis aux Anglais.

Les missionnaires de Sirampour paraissent avoir senti l'utilité des moyens qu'on vient d'indiquer. C'est sous leur influence, et avec leur secours, qu'un savant hindou, déjà bien connu par un examen éclairé de la théologie et de la philosophie indienne, a fait imprimer et distribuer en grand nombre un opuscule en bengali, pour

[1] *The number of widows burnt in Bengal, however, exceeds by nearly three times, the number burnt in all the other provinces of Hindoosthan besides* ; p. 10.

détourner ses compatriotes d'un usage odieux. Mais il ne s'arrête pas à leur démontrer que la raison le repousse et que l'humanité le condamne ; il s'attache à faire voir que rien ne l'autorise dans les livres qui ont force de loi. Il introduit deux interlocuteurs, dont l'un est chargé de soutenir l'excellence de la coutume, et l'autre d'en démontrer le peu de fondement. Le premier cite quelques passages d'Andjira, de Vyas, d'Harit et du Rig-Veda, qui enjoignent et recommandent le sacrifice des veuves ; le second oppose à ces autorités celle de Menou, le grand législateur des Hindous, de qui il est dit, dans le véda même, que *tout ce qu'a écrit Menou est sain* [1], assertion qui se trouve confirmée par Vriaspati, lorsqu'il assure que *rien de ce qui est contraire à la loi de Menou ne saurait être recommandé.* Or l'opinion de ce grand législateur sur le point en question est exprimée de la manière suivante : « Qu'une veuve mortifie son corps en se » soumettant à ne vivre que de fleurs, de racines et de » fruits purs ; mais que, lorsque son seigneur est décédé, » elle ne prononce pas même le nom d'un autre homme ; » qu'elle continue jusqu'à la mort à pardonner toutes les » injures, à s'acquitter des devoirs pénibles, à éviter tout » plaisir sensuel, et à pratiquer avec amour ces incom- » parables règles de vertu qui ont été suivies par les » femmes dévouées à un seul et unique époux. » Voilà un texte tout-à-fait favorable aux veuves ; car si elles doivent vivre de racines et éviter tout plaisir sensuel, il ne faut donc pas qu'elles se brûlent. Ce passage semble décisif ;

[1] *The great Hindoo legislator, of whom the veda itself says that* whatever Manoo has said is wholesome.

Andjira est convaincu d'opposition formelle à Menou, lorsqu'il dit qu'il n'y a pas d'autre conduite à tenir pour une femme vertueuse que de monter sur le bûcher de son mari; et il en est de même de Harit, quand il prétend que tant qu'une femme ne se sera pas brûlée vive après la mort de son mari, elle demeurera sujette à renaître dans la qualité de femme. Il faut convenir pourtant que l'un et l'autre ont pu prendre le fondement de leur opinion dans cette autre phrase du même législateur, que le prêtre adresse à la mariée en l'unissant à son époux: *Sois la compagne de ton mari dans la vie et dans la mort.*

L'interlocuteur chargé d'exprimer la pensée de l'auteur prévient une objection qui pourrait être d'un grand poids sur l'esprit des Hindous. Si les autorités alléguées méritent confiance, les passages des védas et les autres shastras qui prescrivent aux femmes de se brûler, soit en même tems que le corps de leurs maris, ce qui se nomme *saha-marana*, soit après, avec les souliers du défunt ou toute autre chose qui lui ait appartenu, ce qu'on appelle *anou-marana*, n'ont donc d'autre objet que de les tromper en leur promettant un bonheur céleste? Une supposition aussi téméraire ne pouvant être admise, on s'attache seulement à établir que deux chemins sont proposés aux hommes pour arriver au bonheur, l'un noble et excellent, qui consiste à mener une vie pure, en méditant sur les perfections de Brahma et en y absorbant ses pensées; l'autre vulgaire et imparfait, pour ceux qui sont encore retenus dans les liens des passions, et qui, s'ils n'avaient pas des shastras pour leur annoncer des récompenses, rejeteraient tous les shastras et suivraient

leurs propres inclinations, comme un éléphant que l'aiguillon ne guide pas. C'est pour prévenir cet inconvénient que le shastra prescrit différentes cérémonies, parmi lesquelles il y en a même une pour se débarrasser d'un ennemi. Celle qui a rapport aux veuves est du même genre.

Après avoir ainsi montré qu'il serait plus méritoire, et peut-être plus difficile aux veuves de mener le genre de vie recommandé par Menou que de se brûler vives, le réformateur soutient qu'en donnant la préférence au sacrifice, il faudrait du moins qu'il fût tout-à-fait volontaire. Ici l'auteur anglais nous apprend quelques détails curieux et peu connus. Il paraît qu'il s'est introduit assez récemment dans le Bengale une habitude qui ne s'observe presque nulle part ailleurs. Quelque libre qu'ait été la détermination de la veuve, il vient un moment où il ne lui est plus permis d'y renoncer, et où la force même est mise en usage pour l'obliger à l'accomplir. Après qu'elle a fait le tour du bûcher, et qu'elle y est montée, plusieurs naturels s'y précipitent derrière elle et la lient avec deux ou trois cordes au corps du mari défunt, puis au même instant ils font tomber sur les deux corps ainsi réunis de grosses pièces de bambou fixées au terrain par en bas, de manière que la victime ne puisse se débarrasser au moment où les flammes l'atteindront. On jette encore plusieurs morceaux de bois sur le bûcher qui s'enflamme en un instant. Cette opération se fait en un clin d'œil, et sans qu'on ait presque le tems de la suivre. Les cris de joie de la foule, qui s'élèvent au moment où la fatale torche approche du bûcher, couvrent les plaintes que

l'infortunée voudrait faire entendre. Il n'est pas difficile au réformateur de faire voir qne, pour satisfaire aux préceptes du shastra, il faudrait que du moins le dévonement fût spontané, et sur ce que son adversaire oppose que si la femme venait à s'échapper des flammes après avoir récité les litanies d'usage, elle commettrait un péché et une action regardée par les autres comme déshonorante, il soutient que le péché pourrait être racheté par une aumône de trois kahans de cauris, environ trente-six sous de France, et qu'il ne saurait rien y avoir de déshonorant à se garantir d'un assassinat.

Les assertions de Rama-mohana-raya ne sont pas restées sans réponse, et la coutume qu'il avait attaquée a trouvé des défenseurs. Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'ouvrage destiné à la justifier, écrit en bengali, est le premier livre sorti d'une imprimerie indienne établie par les naturels à l'instar de celle des Européens. C'est un petit *in-4°* sans date et sans nom d'auteur; mais une note manuscrite trouvée sur un des exemplaires apprend que celui qui l'a composé se nomme *Kassi-nalh-tarkabadjish*. La forme du dialogue y est pareillement observée, et deux interlocuteurs font assaut d'érudition pour établir, l'un que la coutume en question est formellement prescrite par les Srouti, les Smrti, les Pouranas, et autres livres sacrés; le second, qu'elle est seulement conseillée, et qu'une liberté complète est laissée aux veuves à cet égard. On retrouve, dans les discours de ce dernier, les principaux argumens du dialogue qui a été analysé ci-dessus. Pour le premier, il accumule un grand nombre de passages d'anciens auteurs, tous destinés à

faire sentir la justice, la convenance et la propriété de l'usage dont il s'agit. Le plus remarquable est celui-ci, qui est emprunté d'Andjira : « La femme qui monte sur » le bûcher de son mari défunt, s'égale elle-même à » Aroundhouti, l'épouse de Vashishtha, et jouit du » bonheur dans le ciel avec son époux. En l'accompa- » gnant dans l'autre monde, elle habite au ciel pendant » trois *coti* et demi (trente-cinq millions) d'années, » autant qu'il y a de poils sur le corps de l'homme. . . . » Celle qui va avec son mari dans l'autre monde, purifie » trois générations, savoir, celle du côté de sa mère, » celle du côté de son père, et celle du côté de son mari; » elle est aussi reconnue pour la plus pure et la mieux » famée de son sexe; elle devient chère à son mari, et » continue de jouir du bonheur avec lui pendant une » période égale aux règnes de quatre Indras; et quand » son mari serait coupable d'avoir tué un brahmane ou » un ami, elle le purifierait de ces péchés. » Tout cela est couronné par ce passage du même auteur. « Après » la mort de son mari, une femme chaste n'a rien de » mieux à faire que de se jeter dans les flammes. »

Dans cet ouvrage, les passages empruntés aux auteurs sacrés sont cités en samskrit et expliqués ensuite en bengali. Le tout est accompagné d'une traduction anglaise; et comme l'auteur paraît avoir approfondi la matière, on peut espérer de voir réunis dans son dialogue les principaux passages des livres samskrits, soit contraires, soit favorables à l'usage dont nous parlons. Un autre mémoire sur le même sujet a été dressé, il y a quelques années, par Mritayoundjaya Vidialankara, premier pandit

du collége du fort William. De toutes ces recherches, qui jettent beaucoup de jour sur la croyance des Hindous à cet égard, il résulte que les deux opinions ont parmi les auteurs anciens un nombre à peu près égal de partisans, qu'elles sont également probables et autorisées par les témoignages des livres sacrés, et que s'il est mieux de se brûler sur le corps de son mari, une femme du moins ne commet aucun péché en ne se brûlant pas. Cette conclusion est d'une grande importance aux yeux des missionnaires rédacteurs ou auteurs de l'*Ami de l'Inde*, parce qu'ils pensent qu'en en répandant la connaissance parmi les Hindous, le gouvernement britannique pourrait sans inconvénient abolir dans ses possessions une coutume abominable, comme il a fait cesser dans le Guzarate l'habitude qui s'y était introduite de faire périr les filles au moment de leur naissance, l'usage où étaient un certain nombre de mères d'immoler leurs enfans au Gange, lors de la fête annuelle de Ganga-sangor, comme enfin il a su porter aux préjugés des Hindous le coup le plus terrible en soumettant à la peine capitale les brahmanes eux-mêmes, *ces incarnations de Dharma, le dieu de la justice*, contre qui les magistrats doivent se garder de concevoir le moindre soupçon, parce que, suivant le code de Menou, *c'est à eux que le genre humain doit la joie qui lui est accordée*. Une exception si scandaleuse, des excès si condamnables, ne pouvaient subsister sous un gouvernement régulier. Les auteurs de l'*Ami de l'Inde* pensent qu'il devrait en être de même de l'usage relatif aux veuves. La justice et l'humanité sont aussi du nombre des grands intérêts d'un gouvernement.

Je passerai sous silence deux morceaux relatifs, l'un à l'état de l'agriculture dans l'Inde, l'autre au système des emprunts chez les Hindous, non que ces morceaux ne renferment beaucoup de faits curieux, mais parce que je suis obligé d'abréger cet extrait. Je ne dirai qu'un mot d'un autre mémoire sur l'imprimerie chez les natifs de l'Hindoustan. M. Wilkins a la gloire d'avoir le premier donné l'exemple d'imprimer en caractères indiens. Cet exemple a été suivi, et maintenant les Hindous ont une imprimerie à eux, dont les produits se sont répandus depuis dix ans au milieu de la population indienne avec une incroyable rapidité. Le premier qui ait établi des presses indiennes à Calcutta est un nommé Babou-ram, qui, aidé des conseils de M. Colebrooke, a publié diverses éditions des classiques samskrits; on porte la fortune qu'il a acquise par ce moyen à quatre lacks de roupies, avec lesquels il s'est retiré à Benarès. Son successeur, Ganga-kichore, employé d'abord dans l'imprimerie de Sirampour, a conçu l'idée de publier des livres dans la langue vulgaire du pays, et c'est lui qui a imprimé le premier journal hebdomadaire en bengali, lequel paraissait sous le titre de *Somatchar darpanam*. Il n'y a pas maintenant moins de quatre presses employées par les Hindous eux-mêmes à la publication des livres de leur langue. Le rédacteur de l'article donne la liste de vingt-sept ouvrages qui ont été imprimés de cette manière, et pense que l'on peut évaluer à cinquante mille le nombre des volumes qui se sont ainsi répandus parmi les habitans. Plusieurs de ces ouvrages ont aussi des planches qui sont également gravées par des Hindous, et qui, sui-

vant ce qu'en dit le rédacteur, ne font pas encore beaucoup d'honneur au goût et à l'habileté des dessinateurs, quoique ceux-ci montrent de l'exactitude et du soin quand il s'agit de reproduire des gravures européennes.

Parmi les productions récemment sorties des presses indiennes, les rédacteurs distinguent un livre écrit en bengali par Bradja-mohan, contre le polythéisme hindou. Ils se sont attachés à en donner de longs extraits, et l'on pourrait y puiser avec confiance d'utiles notions sur la mythologie indienne, si l'on avait la preuve que le nom du pandit sceptique ne sert pas à déguiser quelque missionnaire anglais plus connu, et si plusieurs endroits de ce mémoire ne décelaient trop évidemment les traces d'une main européenne. Au milieu des objections bannales contre l'idolâtrie que Bradja-mohan adresse à ses compatriotes, il en est une qui mériterait une discussion particulière, et qui, si elle était approfondie, pourrait donner quelque lumière sur l'époque de l'introduction du cultedes idoles dans le Bengale. L'auteur remarque que l'usage, maintenant universel en ce pays, de porter des noms formés de ceux de quelque dieu ou déesse, doit s'être établi dans un tems assez rapproché de nous. Les habitans poussent ce soin jusqu'à la folie ; ils tâchent toujours de donner à leurs enfans le nom de quelque divinité qui ne soit pas encore dans la famille, afin de multiplier les heureuses influences auxquelles elle peut être soumise. Dans leur idée, c'est un grand avantage de prononcer et d'entendre les noms des dieux, et c'est pour en avoir plus souvent l'occasion qu'ils les font porter à leurs enfans, par la même raison précisément qu'ils les

font apprendre aux perroquets [1] : or, rien de semblable ne s'observait dans les tems anciens. Aucun des contemporains de Krischna, dans la guerre des Pandavas, qui fait le sujet du Mahabharata, ne paraît avoir porté le nom d'une idole indienne ; et sous le règne de Vicramaditya, il y a moins de dix-huit cents ans, aucun des neuf poètes qui faisaient l'ornement de sa cour, et qu'on désigne fréquemment par la dénomination des *neuf joyaux*, ne portait de noms de ce genre. Le nombre des noms tirés de ceux des dieux a dû aller toujours en augmentant, par la disposition où sont les habitans du Bengale, et vraisemblablement depuis long-tems, de se créer chaque jour de nouvelles divinités dont on n'avait pas entendu parler auparavant. Tels sont Shashti, Makala, Kalou-raya, Dachkina-raya, et la plus récente de toutes, Ola-bibi, la déesse du cholera-morbus, inventée lors des derniers ravages exercés dans l'Inde par ce fléau ; mais cette dernière n'augmentera pas la liste des déités indiennes ; car le gouvernement anglais a proscrit le culte qui commençait à s'établir, et brisé les images qu'on avait déjà élevées en l'honneur d'Ola-bibi.

Des cinq morceaux qui complètent le volume dont nous faisons l'extrait, il y en a deux qui, par leur sujet, ont plus particulièrement rapport à l'état de la domination anglaise dans l'Hindoustan. L'un est relatif à l'emploi d'une langue étrangère dans les tribunaux indiens ;

[1] On vend, dans l'Inde, des perroquets auxquels on a appris à prononcer le nom de Rama, et qui répètent presque sans discontinuer cette syllabe, *ram*, *ram*, *ram*. Ces perroquets se vendent plus cher que les autres, parce que les dévots du Bengale les achètent pour servir à leur sanctification personnelle.

l'autre, à l'admission des naturels, en qualité d'officiers de justice. Les trois autres roulent sur des matières d'un intérêt plus général. Dans l'un, on fait connaître quelle est dans l'Inde la situation des femmes sous les divers points de vue de l'éducation, des relations de famille et de société, et des droits civils. Les deux derniers sont des extraits d'ouvrages indiens qui traitent des divers genres d'impureté établis par les rites des Hindous, et des devoirs domestiques. Ce dernier ouvrage est intitulé *Karma-lotchana*. Il a été traduit du samskrit en bengali par Kalidasa, et imprimé à Sirampour en 1821. La toilette, les bains, les repas, les cérémonies religieuses, toutes les actions de la vie, sont soumises, suivant les tems, le mois, l'heure du jour, la situation du lieu, à des observances minutieuses, innombrables, impraticables. L'exécution de telle pratique insignifiante assure à celui qui s'en acquitte des mérites infinis, comme, par exemple, de procurer le salut à trente millions de ses ancêtres. L'omission de la moindre circonstance expose à des peines quelquefois éternelles. En rapprochant le mémoire relatif à l'impureté de celui qui traite des rites, on ne conçoit pas qu'il soit possible à un Hindou d'être jamais exempt de souillure. Les Chinois ont trois cents cérémonies, et trois mille rites civils; mais la violation de ces derniers n'est qu'une impolitesse, et ne fait pas du moins encourir les tourmens de l'enfer. Il y a cependant au milieu de ces préceptes puérils d'assez belles maximes de morale. « Un tribunal est comme le ville de Benarès, » dit l'auteur samskrit, le juge est semblable à Shiva, » et les officiers de justice sont comme les dix millions

» de lingas. Qu'il ne s'y rende donc aucun faux témoi-
» gnage. Quand un homme est appelé devant le tribunal,
» ses ancêtres attendent leur jugement de sa véracité ou
» de son imposture. » Et ailleurs : « La terre ne souffre
» pas la moitié autant du poids de ses mers et de ses
» montagnes que de celui de l'injuste et de l'ingrat. »

Les personnes qui liront le recueil dont nous venons de présenter l'extrait, ne pourront pas peut-être se défendre d'une réflexion : c'est que les Hindous n'y paraissent pas sous un jour avantageux. La même observation s'applique au bel ouvrage de M. Ward, ouvrage si estimable et pourtant si peu connu. Les missionnaires de Sirampour, qui ont plus travaillé que tous leurs compatriotes à faire connaître l'Inde et ses habitans, sont loin de partager l'enthousiasme qu'on avait en Europe, il y a cinquante ans, pour tout ce qui tenait à cette contrée célèbre, et peut-être sont-ils un peu tombés dans l'excès contraire. On doit dire, pour leur justification, qu'ils habitent dans le Bengale, l'une des provinces les plus barbares de l'Hindoustan, au milieu d'une population superstitieuse, avide et corrompue, que son commerce avec les étrangers a vraisemblablement rendue pire qu'elle n'était par elle-même. D'ailleurs, en étudiant concurremment les hommes et les livres, ils sont dans le cas de comparer à chaque instant les maximes avec les actions, et de voir trop souvent la théorie démentie par la pratique. C'est la meilleure manière d'acquérir une connaissance exacte du caractère d'un peuple, mais ce n'est pas toujours un sûr moyen de lui conserver l'estime qu'un examen moins approfondi pouvait avoir fait naître.

Le volume qui a été l'occasion de cette réflexion ne contient, comme on voit, que des réimpressions d'articles et de mémoires déjà publiés précédemment. Mais le recueil qui les renferme est assez rare pour qu'on doive se féliciter d'en voir les principaux morceaux rendus, pour ainsidire, à la circulation. Il serait fort à désirer qu'on usât de la même précaution à l'égard d'un grand nombre de journaux, de fragmens ou de collections qui s'impriment journellement dans l'Inde, dont il vient à peine quelques exemplaires en Angleterre, et qu'on ne saurait se procurer sur le continent, où ils seraient accueillis avec plus d'empressement, et où ils pourraient devenir d'une utilité plus générale.

SUR LES RELATIONS POLITIQUES

DES ROIS DE FRANCE

AVEC LES EMPEREURS MONGOLS [1].

DANS un mémoire lu à l'Académie il y a plusieurs années, je m'étais occupé de rechercher quelles avaient été l'origine et l'occasion des rapports que saint Louis et ses successeurs avaient eus avec les princes de la race de Tchingkis-khan. Des passages oubliés de nos vieilles chroniques, des particularités négligées par nos historiens, des monumens originaux ensevelis dans nos archives, m'avaient appris les motifs de ces négociations, que Voltaire, Deguignes et plusieurs autres ont traitées de fabuleuses, parce qu'ils n'en avaient pas deviné l'objet, et qu'ils n'en saisissaient pas l'enchaînement. La terreur que l'irruption subite des Mongols avait inspirée depuis la Corée et le Japon jusqu'en Pologne et en Silésie s'était propagée en Allemagne, en Italie, et en France même. On voulut savoir quels étaient ces barbares nouveaux qui menaçaient d'envahir encore une fois l'Europe romaine, après avoir

[1] Ce morceau est l'extrait succinct d'un travail très-étendu, qui a paru dans les tomes VI et VII des *Mémoires de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres.* On a voulu en donner une idée générale dans la séance publique de l'Académie, en 1822, et dans cette vue on a dû supprimer toutes les preuves et tous les développemens qui font partie des deux Mémoires sous leur forme primitive.

conquis et dévasté l'Asie. On hasarda de leur envoyer des ambassadeurs; on brava leurs menaces, on dévora leurs mépris, et le résultat des courses lointaines et périlleuses, entreprises par les envoyés de saint Louis et du pontife romain, fut d'ouvrir avec les généraux tartares, devenus souverains de la Perse, de l'Arménie et de la Géorgie, des relations qu'on espérait faire tourner au profit du christianisme et de la cause des croisés. Tel fut l'état de ces négociations dans leur première période. Tel était l'objet du premier mémoire dans lequel je crus devoir les étudier avec d'autant plus de détail, que les historiens des croisades me paraissaient en avoir tous, sans exception, méconnu la nature et l'importance.

J'ai été pleinement confirmé dans cette idée par la suite de mes recherches sur cette matière. Il y avait effectivement là dans notre histoire un point qui réclamait un examen particulier. Les pièces originales en langue mongole que j'ai retrouvées dans les archives royales, et qui ont été ainsi lues et traduites, pour la première fois, six cents ans après l'époque où elles avaient été écrites, m'ont fourni la preuve incontestable qu'il avait existé à cette époque un système politique auquel se rattachaient toutes les opérations diplomatiques de ce genre. J'en ai cherché les traces dans les monumens du tems, et j'en ai consigné les développemens dans le mémoire que j'ai lu cette année à l'Académie. Voici tout ce qu'il est possible d'en exposer dans une analyse que je désire rendre très-succincte, pour ne pas abuser de l'attention qui m'est accordée.

Les restes de la puissance des khalifes avaient disparu devant un petit-fils de Tchingkis-khan. Le campement

des généraux tartares dans la Perse était devenu une principauté presqu'indépendante du grand empire mongol. Ce nouveau royaume confinait aux états du sultan d'Égypte. Le voisinage, la différence des mœurs et des religions, allumèrent bientôt entre les Mameluks et les Tartares une rivalité que les chrétiens d'Orient s'attachèrent à aigrir par tous les moyens possibles. L'empire des Mongols, étendu d'un bout de l'Asie à l'autre, s'était bientôt divisé; ceux de la Perse eurent besoin d'auxiliaires : leurs vassaux, les rois de l'Arménie et de la Géorgie leur en procurèrent, en les obligeant d'accepter l'alliance des Occidentaux. La haine des nations musulmanes, commune aux Tartares et aux chrétiens, conduisit les uns et les autres à combiner leurs efforts. On fut d'autant plus disposé à agréer les propositions des Mongols, qu'ils passaient alors pour avoir une grande propension au christianisme. C'était presque être chrétien, dans ces siècles peu éclairés, que d'être ennemi des musulmans. Enfin les Tartares avaient été pris d'abord pour des démons incarnés, quand ils avaient attaqué les Hongrois et les Polonais : peu s'en fallut qu'on ne les jugeât tout-à-fait convertis, quand on vit qu'ils faisaient avec acharnement la guerre aux Turcs et aux Sarrasins.

Dans ce moment, la puissance des Francs en Syrie était sur son déclin; elle ne tarda même pas à tomber sous les coups des sultans d'Égypte. Mais de nouvelles croisades pouvaient la relever en un instant. Les Mongols se mirent à en solliciter dans l'Occident : ils joignirent leurs exhortations à celles des Géorgiens, des Arméniens, des Grecs, des croisés réfugiés en Chypre. Les premiers

Tartares avaient débuté par des menaces et des injures. Les derniers en vinrent aux offres, et descendirent jusqu'aux prières. Des ambassadeurs furent envoyés par eux en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre; et il ne tint pas à eux que le feu des guerres saintes ne se rallumât de nouveau, et ne s'étendît encore sur l'Europe et sur l'Asie. On peut croire qu'ils avaient aisément fait entrer les papes dans leurs vues, et qu'ils trouvaient en eux de zélés auxiliaires. Mais, circonstance aussi singulière que peu remarquée, ce n'était plus de Rome ou d'Avignon, c'était de la cour de ces rois idolâtres que partaient d'abord ces sollicitations pour engager les rois chrétiens à venir à la délivrance du Saint-Sépulcre; et lorsque Clément V prêcha cette grande croisade qui devait mettre la Palestine entre les mains des Francs, c'est qu'il avait vu à Poitiers des envoyés mongols qui lui avaient appris qu'une paix générale venait d'être conclue entre tous les princes de la Tartarie, depuis la grande muraille de la Chine jusqu'aux frontières du pays des Francs. Cette circonstance permettait au roi de Perse de de mettre à la disposition de Philippe-le-Bel, pour une expédition en Syrie, deux cent mille chevaux, deux cent mille charges de blé, et plus de cent mille cavaliers tartares que le prince s'offrait à conduire en personne. La lettre, en langue mongole, relative à ces propositions, est un rouleau de dix-huit pouces de haut sur neuf pieds de longueur, lequel existe encore aujourd'hui dans les archives du royaume.

La diplomatie orientale a ses règles de convenance, et ses minuties d'étiquette : les unes et les autres ne peuvent manquer de nous sembler bizarres; car, dans ces graves ba-

gatelles, pour qu'un usage nous paraisse simple et naturel, il ne faut pas qu'il diffère trop de ceux auxquels nous sommes accoutumés. Les Asiatiques mettent de l'importance à la forme et à la grandeur du papier, à la grosseur de l'écriture, à la largeur des marges, à la longueur et à la disposition des lignes. Tout cela doit être en proportion, et si je puis le dire, *en raison composée* de la dignité du prince qui écrit, et de celui à qui on écrit, plus souvent encore en raison du besoin que le premier a du second, et des services qu'il peut en attendre. Sous tous ces rapports, la lettre tartare adressée (en 1305) à Philippe-le-Bel était aussi honorable qu'on pouvait le désirer, et un rouleau de neuf pieds de long était le plus glorieux témoignage de considération qu'un sultan des Francs pût raisonnablement attendre d'un souverain mongol. Les missives des Tartares n'avaient pas toujours été si respectueuses. Les premières étaient de simples billets pour enjoindre au pape, au roi de France, à l'empereur, de se soumettre sans délai, et d'apporter en tribut les revenus de leurs états au fond de la Tartarie. La forme de ces orgueilleuses sommations répondait à leur contenu. L'un et l'autre s'adoucirent insensiblement à mesure que les Mongols eurent appris à mieux juger les avantages de l'alliance des Francs dans leurs guerres contre les musulmans. Mais ce ne fut qu'après le partage consommé du gigantesque empire fondé par Tchingkis-khan, et quand ses successeurs se trouvèrent soumis aux chances ordinaires de la guerre et de la politique, que leurs lettres aux rois chrétiens acquirent l'honorable dimension dont nous avons parlé.

Leur conduite à l'égard des ambassadeurs européens fut soumise aux mêmes changemens. Le premier qui vint trouver un prince mongol de la part du pape, courut les plus grands dangers; il fut question dans le conseil de l'écorcher, et de renvoyer sa peau remplie de paille à l'*apostole*, c'est-à-dire, au pontife romain. Les divers envoyés de saint Louis furent traités avec moins de barbarie, mais reçus avec autant d'orgueil et de mépris. Ces peuples ne croyaient pas encore qu'ils dussent jamais avoir besoin du secours des Occidentaux. Mais quelques victoires remportées par les Mameluks changèrent ces arrogantes dispositions. Les Mongols de Perse commencèrent à envoyer eux-mêmes des ambassadeurs, et à recevoir avec distinction ceux qui venaient de la part des Francs. Aussi fiers et moins subtils que le thébain Isménias à la cour du grand roi, les envoyés français qui allèrent trouver le roi de Perse en 1288, refusèrent absolument de saluer ce prince en se prosternant devant lui, comme l'étiquette l'exigeait. « Ils eussent, disaient-ils, manqué » à ce qu'ils se devaient, en rendant un tel hommage à » un roi qui n'était pas chrétien. » Le prince tartare endura sans courroux cette conduite hautaine, et les plaintes qu'il en adressa à Philippe-le-Bel furent remplies de modération. « Si le roi de France, dit-il, a donné à ses am- » bassadeurs l'ordre d'agir ainsi, il en est tout satisfait; » car ce qui vous plaît, lui plaît aussi. » Toutefois, si on renvoie les mêmes messagers, ou bien d'autres, on prie Philippe de permettre qu'ils fassent au roi de Perse *telle révérence et honneur comme coutume et usage est en sa cour, sans passer feu.* Ces derniers mots signi-

fient que pour l'amour du roi de France, on dispensera ses envoyés d'une cérémonie qui était usitée chez les Tartares, et qui consistait à faire passer tous les étrangers, voyageurs, ambassadeurs, et rois mêmes, entre deux bûchers allumés, pour les purger des malignes influences qu'ils auraient pu apporter. L'omission de cette sorte de précaution diplomatique est une nouvelle preuve du crédit dont les Français jouissaient à la cour des Mongols de Perse.

J'ai compté neuf tentatives principales faites par les princes chrétiens pour se lier avec les Mongols, et jusqu'à quinze ambassades envoyées par les Tartares en Europe, et principalement aux papes et aux rois de France. Parmi ces dernières, les historiens n'en avaient guère indiqué qu'une, pour donner à entendre qu'elle était l'œuvre de quelques aventuriers sans mission, qui étaient venus imposer à saint Louis pendant son séjour en Chypre. On n'imaginait pas ce que des Tartares pouvaient avoir à demander à un roi de France. Or, dans ces matières, ce qu'on ne conçoit pas, on est toujours porté à le révoquer en doute; il en coûte même fort peu de le nier, sauf à reconnaître ensuite qu'on avait examiné trop légèrement, ou qu'on n'avait pas examiné du tout.

Un pareil scepticisme était assez naturel quand on n'avait pas encore réuni les faits du même genre, et mis en lumière les monumens qui les attestent d'une manière irréfragable. Il serait déraisonnable maintenant, quand on voit que les Mongols n'ont fait autre chose pendant soixante années, qu'ils avaient de bons motifs pour agir

ainsi, et que leur conduite s'explique par les règles communes de la raison et de la politique.

Un autre résultat de mes recherches est de confirmer tout à la fois diverses conjectures précédemment émises sur l'origine de ces découvertes, qui ont signalé la fin du moyen âge, l'usage de la boussole, l'imprimerie stéréotype, la gravure en bois, l'artillerie. On savait vaguement que toutes ces inventions, ainsi que bien d'autres procédés industriels, étaient à la disposition des Asiatiques long-tems avant l'époque où elles se montrèrent en Europe. J'ai fixé avec précision la date de leur commencement dans les contrées orientales, et j'ai tâché d'éclairer la route par où elles ont pu pénétrer chez les Occidentaux. La polarité de l'aimant avait été reconnue et mise en œuvre à la Chine dès les temps les plus reculés. Il y a 4456 ans qu'un héros s'en servit pour reconnaître la route du midi au milieu des ténèbres dont un mauvais génie l'avait environné. Ce récit n'est qu'une fable, mais une fable ancienne est en pareil cas une excellente autorité. On avait dès le dixième siècle dans le même pays des *chars à foudre* qui produisaient le même effet que nos canons, et par le même moyen [1]. Le petit-fils de Tchingkis-khan, marchant à la conquête de la Perse en 1255, un siècle avant la bataille de Crécy, avait dans son armée un corps d'artilleurs chinois. Les premiers livres tirés d'une planche gravée en bois, véritable édition *princeps* des livres classiques, parurent à la Chine en 958, cinq cents

[1] Voyez, dans la suite de ces *Mélanges*, la vie de Souboutaï Bhaadour, général mongol.

ans avant Guttenberg. Les Tartares orientaux, dès 1154, avaient créé des assignats avec des bureaux pour les escompter; ce qui avait élevé le prix des denrées d'une manière extraordinaire. Enfin, les cartes à jouer, dont tant de savans ont recherché l'origine, parce qu'elles marquent une des premières applications de l'art de graver en bois, les cartes à jouer furent imaginées par les Chinois en 1120, et ce n'est que plus de deux siècles après (1332), qu'il en est parlé pour la première fois dans les statuts d'un ordre espagnol auquel l'usage des cartes fut interdit. Remarquons en passant que les cartes ont été défendues à la Chine avec la même sévérité qu'en Europe, et précisément avec le même succès.

La conclusion à tirer de cesrapprochmens est si naturelle, que divers auteurs l'ont proposée par conjecture, en devançant l'examen approfondi des faits. Je pense l'avoir fortifiée par des considérations et des indices que le défaut d'espace m'oblige à passer sous silence. Je n'en rapporterai qu'un seul, qui n'exigera pas de trop grands développemens: les canons sont la première arme à feu que les Européens aient employée: c'était aussi la seule que les Chinois eussent connue avant eux. Ceux-ci ont reçu de nous en retour la connaissance des fusils et des pistolets, des mortiers et des coulevrines, qu'ils nomment encore *franki*, en mémoire du peuple à qui ils en doivent l'usage. Ainsi s'est perfectionnée, par un heureux échange, cette invention qui a été, dit-on, si profitable à l'humanité. De même, les Chinois imprimaient alors comme aujourd'hui avec des planches de bois d'un seul morceau, et c'est aussi par-là que la typographie a commencé parmi

nous. Il y a ainsi dans les premiers essais de toutes ces inventions, et dans l'imperfection même des procédés primitifs, des particularités qui trahissent leur origine, et des vestiges de la route qu'elles ont suivie pour arriver jusqu'à nous.

Mais on ne s'en tient pas à ces probabilités, toutes frappantes qu'elles puissent être par leur concours, et l on atteint un point voisin de la certitude, en faisant voir combien, et quel genre de communications s'ouvrirent alors entre les Chinois qui possédaient toutes ces inventions, et les Européens qui ne tardèrent pas à les acquérir. Les négociations que nous avons étudiées prolongèrent, étendirent et multiplièrent les rapports que les croisades avaient fait naître entre l'Orient et l'Occident. Ces rapports, bornés d'abord à la Palestine, n'eurent bientôt d'autres limites que la mer du Japon. Par suite du grand bouleversement des peuples que produisit l'irruption des Tartares, une foule de particuliers se trouvèrent transportés à d'immenses distances des lieux qui les avaient vu naître. Des Anglais, des Flamands, des Français, des Italiens, des Espagnols, avaient pour la première fois traversé l'Asie entière, soit pour s'acquitter de missions diplomatiques, soit pour prêcher la religion, ou pour reconnaître les routes nouvelles qui venaient de s'ouvrir au commerce. D'un autre côté, des Tartares originaires des frontières de la Chine, étaient venus à Rome, à Barcelone, à Lyon, à Poitiers, à Paris, à Londres, à Northampton. Les envoyés du souverain pontife avaient ordre, en rémission de leurs péchés, d'observer les mœurs et la manière de vivre des peuples lointains qu'ils allaient

visiter. Il n'est pas très-étonnant que cette recommandation ait amené des observations utiles; car, au moyen âge les choses n'étaient pas dans l'état où nous les voyons aujourd'hui, et l'industrie européenne avait tout à gagner à la fréquentation des nations orientales.

Un autre résultat plus général, et tout aussi réel, quoique moins sensible, suivit les grands événemens des douzième et treizième siècles, et les négociations qui en furent la conséquence. Ce mélange d'hommes de toute race produisit son effet ordinaire. Le cercle des opinions fut agrandi, bien des préjugés furent effacés, et beaucoup d'erreurs disparurent. On eut une notion plus juste de la forme et de l'étendue des contrées orientales de l'ancien continent. On commença à compter pour quelque chose la plus belle, la plus peuplée, la plus anciennement civilisée des quatre parties du monde. On songea à étudier les arts, les croyances, les idiomes des peuples qui l'habitaient, et il fut même question d'établir une chaire de langue tartare dans l'université de Paris. On serait embarrassé de supputer ce qu'entraînerait de conséquences une seule idée retranchée du domaine actuel de l'esprit humain. Qu'on se transporte au treizième siecle, et qu'on juge, s'il est possible, de ce qu'eussent été les siècles suivans, privés de cette masse imposante d'idées nouvelles qu'introduisit tout-à-coup en Europe le commerce de l'Asie orientale, en fait d'histoire et de géographie, d'opinions religieuses et politiques, de procédés scientifiques et industriels! Si le résultat d'une pareille soustraction, comparé à la marche des époques précédentes du moyen âge, peut être évalué en tems, ce n'est pas trop d'assigner

plusieurs siècles au développement spontané des connaissances que soixante années de communications firent éclore. L'ambition d'un conquérant servit donc, bien indépendamment de sa volonté, à éclairer les contrées où n'avaient pu s'étendre ses ravages, et l'on voit ainsi la civilisation s'aider, dans ses progrès, des fléaux mêmes qui semblaient destinés à l'anéantir.

SUR UNE AMBASSADE CHINOISE

EN TARTARIE.

LES Tourgaouts, l'une des quatre branches de la nation des Olets ou Calmuques [1], originaires, suivant Aboul-ghazi [2], des bords de la Selinga, établis à une époque plus récente dans la partie occidentale de l'empire des Dchoungars, furent poussés de plus en plus vers l'ouest par les dissentions qui agitèrent ces peuples, et par les guerres qu'ils eurent à soutenir contre les autres tribus tartares. Versle milieu du dix-septième siècle, ils s'étaient avancés jusqu'aux bords de la Yemba et du Jaick. Leur khan, Ayouka-taïdji, monté sur le trône en 1672, obtint des princes russes l'autorisation de se fixer dans les steppes qui séparent le Don du Wolga. Dans cet éloignement des pays où était leur résidence primitive, l'attachement des princes tourgaouts à la religion lamaïque ne s'était point affaibli. Le neveu du khan régnant, Arabtchour, vint avec sa mère, en 1703, offrir ses hommages au grand-lama. Pendant leur séjour au Tibet, une guerre s'éleva entre Ayouka et Tsewang-rabdan, souverain des Olets. Le jeune prince n'osant traverser les états de l'ennemi de son

[1] *Pallas, Samlung. histor. Nachricht.*, *u. s. f.*, tom. I, p. 10, 12, 56.
[2] *Histoire généalogique des Tatars*, p. 113.

oncle, vint à la cour de l'empereur de la Chine, qui le reçut fort bien, et lui donna des terres en Tartarie. Quelques années après (en 1712), Arabtchour voulut aller rejoindre sa famille, et l'empereur nomma des officiers chargés de préparer et d'annoncer son retour, en même tems qu'ils entameraient quelques négociations avec les chefs de cette branche expatriée de la nation des Calmuques. Pour achever de mettre les lecteurs au courant de ce qui regarde les Tourgaouts, je rappellerai que c'est cette même tribu qui, cinquante-huit ans après, sous le règne d'Oubouchа, descendu d'Ayouka, disparut subitement, et, quittant les régions que les Russes lui avaient accordées pour son établissement, traversa toute la Tartarie, et vint, au nombre de cinquante mille familles et de trois cent mille individus, solliciter l'honneur d'être comptés, avec les autres branches de la nation des Olets, au nombre des vassaux de l'empereur de la Chine. L'empereur lui-même célébra, par un morceau de sa composition, un événement si extraordinaire et si glorieux pour son règne, et la pièce qu'il composa dans cette occasion, traduite en français par Amiot [1], en a fait connaître les principales circonstances.

Toulichen, chef de l'ambassade, qui vint en 1712 trouver l'oncle du prince Arabtchour, en qualité de vice-président du ministère de la guerre, le même qui, depuis, conclut pour l'empereur de la Chine le traité de 1728

[1] *Monument de la Transmigration des Torgouths*, dans les *Mémoires concernant les Chinois*, tom. I, p. 401.—Une belle édition de cette inscription, imprimée en caractères blancs sur un fond noir, existe à la Bibliothèque du Roi.

avec la Russie [1], écrivit à son retour une relation détaillée du voyage qu'il venait de faire dans ces contrées si éloignées des frontières de l'empire. C'est cette relation publiée en chinois sous l'autorité impériale, qui a été traduite en anglais par sir Georges Staunton; ce savant anglais, qui le premier, par des travaux approfondis et généralement estimés, a éveillé parmi ses compatriotes le goût de la littérature chinoise, avait, dans sa traduction du *Code pénal*, donné une idée exacte des lois qui régissent à présent la Chine, et dirigent l'action du gouvernement à l'intérieur; par celle qu'il donne en ce moment, il a principalemens en vue de jeter du jour sur les idées que les Chinois se forment du droit des gens, et qui règlent leurs rapports avec les nations du dehors. Personne n'était plus en état d'atteindre ce but que l'auteur, qui, par le séjour qu'il a fait au milieu d'eux, et la nature des fonctions qu'il a eues à remplir, a été à portée d'étudier par lui-même le génie de leur politique et les ressources de leur diplomatie. Ce n'est là toutefois qu'un seul des motifs qui doivent attirer l'attention des savans sur la nouvelle production de sir Georges. Il est sans doute infiniment curieux de voir quelle impression produisent nos mœurs et nos usages sur des hommes qui ont des habitudes et des préjugés si éloignés des nôtres, et comment sont jugés à leur tour ces Européens qui jugent tous les autres peuples. Si la fiction d'un pareil jugement dans les *Lettres Persanes* fournit matière à tant d'aperçus ingénieux, il y a quelque chose de plus solide à retirer de la

[1] *Archiv fur Asiatische Litteratur*, p. 180. — *Mélanges relatifs à l'Asie*, p. 28.

réalité, présentée naïvement dans un ouvrage original. D'ailleurs, le voyage de ces ambassadeurs à travers la Russie, leurs remarques sur la géographie, les mœurs, les productions de ces contrées qui nous sont actuellement mieux connues qu'elles ne le sont à leurs compatriotes, fournissent un point de comparaison qui nous manquait, et un moyen de critique dont il nous faudra faire usage, pour apprécier l'exactitude et la sincérité des témoignages chinois, dans le cas où ils ne sont ni contredits ni fortifiés par aucun autre.

L'habile traducteur paraît disposé à croire que c'est une singularité, et, pour ainsi dire, une rareté sans exemple, que des officiers chinois, après avoir rempli une mission à l'extérieur, aient rédigé le précis de leurs observations, et recueilli, pour l'histoire des peuples étrangers, des matériaux authentiques et satisfaisans. Mais il semble au contraire que ce soit un usage constant, et comme une suite obligée de leurs opérations diplomatiques, de profiter des excursions qu'ils font hors de leurs frontières, pour prendre toutes sortes de renseignemens sur la situation, l'étendue et la puissance des états avec lesquels ils out des rapports. De là viennent ces détails historiques sur les peuples barbares dont leurs chroniques sont remplies, et qui forment une partie des annales de chaque dynastie. C'est par l'effet d'une expédition de ce genre que furent obtenues, au second siècle avant notre ère, les premières notices exactes que les Chinois aient eues sur la Sogdiane, le pays des Asi, des *Dahae* et des Tadjiks, la Perse et les Indes. Les voyages des religieux bouddhistes, entrepris dans l'intérêt

de leur religion ont aussi produit des relations intéressantes sur les parties les moins connues de la Tartarie [1] et de l'Hindoustan [2]. On en possède une fort curieuse sur le pays qui est entre la Chine et Khotan, et qui fut rédigée par un ambassadeur chinois qui fit le voyage en 940 [3]; et il est très-fâcheux qu'on n'ait que des extraits de celle de Tchao-hoei, sur la Petite-Boukharie [4]. La grande collection intitulée *Pian-i-tian*, ou *Histoire des peuples voisins de la Chine*, la *Bibliothèque* de Matouan-lin, l'*Encyclopédie japonaise*, contiennent beaucoup de morceaux de ce genre, et la relation du voyage d'un officier chinois dans le pays de Camboge, dont la traduction a été publiée en français [5], avait pu donner quelque idée de l'utilité qu'on doit attendre de ces sortes d'ouvrages. Toutefois, aucun de ceux que je viens d'indiquer n'égale en étendue le morceau traduit par M. Staunton, lequel occupe 220 pages du volume in-8° que nous examinons.

Le savant traducteur annonce qu'il n'a pu trouver d'autre mention de la relation de Toulichen, que dans un seul passage du père Amiot [6], quoique l'auteur lui-même soit nommé en plusieurs autres endroits. Cependant cette intéressante relation était déjà connue par un extrait

[1] Voyez *Histoire de Khotan*, p. 11.

[2] Voyez, dans le *Wen-hian thoung-khao* (liv. cccxxxviij, p. 22 et suiv), la relation du voyage de cent Samanéens dans l'Inde, en passant par le pays des Ouigours, Yerkiyang, Kaschgar, Taschkand et le Kachemire.

[3] *Histoire de Khotan*, p. 4.

[4] *Mém. chin.*, t. I, p. 384.

[5] *Nouv. ann. des Voyages*, t. III, première partie. On trouvera cette traduction dans la suite de ces *Mélanges*.

[6] *Mém. chin.*, t. I, p. 408.

qu'en avait fait le père Gaubil [1], et qui a été traduit en allemand [2]; mais cet extrait n'était nullement propre à remplacer l'ouvrage entier, dont il faisait seulement sentir toute l'importance. Le mérite d'avoir retrouvé l'original, et l'honneur de l'avoir traduit complétement n'en sont donc pas moins assurés à sir Georges Staunton.

L'officier chinois commence sa relation par un récit dont la modestie calculée et la fausse ingénuité ne semblent pas annoncer une diplomatie dans l'enfance. Toulichen raconte comment étant né en 1667, à Je-ho, d'une famille pauvre, il s'éleva par degrés jusqu'à la charge de surintendant des animaux consacrés dans la cour des rites, et comment ses talens et sa capacité personnelle ne s'étant pas trouvés en rapport avec les hautes fonctions dont il avait à s'acquitter, il ne put remplir l'attente que l'empereur avait conçue de lui dans sa gracieuse bonté, et fut en conséquence censuré et renvoyé du service public. Par la suite, le bruit s'étant répandu qu'une ambassade allait être envoyée dans le royaume des Tourgaouts, il sollicita l'honneur d'être choisi pour cette mission pénible et périlleuse, afin de trouver une occu-

[1] *Observ. mathém.*, etc., publiées par Souciet, t. I, p. 148–175.

[2] *Samlung. Russisch. Gesch.*, t. I, p. 327. — La même relation avait été précédemment traduite en russe par Leontieff; mais cette traduction, comme la plupart des autres ouvrages du même interprète, est restée dans l'oubli, et il n'est pas sûr qu'elle mérite d'en être tirée. Les versions du Taï-hio et du Tchoung-young qu'il a rédigées, sont si fautives et si peu exactes, qu'il est douteux que Leontieff, comme la plupart de ceux qui, dans son pays, ont suivi la même carrière, se soit élevé au-dessus d'une connaissance pratique de la langue chinoise dans les usages les plus ordinaires, et par conséquent qu'il ait été en état de composer des traductions dignes de la confiance des savans.

sion de faire éclater sa reconnaissance pour les faveurs dont il avait été autrefois comblé : par-là il obtint d'être rétabli dans son premier rang, et cet homme, qui n'avait pas assez de talens pour être gardien d'une ménagerie, fut trouvé propre à remplir des fonctions diplomatiques. En conséquence, le 22e jour de la 4e lune de la 51e année Khang-hi (1712), il reçut ses instructions sous la forme d'un édit impérial adressé à lui et à ses collègues.

Ces instructions sont rapportées ici tout au long : elles portent le même caractère que le récit de Toulichen. On y charge celui-ci d'exprimer à Ayouki (Ayouka-taidji) la satisfaction qu'ont fait éprouver à l'empereur le zèle et la sincérité dont ce prince tartare a fait preuve, en envoyant à la Chine Samotan et quelques autres pour porter des présens et présenter son hommage. Comme le prince tourgaout pourrait être tenté de se prévaloir de cette haute marque de la faveur impériale pour réclamer quelques secours contre Tse-wang Rabdan son ennemi, on prépare à l'ambassadeur la réponse évasive qu'il devra faire à des sollicitations de ce genre. On prévoit aussi le cas où le *Tchagan-khan* (le prince blanc), c'est-à-dire l'empereur de Russie, voudrait profiter du passage des ambassadeurs à travers ses états, pour avoir avec eux quelque conférence soit à leur arrivée, soit à leur départ. On ne leur défend pas de se rendre à l'invitation de ce prince, mais on dicte le langage qu'ils devront tenir avec lui. S'il s'informe de ce qu'il y a de plus estimé à la Chine, on répondra que la fidélité, la piété filiale, la justice et la sincérité sont estimées par-dessus toutes choses dans cet empire. Si l'on parle d'artillerie, d'armes à feu, et

d'autres choses semblables, on se hâtera de dire que l'exportation en est prohibée par des lois sévères, et que quand l'empereur voudrait faire quelques présens de ce genre aux Russes, la longueur du chemin et la difficulté des communications s'opposeraient à ce que ces sortes d'envois pussent parvenir à leur destination. Comme les Russes, continue-t-on, sont d'un caractère vain et rempli d'ostentation, ils ne manqueront pas d'étaler devant les ambassadeurs tout ce qu'ils ont de plus curieux; en pareil cas, on devra ne témoigner ni admiration ni mépris, et dire simplement: Il est tout-à-fait hors de notre pouvoir de déterminer si notre pays possède ou non des objets de cette espèce. Il y a là des choses que nous avons vues, et d'autres que nous n'avons pas vues; mais certaines choses que nous ne connaissons pas seraient peut-être connues par d'autres. Au reste, on doit rassurer complétement les Russes sur l'objet de la présente ambassade, et les prévenir même qu'ils peuvent disposer sans hésitation et sans inquiétude des troupes qui gardent leurs frontières, parce que S. M. I. n'a aucun projet de porter atteinte à la paix qui a été récemment établie. La conduite que les envoyés doivent tenir relativement au cérémonial, aux présens qu'on peut leur offrir, et aux moindres circonstances qui peuvent se présenter est calculée à l'avance, et réglée avec des détails qui semblent minutieux, mais qui attestent un assez haut degré de finesse et de perspicacité.

Sur le titre de Tchagan-khan, qu'on donne ici à l'empereur de Russie, je dois faire une petite observation : ce titre n'est ni la corruption du nom de *Iwan*, qui

régna conjointement avec Pierre Ier, comme l'a supposé Deshauteraies [1], ni une altération de celui de *Catherine*, comme l'ont cru d'autres auteurs, ni une transcription vicieuse du titre de tzar, comme le pense M. le chevalier Staunton ; mais la représentation assez exacte en caractères chinois des mots mongols *tchagan-khan* (le prince blanc), qui sont le titre que donnent à l'empereur de Russie toutes les nations de l'Asie septentrionale. Je ferai encore une remarque au sujet du mot *ha-mi-sa-eul*, qui est pris ici pour le nom d'un marchand russe chargé de préparer à l'ambassade le passage sur les terres de la Russie. Ce mot est la transcription chinoise du titre de *commissaire*, que les Russes ont fait connaître aux Chinois, et qui se retrouve dans le traité de 1728 [2]. De sorte que, au lieu de *on the* 58th *year of* khang-hy, *the merchants*, Ha-mi-sa-eur *and* Go-fo-nas-se Ye-fi-tchee *arrived at Selinginski*, etc. il eût fallu traduire : Le *commissaire* du commerce Afanasievitch arriva, etc.

L'ambassade chinoise, après être sortie par le passage de Tchang-khia, traversa le pays des Kalkas, et vint à la première station russe, où des messagers envoyés par le gouverneur de Selingin s'informèrent des intentions des *ambassadeurs célestes*, c'est-à-dire des envoyés de l'empereur de la Chine. Sur le compte qui leur en fut rendu, on invita ceux-ci à se rendre à Selingin, puis à Oudin, et, en traversant le Baikal, à Irkout, où il leur fallut attendre les ordres du *kokolin* (Gagarin), gouverneur général de Sibirie, résidant à Tobol. Ils furent en-

[1] *Histoire générale de la Chine*, t. XI, p. 110.

[2] *Arch.*, n. s. f., p. 128. On lit dans l'original mandchou, *Ka-mi-sar*.

core retenus après l'arrivée de ces ordres, par la nécessité d'attendre la débâcle de l'Angara, dont ils devaient suivre le cours jusqu'à la ville d'Eniseï. De là ils se rendirent à Makof, puis ils s'embarquèrent sur le Ket et l'Obi, et descendirent jusqu'à Narim, passant par Sourgout et Samarof, d'où ils remontèrent à Tobol.

Toulichen s'étend avec complaisance sur les détails de la réception honorable qui fut faite à l'ambassade dans la capitale de la Sibirie, et raconte tout au long la conversation qu'il eut avec Gagarin et d'autres officiers russes. Dans le récit de ces conversations, tout ce qui peut relever la grandeur de la Chine, et constater sa prééminence, est rapporté avec complaisance ; mais l'auteur chinois ne paraît pas avoir sacrifié l'exactitude à l'orgueil national. Jusque dans sa narration on démêle le secret mécontement de Gagarin, et son aversion contre le tzar Pierre Ier. « Sous le feu prince, dit-il à Toulichen, cet empire était paisible comme votre Chine ; nous étions libres de soins et de peines ; tous ses sujets, de quelque rang qu'ils fussent, jouissaient d'une tranquillité parfaite ; le feu *prince blanc* se plaisait à la chasse ; il aimait ses chiens et ses faucons, il laissait ses ministres vivre à leur guise : mais depuis vingt ans notre empire a été engagé dans des guerres continuelles ; jusqu'à ce jour nous avons eu à combattre sans interruption, et non-seulement notre empire, mais les autres royaumes, la Perse, le *Koung khe-eul-khan* [1], la Suède, les Cosaques, les Karakalpaks, les Olets, Ayouka : tout est engagé dans des hostilités

[1] C'est le titre de *Khonkor-khan*, ou de *buveur de sang*, un de ceux dont s'honore le sultan de Constantinople.

réciproques. La Chine est à présent le seul pays qui jouisse de la paix et du repos. Notre prince blanc d'à présent, dès son enfance, était toujours disputant et combattant avec ses camarades. Ces enfans sont devenus les généraux de ses armées. Nous serions bien tranquilles s'il eût suivi les traces de son père. »

De Tobol, l'ambassade se rendit, partie par terre, et partie en voyageant sur les rivières, à Casan, en passant par Toumen, Verkatourie et Solikam. De Casan, elle vint à Simbir et à Saratof, où la narration chinoise place les frontières de l'empire russe. Ils avaient été dix-huit mois et sept jours en route, étant partis de Peking le 23 juin 1712, et arrivés à Satatof le 1er janvier 1714. Jusque-là la description des pays traversés par les ambassadeurs a marché de front avec leur itinéraire, et l'on peut dire que le soin avec lequel l'auteur de la relation s'attache à faire connaître l'aspect général du pays, les tribus d'origine diverse qui y vivent, les productions naturelles de toute espèce, le genre de commerce, et les usages particuliers des habitans, ferait honneur à des observateurs européens. Ne pouvant justifier cette assertion par un nombre suffisant de citations, je prends au hasard un article qui, bien qu'empreint de notions absurdes fournies par les naturels, et que les Chinois n'ont pas eu le moyen d'écarter, prouvera qu'ils étaient attentifs à recueillir des observations de tout genre. Dans les parties les plus froides de cette contrée septentrionale, dit Toulichen, on trouve une sorte d'animal qui habite des terriers, et qui meurt s'il est le moins du monde exposé au soleil ou à l'air. Il est d'une grande dimension et pèse dix milliers

de livres ; ses os sont très-blancs, et brillans comme de l'ivoire ; il n'est pas naturellement robuste, et n'est par conséquent ni très-dangereux, ni féroce. On le trouve communément dans le limon, sur le bord des rivières. Les Russes ramassent les os de ces animaux pour en faire des tasses, des saucières, des peignes et d'autres petits objets. La chair de cet animal a une vertu très-rafraîchissante, et on la prend comme remède dans les fièvres. Le nom étranger de cet animal est *ma-men-tou-wa* (mammouth).

Parvenu à Saratof, le narrateur chinois s'arrête pour donner une idée générale du climat et de la population de la Russie, des habitudes et des coutumes du peuple, de son économie doméstique et de son caractère national, de la manière de supputer le tems, et des cérémonies religieuses. Il parle de l'origine et de l'histoire ancienne des Russes ; de l'époque où leur souverain a pris le titre de *khan*, circonstance tirée de la manière dont les Tartares ont successivement considéré la puissance des tzars, et qui est attribuée ici à Iwan Vasiliovitch. Il raconte les causes de la guerre entre la Russie et la Suède, les batailles gagnées et perdues tour-à-tour par *Piao-to-eul* (Pierre) et *Ko-lou-to* (Charles XII), la retraite de celui-ci dans la ville *O-tche-ko-fou* (Otchakof), avec d'autres particularités qu'on aurait pu croire tout-à-fait ignorées à la cour de Péking.

Il rapporte ensuite, à la manière chinoise, les noms des contrées voisines au nord-ouest et au sud de l'empire russe. Parmi ces dernières, il y en a quelques-unes dont les noms sont tellement altérés, que le traducteur n'en a pas pu donner les équivalens. Ce sont les *Ho-la-eul-pa*

(Karakalpaks), *Mangoute* (Mangouts), *Pou-ho-eul* (Boukhares), *Ho-sa-eul-pa-che* (Kisilbasches), *Ye-eul-kin* (Yerkiyang), *Ho-che-hou-eul* (Kaschgar), *O-ke-sou* (Aksou) ou *Tou-eul-men* (vraisemblablement Tourfan). Les *Pou-lou-te* ne sont pas les Bourets, tribu mongole du lac Baikal, mais les Pourouts ou Kirkis de la Petite-Boukharie.

Des honneurs plus grands que ceux qu'ils avaient reçus chez les Russes attendaient les ambassadeurs au campement de Ayouka, sur les bords du lac Manouto [1]. Ils y furent accueillis comme devaient l'être les envoyés du plus puissant monarque de l'Asie, honorant d'une faveur presque sans exemple le vieux prince des Tourgaouts. Suivant le récit de Toulichen, Ayouka reçut à genoux la patente impériale. Nous ne voyons aucune raison de douter de cette circonstance, quoiqu'elle paraisse peu probable au savant traducteur, de la part d'un prince indépendant, agissant volontairement au milieu de sa cour. Il y a chez les Tartares une sorte de droit public, sur les principes duquel ils règlent toute leur conduite. Tous reconnaissent un seul souverain, au moins de droit, et c'est maintenant l'empereur des Mandchous qui exerce cette sorte de suprématie. Ayouka ne pouvait le méconnaître, et ses successeurs prouvèrent encore mieux leur soumission au *fils du Ciel*, en venant lui demander à vivre sous son autorité immédiate. Il est permis de croire que Toulichen a dissi-

[1] Ce lac n'est point sur nos cartes. Je pense qu'on pourrait lire *Manoutokkoi*, la prairie de *Manou*. *Tokhoï* est un mot mongol qui peut former une terminaison dans les mots géographiques, comme plusieurs autres qu'on trouve dans cette relation.

mulé quelque chose des entretiens qu'il eut avec Ayouka. On en jugera par une insinuation assez singulière que lui fit celui-ci. « Nous autres Tourgaouts, dit-il aux envoyés » chinois, dans notre costume et dans notre extérieur, » nous conservons quelque peu de ressemblance avec les » peuples de la Chine. Au contraire, les Russes sont une » nation dont l'habillement et le langage sont tout-à-fait » distincts. Il n'y a aucun point de ressemblance. C'est » pourquoi vos excellences feraient bien de remarquer » attentivement, lors de votre retour par le territoire » russe, le caractère particulier et l'extérieur des diffé- » rens peuples, et d'en faire un rapport à l'empereur. » Sans aucun doute, l'empereur prendra dans sa sagesse » des mesures en conséquence. »

Les ambassadeurs quittèrent Ayouka après être restés quatorze jours près de lui, et ils prirent la route de Tobol, où ils eurent de nouveau quelques entrevues avec Gagarin. Le chemin qu'ils prirent à leur retour, s'écartant peu de celui par lequel ils étaient venus, ne fournit matière qu'à très-peu d'observations nouvelles. Ils arrivèrent à Péking le 27 de la 5ᵉ lune de la 54ᵉ année khang-hi (26 juin 1715), un peu plus de trois ans après leur départ. Le rapport officiel qu'ils adressèrent à l'empereur n'offre qu'un résumé de leurs opérations, un aperçu de leur voyage, et une répétition de ce qu'on a lu dans leur journal. Ils le terminent en demandant les ordres de l'empereur, qui répondit : « Nous avons pris connaissance de votre rap- » port, et nous l'avons renvoyé au tribunal que cette » affaire regarde ; nous retenons votre carte pour l'exa- » miner attentivement. » Toulichen ajoute encore quel-

ques mots sur l'état où il trouva son père et sa famille à son retour, sur un voyage qu'il fit à Je-ho à la suite de l'empereur, et sur une nouvelle mission qu'il eut à remplir à Selingin, au sujet du renouvellement des hostilités entre les Chinois et les Olets.

La carte du voyage de Tonlichen, dont on vient de parler, était jointe à l'original qu'a traduit sir Georges. Elle était remarquable seulement pour sa grossièreté et son inexactitude. On n'a pas eu de peine à la remplacer par une meilleure carte, laquelle a été dessinée par J. Walker, et principalement d'après celle de Pallas. Toutefois on peut regretter que la carte originale n'ait pas été traduite et publiée. Son peu d'exactitude même l'eût rendue curieuse à examiner, et il y a, pour la géographie historique, du profit à retirer d'un document semblable, quelqu'imparfait qu'il puisse être. Enfin, il ne manque dès à présent rien à la nouvelle production de sir Georges Staunton pour être aussi utile qu'agréable aux savans et aux gens du monde; mais s'il eût joint le texte chinois à sa traduction, comme cela lui eût été facile, en le faisant graver à Canton, il eût procuré en même tems un secours des plus précieux aux étudians, qui eussent trouvé dans un morceau de ce genre et de cette étendue une matière également abondante et variée, et la plus convenable de toutes pour s'exercer à la traduction.

L'appendice qui termine le volume n'a aucun rapport avec le morceau dont on vient de voir l'analyse. Il se compose de quatre parties qui sont elles-mêmes de genres différens. La première offre en quinze pages l'extrait des quatre premiers chapitres d'un roman qui en a vingt, et

qui est intitulé *Iu-kiao-li*. Nous ne dirons rien de ce roman, parce que, comme l'annonce sir Georges Staunton, il en doit paraître incessamment une traduction complète en français. Le mérite de ces sortes d'ouvrages est moins dans le plan que dans les détails, et un extrait ne peut les faire apprécier convenablement. La seconde partie de l'appendice est de nature à inspirer plus d'intérêt; elle est annoncée comme contenant les notices de quatre pièces chinoises faisant partie de la même collection [1], d'où le père Premare a déjà tiré son *Orphelin de la maison de Tchao* [2], et M. Davis, son drame du *Vieillard qui obtient un fils* [3]. Mais, sur trois de ces pièces, on ne trouve ici, outre les noms des personnages, qu'un argument très-court qui donne un aperçu du sujet. Les titres des trois pièces sont: *les Stratagêmes des généraux dont les forces sont séparées par une rivière, la Pantouffle laissée ou la Nouvelle lune*, et *la Pêche du poisson sur les bords de la rivière en automne*. L'auteur donne plus de détails sur la première pièce intitulée la *Fille de l'étudiant vengée*. C'est une sorte de drame dont les personnages sont pris dans la classe commune: une vieille femme veuve, un étudiant et sa fille, un apothicaire. Mais le sujet de cette pièce est une suite d'empoisonnemens, de fausses délations, de condamnations iniques, d'exécutions, et le dénouement se fait par l'ame

[1] *Youan jin pe tchoung.*

[2] *Descr. de la Chine*, t. III, p. 339.

[3] Voyez le *Journal des Savans*, de janvier 1818. Cette pièce est connue des lecteurs français par une excellente traduction qu'en a donnée M. Bruguière de Sorsum. Paris, 1819, chez Rey et Gravier. On trouvera plus bas un jugement sur cette comédie.

de la fille de l'étudiant qui apparaît devant son père, devenu un personnage considérable, pour lui apprendre qu'elle a été injustement mise à mort, et pour solliciter elle-même sa vengeance.

Le troisième morceau est une description du *Kie-pei*, ou coton en herbe (*Gossypium herbaceum*), tiré d'un ouvrage de botanique intitulé : *Kouen foung-pou*, et accompagnée d'observations sur la culture de cette plante, et sur les tissus qu'on fabrique avec le duvet qui enveloppe ses semences. La dernière partie de l'appendice est un recueil d'extraits de la gazette impériale de Péking, contenant dix-huit décrets ou autres actes du gouvernement, relatifs soit aux affaires générales de l'état depuis 1799 jusqu'en 1805, soit à des objets qui ont de l'importance pour le commerce anglais à Canton. On peut regretter que l'auteur n'ait pas complété cette suite d'extraits, en y joignant ceux qu'il a déjà publiés à la Chine même en 1815, sous le titre de *Translations from the original Chinese, with notes*[1], et qui forment un petit volume qu'il est comme impossible de se procurer en Europe.

Nous croyons en avoir dit assez pour faire pressentir, au moins d'une manière générale, l'importance et la variété des matières contenues dans le nouveau volume de sir Georges Staunton. Nous serions heureux d'annoncer que cet honorable promoteur de la littérature chinoise en Angleterre s'occupe de quelqu'ouvrage qui pût encore accroître les titres qu'il a déjà acquis à la reconnaissance des savans. Loin de là, il déclare qu'il a tout-à-fait aban-

[1] Canton, 1815, in-8°.

donné ses travaux sur le Chinois. Ce serait une résolution dans laquelle tout ami des lettres devrait s'affliger de le voir persévérer [1].

[1] Depuis que ceci a été écrit, M. le chevalier Staunton a satisfait au vœu que nous exprimions, en livrant à l'impression le journal de son voyage à Péking. (*Notes on proceedings and occurrences during the British Embassy to Pekin, in* 1816; 1824, in-8°), ouvrage rempli de faits curieux, dont l'authenticité est garantie par le caractère de l'auteur et le soin qu'il a pris de les recueillir et de les consigner journellement par écrit. Malheureusement, une modestie, que nous pouvons appeler excessive, a empêché sir George de donner une véritable publicité à ce volume qui n'a été tiré qu'à soixante-dix exemplaires, *for private circulation only*. L'ouvrage même dont on vient de voir l'analyse n'a été imprimé qu'à cent cinquante exemplaires, et il n'est plus possible de s'en procurer à Londres. Les amis de l'auteur peuvent être flattés de posséder un livre rare; mais ceux qui estiment ses productions et qui auraient besoin d'en faire usage, sont en plus grand nombre encore, et ils doivent désirer qu'une édition nouvelle, tirée à grand nombre, les mette en état de se procurer cette véridique et intéressante narration.

SUR L'AMBASSADE DU LORD AMHERST,

A LA CHINE, EN 1816.

(Janvier 1817.)

LA tentative que le gouvernement britannique fit, il y a vingt-cinq ans, pour ouvrir des négociations avec la cour de Péking, a eu des résultats plus heureux pour les lettres que pour la politique et le commerce. Il est douteux qu'elle ait en rien amélioré le sort des Anglais qui trafiquent à Canton ; mais les ouvrages dont l'ambassade de lord Macartney a été l'occasion, ou dont elle a fourni la matière, sans offrir en eux-mêmes rien de bien neuf ou de bien important, ont appelé l'attention des savans anglais sur la littérature de cet empire ; et l'on doit quelque reconnaissance à MM. Barrow, Anderson, Hüttner, si leurs relations ont pu contribuer à nous valoir les estimables productions de MM. Staunton, Morrison, Milne, et de quelques autres.

L'ambassade de lord Amherst s'annonçait sous des auspices encore plus favorables pour les sciences. Sur la liste des personnes qui la composaient, se trouvaient les noms de plusieurs de ceux dont l'ambassade de lord Macartney avait, pour ainsi dire, décidé la vocation. Sir George Staunton était second membre du comité de légation ; M. Manning, depuis long-tems livré à l'étude de

la langue chinoise ; M. Davis, connu par quelques essais dans ce genre de littérature ; et M. Morrison, que le commencement de ses importans travaux avait déjà placé au rang des philologues les plus recommandables, étaient tous trois attachés comme interprètes à l'ambassade. D'un autre côté, la présence d'un médecin versé dans les sciences naturelles, et particulièrement dans la botanique, de M. Clarke Abel, semblait assurer à cette expédition un avantage qui avait manqué à toutes les précédentes, sans exception : tout portait à croire qu'une occasion si rare allait être complétement mise à profit. Des hommes déjà si éclairés ne pouvaient manquer d'apprendre beaucoup en traversant la Chine, pour peu qu'on leur en laissât le tems et les moyens. Non seulement le succès des négociations, mais une abondante moisson d'observations dans tous les genres, devaient être les fruits d'une réunion si précieuse de lumières et de talens divers. Notre intention n'est pas de faire ressortir les causes qui ont fait échouer l'ambassade dans son objet politique, et qui ont, par une suite nécessaire, considérablement restreint les avantages que les amis des sciences s'en étaient promis, mais de fonder, sur l'examen d'un événement particulier, un jugement qui pourra s'appliquer à toutes les tentatives du même genre que les puissances européennes ont faites ou pourront faire à l'avenir pour ouvrir des négociations politiques avec la cour de Péking.

C'est dans le journal de M. Ellis, troisième membre du comité de légation, qu'on trouve un plus grand nombre de documens sur le but que s'était proposé le gouvernement anglais et la compagnie des Indes orientales, en en-

voyant, en 1816, une nouvelle ambassade à Peking. C'est dans cette relation qu'il faut chercher le récit authentique, ou du moins officiel, des opérations diplomatiques, et des débats qui survinrent presque à chaque pas de cette pénible et délicate négociation. Depuis plusieurs années, la factorerie anglaise de Canton était en butte à ces persécutions sourdes, à ces tracasseries de détail, inévitables dans une ville où le gouvernement croit faire grâce aux Européens en leur permettant d'y séjourner, et où ils sont tout à la fois repoussés par les préjugés, et appelés par les vœux des habitans, chez lesquels l'amour du gain l'emporte à peine sur la haine et le mépris pour tout ce qui est étranger. Perpétuellement obligés d'acheter des magistrats un appui précaire, n'obtenant d'eux qu'une protection passagère, ne jouissant d'aucun privilége qui ne puisse être révoqué à chaque mutation, les commerçans anglais, dominateurs dans le reste de l'Asie, sont ici soumis à une gêne et contraints à des ménagemens auxquels ils ont peine à s'accoutumer. Plus d'une fois des rixes ont été la suite des tentatives faites par des capitaines ou par d'autres officiers, pour appliquer en Chine les procédés qui leur réussissent avec les peuples de l'Hindoustan. Dans ces occasions, les Anglais ont ordinairement un avantage momentané; mais la force d'inertie employée par le gouvernement chinois ; et le besoin de commercer, les ramènent bientôt à des moyens plus doux. Il n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire de faire la loi à une nation comme les Chinois : l'emploi de la force pourrait avoir de graves conséquences ; et il faut bien que cela soit, puisque, malgré les bravades

de quelques fanfarons, les hommes instruits n'ont pas encore jugé à propos de le tenter.

Le désir de faire cesser cet état de choses, et d'obtenir pour le commerce une liberté suffisante et des conditions stables, a été le motif de la nouvelle ambassade, comme de presque toutes les autres négociations précédemment entreprises par les Européens. Cette mesure fut jugée nécessaire par la cour des directeurs, et le prince régent fut supplié de choisir une personne d'un rang élevé pour la mettre à exécution. Le choix du gouvernement tomba sur lord Amherst; et, pour concilier l'éclat qu'on voulait donner à l'ambassade avec les intérêts de la compagnie en faveur de laquelle elle était entreprise, on résolut d'adjoindre à l'ambassadeur, M. Elphinstone, chef de la factorerie de Canton, et sir George Staunton, deux personnes accoutumées depuis long-tems à traiter avec les Chinois : ce fut pareillement à Canton qu'on se réserva de prendre les interprètes et les autres agens dont les connaissanees locales devaient, à ce qu'on supposait, être de la plus grande utilité dans les affaires qu'on se proposait de traiter.

L'ambassadeur s'embarqua, le 8 février 1816, sur le vaisseau l'*Alceste*, capitaine sir Murray Maxwell; deux autres vaisseaux, la *Lyre*, sous le commandement du capitaine Hall, et le *général Hewitt*, furent chargés des présens et du gros bagage. L'expédition toucha au Brésil, au cap de Bonne-Espérance, à Java, et, le 10 juillet, elle arriva aux îles Lemma, près de Macao, où la joignirent celles des personnes établies à Canton qui devaient en faire partie. On annonça officiellement au vice-

roi de Canton, l'arrivée de l'ambassade, et son départ pour la mer Jaune : on reçut l'édit de l'empereur qui marquait sa satisfaction de la venue des ambassadeurs, et ses ordres pour la réception qu'on devait leur faire. Les vaisseaux levèrent l'ancre le 13, et parvinrent, à la fin du mois, à l'embouchure du Pe-ho, dans le golfe du Pe-tchi-li. Deux mandarins nommés *Thang* et *Yin*, désignés pour accompagner l'ambassade, arrivèrent immédiatement après. Les Anglais débarquèrent le 9 août; ils se rendirent à *Thian-tsin*, où ils furent reçus par un grand, nommé *Sou-ling-ye*. Les conférences commencèrent en cet endroit, et continuèrent à mesure qu'on avança dans la province de Pe-tchi-li, et après l'arrivée des Anglais dans la ville de Thoung-tcheou, où de nouveaux officiers de l'empereur vinrent trouver les ambassadeurs; ce fut de cette ville que lord Amherst fut conduit à Peking, puis à la maison de plaisance de l'empereur, nommée *Youan-ming-youan*, où devait avoir lieu l'audience solennelle.

J'ai tracé rapidement cet itinéraire, pour ne pas interrompre, dans la suite, ce que j'aurai à dire des opérations de l'ambassade. Un très-petit nombre d'observations faites dans une marche assez rapide, pourront trouver place ailleurs : ici, je crois devoir profiter de l'occasion qui se présente, pour faire ressortir, dans le récit de ces négociations, les traits qui caractérisent la nation chinoise, et qui sont propres à donner une idée de son esprit. Je ne m'interdirai même pas un petit nombre de remarques additionnelles, si elles peuvent concourir au même but et ne pas être inutiles un jour à

des agens diplomatiques, dans leurs rapports avec un peuple sur lequel on a déjà tant écrit, et qui est encore si mal connu.

Les dispositions de l'ambassade nouvelle étaient si bien prises, qu'elles eussent infailliblement procuré au commerce anglais les avantages qu'on désirait, si la cour chinoise avait été d'humeur à négocier avec un ambassadeur; mais c'est de quoi ne pouvaient se flatter des personnes versées dans l'histoire de cette nation, ou au fait des préjugés qui la dirigent dans ses relations avec les peuples étrangers. C'est une erreur dans laquelle on est déjà tombé plusieurs fois, et qui pourrait bien se renouveler encore, que de regarder une ambassade à Peking comme un moyen pour obtenir quelque chose du gouvernement chinois, conclure un traité de commerce, ou discuter avec lui une affaire quelconque; les habitudes constantes et les lois mêmes de l'empire s'y opposent également. Un ambassadeur qui vient à la cour, n'y est considéré que comme un envoyé chargé d'offrir au *fils du ciel* les respects de son maître, et de lui présenter un tribut. Le tems de son séjour, le nombre d'audiences qu'il peut obtenir, les officiers auxquels il doit s'adresser, tout est déterminé par des réglemens qu'il ne saurait éluder; il ne peut dépasser la limite qui lui est assignée, ni parler d'affaires à l'empereur ou à ses ministres. Tel est l'usage antique auquel les Chinois demeurent inviolablement attachés. Les ambassadeurs qui ont espéré qu'on y dérogerait en leur faveur, connaissaient bien mal l'esprit de la nation chinoise, son asservissement aux anciennes coutumes, et surtout son orgueil intéressé au maintien de tout ce qui semble

attester la prééminence qu'elle affecte à l'égard de toutes les autres nations.

Les collègues de lord Amherst était trop instruits pour ignorer ces prétentions chinoises; ils entrèrent en Chine, partagés entre le désir d'en éluder l'effet, et la crainte de faire échouer la mission importante qui leur était confiée. Soutenir l'honneur national, sans trop heurter les préjugés du peuple avec lequel on vient traiter, est, en pareil cas, un devoir aussi délicat qu'indispensable : il fallait surtout, dans cette circonstance, ne pas exposer l'ambassade à se voir fermer les portes de la Chine. L'envoyé d'une autre puissance européenne disait, dans une circonstance analogue : *avec un peu de diplomatie, nous ferons ce que nous voudrons de ces Chinois*[1]. Si les négociateurs anglais partageaient d'abord cette idée, ils durent la perdre à la suite des nombreuses conférences qu'ils eurent avec les magistrats de Canton et de Peking, conférences que M. Ellis rapporte avec les plus grands détails.

Le premier et le plus important sujet de discussion fut cette cérémonie qu'on nomme *kheou-theou*, et qui consiste à s'agenouiller trois fois, et à frapper la terre du front trois fois à chaque agenouillement. On salue de cette manière, non-seulement l'empereur lui-même, mais son trône, la tablette qui le représente, les présens qu'il envoie, et même les mets qu'il fait quelquefois, par une grâce spéciale, prendre sur sa table et porter aux ambassadeurs. Les Européens ont toujours répugné beaucoup à cette cérémonie qu'ils sont disposés à trouver avilissante.

[1] *Die Russische Gesandschaft nach China im Iahr* 1805. 1817, p. 21.

Il n'est pas sûr pourtant que les Chinois y voient un acte de soumission : c'est seulement, dans leur idée, une salutation qu'il est ridicule de refuser à l'empereur, quand on est venu de si loin pour avoir l'honneur de lui rendre hommage. C'est d'ailleurs un usage si ancien, si généralement observé, non-seulement par les sujets immédiats de l'empereur, mais par tous les envoyés, et même par les princes étrangers, quand ils viennent à la cour, que les Chinois ne sont pas moins surpris de la répugnance qu'on témoigne à s'acquitter de ce devoir, que nous ne le serions, en Europe, de voir un ambassadeur qui refuserait, dans une audience solennelle, de se conformer aux règles les plus indispensables de la bienséance.

Parmi les personnes qui composaient l'ambassade, M. Ellis pensait qu'il était peu convenable de sacrifier les importans objets de la négociation, au désir prétendu de maintenir sa dignité dans un pareil point d'étiquette, surtout si l'on considérait qu'une vaine dispute de cérémonial pouvait empêcher l'ambassade d'être admise, comme cela était arrivé au comte Golowkin. Sir George Staunton, au contraire, et les autres personnes attachées à la compagnie des Indes, et dont l'opinion devait nécessairement avoir le plus grand poids, regardaient la condescendance sur ce point essentiel, comme un acte de faiblesse qui pouvait avoir les plus fâcheuses conséquences pour les intérêts du commerce anglais à Canton. Le parti de la résistance fut donc jugé le meilleur ; et, en conséquence, on disputa avec les commissaires envoyés au devant de l'ambassade, à son débarquement sur le Pe-

ho, avec ceux de Thian-tsin, avec les officiers députés à Thoung-tcheou, pour s'entendre avec les ambassadeurs. On disputa tant qu'on crut pouvoir obtenir quelque relâchement dans la sévérité des usages chinois : on offrit ensuite différens moyens de conciliation. Lord Amherst craignait surtout que, s'il se décidait à faire la cérémonie, les Chinois n'en conclussent que le roi d'Angleterre se reconnaissait vassal de l'empereur. Pour éviter cet inconvénient, il demanda qu'un grand d'un rang égal au sien, fît les neuf battemens de tête devant le portrait du prince régent, ou bien que l'empereur déclarât par un édit solennel que tout ambassadeur chinois qui viendrait en Angleterre, ferait la cérémonie devant S. M. B. Ces deux propositions furent repoussées avec la même force, quoiqu'assurément la dernière ne dût pas tirer à conséquence pour les Chinois. A travers les réponses des officiers chinois, que M. Ellis rapporte d'une manière un peu obscure, on démêle sans peine le véritable motif de leur refus. « De même qu'il n'y a qu'un soleil, s'écria » l'un d'entr'eux avec force, il n'y a aussi qu'un seul » Ta-hoang-ti (empereur suprême); il est le souverain » universel, et tous lui doivent hommage. » Quelques autres dirent que le roi d'Angleterre, s'il était en personne à la place de son ambassadeur, devrait pratiquer la cérémonie; d'autres, surpris d'une résistance si extraordinaire aux ordres de leur maître et aux lois du *royaume céleste*, firent entendre aux envoyés que le roi d'Angleterre lui-même pourrait se trouver mal de cette affaire.

Une troisième proposition de lord Amherst sembla d'abord propre à terminer ces difficultés; il offrit de mettre

trois fois un genou en terre devant l'empereur, et de s'incliner neuf fois, de manière à satisfaire en apparence à la rigueur de l'usage, sans néanmoins compromettre la dignité de son souverain, et sans renoncer à l'honorable dispense accordée par *Khian-loung* aux ambassadeurs anglais dans la personne de lord Macartney. Ce dernier fait, avancé avec confiance par les négociateurs anglais, devint un nouveau sujet de dispute. Les négociateurs chinois nièrent avec force qu'on eût accordé au lord une exemption si contraire aux lois de l'empire; ils citèrent les gazettes officielles et les édits qui exprimaient précisément le contraire, et appelèrent en témoignage sir George Staunton lui-même, qui avait assisté à l'audience de lord Macartney; mais sir George, craignant les effets d'une réponse catégorique, s'excusa sur sa grande jeunesse au moment de cette réception. Enfin l'empereur lui-même fit sortir un édit dans lequel il déclarait se souvenir très-exactement d'avoir vu de ses propres yeux lord Macartney pratiquer le *kheou-theou* devant son père. Après une telle déclaration, la vérité du fait devenait à peu près une chose indifférente; car comment supposer que l'empereur pût recourir au mensonge, ou comment oser lui dire qu'il se trompait?

L'examen de cette question n'est pas sans quelque importance, à cause des inductions qu'en pourraient tirer les nations européennes dans leurs rapports ultérieurs avec la cour de Peking. Toutes les personnes qui composaient l'ambassade de 1793, affirment que lord Macartney a été dispensé des cérémonies du *kheou-theou*, et il est certain qu'en toute autre matière cette simple as-

sertion de la part de personnes si respectables et si dignes de foi, ne devrait pas permettre le plus léger doute. Je n'opposerai à ce témoignage unanime, ni les insinuations d'Anderson, répétées et malignement interprétées tout récemment par un pamphlétaire anglais [1], ni même le témoignage peu désintéressé des mandarins chinois. Toutefois celui de l'empereur me paraît mériter quelque considération : d'ailleurs, l'interprète russe Vladykin, qui était à Peking au moment de la réception du lord Macartney, d'autres personnes encore qui ont pu avoir de ce fait une connaissance toute particulière, s'accordent à rapporter des circonstances bien contraires au récit des Anglais. Le comte Golowkin, ambassadeur de Russie, ayant voulu se prévaloir de l'exemption accordée au lord Macartney, on lui assura très-positivement que cette exemption n'avait jamais eu lieu. Enfin, indépendamment de tous ces témoignages, on aurait peine à concevoir le motif qui eût fait enfreindre ainsi, sans nécessité, le plus sacré des rites de la cour. L'histoire chinoise ne contribue pas peu à faire douter de cette possibilité.

Vers l'an 713, des ambassadeurs du khalife Walid, vinrent offrir un tribut à l'empereur *Hiouan-tsoung*. Ils demandèrent à être dispensés du prosternement dans l'audience qu'ils devaient obtenir. Ils furent de suite mis en

[1] *Delicate inquiry into the Embassies to China, and a legitimate conclusion from the premises.* On peut juger de la virulence de ce pamphlet par l'épigraphe injurieuse que l'auteur anonyme a adoptée :

> Improbus extremos currit mercator ad Indos,
> Pauperiem fugiens, multum vapulandus in aula
> Tartarea.

jugement devant un tribunal, et la sentence du président déclara qu'ils étaient dignes de mort, pour avoir commis contre les usages une faute irrémissible : néanmoins, *Hiouan-tsoung* voulut bien leur faire grâce [1]. Il vint ensuite de nouveaux ambassadeurs, qui représentèrent que, dans leur pays, on ne se prosternait que devant Dieu, et jamais devant les rois. On leur fit une sévère réprimande, et *ils se prosternèrent.* En 798, le khalife Haroun envoya trois ambassadeurs, *Han-thsa*, *Ou-ki*, et *Cha-pe*; ils firent tous trois la cérémonie, et le premier ministre les combla de largesses. Il faut remarquer qu'à cette époque les Chinois connaissaient fort bien l'immense puissance des Arabes, qu'ils avaient des démêlés avec eux dans le Tibet et dans le Mawarennahar, et que l'empereur Taï-tsoung avait même à son service un corps auxilliaire d'Arabes qui l'aidèrent à reprendre ses deux capitales sur les rebelles.

Ce que les Anglais avaient particulièrement à cœur, c'était de bien persuader aux Chinois que la puissance britannique ne pouvait être mise sur le même pied que les états tributaires voisins de la Chine, ni ses envoyés, assimilés à ceux de Siam ou du Japon. Le point important était, en un mot, de traiter d'égal à égal; mais c'est à quoi je doute qu'on parvienne jamais (les choses restant dans l'état où elle sont) avec une cour aussi orgueilleuse que mal informée de la situation de l'Europe, et dont l'ignorance est d'autant plus tenace, qu'elle est en

[1] *Ye kian pou paï. Yeou sse tsiang he tchi. Tchoung chou ling tchang choue 'weï tchu. Sou-mou yi pou kho tchi iu tsouï. Hiouan-tsoung che tchi.* Thang chou, l. ccxxi, section dernière, p. 13.

grande partie volontaire. Quand l'ambassadeur de Russie fit, en 1805, des difficultés pour se soumettre à la cérémonie, les Chinois lui objectèrent que le roi de *Haï-nan* l'avait bien faite, et ce prétendu roi était un petit chef de peuplade sauvage qui défendait son indépendance dans une très-petite portion de l'île de Haï-nan, au milieu des bois et des montagnes. Il eût pu être utile aux ambassadeurs de savoir précisément comment on parle, non pas des *Houng mao* (têtes rouges), ou *Ying-ki-li* (English), car les Chinois n'ont pas une idée assez nette de leur puissance pour faire grande attention à ce qui les concerne; mais des Russes, ces formidables voisins, dont les frontières touchent aux leurs l'espace de soixante-dix degrés en longitude, et que les Chinois ont tant de moyens de bien connaître et tant d'interêt à ménager. « Le tribut des Russes, dit le *Taï-thsing-yi-toung-tchi*, » vient de *Kia-khe-tou* (Kiakhta) : on passe le long du » pays des Kalkas, on entre par la gorge de *Tchang-* » *kia* pour arriver à Peking [1]. » Veut-on voir comment ils présentent dans leur histoire ces fameuses négociations dont on a tant parlé en Europe, et qui ont servi à fixer les limites des deux empires : « La vingt-quatrième » année khang-hi, on donna ordre au général *Sa-pou-* » *sou* et aux autres commandans du fleuve du Dragon noir » (le fleuve Amour) de rassembler des troupes et d'as- » siéger Yaksa : la soumission se fit attendre plusieurs » jours. La vingt-cinquième année le *Tchha-han-khan* » de ce royaume, ou roi blanc (l'empereur de Russie) [2],

[1] *Taï thsing yi toung tchi*, l. CCCLV, p. 25–26.

[2] Voyez ci-dessus, p. 421.

» envoya des ambassadeurs pour *demander pardon* » *de sa faute* (*sie tsoui.*) Ces envoyés représentèrent » que les habitans des frontière de leur *royaume infé-* » *férieur* (*Hia-koue*), étaient des hommes querelleurs » et mutins, mais qu'à l'avenir on les contiendrait sé- » vèrement. Ils supplièrent [1] l'empereur de vouloir bien » faire lever le siége de *Ya-khe-sa*, et demandèrent en » outre qu'on déterminât lesfr ontières. *Un décret le* » *permit, chao-iu-tchi.* » Il n'y a, comme on voit, rien de surprenant dans ces paroles de *Khang-hi*, rapportées par M. Morrison [2]. « *Depuis quarante-neuf ans que* » *je suis sur le trône, j'ai écrasé les rebelles, con-* » *quis l'île de Formose, et soumis les Russes,* » *Kiang O-lo-sse.* » Il y a dans l'hospitalité même que les Chinois se piquent d'exercer envers les étrangers, quelque chose qui ne peut qu'humilier ceux-ci, en satisfaisant leur propre vanité. La loi a réglé ce qu'on doit donner à un ambassadeur russe par jour : un mouton, une tasse de vin, une boîte de thé d'un *kin* ou d'une livre, une cruche de lait, *parce que les Russes ont coutume d'en prendre avec le thé ;* deux onces de beurre, deux poissons, une livre de choux salés, quatre onces de *misoun* ou soya [1], quatre onces de vinaigre, une once de sel, et deux soucoupes d'huile à brûler pour les lampes de nuit. On donne les mêmes vivres à sa suite ; mais, par une grâce spéciale de l'empereur, on sert tous

[1] L'expression chinoise est *khi*, littéralement *mendier*.

[2] *View of China*, p. 7.

[3] En chinois *thsing-tsiang ;* c'est une sorte d'assaisonnement fait avec de la farine du *dolichos soya*, salée et fermentée.

les neuf jours, à l'ambassadeur seul, un dîner de quatre services à la chinoise, et dix tasses de thé préparé à la manière des Mandchous [1]. N'oublions pas que ces sortes de grâces, les présens qu'on fait aux ambassadeurs, ceux qu'on attend des princes qui les envoient, les démarches qu'ils doivent faire, les moindres circonstances de leur réception, ont des noms particuliers en chinois; que ces noms marquent toujours le rapport du sujet à son maître, du vassal à son souverain, et qu'il faudrait refaire la langue si l'on voulait prévenir ces équivoques diplomatiques, dont les conséquences tacites sont recherchées par les uns avec plus de soin que les autres n'en mettent à les éviter.

L'ambassade anglaise y eût renoncé sans doute; elle paraissait même disposée à céder sur le point essentiel du *kheou-theou;* et cette condescendance, quoique tardive, eût peut-être influé favorablement sur sa réception, sans un malentendu qui rompit sans retour les négociations. Lord Amherst était à peine arrivé à la maison de plaisance de l'empereur, près de Peking, quand un ordre lui fut apporté pour qu'il eût à se rendre sur-le-champ devant l'empereur, avec son fils et les commissaires de la légation. Surpris de cette précipitation, encore indécis sur le parti qu'il avait à prendre, l'ambassadeur allégua la fatigue d'un voyage de nuit, et le défaut de temps pour se préparer à l'audience qu'on lui accordait. Cette excuse fut mal rendue à l'empereur, ou mal reçue de ce prince, que la longue dispute au sujet du cérémonial avait indisposé contre les Anglais. Ceux-ci furent de suite ra-

[1] *Taï thsing hoeï tian*, l. LI.

menés au village de *Haï-tian*, et, deux heures après, on vint leur annoncer que l'empereur, irrité des refus de l'ambassadeur, avait donné des ordres pour le faire partir sans aucun délai. Ces ordres étaient si positifs, qu'aucune considération ne put être alléguée pour en éluder l'exécution immédiate. A quatre heures, lord Amherst monta dans sa chaise, et il ne fut plus question de négociations ni d'ambassade : on ne songea plus, de part et d'autre, qu'à abréger un voyage également pénible pour les Anglais et pour les officiers qui furent chargés de les reconduire à Canton.

Quelques lignes extraites d'un édit de l'empereur, adressé au vice-roi de Canton, le 6 septembre 1816, feront connaître, mieux que tout ce que nous pourrions dire, l'impression que les Chinois prirent, et que, sans doute, ils conserveront de la conduite des Anglais dans cette circonstance : « Les ambassadeurs anglais, dit Kia-» khing, à leur arrivée à Thian-tsin, n'ont pas observé » les lois de la politesse : à Thoung-tcheou, à quatre » lieues de Peking, ils témoignèrent qu'ils étaient prêts à » se prosterner et à s'agenouiller, conformément aux » règles de la bienséance de ce pays. Comme nous étions » sur le point de nous rendre à la salle pour y recevoir » l'ambassade, le premier et le second ambassadeurs, » sous prétexte d'une indisposition, refusèrent de pa-» raître. En conséquence, nous rendîmes un décret pour » les faire retourner sans délai; mais nous avons réfléchi » que, si l'ambassadeur était blâmable pour n'avoir pas » observé les lois de la politesse, c'était une chose peu » convenable et contraire à la maxime qui ordonne de

» montrer de la bonté à nos inférieurs, que de témoigner » du mépris à un souverain qui, d'une distance immense » et à travers plusieurs mers, avait envoyé nous offrir » un tribut. En conséquence, parmi les présens dudit » roi, nous avons choisi quelques bagatelles des plus » insignifiantes, quatre cartes, deux portraits (celui du » roi et de la reine d'Angleterre), et quatre-vingt-quinze » gravures, et, pour lui faire plaisir, nous les avons » acceptées : en retour, nous avons fait présent audit » roi, d'un sceptre en pierre de *iu*, d'un collier d'agate, » de deux paires de grandes bourses et de quatre paires » de petites. Nous avons ordonné aux ambassadeurs de » recevoir ces présens et de s'en retourner dans leur pays. » De cette manière nous avons mis à exécution la maxime » de Confucius : *Donnez beaucoup ; recevez peu.* »

Dans une autre déclaration, l'empereur s'exprime avec moins de modération. « Le royaume du milieu, dit-il, » a la prééminence dans l'univers entier. Comment endurer une conduite injurieuse, une arrogance pareille » à celle de ces ambassadeurs ? J'ai laissé tomber l'ordre » de les chasser et de les renvoyer dans leur pays, sans » punir le crime énorme qu'ils ont commis. » Cette dernière phrase rappelle la clémence de Hiouan-tsoung, pardonnant aux ambassadeurs du khalife ; elle fait voir que les Chinois n'ont pas changé de maximes, et qu'ils ont toujours la même manière de voir à l'égard des étrangers.

L'indulgence de l'empereur ne s'étendit pas aux magistrats qui avaient été chargés de recevoir les ambassadeurs, et de les disposer aux démarches qu'on attendait

d'eux, en les instruisant des usages du royaume du milieu. *Sou ling-ye*, qui avait amené l'ambassade à Peking, fut destitué de sa charge de président du tribunal des ouvrages publics, de l'emploi de général d'armée, et de la décoration de la plume de paon; les juges l'avaient condamné à être destitué entièrement, et réduit au cinquième rang dans la hiérarchie des officiers de l'empire; mais l'empereur, par une faveur spéciale, le mit au troisième, lui laissa la surintendance des thés et autres provisions, et des jardins de Yonan-ming, avec la promesse, s'il se conduit bien, de le rétablir dans huit ans : mais il faut observer qu'il était déjà âgé de soixante-dix ans. *Ho-chi-taï*, par l'entremise duquel l'excuse de lord Amherst fut portée à l'empereur, perdit la casaque jaune et les émolumens attachés au titre de koung, et ne conserva ce titre même que par un effet de la bonté de Kia-khing. *Mou-ki-tang-ye*, l'un des magistrats venus à Thoung-tcheou, fut, à raison de son âge et de l'incapacité dont il avait fait preuve, complétement destitué; et *Kouang-hoeï*, le premier des trois commissaires chinois chargés d'accompagner l'ambassade, fut réduit à la charge de secrétaire du huitième rang, pour l'exercer dans le pays des Mandchous. Cette sévérité de l'empereur envers tous les officiers chinois qui prirent part aux affaires des ambassadeurs, n'est pas de nature à aplanir, en faveur de ceux qui pourraient suivre leurs traces, les difficultés qui se multiplient dans le cours de négociations déjà si épineuses, et si fatigantes pour une personne accoutumée aux procédés réguliers de la diplomatie européenne.

Les Anglais, partis de Peking à la fin d'août, furent

reconduits, au travers des provinces de Chan-toung, de Kiang-sou, de 'An-hoeï, de Kiang-si et de Kouang-toung, jusqu'à Canton, où ils arrivèrent le 1er janvier 1817. J'abrège, par la raison que j'ai déjà dite, le récit de leur voyage; mais il est à propos de remarquer que, loin qu'ils eussent à se plaindre des magistrats du pays, comme le pouvait faire craindre l'indignation de l'empereur, les ordres furent donnés partout pour qu'ils fussent traités avec des égards et une politesse auxquels ils ne devaient guère s'attendre après ce qui s'était passé. A Canton, ils trouvèrent que le vice-roi avait reçu un décret qui lui enjoignait de donner un repas à l'ambassadeur, et de le congédier promptement en lui faisant une réprimande sur la conduite qu'il avait tenue, et à laquelle seule, dans cette pièce, on attribuait le mauvais succès de l'ambassade. L'entrevue prescrite eut lieu; mais, comme on peut croire, elle fut assez froide. Le repas ne consista qu'en une collation de fruits, et, malgré la contrainte que s'imposait le vice-roi, il n'était pas difficile de démêler les sentimens que lui inspirait une conduite dans laquelle il ne voyait que l'insoutenable arrogance de quelques barbares envers le plus grand souverain de l'univers [1] : ce sont les propres expressions de M. Ellis.

On ne me blâmera pas, j'espère, d'avoir consacré quelques pages à l'analyse d'un ouvrage qui en contient plus de cinq cents, et qui roule presque en entier sur les opérations de l'ambassade, par rapport à son objet politique.

[1] .... *A conduct, which he must have considered the unwnrrantable arrogance of Barbarians towards the greatest sovereign of universe.* P. 412.

Le but évidemment utile qu'on a eu en publiant ce compte rendu, méritait, je crois, qu'on en fît connaître la substance. Ainsi qu'on peut l'imaginer, un volume qui est rempli de discussions sur le point d'honneur et l'étiquette, et où l'on ne touche qu'en passant à des objets d'un intérêt général, n'offre pas une lecture fort agréable. Le style de l'auteur se sent parfois de l'embarras des situations qu'il avait à peindre : peut-être M. Ellis eût-il été plus clair, s'il l'eût voulu. On dit qu'un diplomate exercé, partant pour une ambassade en Chine, s'était muni de l'ouvrage intitulé *l'Ambassadeur*, où il comptait trouver d'excellentes règles de conduite. A l'avenir, on pourra, en pareil cas, consulter avec plus de fruit un livre où l'on trouve l'exposé de ce qu'on doit faire et de ce qu'il faut éviter pour réussir à la cour de Peking.

L'auteur a joint à son volume une appendice qui contient les pièces officielles publiées lors de la réception de l'ambassade, et après son départ de Peking. On regrette de ne pas trouver dans le nombre la lettre de l'empereur au prince régent, laquelle fut remise à l'ambassadeur par le vice-roi de Canton. Elle était écrite en chinois, en mandchou et en latin, et conçue, à l'ordinaire, dans le style d'un ordre ; mais, à cela près, elle était, suivant M. Ellis, beaucoup moins arrogante qu'on ne s'y était attendu, et n'offrait réellement rien de plus choquant que celle de Khian-loung en 1793. Si cela est, on ne voit pas pourquoi la traduction n'en a pas été rendue publique. Outre les pièces officielles, on a mis à la fin du volume un itinéraire de l'ambassade, de l'embouchure du Pe-ho

à Peking, et de Peking à Canton; une carte de cette route, le portrait de lord Amherst, et quelques vues gravées et coloriées, suivant l'usage qui prévaut en Angleterre pour les relations de voyages et les autres ouvrages du même genre.

NOTE

SUR LA PARTIE SAMSKRITE DU VOCABULAIRE PHILOSOPHIQUE EN CINQ LANGUES.

(Voyez ci-dessus, page 133.)

L'AUTORITÉ de quelques savans versés dans la littérature samskrite, m'avait fait penser que la partie du vocabulaire consacrée à la langue des Brahmanes, offrait des différences qui pouvaient constituer un dialecte, et tenir à la séparation très-ancienne des Bouddhistes, et à leur éloignement des contrées où le samskrit a continué d'être en usage.

Cette opinion n'a pas été partagée par M. Eugène Burnouf, fils de l'un des professeurs les plus célèbres de la nouvelle Université, celui peut-être de nos jeunes littérateurs qui a fait les plus grands progrès dans l'étude de la langue et des opinions philosophiques de l'Hindoustan. Je l'ai prié de consigner par écrit les observations qu'il avait bien voulu me communiquer, et je m'empresse de les ajouter à ce volume, pour qu'elles servent de correctif aux assertions un peu hasardées que j'ai émises à ce sujet, et à quelques lectures fautives de certains termes indiens, lesquelles doivent être attribuées soit à mon ignorance personnelle, soit à celle des religieux qui ont transcrit en tibétain les mots samskrits que j'ai tirés de leur vocabulaire.

La partie du vocabulaire bouddhique, que les Chinois appellent *langue Fan*, offre avec le samskrit des traits si frappans de ressemblance, qu'il est impossible, au premier coup-d'œil, de ne pas croire que les mots et les formules qui la composent ne soient entièrement originaires de l'Inde

Cependant, un examen plus attentif révèle quelques différences assez sensibles, et alors s'élève la question de savoir si ces différences doivent être considérées comme caractéristiques, soit d'un dialecte de secte, soit d'un idiome qui reproduit le samskrit d'une époque dont nous n'avons pas de monumens ; ou bien s'il faut seulement les attribuer aux méprises d'une transcription faite par une main étrangère. L'examen que j'ai fait de ce curieux ouvrage me permet d'avancer avec quelque confiance, que la langue en est du samskrit pur, parce que les différences qu'on y remarque sont purement accidentelles, et ne laissent apercevoir nulle part une intention systématique. De plus, la langue du vocabulaire n'offre pas de traces de ces altérations si reconnaissables que subit une langue, lorsque, transplantée du lieu de son origine dans une terre étrangère, elle y a vécu et s'y est développée sous des influences nouvelles. Ces altérations, au contraire, s'expliquent par les causes les plus simples comme les plus communes; elles viennent de ce que l'original samskrit d'après lequel a été composé le vocabulaire, a été ou inexactement écrit par l'auteur indien, ou inexactement lu par l'imprimeur chinois. J'inclinerais à croire que les erreurs viennent de ces deux sources à la fois, mais plus particulièrement de la première, parce que les différences, ou plutôt les fautes qu'une connaissance peu avancée du samskrit permet de relever, sont précisément celles qu'on rencontre à tout instant dans la lecture des manuscrits indiens. Donnons-en quelques exemples.

1° Dans le vocabulaire pentaglotte, la presque totalité des mots est à la forme déclinée, au nominatif. Plus on avance dans la lecture du livre, plus cette observation se vérifie, tellement qu'à peine un mot sur dix se trouve-t-il à la forme radicale. J'en conclus que l'oubli du *visarga* de l'*á* (long), de l'*anouswara*, signe du nom masculin, féminin ou neutre, est purement accidentel, et qu'on peut hardiment le replacer aux lieux où il manque.

2° Je ne puis m'empêcher de reconnaître le *virama*, ou point d'arrêt samskrit, dans la ligne oblique, qui s'appuie ordinairement sur la base de la dernière lettre d'un mot, à peu près de la même manière que le *rata* tibétain. Ce qui m'autorise à faire cette supposition, c'est, d'une part, que ce signe est assez souvent détaché de la lettre qu'il affecte, tandis que le *rata* fait toujours corps avec elle, absolument comme dans l'écriture bengali; et d'autre part, que je ne connais pas, dans l'alphabet indico-tibétain, de signe destiné à rendre quiescente la lettre finale d'un mot. Dans cette supposition nous lirions

Au lieu de *Bhagavánra*,	*Bhagaván.*
Arhatra,	*Arhat.*
Logavitra,	*Lokavit.*

Avec une seconde correction appuyée sur ce que le mot samskrit *loka* se retrouve fréquemment et toujours bien écrit dans la suite du vocabulaire, et notamment No 11, p 164.

Au lieu de *Mâradjitra*,	*Mâradjit.*
Sharanamra,	*Sharanam.*
Anadgadjitra,	*Anangadjit.*

Parce que le *da* et le *nga* se confondent très-aisément en tibétain, et que le mot, ainsi corrigé, exprime une idée et un titre que les pénitens indiens aiment à se donner, *le vainqueur d'Ananga* (nom samskrit de l'Amour; mot à mot, celui qui n'a pas de corps).

3° L'original tibétain présente des exemples d'une irrégularité fréquente dans les meilleurs manuscrits samskrits : c'est la confusion du *dha* avec le *va*, lorsque cette lettre forme le second membre d'un groupe. Ainsi, au lieu de *saodwaodanih*, je crois devoir lire *shaoddhodanih*, le fils de *Shouddhodana* (mot-à-mot, *pure nourriture*). Tel est au moins la forme du mot, tel qu'il est écrit dans l'*Amaracocha*, qui le donne comme un des noms de *Bouddha*. L'altération tibétaine s'explique facilement. Un *sa* aura été mis pour un autre, erreur assez fréquente; ensuite, au lieu de lire *ddho*, le copiste tibétain aura cru voir ou même aura vu *dwo*. Ceux qui savent combien ces deux grouppes peuvent facilement se confondre en dévanagari et sur-tout en bengali, ne trouveront pas cette correction trop hardie. C'est ainsi qu'au lieu de *sidwârthe*, je lis *siddhârtha* (celui qui possède le bonheur ou la perfection). De même, dans le chapitre intitulé : *Noms des trente beautés*, au lieu de *snigwapânilekhah*, je lis *snigdhapânilekhah*; celui dont la main est couverte de raies lisses.

J'ajoute encore un exemple de corrections à l'aide desquelles on peut retrouver le samskrit malgré l'altération de l'écriture tibétaine; on verra qu'elle n'affectent réellement pas la nature du mot.

Adoyavâdi, je lis *adwayavâdî*, en mettant ce mot au nominatif. Celui qui ne parle pas de la dualité, ou comme traduit Wilson, un *unitaire*, celui qui, en métaphysique, ne croit pas à la dualité du principe supérieur, et en morale celui qui ne se livre ni à l'amour ni à la haine, ni à la joie ni à la douleur, etc.; dans le *Bhagavadguita*, l'état de *nirdwandwa* (*non duplex, in duplicibus non versatus*), est une des premières vertus auxquelles le sage doit aspirer ici-bas.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

Pages.

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS.......................... j

I. Sur les traductions de la Bible en langue chinoise...... 1

Traduction de l'Évangile de Saint Marc (1814).... *id.*

Addition à la Notice précédente............... 14

II. Sur la mission des Baptistes dans l'Inde (1818)...... 27

III. Coup-d'œil sur les premières années de la mission protestante, à Malaca............................. 31

IV. Sur les nouvelles Lettres Édifiantes................ 51

Suite.................................... 66

Suite.................................... 75

V. Sur la vie et les opinions de Lao-tseu, philosophe chinois du sixième siècle avant notre ère............... 88

VI. Sur quelques épithètes descriptives de Bouddha, qui font voir que Bouddha n'appartenait pas à la race nègre. 100

VII. Sur la succession des trente-trois premiers Patriarches de la religion de Bouddha.......................... 113

VIII. Discours sur l'origine de la hiérarchie Lamaïque.... 129

IX. Sur l'étendue de quelques-uns des livres sacrés de Bouddha... 146

X. Sur un Vocabulaire philosophique en cinq langues, imprimé à Peking.................................. 153

XI. Observations chinoises et japonaises sur la chute des corps météoriques (1819)......................... 184

XII. Lettre à M. Cordier, sur l'existence de deux volcans brûlans dans la Tartarie centrale.................... 209

XIII. Uranographie Mongole......................... 212

Pages.

XIV. Sur la médecine des Chinois.................... 240
XV. Sur le Tapir de la Chine........................ 253
XVI. Sur l'origine des formes grammaticales........... 257
XVII. Sur l'*Asie Polyglotte* de M. Klaproth........... 267
XVIII. Sur la transcription des mots orientaux en lettres européennes.................................... 310
XIX. Sur les hiéroglyphes égyptiens (avril 1821)........ 327
XX. Sur les inscriptions de Sibirie.................. 345
XXI. Sur la grammaire turque de M. Jaubert........... 357
XXII. Sur les monumens de l'Hindoustan............. 366
XXIII. Sur quelques usages des Hindous.............. 386
XXIV. Sur les relations politiques des Rois de France avec les Empereurs mongols.......................... 401
XXV. Sur une ambassade chinoise en Tartarie........... 413
XXVI. Sur l'ambassade du lord Amherst, à la Chine, en 1816 (Janvier 1817)......................... .. 431
XXVII. Note sur la partie samskrite du Vocabulaire philosophique en cinq langues........................ 452

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.





